GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
MAR 28 1901

8e Année. N° 6. 15 Mars 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Maurice Maeterlinck	*L'Essaim*	225
Maurice Paléologue	*Le Cilice* (2e partie)	260
Pierre de Ségur	*Un Héros de Roman au Grand Siècle*	293
Lafcadio Hearn	*Une Danseuse japonaise*	330
Eugène Le Roy	*La Petite Nicette*	350
Edmond Seligmann	*L'Affaire des Trois Roués*	413
Jacques Normand	*Rimes parisiennes*	426
Gaston Salaun	*Les Retraites ouvrières*	434

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1901

LIVRES NOUVEAUX

LETTRES A LA FIANCÉE, par **Victor Hugo.**

Les voici enfin, ces « lettres d'amour, de vertu, de jeunesse», dont Victor Hugo dans *les Feuilles d'automne*, nous parle lui-même avec tant d'émotion ! « Les voici à la fois chastes et ardentes, ingénues et graves, pleines d'enfantillages et pleines de pensées; les voici toutes palpitantes de désir, toutes saignantes de jalousie, avec leurs exaltations, leurs découragements, leurs plaintes, leurs joies, leurs gronderies, leurs caresses, leurs grosses querelles, suivies de leurs délicieux raccommodements. » Qui donc prétendait que Victor Hugo ne savait pas aimer ? Sans doute, il n'a guère publié de poèmes d'amour; mais dans toutes les scènes de ses drames, quand il rapproche les lèvres frémissantes de deux amoureux, d'Hernani et de Doña Sol, de Didier et de Marion Delorme, comme il trouve au fond de lui-même, dans le cher trésor des meilleurs souvenirs, les mots de tendresse et de passion qui font la beauté et le charme de cette admirable correspondance !

BUBU DE MONTPARNASSE,
par **Charles Louis-Philippe.**

Avec ce livre nous pénétrons dans la bourgeoisie des escarpes et des filles : M. Charles Louis-Philippe nous en dévoile toute l'organisation bien spéciale; il y règne, comme ailleurs, des principes, une sorte de code, accepté de tous et de toutes, et un coup de poignard est la sanction qui punit les moindres manquements. C'est « une tournée des grands Ducs » que l'auteur nous convie à faire en sa compagnie. On ne s'y ennuie pas; et, s'il faut avertir le lecteur que la scène se passe en de fort mauvais lieux, et que les personnages sont de fort vilain monde, il faut reconnaître que ce roman est de haute valeur. On ne peut le lire sans être ému, tant M. Charles Louis-Philippe a su apporter de pitié en cette banale et lamentable histoire d'une fille et de son protecteur.

LE VOCABULAIRE PHILOSOPHIQUE,
par **Edmond Goblot.**

On n'a plus le droit aujourd'hui d'ignorer le vocabulaire philosophique : il s'est peu à peu insinué dans toutes les œuvres de la littérature, de l'art, de la science, et l'on rencontre partout des termes techniques, ou même des mots de la langue commune, « sensation, mémoire, vérité, liberté », mais pris dans un sens déterminé qui ne laisse pas d'embarrasser le lecteur, si à leur signification ordinaire il ne s'avise pas de substituer leur acception philosophique. Ce livre ne s'adresse donc pas, comme on pourrait le croire, aux seuls étudiants, ni aux seuls écrivains : il rendra de signalés service à tous ceux qui s'efforcent de ne rester pas étrangers au mouvement des idées et qui se soucient de vivre en hommes raisonnables.

VANGHÉLI, par **le Vicomte Melchior de Vogüé.**

Ce récit fut écrit en 1877 et il fut écrit dans l'Ukraine, à Krasnoï Rok. L'auteur nous le dit lui-même en quelques lignes de son avant-propos : « Tous les épisodes de ce petit livre ont été recueillis dans la conversation des Levantins, tous les faits empruntés à l'histoire et à la vie quotidienne du Levant, tous les lieux décrits sur place. » Et c'est le grand charme de ces pages, l'auteur a dormi auprès de son héros : il n'a point inventé ce visage de vieillard sec et vigoureux, ni l'histoire de cette vie nomade; mais il a su faire passer dans son livre l'impression directe de ce qu'il a vu et entendu. Cela ne devait être, dans son intention première, qu'un document pour l'étude de l'esprit oriental. Il en est sorti un récit dramatique, vivant et pittoresque.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE D'ITALIE (1795-1798)
par **Édouard Gachot.**

M. Édouard Gachot qui nous avait déjà raconté *la Deuxième campagne d'Italie*, nous donne aujourd'hui l'histoire de la première. Ce volume est le premier d'une série d'études sur les campagnes de Masséna. Celui qu'on surnomma « l'enfant chéri de la Victoire » est peu ou mal connu. Seul le général Koch nous avait donné des *Mémoires de Masséna*, « mais trop surchargés de détails, sans images, incomplets enfin aujourd'hui ». M. Édouard Gachot a minutieusement consulté les papiers de famille que le prince d'Essling, petit-fils de Masséna, voulut bien mettre à sa disposition : il est allé chercher à Vienne, aux archives de la guerre, un grand nombre de documents étrangers où il est question de Masséna; il a visité les champs de bataille, parcouru les chemins que suivirent les soldats de Bonaparte, exploré l'Apennin, rapporté enfin de ces patientes investigations une moisson de plans et de papiers, et il nous présente en cette étude vivante et forte un nouveau Bonaparte, en même temps qu'un nouveau Masséna.

CURIEUSES D'AMOUR, par **Richard O'Monroy.**

On connaît le talent de conteur de M. Richard O'Monroy, sa verve intarissable, sa gaîté, ce don de conduire sans effort quelque spirituelle anecdote vers un joli mot de la fin. Tous ses volumes ont les mêmes charmantes qualités; et pourtant le dernier est toujours nouveau. Les mêmes petites femmes y trompent leurs maris, mais si gentiment qu'il est impossible de leur en vouloir; et puis, elles ne se font jamais prendre; elles ont de tout expliquer un art subtil et vraiment imprévu qui fait leurs mensonges amusants autant que vraisemblables. Ce sont comme de jolies marionnettes de la vie parisienne; seulement au lieu de trois petits tours, elles en font mille, — et jamais le public ne se lassera de lire ces contes, pas plus que l'auteur de les conter.

s
t
é
s,
e
r
s,
'a
u
il
li-
ait
u-
est
e.
98)

a-
ne
me
m-
ma
mal
nné
gés
au-
use-
ince
net-
nne,
e de
Mas-
ouru
ona-
e ces
ns et
étude
même

roy.
chard
e don
anec-
lumes
urtant
mêmes
mais
ur en
endre;
vrai-
amu-
comme
ienne;
lles en
lassera
de les

L'ESSAIM[1]

I

La république des abeilles se compose : d'une reine, mère de tout son peuple, de cinquante à cent mille ouvrières ou neutres, femelles incomplètes et stériles, et enfin de quelques centaines de mâles, parmi lesquels sera choisi l'époux unique et malheureux de la souveraine future que les ouvrières éliront après le départ plus ou moins volontaire de la mère régnante. Sans orner la réalité, — car il y a longtemps que nous avons renoncé à chercher en ce monde une chose plus intéressante et plus belle que la vérité ou du moins que l'effort de l'homme pour la connaître, — nous allons décrire le premier épisode de la vie publique des abeilles : la formation et le départ de l'essaim. Du reste, nous ne dirons rien qui ne soit connu de la plupart de ceux qui se sont occupés d'apiculture. Notre part se réduira à présenter les faits d'une manière aussi exacte mais un peu plus vive, à les mêler de quelques réflexions plus développées et plus libres, à les grouper d'une manière un peu plus harmonieuse qu'on ne peut le faire dans un guide, dans un manuel pratique ou dans une monographie scientifique.

1. Les pages qui suivent forment le chapitre II d'un livre intitulé : *la Vie des Abeilles*, qui paraîtra prochainement.

II

Les abeilles de la ruche que nous avons choisie ont donc secoué la torpeur de l'hiver. La reine s'est remise à pondre dès les premiers jours de février. Les ouvrières ont visité les anémones, les pulmonaires, les ajoncs, les violettes, les saules, les noisetiers. Puis le printemps a envahi la terre, les greniers et les caves regorgent de miel et de pollen, des milliers d'abeilles naissent chaque jour. Les mâles énormes sortent de leurs vastes cellules, parcourent les rayons, et l'encombrement de la cité trop prospère devient tel, que le soir, à leur retour des fleurs, des centaines de travailleuses attardées ne trouvent plus à s'y loger et sont obligées de passer la nuit sur le seuil, où le froid les décime.

Une inquiétude ébranle tout le peuple, et la vieille reine s'agite. Elle sent qu'un destin nouveau se prépare. Elle a fait religieusement son devoir de bonne créatrice, et maintenant, du devoir accompli, sortent la tristesse et la tribulation. Une force invincible menace son repos ; il va falloir quitter bientôt la ville où elle règne. Et pourtant cette ville, c'est son œuvre et c'est elle tout entière. Elle n'en est pas la reine au sens où nous l'entendrions parmi les hommes. Elle n'y donne point d'ordres et s'y trouve soumise, comme le dernier de ses sujets, à cette puissance masquée et souverainement sage que nous appellerons, en attendant que nous essayions de la découvrir, « l'esprit de la ruche ». Mais elle en est la mère et l'unique organe de l'amour. Elle l'a fondée dans l'incertitude et la pauvreté. Sans cesse elle l'a repeuplée de sa substance et tous ceux qui l'animent — ouvrières, mâles, larves, nymphes et les jeunes princesses dont la naissance prochaine va précipiter son départ et dont l'une lui succède déjà dans « l'esprit de la ruche » — sont sortis de ses flancs.

III

« L'esprit de la ruche » où est-il, en qui réside-t-il ? Il n'est pas semblable à l'instinct isolé de l'oiseau qui sait bâtir son nid avec adresse et chercher d'autre cieux quand le

jour de l'émigration reparaît. Il n'est pas davantage une sorte d'habitude machinale de l'espèce, qui ne demande aveuglément qu'à vivre et se heurte à tous les angles du hasard sitôt qu'une circonstance imprévue dérange la série des phénomènes accoutumés. Au contraire, il suit pas à pas les circonstances toutes-puissantes, comme un esclave intelligent et preste, qui sait tirer parti des ordres les plus dangereux de son maître.

Il dispose impitoyablement, mais avec discrétion, et comme soumis à quelque grand devoir, des richesses, du bonheur de la liberté, de la vie de tout un peuple ailé. Il règle jour par jour le nombre des naissances et le met strictement en rapport avec celui des fleurs qui illuminent la campagne. Il annonce à la reine sa déchéance ou la nécessité de son départ, la force de mettre au monde ses rivales, élève royalement celles-ci, les protège contre la haine politique de leur mère, permet ou défend, selon la générosité des nectaires, l'âge du printemps et les dangers probables du vol nuptial, que la première née d'entre les princesses vierges aille tuer dans leur berceau ses jeunes sœurs qui chantent le chant des reines. D'autres fois, quand la saison s'avance, que les heures fleuries sont moins longues, pour clore l'ère des révolutions et hâter la reprise du travail, il ordonne aux ouvrières elles-mêmes de mettre à mort toute la descendance impériale. Cet esprit est prudent et économe, mais non parcimonieux. Il connaît, semble-t-il, les lois fastueuses et un peu folles de la nature en tout ce qui touche l'amour. Aussi, durant les jours abondants de l'été, tolère-t-il — car c'est parmi eux que la reine qui va naître choisira son amant — la présence encombrante de trois ou quatre cents mâles étourdis, maladroits, inutilement affairés, prétentieux, totalement et scandaleusement oisifs, bruyants, gloutons, grossiers, malpropres, insatiables, énormes. Mais, la reine fécondée, les fleurs s'ouvrant plus tard et se fermant plus tôt, un matin, froidement, il décrète leur massacre général et simultané.

Il règle le travail de chacune des ouvrières. Selon leur âge, il distribue leur besogne aux nourrices qui soignent les larves et les nymphes, aux dames d'honneur qui pourvoient à l'en-

tretien de la reine et ne la perdent pas de vue, aux ventileuses qui, du battement de leurs ailes, aèrent, rafraîchissent ou réchauffent la ruche, et hâtent l'évaporation du miel trop chargé d'eau, aux architectes, aux maçons, aux cirières, aux sculpteuses qui font la chaîne et bâtissent les rayons, aux butineuses qui vont chercher dans la campagne le nectar des fleurs qui deviendra le miel, le pollen qui est la nourriture des larves et des nymphes, la propolis qui sert à calfeutrer et à consolider les édifices de la cité, l'eau et le sel nécessaires à la jeunesse de la nation. Il impose leur tâche aux chimistes, qui assurent la conservation du miel en y instillant à l'aide de leur dard une goutte d'acide formique, aux operculeuses qui scellent les alvéoles dont le trésor est mûr, aux balayeuses qui maintiennent la propreté méticuleuse des rues et des places publiques, aux nécrophores qui emportent au loin les cadavres, aux amazones du corps de garde qui veillent jour et nuit à la sécurité du seuil, interrogent les allants et venants, reconnaissent les adolescentes à leur première sortie, effarouchent les vagabonds, les rôdeurs, les pillards, expulsent les intrus, attaquent en masse les ennemis redoutables et, s'il le faut, barricadent l'entrée.

Enfin, c'est l'esprit de la ruche qui fixe l'heure du grand sacrifice annuel au génie de l'espèce, — je veux dire l'essaimage, — où un peuple entier, arrivé au faîte de sa prospérité et de sa puissance, abandonne soudain à la génération future toutes ses richesses, ses palais, ses demeures et le fruit de ses peines, pour aller chercher au loin l'incertitude et le dénuement d'une patrie nouvelle. Voilà un acte qui, conscient ou non, passe certainement la morale humaine. Il ruine parfois, il appauvrit toujours, il disperse à coup sûr la ville bienheureuse pour obéir à une loi plus haute que le bonheur de la cité. Où se formule-t-elle cette loi, qui, nous le verrons tout à l'heure, est loin d'être fatale et aveugle comme on le croit? Où, dans quelle assemblée, dans quel conseil, dans quelle sphère commune siège-t-il, cet esprit auquel tous se soumettent et qui est lui-même soumis à un devoir héroïque et à une raison toujours tournée vers l'avenir?

Il en est de nos abeilles comme de la plupart des choses de ce monde; nous observons quelques-unes de leurs habi-

tudes, nous disons : elles font ceci, travaillent de cette façon, leurs reines naissent ainsi, leurs ouvrières restent vierges, elles essaiment à telle époque. Nous croyons les connaître et n'en demandons pas davantage. Nous les regardons se hâter de fleurs en fleurs ; nous observons le va-et-vient frémissant de la ruche ; cette vie nous semble bien simple, et bornée comme toutes les vies aux soucis instinctifs de la nourriture et de la reproduction. Mais que l'œil s'approche et tâche de se rendre compte, et voilà la complexité effroyable des moindres phénomènes, l'énigme de l'intelligence, de la volonté, des destinées, du but, des moyens et des causes, l'organisation incompréhensible du moindre acte de la vie.

IV

Donc dans notre ruche, l'essaimage, la grande immolation aux dieux exigeants de la race, se prépare. Obéissant à l'ordre de « l'esprit » qui nous semble assez peu explicable, attendu qu'il est exactement contraire à tous les instincts et à tous les sentiments de notre espèce, soixante à soixante-dix mille abeilles sur les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix mille de la population totale, vont abandonner à l'heure prescrite la cité maternelle. Elles ne partiront point dans un moment d'angoisse, elles ne fuiront pas dans une résolution subite et effarée une patrie dévastée par la famine, la guerre ou la maladie. Non, l'exil est longuement médité et l'heure favorable patiemment attendue. Si la ruche est pauvre, éprouvée par les malheurs de la famille royale, les intempéries, le pillage, elles ne l'abandonnent point. Elles ne la quittent qu'à l'apogée de son bonheur, lorsque après le travail forcené du printemps, l'immense palais de cire aux cent vingt mille cellules bien rangées regorge de miel nouveau et de cette farine multicolore qu'on appelle le pain des abeilles et qui sert à nourrir les larves et les nymphes.

Jamais la ruche n'est plus belle qu'à la veille de la renonciation héroïque. C'est pour elle l'heure sans égale, animée, un peu fébrile et cependant sereine de l'abondance et de l'allégresse plénières. Essayons de nous la représenter, non pas telle que la voient les abeilles, car nous ne pouvons nous

imaginer de quelle façon magique et formidable se reflètent les choses dans les six ou sept mille facettes de leurs yeux latéraux et dans le triple œil cyclopéen de leur front, mais telle que nous la verrions si nous avions leur taille. Du haut d'un dôme plus colossal que celui de Saint-Pierre de Rome, descendent jusqu'au sol, verticales, multiples et parallèles, de gigantesques murailles de cire, constructions géométriques, suspendues dans les ténèbres et le vide, et qu'on ne saurait, toutes proportions gardées, pour la précision, la hardiesse et l'énormité, comparer à aucune construction humaine. Chacune de ces murailles, dont la substance est encore toute fraîche, virginale, argentée, immaculée, odorante, est formée de milliers de cellules et contient des vivres suffisants pour nourrir le peuple entier durant plusieurs semaines. Ici, ce sont les taches éclatantes, rouges, jaunes, mauves et noires du pollen, ferment d'amour de toutes les fleurs du printemps, accumulées dans les alvéoles transparents. Tout autour, en longues et fastueuses draperies d'or aux plis rigides et immobiles, le miel d'avril, le plus limpide et le plus parfumé, repose déjà dans ses vingt mille réservoirs fermés d'un sceau qu'on ne violera qu'aux jours de suprême détresse. Plus bas, le miel de mai mûrit encore dans ses cuves grandes ouvertes au bord desquelles des cohortes vigilantes entretiennent un courant d'air incessant. Au centre, et loin de la lumière dont les jets de diamants pénètrent par l'unique ouverture, dans la partie la plus chaude de la ruche, sommeille et s'éveille l'avenir. C'est le domaine royal du « couvain » réservé à la reine et à ses acolytes — environ dix mille demeures où reposent les œufs, quinze ou seize mille chambres occupées par les larves, quarante mille maisons habitées par des nymphes blanches que soignent des milliers de nourrices[1]. Enfin, au saint des saints de ces limbes, les trois, quatre, six ou douze palais clos, proportionnellement très vastes, des princesses adolescentes, qui attendent leur heure, enveloppées d'une sorte de suaire, immobiles et pâles, étant nourries dans les ténèbres.

1. Les chiffres que nous donnons ici sont rigoureusement exacts. Ce sont ceux d'une forte ruche en pleine prospérité.

V

Tout indique que ce n'est pas la reine, mais l'esprit de la ruche qui décide l'essaimage. Il en est de cette reine comme des chefs parmi les hommes; ils ont l'air de commander mais ils obéissent eux-mêmes à des ordres plus impérieux et plus inexplicables que ceux qu'ils donnent à qui leur est soumis. Quand cet esprit a fixé le moment, il faut que dès l'aurore, peut-être dès la veille ou l'avant-veille, il ait fait connaître sa résolution, car, à peine le soleil a-t-il bu les premières gouttes de rosée, qu'on remarque tout autour de la ville bourdonnante une agitation inaccoutumée, à laquelle l'apiculteur se trompe rarement. Parfois même on dirait qu'il y a lutte, hésitation, recul. Il arrive en effet que plusieurs jours de suite l'émoi doré et transparent renaisse et s'apaise sans raison apparente. Un nuage que nous ne voyons pas, se forme-t-il à cet instant dans le ciel que les abeilles voient, ou un regret dans leur intelligence? Discute-t-on dans un conseil ailé la nécessité du départ? Nous n'en savons rien, pas plus que nous ne savons de quelle façon l'esprit de la ruche apprend sa résolution à la foule. S'il est certain que les abeilles communiquent entre elles, on ignore si elles le font à la manière des hommes. Ce bourdonnement parfumé de miel, ce frémissement enivré des belles journées d'été qui est un des plus doux plaisirs de l'éleveur d'abeilles, ce chant de fête du travail qui monte et qui descend tout autour du rucher dans le cristal de l'heure et qui semble le murmure d'allégresse des fleurs épanouies, l'hymne de leur bonheur, l'écho de leurs odeurs suaves, la voix des œillets blancs, du thym, des marjolaines, il n'est pas certain qu'elles l'entendent. Elles ont cependant toute une gamme de sons que nous-mêmes discernons et qui va de la félicité profonde à la menace, à la colère, à la détresse, elles ont l'ode de la reine, les refrains de l'abondance, les psaumes de la douleur, elles ont enfin les longs et mystérieux cris de guerre des princesses adolescentes dans les combats et les massacres qui précèdent le vol nuptial. Est-ce une musique de hasard qui n'atteint pas leur silence intérieur? Toujours est-il qu'elles ne semblent pas s'émouvoir

des bruits que nous produisons autour de la ruche, mais elles jugent peut-être que ces bruits ne sont pas de leur monde et n'ont aucun intérêt pour elles. Il est vraisemblable que de notre côté, nous n'entendons qu'une minime partie de ce qu'elles disent et qu'elles émettent une foule d'harmonies que nos organes ne sont pas faits pour percevoir. En tout cas, nous verrons plus loin qu'elles savent se comprendre et se concerter avec une rapidité parfois prodigieuse, et quand, par exemple, le grand pilleur de miel, l'énorme Sphinx Atropos, le papillon sinistre qui porte sur le dos une tête de mort, pénètre dans la ruche au murmure d'une sorte d'incantation irrésistible qui lui est propre, de proche en proche la nouvelle circule, et, des gardes de l'entrée aux dernières ouvrières qui travaillent là bas sur les derniers rayons, tout le peuple tressaille.

VI

On a cru longtemps qu'en abandonnant les trésors de leur royaume, pour s'élancer ainsi dans la vie incertaine, les sages mouches à miel, si économes, si sobres, si prévoyantes d'habitude, obéissaient à une sorte de folie fatale, à une impulsion machinale, à une loi de l'espèce, à un décret de la nature, à cette force qui pour tous les êtres est cachée dans le temps qui s'écoule.

S'agit-il de l'abeille ou de nous-mêmes, nous appelons fatal tout ce que nous ne comprenons pas encore. Mais aujourd'hui, la ruche a livré deux ou trois de ses secrets matériels, et on a constaté que cet exode n'est ni instinctif ni inévitable. Ce n'est pas une émigration aveugle, mais un sacrifice qui paraît raisonné, de la génération présente à la génération future. Il suffit que l'apiculteur détruise en leurs cellules les jeunes reines encore inertes, et qu'en même temps, si les larves et les nymphes sont nombreuses, il agrandisse les entrepôts et les dortoirs de la nation, sur l'heure, tout le tumulte improductif s'abat, le travail habituel se répand sur les fleurs, et, devenue indispensable, n'espérant ou ne redoutant plus de successeur, rassurée sur l'avenir de l'activité qui va naître, la vieille reine renonce à revoir cette année la lumière du soleil. Elle reprend paisiblement dans les ténèbres

sa tâche maternelle qui consiste à pondre, en suivant une spirale méthodique, de cellule en cellule, sans en omettre une seule, sans s'arrêter jamais, deux ou trois mille œufs chaque jour.

Qu'y a-t-il de fatal en tout ceci que l'amour de la race d'aujourd'hui pour la race de demain? Cette fatalité existe aussi dans l'espèce humaine, mais sa puissance et son étendue semblent infiniment moindres. Elle n'y produit jamais de ces grands sacrifices totaux et unanimes. A quelle fatalité prévoyante obéissons-nous qui remplace celle-ci? Nous l'ignorons et ne connaissons point l'être qui nous regarde comme nous regardons les abeilles.

VII

Mais l'homme ne trouble point l'histoire de la ruche que nous avons choisie et l'ardeur encore toute mouillée d'une belle journée qui semble s'avancer à pas tranquilles et déjà rayonnants sous les arbres, hâte l'heure du départ. Du haut en bas des corridors dorés qui séparent les murailles parallèles, les ouvrières achèvent les préparatifs du voyage. Et d'abord chacune d'elles se charge d'une provision de miel suffisante pour cinq ou six jours. De ce miel qu'elles emportent, elles tireront, par une chimie qu'on n'a pas encore clairement expliquée, la cire nécessaire pour commencer immédiatement la construction des édifices. Elles se munissent en outre d'une certaine quantité de propolis qui est une espèce de résine destinée à mastiquer les fentes de la nouvelle demeure, à y fixer tout ce qui branle, à en vernir toutes les parois, à en exclure toute lumière, car elles aiment à travailler dans une obscurité presque complète où elles se dirigent à l'aide de leurs yeux à facettes ou peut-être de leurs antennes qui semblent le siège d'un sens inconnu qui palpe et mesure les ténèbres.

VIII

Elles savent donc prévoir les aventures de la journée la plus dangereuse de leur existence. Aujourd'hui, en effet, tout

entières aux soucis et aux hasards peut-être prodigieux du grand acte, elles n'auront pas le temps de visiter les jardins et les prés, et demain, après demain, il est possible qu'il vente, qu'il pleuve, que leurs ailes se glacent et que les fleurs ne s'ouvrent point. A défaut de cette prévoyance, ce serait la famine et la mort. Nul ne viendrait à leur secours et elles n'imploreraient le secours de personne. De cité à cité elles ne se connaissent point et ne s'aident jamais. Il arrive même que l'apiculteur installe la ruche où il a recueilli la vieille reine et la grappe d'abeilles qui l'entoure, tout à côté de la demeure qu'elles viennent de quitter. Quel que soit le désastre qui les frappe, on dirait qu'elles en ont irrévocablement oublié la paix, le félicité laborieuse, les énormes richesses et la sécurité, et toutes, une à une, et jusqu'à la dernière, mourront de froid et de faim autour de leur malheureuse souveraine, plutôt que de rentrer dans la maison natale, dont la bonne odeur d'abondance, qui n'est que le parfum de leur travail passé, pénètre jusqu'à leur détresse.

IX

Voilà, dira-t-on, ce que ne feraient pas les hommes, un de ces faits qui prouvent que, malgré les merveilles de cette organisation, il n'y a là ni intelligence, ni conscience véritables. Qu'en savons-nous? Outre qu'il est fort admissible qu'il y ait en d'autres êtres une intelligence d'une autre nature que la nôtre et qui produise des effets très différents sans être inférieurs, sommes-nous, tout en ne sortant pas de notre petite paroisse humaine, si bons juges des choses de l'esprit? Il suffit que nous voyions deux ou trois personnes causer et s'agiter derrière une fenêtre, sans entendre ce qu'elles disent, et déjà il nous est bien difficile de deviner la pensée qui les mène. Croyez-vous qu'un habitant de Mars ou de Vénus, qui, du haut d'une montagne, verrait aller et venir par les rues et les places publiques de nos villes les petits points noirs que nous sommes dans l'espace, se formerait au spectacle de nos mouvements, de nos édifices, de nos canaux, de nos machines, une idée exacte de notre intelligence, de notre morale, de notre manière d'aimer, de penser, d'espérer, en un

mot, de l'être intime et réel que nous sommes? Il se bornerait à constater certains faits assez surprenants, comme nous le faisons dans la ruche, et en tirerait probablement des conclusions aussi incertaines, aussi erronées que les nôtres.

En tout cas il aurait bien du mal à découvrir, dans « nos petits points noirs », la grande direction morale, l'admirable sentiment unanime qui éclate dans la ruche. « Où vont-ils? se demanderait-il, après nous avoir observés durant des années ou des siècles, que font-ils ? Quel est le lieu central et le but de leur vie? Obéissent-ils à quelque dieu? Je ne vois rien qui conduise leurs pas. Un jour, ils semblent édifier et amasser de petites choses, et le lendemain les détruisent et les éparpillent. Ils s'en vont et reviennent, ils s'assemblent et se dispersent, mais on ne sait ce qu'ils désirent. Ils offrent une foule de spectacles inexplicables. On en voit, par exemple, qui ne font pour ainsi dire aucun mouvement. On les reconnaît à leur pelage plus lustré, souvent aussi ils sont plus volumineux que les autres. Ils occupent des demeures dix ou vingt fois plus vastes, plus ingénieusement ordonnées et plus riches que les demeures ordinaires. Ils y font tous les jours des repas qui se prolongent durant des heures et parfois fort avant dans la nuit. Tous ceux qui les approchent semblent les honorer, et des porteurs de vivres sortent des maisons voisines et viennent même du fond de la campagne pour leur faire des présents. Il faut croire qu'ils sont indispensables et rendent à l'espèce des services essentiels, bien que nos moyens d'investigation ne nous aient point encore permis de reconnaître avec exactitude la nature de ces services. On en voit d'autres, au contraire, qui, dans de grandes cases encombrées de roues qui tourbillonnent, dans des réduits obscurs, autour des ports et sur de petits carrés de terre qu'ils fouissent de l'aurore au coucher du soleil, ne cessent de s'agiter péniblement. Tout donne à supposer que cette agitation est punissable. On les loge, en effet, dans d'étroites huttes, malpropres et délabrées. Ils sont couverts d'une substance incolore. Telle paraît être leur ardeur à leur œuvre nuisible ou tout au moins inutile, qu'ils prennent à peine le temps de dormir et de manger. Leur nombre est aux premiers comme mille est à un. Il est remarquable que l'espèce ait pu se maintenir

jusqu'à nos jours dans des conditions aussi défavorables à son développement. Du reste, il convient d'ajouter que, hormis cette obstination caractéristique à leurs agitations pénibles, ils paraissent inoffensifs et dociles et s'accommodent des restes de ceux qui sont évidemment les gardiens et peut-être les sauveurs de la race. »

X

N'est-il pas étonnant que la ruche que nous voyons ainsi confusément du haut d'un autre monde nous fasse, au premier regard que nous y jetons, une réponse sûre et profonde? N'est-il pas admirable que ses édifices pleins de certitudes, ses usages, ses lois, son organisation économique et politique, ses vertus et ses cruautés même, nous montrent immédiatement la pensée ou le dieu que les abeilles servent, et qui n'est pas le dieu le moins légitime ni le moins raisonnable qu'on puisse concevoir, bien que le seul peut-être que nous n'ayons pas encore sérieusement adoré, je veux dire l'avenir? Nous cherchons parfois, dans notre histoire humaine, à évaluer la force et la grandeur morale d'un peuple ou d'une race, et nous ne trouvons pas d'autre mesure que la persistance et l'ampleur de l'idéal qu'ils poursuivent et l'abnégation avec laquelle ils s'y dévouent. Avons-nous rencontré fréquemment un idéal plus conforme aux désirs de l'Univers, plus ferme, plus auguste, plus désintéressé, plus manifeste, et une abnégation plus totale et plus héroïque?

XI

Étrange petite république si logique et si grave, si positive, si minutieuse, si économe et cependant victime d'un rêve si vaste et si précaire! Petit peuple si décidé et si profond, nourri de chaleur et de lumière et de ce qu'il y a de plus pur dans la nature, l'âme des fleurs, c'est-à-dire le sourire le plus évident de la matière et son effort le plus touchant vers le bonheur et la beauté, qui nous dira les problèmes que vous avez résolus et qui nous restent à résoudre, les certitudes que vous avez acquises et qui nous restent à

acquérir? Et s'il est vrai que vous ayez résolu ces problèmes, acquis ces certitudes, non pas à l'aide de l'intelligence, mais en vertu de quelque impulsion primitive et aveugle, à quelle énigme plus insoluble encore ne nous poussez-vous point? Petite cité pleine de foi, d'espérances, de mystères, pourquoi vos cent mille vierges acceptent-elles une tâche qu'aucun esclave humain n'a jamais acceptée? Ménagères de leurs forces, un peu moins oublieuses d'elles-mêmes, un peu moins ardentes à la peine, elles reverraient un autre printemps et un second été, mais dans le moment magnifique où toutes les fleurs les appellent, elles semblent frappées de l'ivresse mortelle du travail, et les ailes brisées, le corps réduit à rien et couvert de blessures, elles périssent presque toutes en moins de cinq semaines :

Tantus amor florum, et generandi gloria mellis,

s'écrie Virgile qui nous a transmis dans le quatrième livre des *Géorgiques*, consacré aux abeilles, les erreurs charmantes des anciens qui observaient la nature d'un œil encore tout ébloui de la présence de dieux imaginaires.

XII

Pourquoi renoncent-elles au sommeil, aux délices du miel, à l'amour, aux loisirs adorables que connaît, par exemple, leur frère ailé, le papillon? Ne pourraient-elles pas vivre comme lui? Ce n'est pas la faim qui les presse. Deux ou trois fleurs suffisent à les nourrir et elles en visitent deux ou trois cents par heure pour accumuler un trésor dont elles ne goûteront pas la douceur. A quoi bon se donner tant de mal, d'où vient tant d'assurance? Il est donc bien certain que la génération pour laquelle vous mourez mérite ce sacrifice, qu'elle sera plus belle et plus heureuse, qu'elle fera quelque chose que vous n'ayez pas fait? Nous voyons votre but, il est plus clair que le nôtre, vous voulez vivre en votre descendance aussi longtemps que la terre elle-même, mais quel est donc le but de ce grand but et la mission de cette existence éternellement renouvelée?

Mais n'est-ce pas plutôt nous, qui nous tourmentons dans

l'hésitation et l'erreur, qui sommes des rêveurs puérils et qui vous posons d'inutiles questions? Vous seriez, d'évolutions en évolutions, devenues toutes-puissantes et bien heureuses, vous seriez arrivées aux dernières hauteurs d'où vous domineriez les lois de la nature, vous seriez enfin des déesses immortelles que nous vous interrogerions encore et vous demanderions ce que vous espérez, où vous voulez aller, où vous comptez vous arrêter et vous déclarer sans désir. Nous sommes ainsi faits que rien ne nous contente, que rien ne nous semble avoir son but en dedans de soi, que rien ne nous paraît exister simplement, sans arrière-pensée. Avons-nous pu jusqu'à ce jour, imaginer un seul de nos dieux, depuis le plus grossier jusqu'au plus raisonnable, sans le faire immédiatement s'agiter, se troubler, sans l'obliger de créer une foule d'êtres et de choses, de chercher mille fins par delà lui-même, et nous résignerons-nous jamais à représenter tranquillement et durant quelques heures une forme intéressante de l'activité de la matière, pour reprendre bientôt sans regrets et sans étonnement, l'autre forme qui est l'inconsciente, l'inconnue, l'endormie, l'éternelle?

XIII

Mais n'oublions pas notre ruche où l'essaim perd patience, notre ruche qui bouillonne et déborde déjà de flots noirs et vibrants, tel qu'un vase sonore sous l'ardeur du soleil. Il est midi, et l'on dirait qu'autour de la chaleur qui règne, les arbres assemblés retiennent toutes leurs feuilles, comme on retient son souffle en présence d'une chose très douce mais très grave. Les abeilles donnent le miel et la cire odorante à l'homme qui les soigne, mais ce qui vaut peut-être mieux que le miel et la cire, c'est qu'elles appellent son attention sur l'allégresse de juin, c'est qu'elles lui font goûter l'harmonie des beaux mois, c'est que tous les événements où elles se mêlent sont liés aux ciels purs, à la fête des fleurs, aux heures les plus heureuses de l'année. Elles sont l'âme de l'été, l'horloge des minutes d'abondance, l'aile diligente des parfums qui s'élancent, l'intelligence des rayons qui planent, le chant de l'atmosphère qui s'étire et se repose, et leur vol est le signe

visible, la note convaincue et musicale de toutes les petites joies innombrables qui naissent de la chaleur et vivent dans la lumière. Elles font comprendre la voix la plus intime des bonnes heures naturelles. A qui les a connues, à qui les a aimées, un été sans abeilles semble aussi malheureux et aussi imparfait que s'il était sans oiseaux et sans fleurs.

XIV

Celui qui assiste pour la première fois à cet épisode assourdissant et désordonné qu'est l'essaimage d'une ruche bien peuplée, est assez déconcerté et n'approche qu'avec crainte. Il ne reconnaît plus les sérieuses et paisibles abeilles des heures laborieuses. Il les avait vues quelques instants auparavant arriver de tous les coins de la campagne, préoccupées comme de petites bourgeoises que rien ne saurait distraire des affaires du ménage. Elles entraient presque inaperçues, épuisées, essoufflées, empressées, agitées, mais discrètes, saluées au passage, d'un léger signe des antennes par les jeunes amazones du portail. Tout au plus, échangeaient-elles les trois ou quatre mots probablement indispensables en remettant en hâte leur récolte de miel à l'une des porteuses adolescentes qui stationnent toujours dans la cour intérieure de l'usine ; — ou bien elles allaient déposer elles-mêmes, dans les vastes greniers qui entourent le couvain, les deux lourdes corbeilles de pollen accrochées à leurs cuisses pour repartir immédiatement après, sans s'inquiéter de ce qui se passait dans les ateliers, dans le dortoir des nymphes ou le palais royal sans se mêler, ne fût-ce qu'un instant, au brouhaha de la place publique qui s'étend devant le seuil et qu'encombrent aux heures de grosse chaleur les bavardages des ventileuses qui, suivant l'expression pittoresque des apiculteurs « font la barbe ».

XV

Aujourd'hui tout est changé. Il est vrai qu'un certain nombre d'ouvrières, paisiblement, comme si rien n'allait se passer, vont aux champs, en reviennent, nettoient la ruche, montent aux chambres du couvain, sans se laisser gagner par

l'ivresse générale. Ce sont celles qui n'accompagneront pas la reine et resteront dans la vieille demeure pour la garder, pour soigner et nourir les neuf ou dix mille œufs, les dix-huit mille larves, les trente-six mille nymphes et les sept ou huit princesses qu'on abandonne. Elles sont choisies pour ce devoir austère, sans qu'on sache en vertu de quelles règles, ni par qui ni comment. Elles y sont tranquillement et inflexiblement fidèles, et bien que j'aie renouvelé maintes fois l'expérience, en poudrant d'une matière colorante quelques-unes de ces « cendrillons » résignées, qu'on reconnaît assez facilement à leur allure sérieuse et un peu lourde parmi le peuple en fête, il est bien rare que j'en aie retrouvé une dans la foule enivrée de l'essaim.

XVI

Et cependant, l'attrait paraît irrésistible. C'est le délire du sacrifice, peut-être inconscient, ordonné par le dieu, c'est la fête du miel, la victoire de la race et de l'avenir, c'est le seul jour de joie, d'oubli et de folie, c'est l'unique dimanche des abeilles. C'est aussi, semble-t-il, le seul jour où elles mangent à leur faim et connaissent pleinement la douceur du trésor qu'elles amassent. Elles ont l'air de prisonnières délivrées et subitement transportées dans un pays d'exubérance et de délassements. Elles exultent, ne se possèdent plus. Elles qui ne font jamais un mouvement imprécis ou inutile, elles vont, elles viennent, sortent, rentrent, ressortent pour exciter leurs sœurs, voir si la reine est prête, étourdir leur attente. Elles volent beaucoup plus haut que de coutume et font vibrer tout autour du rucher les feuillages des grands arbres. Elles n'ont plus ni craintes ni soucis. Elles ne sont plus farouches, tatillonnes, soupçonneuses, irritables, agressives, indomptables. L'homme, le maître ignoré qu'elles ne reconnaissent jamais et qui ne parvient à les asservir qu'en se pliant à toutes leurs habitudes de travail, en respectant toutes leurs lois, en suivant pas à pas le sillon que trace dans la vie leur intelligence toujours dirigée vers le bien de demain et que rien ne déconcerte ni ne détourne de son but, l'homme peut les approcher, déchirer le rideau que forment autour de lui leurs tourbillons

retentissants, les prendre dans la main, les cueillir, comme une grappe de fruits, elles sont aussi douces, aussi inoffensives qu'une nuée de libellules ou de phalènes et, ce jour-là, heureuses, ne possédant plus rien, confiantes en l'avenir, pourvu qu'on ne les sépare pas de leur reine qui porte en elle cet avenir, elles se soumettent à tout et ne blessent personne.

XVII

Mais le véritable signal n'est pas encore donné. Dans la ruche, c'est une agitation inconcevable et un désordre dont on ne peut découvrir la pensée. En temps ordinaire, rentrées chez elles, les abeilles semblent oublier qu'elles ont des ailes, et chacune se tient à peu près immobile mais non pas inactive sur les rayons, à la place qui lui est assignée par son genre de travail. Maintenant, affolées, elles se meuvent en cercles compacts du haut en bas des parois verticales, comme une pâte vibrante remuée par une main invisible. La température intérieure s'élève rapidement, à tel point, parfois, que la cire des édifices s'amollit et se déforme. La reine, qui d'habitude ne quitte jamais les rayons du centre, parcourt éperdue, haletante, la surface de la foule véhémente qui tourne sur elle-même. Est-ce pour hâter le départ ou pour le retarder? Ordonne-t-elle ou bien implore-t-elle? Propage-t-elle l'émotion prodigieuse ou si elle la subit? Il paraît assez évident, d'après ce que nous savons de la psychologie générale de l'abeille, que l'essaimage se fait toujours contre le gré de la vieille souveraine. Au fond, la reine est, aux yeux des ascétiques ouvrières que sont ses filles, l'organe de l'amour, indispensable et sacré, mais un peu inconscient et souvent puéril. Aussi la traitent-elles comme une mère en tutelle. Elles ont pour elle un respect, une tendresse héroïque et sans bornes. A elle est réservé le miel le plus pur, spécialement distillé et presque entièrement assimilable. Elle a une escorte qui veille sur elle nuit et jour, facilite son travail maternel, prépare les cellules où elle doit pondre, la choie, la caresse, la nourrit, la nettoie, absorbe même ses excréments. Au moindre accident qui lui arrive, la nouvelle se répand de proche en proche, et le peuple se bouscule et se lamente. Si

on l'enlève à la ruche, et que les abeilles ne puissent espérer de la remplacer, soit qu'elle n'ait pas laissé de descendance prédestinée, soit qu'il n'y ait pas de larves d'ouvrières âgées de moins de trois jours (car toute larve d'ouvrière, qui a moins de trois jours, peut grâce à une nourriture particulière être transformée en nymphe royale, c'est le grand principe démocratique de la ruche qui compense les prérogatives de la prédestination maternelle); si, dans ces circonstances, on la saisit, on l'emprisonne, et qu'on la porte loin de sa demeure, sa perte constatée, — il s'écoule parfois deux ou trois heures avant qu'elle soit connue de tout le monde, tant la cité est vaste, — le travail cesse à peu près partout, on abandonne les petits, une partie de la population erre çà et là en quête de sa mère, une autre sort à sa recherche, les guirlandes d'ouvrières occupées à bâtir les rayons se rompent et se désagrègent, les butineuses ne visitent plus les fleurs, les gardes de l'entrée désertent leur poste, et les pillardes étrangères, tous les parasites du miel, perpétuellement à l'affût d'une aubaine, entrent et sortent librement sans que personne songe à défendre le trésor âprement amassé. Peu à peu la cité s'appauvrit et se dépeuple, et ses habitantes découragées ne tardent pas à mourir de tristesse et de misère bien que toutes les fleurs de l'été éclatent devant elles.

Mais qu'on leur restitue leur souveraine avant que sa perte soit passée en force de chose accomplie et irrémédiable, avant que la démoralisation soit trop profonde (les abeilles sont comme les hommes, un malheur et un désespoir prolongés rompent leur intelligence et dégradent leur caractère) ; qu'on la leur restitue quelques heures après, et l'accueil qu'elles lui font est extraordinaire et touchant. Toutes s'empressent autour d'elle, s'attroupent, grimpent les unes sur les autres, la caressent, au passage, de leurs longues antennes qui contiennent tant d'organes encore inexpliqués, lui présentent du miel, l'escortent en tumulte jusqu'aux chambres royales. Immédiatement, l'ordre se rétablit, le travail reprend, des rayons centraux du couvain jusqu'aux plus lointaines annexes où s'entasse le surplus de la récolte; les butineuses sortent en files noires et rentrent, parfois moins de trois minutes après, déjà chargées de nectar et de pollen, les pil-

lards et les parasites sont expulsés ou massacrés, les rues sont nettoyées, et la ruche retentit doucement et monotonement de chant bienheureux et si particulier qui est comme le chant de la présence royale.

XVIII

On a mille exemples de cet attachement, de ce dévouement absolu des ouvrières à leur souveraine. Dans toutes les catastrophes de la petite république, la chute de la ruche ou des rayons, la brutalité ou l'ignorance de l'homme, le froid, la famine, la maladie même, si le peuple périt en foule, presque toujours la reine est sauve et on la retrouve vivante sous les cadavres de ses filles fidèles. C'est que toutes la protègent, facilitent sa fuite, lui font de leur corps un rempart et un abri, lui réservent la nourriture la plus saine et les dernières gouttes de miel. Et tant qu'elle est en vie, quel que soit le désastre, le découragement n'entre pas dans la cité des vierges. Brisez vingt fois de suite leurs rayons, enlevez-leur vingt fois leurs enfants et leurs vivres, vous n'arriverez pas à les faire douter de l'avenir; et, décimées, affamées, réduites à une petite troupe qui peut à peine dissimuler leur mère aux yeux de l'ennemi, elles réorganiseront les règlements de la colonie, pourvoiront au plus pressé, se partageront la besogne selon les nécessités nouvelles du moment malheureux et reprendront immédiatement le travail avec une patience, une ardeur, une intelligence, une ténacité qu'on ne retrouve pas souvent à ce degré dans la nature, bien que la plupart des êtres y montrent plus de courage et de confiance que l'homme.

Pour écarter le découragement et entretenir leur amour, il ne faut même pas que la reine soit présente, il suffit qu'elle ait laissé, à l'heure de sa mort ou de son départ, le plus fragile espoir de descendance : « Nous avons vu, dit le vénérable Langstroth, l'un des pères de l'apiculture moderne, nous avons vu une colonie qui n'avait pas assez d'abeilles pour couvrir un rayon de dix centimètres carrés, essayer d'élever une reine. Pendant deux semaines entières elles en conservèrent l'espoir; à la fin, lorsque leur nombre était ré-

duit de moitié, leur reine naquit, mais ses ailes étaient si imparfaites qu'elle ne put voler. Quoiqu'elle fût impotente ses abeilles ne la traitèrent pas avec moins de respect. Une semaine plus tard il ne restait guère plus d'une douzaine d'abeilles; enfin quelques jours après la reine avait disparu, laissant sur les rayons quelques malheureuses inconsolables.»

XIX

Voici encore une des circonstances, née des épreuves inouïes que notre intervention récente et tyrannique fait subir aux infortunées mais inébranlables héroïnes, où l'on saisit au vif le dernier geste de l'amour filial et de l'abnégation. J'ai plus d'une fois, comme tout amateur d'abeilles, fait venir d'Italie des reines fécondées, car la race italienne est meilleure, plus robuste, plus prolifique, plus active et plus douce que la nôtre. Ces envois se font dans de petites boîtes percées de trous. On y met quelques vivres et on y renferme la reine accompagnée d'un certain nombre d'ouvrières, choisies autant que possible parmi les plus âgées (l'âge des abeilles se reconnait assez facilement, à leur corps plus poli, amaigri, presque chauve, et surtout à leurs ailes usées et déchirées par le travail) pour la nourrir, la soigner et veiller sur elle durant le voyage. Bien souvent, à l'arrivée, la plupart des ouvrières avaient succombé. Une fois même, toutes étaient mortes de faim ; mais, cette fois comme les autres, la reine était intacte et vigoureuse, et la dernière de ses compagnes avait probablement péri en offrant à sa souveraine, symbole d'une vie plus précieuse et plus vaste que la sienne, la dernière goutte de miel qu'elle tenait en réserve au fond de son jabot.

XX

L'homme ayant observé cette affection si constante, a su tourner à son avantage l'admirable sens politique, l'ardeur au travail, la persévérance, la magnanimité, la passion de l'avenir qui en découlent ou s'y trouvent renfermés. C'est grâce à elle que depuis quelques années il est parvenu à domestiquer jusqu'à un certain point, et à leur insu, les

farouches abeilles, car elles ne cèdent à aucune force étrangère et dans leur inconsciente servitude elles ne servent encore que leurs propres lois asservies. Il peut croire qu'en tenant la reine il tient dans sa main l'âme et les destinées de la ruche. Selon la manière dont il en use, dont il en joue, pour ainsi dire, il provoque, par exemple, et multiplie, il empêche ou restreint l'essaimage, il réunit ou divise les colonies, il dirige l'émigration des royaumes. Il n'en est pas moins vrai que la reine n'est au fond qu'une sorte de vivant symbole, qui, comme tous les symboles, représente un principe moins visible et plus vaste, dont il est bon que l'apiculteur tienne compte s'il ne veut pas s'exposer à plus d'une déconvenue. Au reste, les abeilles ne s'y trompent point et ne perdent pas de vue, à travers leur reine visible et éphémère, leur véritable souveraine immatérielle et permanente, qui est leur idée fixe. Que cette idée soit consciente ou non, cela n'importe que si nous voulons plus spécialement admirer les abeilles qui l'ont ou la nature qui l'a mise en elle. En quelque point qu'elle se trouve, dans ces petits corps si frêles, ou dans le grand corps inconnaissable, elle est digne de notre attention ; et, pour le dire en passant, si nous prenions garde à ne pas subordonner notre admiration à tant de circonstances de lieu ou d'origine, nous ne perdrions pas, si souvent, l'occasion d'ouvrir les yeux avec étonnement et rien n'est plus salutaire que de les ouvrir ainsi.

XXI

On se dira que ce sont là des conjectures bien hasardeuses et trop humaines, que les abeilles n'ont probablement aucune idée de ce genre et que la notion de l'avenir, de l'amour de la race et tant d'autres que nous leur attribuons ne sont au fond que les formes que prennent pour elles la nécessité de vivre, la crainte de la souffrance et de la mort et l'attrait du plaisir. J'en conviens ; tout cela, si l'on veut, n'est qu'une manière de parler ; aussi, n'y attaché-je pas grande importance. La seule chose certaine ici, comme elle est la seule chose certaine dans tous les autres cas, c'est que l'on constate que dans telle et telle circonstance les abeilles se conduisent

avec leur reine de telle ou telle façon. Le reste est un mystère autour duquel on ne peut faire que des conjectures plus ou moins agréables, plus ou moins ingénieuses. Mais si nous parlions des hommes, comme il serait peut-être sage de parler des abeilles, aurions-nous le droit d'en dire beaucoup davantage? Nous aussi nous n'obéissons qu'aux nécessités, à l'attrait du plaisir ou à l'horreur de la souffrance, et ce que nous appelons notre intelligence a la même origine et la même mission que ce que nous appelons instinct chez les animaux. Nous accomplissons certains actes, dont nous croyons connaître les effets, nous en subissons dont nous nous flattons de pénétrer les causes mieux qu'ils ne font; mais, outre que cette supposition ne repose sur rien d'inébranlable, ces actes sont minimes et rares comparés à la foule énorme des autres, et tous, les mieux connus et les plus ignorés, les plus petits et les plus grandioses, les plus proches et les plus éloignés s'accomplissent dans une nuit profonde où il est probable que nous sommes à peu près aussi aveugles que nous supposons que le sont les abeilles.

XXII

« On conviendra, dit quelque part Buffon, — qui a contre les abeilles une rancune assez plaisante, — on conviendra qu'à prendre ces mouches une à une, elles ont moins de génie que le chien, le singe et la plupart des animaux; on conviendra qu'elles ont moins de docilité, moins d'attachement, moins de sentiment, moins, en un mot, de qualités relatives aux nôtres; dès lors, on doit convenir que leur intelligence apparente ne vient que de leur multitude réunie; cependant, cette réunion même ne suppose aucune intelligence, car ce n'est point par des vues morales qu'elles se réunissent, c'est sans leur consentement qu'elles se trouvent ensemble. Cette société n'est donc qu'un assemblage physique ordonné par la nature et indépendant de toute vue, de toute connaissance, de tout raisonnement. La mère abeille produit dix mille individus tout à la fois et dans le même lieu; ces dix mille individus, fussent-ils mille fois plus stupides que je ne le suppose, seront obligés, pour continuer

seulement d'exister, de s'arranger de quelque façon; comme ils agissent tous les uns comme les autres avec des forces égales, eussent-ils commencé par se nuire, à force de se nuire, ils arriveront bientôt à se nuire le moins possible, c'est-à-dire à s'aider; ils auront donc l'air de s'entendre et de concourir au même but; l'observateur leur prêtera bientôt des vues et tout l'esprit qui leur manque, il voudra rendre raison de chaque action, chaque mouvement aura bientôt son motif, et de là sortiront des merveilles ou des monstres de raisonnements sans nombre: car ces dix mille individus, qui tous ont été produits à la fois, qui ont habité ensemble, qui se sont tous métamorphosés à peu près dans le même temps, ne peuvent manquer de faire tous la même chose, et pour peu qu'ils aient de sentiment, de prendre les habitudes communes, de s'arranger, de se trouver bien ensemble, de s'occuper de leur demeure, d'y revenir après s'en être éloignés, etc., et de là l'architecture, la géométrie, l'ordre, la prévoyance, l'amour de la patrie, la république en un mot, le tout fondé, comme l'on voit, sur l'admiration de l'observateur. »

Voilà une manière toute contraire d'expliquer nos abeilles. Elle peut sembler d'abord plus naturelle, mais ne serait-ce pas, au fond, par la raison bien simple qu'elle n'explique presque rien? Je passe sur les erreurs matérielles de cette page, mais s'accommoder ainsi, en se nuisant le moins possible, des nécessités et de la vie commune, cela ne suppose-t-il pas une certaine intelligence, qui paraîtra d'autant plus remarquable qu'on examinera de plus près de quelle façon ces « dix mille individus » évitent de se nuire et arrivent à s'aider? Aussi bien n'est-ce pas notre propre histoire, et que dit le vieux naturaliste irrité qui ne s'applique exactement à toutes nos sociétés humaines? Et puis, encore une fois, si l'on veut que les abeilles n'aient aucune des idées, aucun des sentiments que nous leur attribuons, que nous importe le lieu de notre étonnement? Si l'on croit qu'il est imprudent d'admirer les abeilles, nous admirerons la nature, il arrivera toujours un moment où l'on ne pourra plus nous arracher notre admiration et nous ne perdrons rien pour avoir reculé et attendu.

XXIII

Quoi qu'il en soit, et pour ne pas abandonner notre conjecture qui a du moins l'avantage de relier dans notre esprit certains actes qui sont évidemment liés dans la réalité, c'est beaucoup plus l'avenir infini de leur race que les abeilles adorent en leur reine que leur reine elle-même. Les abeilles ne sont guère sentimentales et quand une des leurs revient du travail si grièvement blessée qu'elles estiment qu'elle ne pourra plus rendre aucun service, elles l'expulsent impitoyablement. Et cependant on ne peut dire qu'elles soient tout à fait incapables d'une sorte d'attachement personnel pour leur mère. Elles la reconnaissent entre toutes. Alors même qu'elle est vieille, misérable, estropiée, les gardes de la porte ne permettront jamais à une reine inconnue, si jeune, si belle, si féconde qu'elle paraisse, de pénétrer dans la ruche. Il est vrai que c'est là l'un des principes fondamentaux de leur police, et qu'il ne fléchit parfois, aux époques de grande miellée, qu'en faveur de quelque ouvrière étrangère bien chargée de vivres.

Lorsqu'elle est devenue complètement stérile, elles la remplacent en élevant un certain nombre de princesses royales. Mais que font-elles de la vieille souveraine? On ne le sait pas exactement; mais il est arrivé aux éleveurs d'abeilles de trouver sur les rayons d'une ruche une reine magnifique et dans la fleur de l'âge, et, tout au fond, en un réduit obscur, l'ancienne « maîtresse » comme on l'appelle en Normandie, amaigrie et percluse. Il semble que dans ce cas elles aient dû prendre soin de la protéger jusqu'au bout contre la haine de sa vigoureuse rivale qui ne rêve que sa mort, car les reines ont entre elles une horreur invincible qui les fait se précipiter l'une sur l'autre dès qu'il s'en trouve deux sous le même toit. On croirait volontiers qu'elles assurent ainsi à la plus vieille une sorte de retraite humble et paisible pour y finir ses jours dans un coin reculé de la ville. Ici encore nous touchons à l'une des mille énigmes du royaume de cire, et nous avons l'occasion de constater une fois de plus que la politique et les habitudes des abeilles ne sont nullement fatales

et étroites, et qu'elles obéissent à bien des mobiles plus compliqués que ceux que nous croyons connaître.

XXIV

Mais nous troublons à chaque instant les lois de la nature qui doivent leur sembler le plus inébranlables. Nous les mettons tous les jours dans la situation où nous nous trouverions nous-mêmes si quelqu'un supprimait brusquement autour de nous les lois de la pesanteur, de l'espace, de la lumière ou de la mort. Que feront-elles donc si on introduit de force ou frauduleusement une seconde reine dans la cité? A l'état de nature, ce cas, grâce aux sentinelles de l'entrée, ne s'est peut-être jamais présenté depuis qu'elles habitent ce monde. Elles ne s'affolent point et savent concilier du mieux qu'il est possible, dans une conjoncture aussi prodigieuse, deux principes qu'elles semblent respecter comme des ordres divins. Le premier est celui de la maternité unique qui ne fléchit jamais, hors le cas (et, tout à fait exceptionnellement dans ce cas) de stérilité de la reine régnante. Le second est plus curieux encore, mais, s'il ne peut être outrepassé, du moins admet-il qu'on le tourne pour ainsi dire judaïquement. Ce principe est celui qui revêt d'une sorte d'inviolabilité la personne de toute reine, quelle qu'elle soit. Il serait facile aux abeilles de percer l'intruse de leurs mille dards empoisonnés ; elle périrait à l'instant et elles n'auraient plus qu'à traîner son cadavre hors de la ruche. Mais, bien qu'elles aient l'aiguillon toujours prêt, qu'elles s'en servent à tout moment pour se combattre entre elles, pour mettre à mort les mâles ou les parasites de la ruche, *elles ne le tirent jamais contre une reine*, de même qu'une reine ne tire jamais le sien contre l'homme, ni contre un animal, ni contre une abeille ordinaire, et son arme royale, qui, au lieu d'être droite comme l'arme des ouvrières, est recourbée en forme de cimeterre, elle ne la dégaine que lorsqu'elle combat une égale, c'est-à-dire une autre reine.

Aucune abeille n'osant, semble-t-il, assumer l'horreur d'un régicide direct et sanglant, dans toutes les circonstances où il importe au bon ordre et à la prospérité de la république

qu'une reine périsse, elles s'efforcent de donner à sa mort l'apparence d'une mort naturelle, elles subdivisent le crime à l'infini, de manière qu'il devienne anonyme.

« Elles emballent » alors la souveraine étrangère, pour me servir de l'expression technique des apiculteurs, ce qui signifie qu'elles l'enveloppent tout entière de leurs corps innombrables et entrelacés. Elles forment ainsi une espèce de prison vivante où la captive ne peut plus se mouvoir et qu'elles maintiennent autour d'elle durant vingt-quatre heures s'il le faut, jusqu'à ce qu'elle y meure de faim ou étouffée.

Si la reine légitime s'approche à ce moment et que, flairant une rivale, elle paraisse disposée à l'attaquer, les parois mouvantes de la prison s'ouvriront aussitôt devant elle. Les abeilles feront cercle autour des deux ennemies et, sans y prendre part, attentives mais impartiales, elles assisteront au combat singulier, car seule une mère peut tirer l'aiguillon contre une mère, seule celle qui porte dans ses flancs plus d'un million de vies semble avoir le droit de donner d'un seul plus d'un million de morts.

Mais si le choc se prolonge sans résultat, si les deux aiguillons recourbés glissent inutilement sur les lourdes cuirasses, la reine qui fait mine de fuir, la légitime aussi bien que l'étrangère, sera saisie, arrêtée et recouverte de la prison frémissante jusqu'à ce qu'elle manifeste l'intention de reprendre la lutte. Il convient d'ajouter que, dans les nombreuses expériences qu'on a faites à ce sujet, on a vu presque invariablement la reine régnante remporter la victoire, soit que, se sentant chez elle, au milieu des siens, elle ait plus d'audace et d'ardeur que l'autre, soit que les abeilles, si elles sont impartiales au moment du combat, le soient moins dans la manière dont elles emprisonnent les deux rivales, car leur mère ne paraît guère souffrir de cet emprisonnement, au lieu que l'étrangère en sort visiblement froissée et alanguie.

XXV

Une expérience facile montre mieux que tout autre que les abeilles reconnaissent leur reine et ont pour elle un véritable attachement. Enlevez la reine d'une ruche et vous verrez

bientôt se produire tous les phénomènes d'angoisse et de détresse que j'ai décrits dans un chapitre précédent. Rendez-lui quelques heures après la même reine, toutes ses filles viendront à sa rencontre en lui offrant du miel. Les unes feront la haie sur son passage, les autres se mettant la tête en bas et l'abdomen en l'air, formeront devant elle de grands demi-cercles immobiles, mais sonores, où elles chantent sans doute l'hymne du bon retour et qui marquent, semble-t-il, dans leurs rites royaux, le respect solennel ou le bonheur suprême.

Mais n'espérez pas de les tromper en substituant à la reine légitime une mère étrangère. A peine aura-t-elle fait quelques pas dans la place, que les ouvrières indignées accourront de toutes parts. Elle sera immédiatement saisie, enveloppée et maintenue dans la terrible prison tumultueuse dont les murs obstinés relayeront, si l'on peu dire, jusqu'à sa mort, car dans ce cas particulier, il est rare qu'elle en sorte vivante.

Aussi, est-ce une des grandes difficultés de l'apiculture, que l'introduction et le remplacement des reines. Il est curieux de voir à quelle diplomatie, à quelles ruses compliquées l'homme doit avoir recours pour imposer son désir et donner le change à ces petits insectes si perspicaces, mais toujours de bonne foi, qui acceptent avec un courage touchant les événements les plus inattendus et n'y voient apparemment qu'un caprice nouveau, mais fatal, de la nature. En somme, dans toute cette diplomatie et dans le désarroi désespérant qu'amènent assez souvent ces ruses hasardées, c'est toujours sur l'admirable sens pratique des abeilles que l'homme compte presque empiriquement, sur le trésor inépuisable de leurs lois et de leurs habitudes merveilleuses, sur leur amour de l'ordre, de la paix et du bien public, sur leur fidélité à l'avenir, sur la fermeté si habile et le désintéressement si sérieux de leur caractère et surtout sur une constance à remplir leurs devoirs que rien ne parvient à lasser. Mais le détail de ces procédés appartient aux traités d'apiculture proprement dits et nous entraînerait trop loin [1].

1. On introduit d'ordinaire la reine étrangère en l'enfermant dans une petite cage de fils de fer que l'on suspend entre deux rayons. La cage est munie d'une porte de cire et de miel que rongent les ouvrières lorsque leur colère est passée,

XXVI

Quant à l'affection personnelle dont nous parlions, et pour en finir avec elle, s'il est probable qu'elle existe, il est certain aussi que sa mémoire est courte, et si vous prétendez tardivement rétablir dans son royaume une mère exilée, elle y sera reçue de telle façon par ses filles outrées, qu'il faudra vous hâter de l'arracher à l'incarcération mortelle qui est le châtiment des reines inconnues. C'est qu'elles ont eu le temps de transformer en cellules royales une dizaine d'habitations d'ouvrières et que l'avenir de la race ne court plus aucun danger. Leur attachement croît ou décroît selon la manière dont la reine représente cet avenir. Ainsi, on voit fréquemment, lorsqu'une reine vierge accomplit la cérémonie périlleuse du « vol nuptial » ses sujettes à tel point inquiètes de la perdre que toutes l'accompagnent dans cette tragique et lointaine recherche de l'amour, ce qu'elles ne font jamais quand on a pris soin de leur donner un fragment de rayon contenant des cellules de jeune couvain, où elles trouvent l'espoir d'élever d'autres mères. L'attachement peut même se tourner en fureur et en haine si leur souveraine ne remplit pas tous ses devoirs envers cette sorte de divinité abstraite que nous appel-

délivrant ainsi la prisonnière qu'elles accueillent assez souvent sans malveillance. M. S Simmins, directeur du grand rucher de Rottingdean, a trouvé récemment un autre mode d'introduction extrêmement simple, qui réussit presque toujours et qui se généralise parmi les apiculteurs soucieux de leur art. Ce qui rend d'habitude l'introduction si difficile, c'est l'attitude de la reine. Elle s'affole, fuit, se cache, se conduit comme une intruse, éveille des soupçons que l'examen des ouvrières ne tarde pas à confirmer. M. Simmins, isole d'abord complètement et fait jeûner pendant une demi-heure la reine à introduire. Il soulève ensuite un coin de la couverture intérieure de la ruche orpheline et dépose la reine étrangère au sommet de l'un des rayons. Désespérée par son isolement antérieur, elle est heureuse de se retrouver parmi des abeilles, et affamée, elle accepte avidement les aliments qu'on lui offre. Les ouvrières, trompées par cette assurance, ne font pas d'enquête, s'imaginant probablement que leur ancienne reine est revenue, et l'accueillent avec joie. Il semble résulter de cette expérience que, contrairement à l'opinion d'Huber et de tous les observateurs, elles ne soient pas capables de reconnaître leur reine. — Quoi qu'il en puisse être, les deux explications également plausibles — bien que la vérité se trouve peut-être dans une troisième qui ne nous est pas encore connue — montrent une fois de plus combien la psychologie de l'abeille est complexe et obscure. Et de ceci, comme de toutes les questions de la vie, il n'y a qu'une conclusion à tirer, c'est qu'il faut, en attendant mieux, que la curiosité règne dans notre cœur.

lerions la société future et qu'elles semblent concevoir plus vivement que nous. Il est arrivé, par exemple, que des apiculteurs, pour diverses raisons, ont empêché la reine de se joindre à l'essaim en la retenant dans la ruche à l'aide d'un treillis au travers duquel les fines et agiles ouvrières passaient sans s'en douter, mais que la pauvre esclave de l'amour, notablement plus lourde et plus corpulente que ses filles, ne parvenait pas à franchir. A la première sortie, les abeilles, constatant qu'elle ne les avait pas suivies, revenaient à la ruche et gourmandaient, bousculaient et malmenaient très manifestement la malheureuse prisonnière, qu'elles accusaient sans doute de paresse, ou supposaient un peu faible d'esprit. A la deuxième sortie, sa mauvaise volonté paraissant évidente, la colère augmentait et les sévices devenaient plus sérieux. Enfin, à la troisième, la jugeant irrémédiablement infidèle à sa destinée et à l'avenir de la race, presque toujours elles la condamnaient et la mettaient à mort dans la prison royale.

XXVII

Comme on le voit, tout est subordonné à cet avenir avec une prévoyance, un concert, une inflexibilité, une habileté à interpréter les circonstances, à en tirer parti, qui confondent l'admiration quand on tient compte de tout l'imprévu, de tout le surnaturel que notre intervention récente répand sans cesse dans leurs demeures. On dira peut-être que dans le dernier cas, elles interprètent bien mal l'impuissance de la reine à les suivre. Serions-nous beaucoup plus perspicaces, si une intelligence d'un ordre différent et servie par un corps si colossal que ses mouvements sont à peu près aussi insaisissables que ceux d'un phénomène naturel, s'amusait à nous tendre des pièges analogues? N'avons-nous pas mis quelques milliers d'années à inventer une interprétation de la foudre suffisamment plausible? Toute intelligence est frappée de lenteur quand elle sort de sa sphère qui est toujours petite, et qu'elle se trouve en présence d'événements qu'elle n'a pas mis en branle. Il n'est pas certain, au surplus, si l'épreuve du treillis se généralisait et se prolongeait, que les abeilles

ne finissent pas par la comprendre et obvier à ses inconvénients. Elles ont déjà compris bien d'autres épreuves et en ont tiré le meilleur parti possible. L'épreuve des « rayons mobiles », ou celle des « sections » par exemple, où on les oblige d'emmagasiner leur miel de réserve dans de petites boîtes symétriquement empilées, ou bien encore l'épreuve extraordinaire de la « cire gaufrée », où les alvéoles ne sont esquissés que par un mince contour de cire, dont elles saisissent immédiatement l'utilité et qu'elles étirent avec soin de manière à former, sans perte de substance ni de travail, des cellules parfaites. Ne découvrent-elles pas, dans toutes les circonstances qui ne se présentent pas sous la forme d'un piège tendu par une sorte de dieu malin et narquois, la meilleure et la seule solution humaine? Pour citer une de ces circonstances naturelles mais tout à fait anormales : qu'une limace ou une souris se glissent dans la ruche et y soient mises à mort, que feront-elles pour se débarrasser du cadavre qui bientôt empoisonnerait l'atmosphère? S'il leur est impossible de l'expulser ou de le dépecer, elles l'enferment méthodiquement et hermétiquement dans un véritable sépulcre de cire et de propolis, qui se dresse bizarrement parmi les monuments ordinaires de la cité. J'ai rencontré, l'an dernier, dans une de mes ruches, une agglomération de trois de ces tombes, séparées comme les alvéoles des rayons par des parois mitoyennes, de façon à économiser le plus de cire possible. Les prudentes ensevelisseuses les avaient élevées sur les restes de trois petits escargots qu'un enfant avait introduits dans leur phalanstère. D'ordinaire, quand il s'agit d'escargots, elles se contentent de recouvrir de cire l'orifice de la coquille. Mais ici, les coquilles ayant été plus ou moins brisées ou lézardées, elles avaient jugé plus simple d'ensevelir le tout, et pour ne pas gêner le va-et-vient de l'entrée, elles avaient ménagé dans cette masse encombrante un certain nombre de galeries exactement proportionnées, non pas à leur taille, mais à celle des mâles, qui sont environ deux fois plus gros qu'elles. Ceci, et le fait suivant ne permettent-ils pas de croire qu'elles arriveraient un jour à démêler la raison pour laquelle la reine ne peut les suivre à travers le treillis? Elles ont un

sens très sûr des proportions et de l'espace nécessaire à un corps pour se mouvoir. Dans les régions où pullule le hideux sphinx tête de mort, l'*Acherontia Atropos*, elles construisent à l'entrée de leurs ruches des colonnettes de cire entre lesquelles le pilleur nocturne ne peut introduire son énorme abdomen.

XXVIII

En voilà assez sur ce point; je n'aurais jamais fini s'il fallait épuiser tous les exemples. Pour résumer le rôle et la situation de la reine, on peut dire qu'elle est le cœur esclave de la cité dont l'intelligence l'environne. Elle est la souveraine unique, mais aussi la servante royale, la dépositaire captive et la déléguée responsable de l'amour. Son peuple la sert et la vénère, tout en n'oubliant point que ce n'est pas à sa personne qu'il se soumet, mais à la mission qu'elle remplit et aux destinées qu'elle représente. On aurait bien du mal à trouver une république humaine dont le plan embrasse une portion aussi considérable des désirs de notre planète; une démocratie ou l'indépendance soit en même temps plus parfaite et plus raisonnable, et l'assujettissement plus total et mieux raisonné. Mais on n'en trouverait pas non plus où les sacrifices soient plus durs ni plus absolus. N'allez pas croire que j'admire ces sacrifices autant que leurs résultats. Il serait évidemment souhaitable que ces résultats pussent s'obtenir avec moins de souffrance, moins de renoncements. Mais le principe accepté — et peut-être est-il nécessaire dans la pensée de notre globe — son organisation est admirable. Quelle que soit sur ce point la vérité humaine, dans la ruche, la vie n'est pas envisagée comme une série d'heures plus ou moins agréables dont il est sage de n'assombrir et de n'aigrir que les minutes indispensables à son maintien, mais comme un grand devoir commun et sévèrement divisé envers un avenir qui recule sans cesse depuis le commencement du monde. Chacun y renonce à plus de la moitié de son bonheur et de ses droits. La reine dit adieu à la lumière du jour, au calice des fleurs et à la liberté; les ouvrières à l'amour, à quatre ou cinq années de vie et à la douceur d'être mères. La reine voit son cerveau réduit à rien au profit des organes de la repro-

duction, et les travailleuses ces mêmes organes s'atrophier au bénéfice de leur intelligence. Il ne serait pas juste de soutenir que la volonté ne prend aucune part à ces renoncements. Nous avons vu que chaque larve d'ouvrière, si elle était nourrie et logée selon le régime royal, pourrait devenir reine; et pareillement, chaque larve royale, si l'on changeait sa nourriture et qu'on réduisît sa cellule serait transformée en ouvrière. Ces mystérieuses élections s'opèrent tous les jours dans l'ombre dorée de la ruche. Elles ne se font pas au hasard, mais une sagesse dont l'homme seul peut abuser la loyauté, la gravité profondes, une sagesse toujours en éveil, les fait ou les défait, en tenant compte de tout ce qui se passe hors de la cité comme de tout ce qui a lieu dans ses murs. Si des fleurs imprévues abondent tout à coup, si la reine est vieille ou moins féconde, si la population s'accumule et se sent à l'étroit, vous verrez s'élever des cellules royales. Ces mêmes cellules pourront être détruites si la récolte vient à manquer ou si la ruche est agrandie. Elles seront souvent maintenues tant que la jeune reine n'aura pas accompli ou réussi son vol nuptial, pour être anéanties lorsqu'elle rentrera dans la ruche en traînant derrière elle, comme un trophée, le signe irrécusable de sa fécondation. Où est-elle, cette sagesse qui pèse ainsi le présent et l'avenir et pour laquelle ce qui n'est pas encore visible a plus de poids que tout ce que l'on voit? Où siège-t-elle, cette prudence anonyme qui renonce et choisit, qui élève et rabaisse, qui de tant d'ouvrières pourrait faire tant de reines et qui de tant de mères fait un peuple de vierges? Nous avons dit ailleurs qu'elle se trouve dans « l'esprit de la ruche »; mais « l'esprit de la ruche », où le chercher enfin, sinon dans l'assemblée des ouvrières? Peut-être, pour se convaincre que c'est là qu'il réside, n'était-il pas nécessaire d'observer si attentivement les habitudes de la république royale. Il suffisait, comme l'ont fait Dujardin, Brandt, Girard, Vogel et d'autres entomologistes, de placer sous le microscope, à côté du crâne un peu vide de la reine et du chef magnifique des mâles où resplendissent vingt-six mille yeux, la petite tête ingrate et soucieuse de la vierge ouvrière. Nous aurions vu que dans cette petite tête se déroulent les circonvolutions du cerveau le plus vaste et le plus

complet de la ruche. Il est même le plus beau, le plus compliqué, le plus délicat, le plus parfait, dans un autre ordre et avec une organisation différente, qui soit dans la nature après celui de l'homme[1]. Ici encore, comme partout dans le régime du monde que nous connaissons, là où se trouve le cerveau, se trouve l'autorité, la force véritable, la sagesse et la victoire. Ici encore, c'est un atome presque invisible de cette substance mystérieuse qui asservit et organise la matière et qui sait se créer une petite place triomphante et durable au milieu des puissances énormes et inertes du néant et de la mort.

XXIX

Maintenant, revenons à notre ruche qui essaime et où l'on n'a pas attendu la fin de ces réflexions pour donner le signal du départ. A l'instant où ce signal se donne, on dirait que toutes les portes de la ville s'ouvrent en même temps d'une poussée subite et insensée, et la foule noire s'en évade ou plutôt en jaillit, selon le nombre des ouvertures, en un double, triple ou quadruple jet direct, tendu vibrant et ininterrompu qui fuse et s'évase aussitôt dans l'espace en un réseau sonore tissu de cent mille ailes exaspérées et transparentes. Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher dans un prodigieux murmure de soieries diaphanes que mille et mille doigts électrisés déchireraient et recoudraient sans cesse, il ondule, il hésite, il palpite comme un voile d'allégresse que des mains invisibles soutiendraient dans le ciel où l'on dirait qu'elles le ploient et le déploient depuis les fleurs jusqu'à l'azur, en attendant une arrivée ou un départ auguste. Enfin l'un des pans se rabat, un autre se relève, les quatre coins pleins de soleil du manteau radieux se rejoignent, et pareil à l'une de ces nappes intelligentes qui pour accomplir un souhait traversent l'horizon dans les contes de fées, il se

1. Le cerveau de l'abeille, selon les calculs de Dujardin, forme la 174e partie du poids total de l'insecte; celui de la fourmi la 296e. En revanche, les corps pédonculés, qui paraissent se développer à proportion des triomphes que l'intelligence remporte sur l'instinct, sont un peu moins importants chez l'abeille que chez la fourmi. Il semble résulter de ces estimations, en y respectant la part de l'hypothèse, et en tenant compte de l'obscurité de la matière, que la valeur intellectuelle de la fourmi et de l'abeille doive être à peu près égale.

dirige tout entier et déjà replié afin de recouvrir la présence sacrée de l'avenir, vers le tilleul, le poirier ou le saule où la reine vient de se fixer comme un clou d'or auquel il accroche une à une ses ondes musicales et autour duquel il enroule son étoffe de perles tout illuminée d'ailes.

Ensuite le silence renaît ; et ce vaste tumulte et ce voile redoutable qui paraissait ourdi d'innombrables menaces, d'innombrables colères, et cette assourdissante grêle d'or qui toujours en suspens retentissait sans répit sur tous les objets d'alentour, tout cela se réduit la minute d'après à une grosse grappe inoffensive et pacifique suspendue à une branche d'arbre et formée de milliers de petites baies vivantes, mais immobiles qui attendent patiemment le retour des éclaireurs partis à la recherche d'un abri.

XXX

C'est la première étape de l'essaim qu'on appelle « l'essaim primaire » à la tête duquel se trouve toujours la vieille reine. Il se pose d'habitude sur l'arbre ou sur l'arbuste le plus proche du rucher, car la reine, alourdie de ses œufs et n'ayant pas revu la lumière depuis son vol nuptial ou depuis l'essaimage de l'année précédente, hésite encore à se lancer dans l'espace et paraît avoir oublié l'usage de ses ailes.

L'apiculteur attend que la masse se soit bien agglomérée, puis, la tête couverte d'un large chapeau de paille (car l'abeille la plus inoffensive tire inévitablement l'aiguillon lorsqu'elle s'égare dans les cheveux où elle se croit prise au piège), mais sans masque et sans voile, s'il a de l'expérience, et après avoir plongé dans l'eau froide ses bras nus jusqu'au coude, il recueille l'essaim en secouant vigoureusement au-dessus d'une ruche renversée, la branche qui le porte. La grappe y tombe lourdement comme un fruit mûr. Ou bien, si la branche est trop forte, il puise à même le tas à l'aide d'une cuiller et répand ensuite où il veut les cuillerées vivantes comme il ferait du blé. Il n'a pas à craindre les abeilles qui bourdonnent autour de lui et qui couvrent en foule ses mains et son visage. Il écoute leur chant d'ivresse qui ne ressemble pas à leur chant de colère. Il n'a pas à

craindre que l'essaim se divise, s'irrite, se dissipe ou s'échappe. Je l'ai dit, ce jour-là, les mystérieuses ouvrières ont un esprit de fête, et de confiance, que rien ne saurait altérer. Elles se sont détachées des biens qu'elles avaient à défendre et ne reconnaissent plus leurs ennemis. Elles sont inoffensives à force d'être heureuses et elles sont heureuses sans qu'on sache pourquoi; elles accomplissent la loi. Tous les êtres ont ainsi un moment de bonheur aveugle que la nature leur ménage lorsqu'elle veut arriver à ses fins. Ne nous étonnons point que les abeilles en soient dupes; nous-mêmes, depuis tant de siècles que nous l'observons avec l'aide d'un cerveau plus parfait que le leur, nous en sommes dupes aussi et ignorons encore si elle est bienveillante, indifférente ou bassement cruelle.

L'essaim demeurera où la reine est tombée, et fût-elle tombée seule dans la ruche, sa présence signalée, toutes les abeilles en longues files noires dirigeront leurs pas vers la retraite maternelle et, tandis que la plupart y pénètrent en hâte, une multitude d'autres s'arrêtant un instant sur le seuil des portes inconnues y formeront les cercles d'allégresse solennelle dont elles ont coutume de saluer les événements heureux. Elles « battent le rappel » disent les paysans. Immédiatement l'abri inespéré est accepté et exploré dans ses moindres recoins; sa position dans le rucher, sa forme, sa couleur, sont reconnues et inscrites dans des milliers de petites mémoires prudentes et fidèles. Les points de repère des alentours sont soigneusement relevés, la cité nouvelle est fondée et sa place marquée dans l'esprit et le cœur de tous ses habitants; on entend retentir dans ses murs l'hymne d'amour de la présence royale, et le travail commence.

MAURICE MAETERLINCK

LE CILICE

XIX

Mais, à l'approche de Noël, Vaudrec prit une bronchite qui le confinait à la chambre pour quinze jours au moins.

Madame de Brienne accueillit la nouvelle avec consternation. Que deviendrait son ami pendant ces quinze jours ? N'allait-il pas retomber dans ses réflexions mélancoliques de l'été, sentir encore plus péniblement le poids de sa solitude ? Comment supporterait-il, souffrant, la privation du contact féminin, qui est si doux aux malades et qui lui était plus nécessaire à lui qu'à tout autre, puisqu'il ne pouvait s'en passer, bien portant ?

Pour soutenir sa patience, elle lui écrivit chaque jour. Et, deux fois, le comte alla s'informer de son état.

Le 1er janvier, elle reçut de lui, comme de coutume, un présent, avec une lettre qui se terminait par ces mots : « Commencer l'année sans vous voir m'est un vrai chagrin. Je n'ai pas seulement le culte des anniversaires pour le passé ; j'en ai la superstition pour l'avenir. Il me semble qu'un mauvais sort planerait sur nous, si je ne vous voyais pas bientôt. J'espère qu'avant peu de jours le médecin me permettra d'aller jusque chez vous. »

Cet appel discret répondait trop bien à son désir intime.

1. Voir la *Revue* du 15 février.

pour qu'elle ne le comprît pas. Le lendemain donc, accompagnée de son mari, elle se rendit chez Vaudrec. En route, elle se munit de quelques œillets chez un fleuriste.

Elle était si émue, en montant l'escalier, qu'elle pouvait parler à peine lorsqu'on l'introduisit au salon.

Pâle et maigri, l'écrivain lisait au coin du feu. Sur la table qui touchait son fauteuil, une gerbe de roses baignait dans un vase; il y en avait une autre sur son bureau de travail, près de la fenêtre.

Après l'échange des premiers compliments, elle lui offrit son bouquet :

— Votre appartement est déjà tout fleuri : voilà pourtant quelques œillets que je vous prie d'accepter.

Et, ce disant, elle déplorait qu'une autre personne, avant elle, eût obéi à la même pensée.

Puis, tous les trois, ils causèrent. Vaudrec semblait si joyeux et déployait un tel entrain qu'on ne l'aurait pas cru malade encore si, par moment, la toux ne l'avait interrompu.

— Nous vous fatiguons à vous faire tant parler, — lui dit le comte en se levant. — Nous ne voulions que vous souhaiter la bonne année ainsi qu'une prompte guérison. Il est temps de nous retirer : nous causerons un autre jour.

Et se tournant vers sa femme :

— Allons, chère amie, laissons-le se reposer.

Avant de partir, ils examinèrent les tableaux, les bronzes, les armes, les livres qui décoraient la pièce.

Madame de Brienne attachait de longs regards à chacune des choses parmi lesquelles vivait son ami. Que de fois elle était venue là en esprit! Que de fois ses rêves l'y avaient transportée! N'était-ce pas de là aussi qu'elle avait reçu tant d'aveux touchants et d'appels désespérés?

Dans un angle du cabinet de travail, une portière de tapisserie relevée laissait voir la chambre à coucher. dont un grand feu de bois éclairait la tenture sombre.

— Peut-on pénétrer? demanda le comte.

Et sans attendre la réponse, il fit le tour de la chambre, tandis que madame de Brienne se penchait seulement sur le seuil.

Vaudrec, resté près d'elle, profita de l'instant pour lui dire :

— Que votre visite m'aura été douce ! Désormais je me sentirai moins seul ici. Quelque chose de vous y restera, qui ne s'en ira plus.

Au moment du départ, il lui dit encore, mais tout haut, cette fois :

— Puisque vous m'avez apporté des fleurs, laissez-moi vous en offrir à mon tour.

Mais, quand il dut choisir entre les trois bouquets posés devant lui, son geste hésita. Enfin, avisant les œillets mêmes que madame de Brienne venait de lui donner, il en détacha le plus beau, qu'elle accueillit en souriant.

Elle eut l'impression d'un poids qui lui tombait sur le cœur, lorsqu'elle descendit l'escalier.

M. de Brienne parlait seul :

— Il est fort bien logé, notre ami... Sa maison est irréprochablement tenue... Sa chambre, où j'ai jeté un coup d'œil, est remplie d'objets d'art...

Après un silence, il ajouta, sur un ton malin :

— J'avais eu soin de le prévenir de notre visite... J'ai idée qu'en venant à l'improviste, on risquerait de tomber mal. Morlaincourt, qui demeure en face, nous racontait hier, au cercle, qu'il a vu, tous ces jours-ci, le coupé de Sophie Heller attendre à sa porte.

Elle répondit simplement :

— Ah !

Puis, avec effort, elle continua :

— Pourquoi, d'ailleurs, ne la recevrait-il pas ? Il est libre.

Une fois dehors, le comte demanda :

— Pouvez-vous me conduire rue Royale ?

Elle avait une telle hâte d'être seule que, pour se dérober, elle prétexta des courses lointaines, des visites urgentes : elle avait rendez-vous chez une amie à trois heures, au Ranelagh ; il était trois heures et quart déjà...

Ils se séparèrent.

Du Ranelagh, sans descendre, elle se fit mener au Bois, dans les avenues solitaires qui, d'Auteuil, rayonnent vers la Seine.

Un brouillard neigeux couvrait le ciel, où l'on ne voyait pas une lueur, pas une trouée de bleu.

Elle voulut marcher pour secouer la tristesse qui l'envahissait. Mais, après vingt pas, elle se sentit glacée d'un tel froid, transie d'un tel chagrin, qu'elle dut remonter en voiture et se faire reconduire chez elle.

Tout le soir, elle se raisonna. D'abord, était-ce bien Vaudrec que Sophie Heller allait visiter? N'était-ce pas quelque autre personne habitant la maison?... Cependant, ils s'étaient connus l'automne d'avant, à Luchon. La coïncidence serait donc, au moins, singulière... Et puis, M. de Morlaincourt n'avait-il pas affirmé qu'il avait vu l'actrice descendre là, « chaque jour », de son coupé? Qu'y venait-elle faire, « chaque jour », sinon offrir à l'écrivain malade l'agrément, qu'on disait si vif, de sa personne et de sa conversation?... Alors, toutes ces fleurs qui l'entouraient, c'était elle qui les lui avait apportées?... Assurément! Voilà donc pourquoi, tout à l'heure, il avait hésité entre les bouquets...

Une fois engagée sur cette piste, elle la suivit avec ardeur. Elle recherchait dans sa mémoire les moindres indices propres à lever ses doutes. Mais vainement. Pas une fois, en ces derniers temps, Vaudrec n'avait prononcé devant elle le nom de Sophie Heller. D'autre part, leurs relations ne duraient que depuis trois mois au plus, puisque c'était à Luchon qu'ils s'étaient connus. Enfin, à son retour de Morcerf, quand elle l'avait supplié de la prévenir s'il contractait quelque lien nouveau, il le lui avait promis, positivement promis. Elle concluait donc : « J'ai tort de m'alarmer ainsi et de ne pas mieux croire en lui. »

D'ailleurs, elle disposait d'un moyen très simple pour sortir d'inquiétude. A sa prochaine visite, elle lui demanderait, sur le ton le plus naturel, s'il avait revu Sophie Heller. Loyal comme il était, il ne dissimulerait pas. Mais aussitôt elle se ravisa, honteuse d'avoir pensé, une seule minute, à ce stratagème. Non certes, elle n'essaierait pas de surprendre, par une ignorance affectée, le secret de son ami. Elle devait se fier, sans plus d'examen, à la parole qu'il lui avait donnée, et ne pas se tourmenter davantage.

Comme il advient toujours en pareil cas, ses raisonnements,

au lieu d'apaiser son trouble, l'accrurent. Et tout son esprit se tendit à découvrir la vérité qu'elle soupçonnait, qu'elle flairait, sans la pouvoir préciser. Elle se tint, dès lors, sur un perpétuel qui-vive. Ce que Vaudrec faisait et ce qu'il ne faisait pas; ce dont il parlait et ce dont il ne parlait pas; les moindres changements constatés dans sa personne ou dans ses habitudes; un air trop gai qu'il avait eu, tel jour, et trop soucieux, le lendemain; une visite écourtée; trois violettes aperçues, un soir, à sa boutonnière qui, de coutume, n'était pas fleurie, elle observait tout et l'interprétait anxieusement.

XX

Or, vers la fin d'avril, Vaudrec lui confia qu'il allait partir en voyage pour une quinzaine de jours. Il se disait fatigué. Le médecin lui reprochait de s'être remis au travail trop tôt après sa maladie, de n'avoir pas ménagé suffisamment ses forces. Des névralgies anciennes lui revenaient. Il avait donc résolu d'aller se retremper au grand air pendant une couple de semaines.

Elle l'avait fort approuvé :

— Je ne vous parle jamais de votre santé, puisque vous ne le tolérez pas; mais je trouve qu'en effet vous la surmenez. Vous aviez mauvaise mine, ces derniers temps. Quinze jours de repos, loin de Paris, vous feront le plus grand bien... Et où irez-vous?

— J'avais d'abord songé à la Côte d'azur, qui n'est qu'un parterre de roses à cette époque-ci. Mais je craindrais d'y trouver des figures de connaissance, des obligations mondaines, des gens qui m'inviteraient à dîner et contre qui je ne pourrais me défendre. J'avais, de même, pensé à Florence ou Rome. Mais là encore, je serais exposé à trop de rencontres, obligé à trop de visites. Et puis, il y a les musées, les églises, où je passerais mon temps... Non, j'ai l'idée d'aller simplement me promener en Suisse. Peut-être, si le temps est beau, pousserai-je une pointe jusqu'au Tyrol et à Salzbourg, quitte à descendre sur les lacs italiens, si le temps est mauvais. Un

de mes amis, qui est revenu avant-hier de Vienne par la route de l'Arlberg, me racontait qu'il avait trouvé partout le printemps établi : on voit même déjà des fleurs aux sorbiers. D'ailleurs, peu m'importe que les soirées soient encore fraîches ; c'est surtout de grand air et de marche que j'ai besoin.

— Et quand partirez-vous ?

— Ma foi, le plus tôt me conviendrait le mieux. Ma décision étant prise, j'ai envie de brusquer les choses et de partir demain soir, par l'express de neuf heures. Qu'en dites-vous ?

— A quoi bon tarder, en effet ?... Vous serez plus tôt revenu... Où pourrai-je vous écrire ?

Il hésita un peu :

— De Lucerne, où je ne ferai que passer, je vous enverrai mon adresse.

En recevant ses adieux, elle fut surprise autant que ravie de le sentir soudain ému, troublé, aussi triste de la quitter pour quelques jours à peine que s'il entreprenait un de ces longs voyages qui rénovent le cœur et dépaysent l'âme.

Le lendemain soir, vers sept heures, madame de Brienne reçut un bouquet de roses. A chaque départ, à chaque retour, Vaudrec ne manquait jamais de lui témoigner ainsi son amitié fidèle. Une lettre, d'ordinaire, y était jointe ; il n'y en avait pas, cette fois.

Après le dîner, ne comptant pas sortir, elle s'installa dans son coin favori, avec ses livres et les fleurs tout près d'elle. De temps à autre, elle regardait la pendule. A neuf heures, elle songea : « Il part ». Et, tendrement, elle lui envoya un dernier souhait d'heureux voyage.

Quelques instants plus tard, le comte, qui venait d'achever la lecture du journal, le lui offrit. A son tour, elle le parcourut des yeux. Au courrier des théâtres, elle lut : « Mademoiselle Sophie Heller, profitant d'un congé, vient de donner trois représentations à l'Opéra de Vienne. Elle a remporté chaque soir un éclatant succès, etc... Elle quitte l'Autriche demain et reprendra, dans une quinzaine de jours, son service à Paris ».

Une lueur subite, fulgurante, traversa l'esprit de madame

de Brienne. Et, dans un sursaut intérieur, elle s'écria : « Il est allé la rejoindre! »

XXI

En six années de théâtre, Sophie Heller avait conquis la vogue et la réputation. Chacun de ses rôles, Valentine, Donna Anna, Léonore, Yseult, l'avait montrée en progrès surprenant.

Toutefois si, dès l'origine, on avait pu reconnaître chez elle les dons de nature et d'intelligence qui forment les beaux talents, on ne discernait pas encore les qualités d'âme qui seules font les grands artistes.

Elle aimait trop le plaisir. Grande, mince et musclée, les yeux vifs, les traits purs, elle suivait, en tout, son caprice.

Elle avait risqué son cœur en de multiples aventures, en d'éphémères ivresses qui souvent lui étaient demeurées inexplicables au réveil. Mais, comme le don de sa personne avait toujours eu pour principe une inclination sentimentale ou une fantaisie désintéressée, ses défaillances ne l'avaient point avilie.

Du premier soir où ils s'étaient rencontrés à Luchon, Vaudrec lui avait plu par le charme viril de ses manières et l'attrait caressant de son esprit.

Quinze jours plus tard, à Paris, leur deuxième entretien l'avait laissée sous l'impression d'une joie grave et rêveuse, ignorée jusqu'alors,

Très vite, presque à leur insu, ils s'étaient engagés dans le chemin de l'amour. Elle avait trouvé à ces préliminaires une telle douceur qu'elle aurait voulu les prolonger indéfiniment. Par un contraste singulier, cette jeune femme voluptueuse, jusque-là si docile à l'instinct, éprouvait cette fois une gêne insurmontable à suivre son penchant, comme si le sentiment qui l'envahissait eût éveillé en elle une pudeur plus subtile et des scrupules plus délicats.

C'était juste le temps où madame de Brienne, revenue de Morcerf, disait à Vaudrec : « Promettez-moi de m'avertir, le

jour où je n'occuperai plus seule votre cœur ». Et il avait promis.

Un soir donc, après une longue visite à l'actrice, il se perdait en réflexions moroses. Que devait-il faire ? Tenir sa promesse et annoncer à madame de Brienne qu'un nouveau sentiment venait d'entrer dans sa vie ? Mais, sérieusement, que valait cette promesse ? — Rien, moins que rien, ce que vaut la parole du médecin qui s'engage à nous avertir le jour où notre mal deviendrait mortel. D'ailleurs, elle n'était pas seulement vaine, cette promesse : elle était ridicule. Est-ce qu'on annonce à ses amies qu'on prend une maîtresse, comme on leur notifierait son mariage ? Pourquoi pas une lettre de faire-part ?...

Agacé par les contradictions dans lesquelles il se débattait, il en voulait à madame de Brienne de l'y avoir acculé : « Pourquoi a-t-elle exigé de moi un pareil serment ? Elle aurait dû comprendre qu'il m'était impossible de le lui refuser !... Une femme si intelligente, si fine ! Cela m'étonne de sa part. »

Secouant sa mauvaise humeur, il reprit : « Je raisonne à faux. Une considération doit dominer. A tout prix, je dois épargner la souffrance à ma pauvre amie. Ses illusions lui sont bienfaisantes : il faut les prolonger. D'ailleurs, rien ne presse ; aucun fait irrévocable ne s'est produit entre Sophie Heller et moi. Il sera toujours temps d'aviser. Nous verrons... »

A différer ainsi, les difficultés s'accrurent. Chaque jour, Sophie Heller plus éprise le captivait davantage.

Mais, simultanément, son amour ancien se rallumait pour madame de Brienne, comme se réveille notre affection pour les êtres que nous allons perdre.

Il était alors entré dans les complications de l'amour double, de cet amour équivoque et détestable qui, partageant notre cœur entre deux femmes, nous les fait paraître également chères à notre âme, conformes à notre rêve, promises à notre désir, créées pour notre bonheur.

A peine sortait-il d'une entrevue avec l'actrice, qu'un vif élan de tendresse le rejetait vers madame de Brienne.

C'est dans cette disposition qu'il lui avait écrit le jour de

l'an. Au moment de clore l'enveloppe, il s'était demandé : « Ai-je le droit de lui écrire ainsi ? » Et il s'était répondu : « Assurément, puisque j'éprouve ce que je lui exprime. » Il avait donc expédié sa lettre.

Le lendemain, il avait senti une joie naïve, une vraie joie d'amoureux à l'accueillir chez lui, à la voir aller et venir parmi les meubles, se refléter dans les glaces, manier les objets, promener partout le mystère inviolé de sa robe et la grâce lente de son geste.

La présence du mari l'avait si peu gêné que, pendant une minute, son esprit avait pu concevoir cette audacieuse illusion : madame de Brienne était venue là, non point en amie, mais en amante... Son vêtement allait tomber. Au grand feu qui brillait dans la chambre, sa beauté d'Anadyomène resplendirait. Et la pudeur l'empourprerait toute.

Il n'était donc que sincère lorsqu'il lui avait dit pour la remercier de sa visite : « Désormais je me sentirai moins seul ici; quelque chose de vous y restera, qui ne s'en ira plus. »

Mais, ce même jour, une heure plus tard, Sophie Heller aussi était venue.

Tout le temps qu'elle était restée, il n'avait pu se retenir de la comparer à *l'autre*, dont le parfum d'iris flottait encore dans la pièce.

Les deux jeunes femmes étaient grandes pareillement, mais madame de Brienne semblait plus haute et Sophie Heller plus souple. La première se posait en de plus nobles attitudes, mais les mouvements de la deuxième se liaient avec plus d'harmonie. La voix de la mondaine résonnait grave et pure comme une caresse chaste, celle de la cantatrice s'exhalait chaude et troublante comme un enlacement. Et la comparaison s'était continuée de leurs beautés visibles à ce qu'il imaginait de leurs charmes voilés.

Dès lors, il avait connu la malsaine volupté des similitudes et des contrastes. Entre ses deux amies, un parallèle constant se poursuivait en lui. Il ne pouvait plus voir l'une, sans que la vision de l'autre s'interposât. Et, lorsqu'il était loin d'elles, leurs images remémorées s'appelaient mutuellement.

XXII

Sophie Heller cependant faiblissait. La veille de son départ pour Vienne, elle avait failli se rendre. Mais ressaisie par l'étrange pudeur qui avait retardé jusqu'alors sa défaite, elle avait répondu aux instances de Vaudrec :

— Non, pas aujourd'hui, pas ici... Dans huit jours, venez me prendre à Salzbourg.

Ils s'y étaient retrouvés une semaine après, par une matinée radieuse du mois de mai commençant.

Jusqu'au soir, ils avaient erré dans la ville souriante et pittoresque, où le ciel germanique s'éclaire déjà de reflets italiens, où jadis le règne élégant de princes-archevêques connut des raffinements exquis, où Mozart enfin vit le jour et livra ses prémices.

Lorsque, vers l'aube, elle s'était assoupie sur la poitrine de son amant, elle ne s'abusait pas en croyant que jamais encore elle ne s'était donnée; car, pour la première fois, elle avait senti son âme passer tout entière sur les lèvres collées à sa bouche.

XXIII

Depuis le départ de Vaudrec, madame de Brienne endurait un odieux tourment.

Quoique nul fait nouveau n'eût confirmé ses intuitions, elle se jugeait perdue et, chaque jour, son malheur lui apparaissait plus certain. Elle ne doutait que juste assez pour renaître, un instant, à l'espoir et retomber plus bas, l'instant d'après, puisqu'il ne nous est pas même permis de désespérer absolument.

Les heures les plus pénibles étaient celles où elle attendait la lettre explicative que Vaudrec n'avait pu manquer de lui écrire. Du matin au soir, elle guettait la poste, vérifiait l'heure d'arrivée des trains, calculait le temps nécessaire à la

distribution. Chaque nuit, pour s'encourager à dormir, elle se répétait : « Ce sera pour demain, sûrement ». Et le matin, à la première lueur du jour qui pénétrait ses paupières, elle s'éveillait. Dès huit heures, elle sonnait la femme de chambre qui aussitôt apportait le courrier avec le déjeuner. Il y avait le journal, des prospectus, des billets insignifiants, — rien de Vaudrec.

Alors la journée recommençait, anxieuse et lamentable comme les précédentes. Si éloquent que fût ce silence inaccoutumé de son ami, madame de Brienne n'en pouvait supporter la prolongation ; ainsi, le condamné, qui ne compte plus sur sa grâce, souhaite qu'on lui notifie au plus vite le rejet de son pourvoi.

Enfin, le soir du dixième jour, la lettre était venue : le timbre de la poste marquait *Riva*. Elle était banalement amicale et convenablement longue. Vaudrec y exposait que l'air trop vif du Tyrol l'avait déterminé à descendre, par le Brenner, sur le lac de Garde. La description du site remplissait trois pages sur quatre : le morceau était achevé, parfait ; on aurait pu l'imprimer. Quant au sujet qui tenait madame de Brienne en alarme, l'écrivain n'y faisait aucune allusion. Par contre, dans ces quatre pages, il n'avait pas introduit un seul mot qui fût vraiment personnel à la destinataire, pas une de ces phrases voilées dans lesquelles il excellait, d'habitude, à envelopper sa tendresse et qui arrivaient si douces au cœur de la jeune femme. En terminant, il annonçait qu'il rentrerait à Paris dans trois jours, et que, le lendemain même, il se présenterait rue Bayard. Enfin, avant la signature, il y avait ces mots :

« Soyez toujours et plus que jamais persuadée de mon inaltérable attachement. »

Madame de Brienne en fut d'autant plus frappée que Vaudrec, à l'ordinaire, supprimait toute formule finale dans sa correspondance avec elle, estimant que le texte d'une lettre intime suffit à en marquer le caractère affectueux et que les protestations d'usage sont toujours menteuses ou superflues. Qu'il eût éprouvé, cette fois-ci, le besoin d'affirmer son « inaltérable attachement », c'était significatif. Pourquoi dé-

clarer qu'entre eux *rien* n'était changé... sinon parce que *tout* était changé ?

A défaut du réconfort qu'elle n'espérait plus, elle trouva du moins, dans cette lettre, l'apaisement de l'inquiétude énervante où le silence de son ami l'avait si longtemps retenue. D'ailleurs, elle avait maintenant un souci plus haut. Il fallait que dans trois jours elle fût prête à soutenir la première rencontre avec Vaudrec. Au point où les choses en étaient venues, elle jugea qu'elle ne devait provoquer ni accepter de lui aucun aveu, mais qu'elle se devait à elle-même de lui montrer qu'elle savait tout, et de mettre spontanément leurs rapports sur le ton qui leur était dorénavant imposé.

Par un effort énergique, elle reconquit la maîtrise de ses nerfs. Et sa vaillante nature se redressa toute, au sentiment de sa dignité.

XXIV

Elle était calme, en pleine possession de soi, lorsqu'on lui annonça, vers deux heures, la visite de Vaudrec. Étant sortie le matin, elle achevait précisément de changer de toilette. Un coup d'œil jeté dans la glace lui montra qu'elle avait mauvaise mine, malgré une longue marche au grand air qu'elle s'était prescrite avant le déjeuner.

La pauvre femme avait plus triste figure encore qu'elle ne pouvait le constater, parce que l'altération s'était faite progressivement. L'épreuve de ces deux semaines avait produit sur son visage l'effet d'une maladie. Les joues s'étaient creusées, le teint avait perdu sa fleur, une ombre violette estompait le tour des yeux.

Vaudrec, qui l'avait quittée fraîche, heureuse et confiante, ne put réprimer un signe d'inquiétude lorsqu'il l'aperçut.

Saisi d'un trouble violent et craignant de trop bien deviner la cause de l'état où il la retrouvait, il balbutia :

— J'avais grand'hâte de vous revoir... Vous m'êtes et me serez toujours une si chère amie !

Elle le fit asseoir en face d'elle ; puis, très posément, elle répondit :

— Mon amitié non plus ne vous manquera jamais. Je vous remercie de ne pas m'enlever la vôtre.

La manière dont elle articula ces mots, la gravité de son maintien, l'air de souffrance épandu sur sa personne, ne le laissèrent plus douter qu'elle sût tout.

Alors, déconcerté, affolé, il se mit à chercher au hasard, dans son cœur, des phrases affectueuses et réparatrices, comme on improvise un pansement pour une blessure qu'on voit s'ouvrir.

Mais tout de suite elle l'interrompit en levant la main. Et ce geste, dont l'expression douloureuse des yeux accentuait l'autorité, signifiait que leurs premières paroles avaient épuisé le sujet, qu'elle n'avait droit à aucune excuse et ne pouvait admettre aucune explication.

Pour faire cesser au plus tôt l'embarras où ils se trouvaient, elle demanda, en essayant d'affermir sa voix :

— Êtes-vous revenu dans une bonne disposition de travail? Pourrez-vous me donner bientôt votre manuscrit à lire?

Il lui répondit en termes vagues, sans bien comprendre ce qu'il disait. Puis, à son tour, il la questionna sur la date de son départ prochain pour Morcerf, sur les projets de M. de Brienne, etc.

Ils n'avaient point échangé dix propos de la sorte, qu'un malaise invincible les paralysa tous deux.

Longuement ils se regardèrent.

Reculée dans son fauteuil, les mains tombantes, la bouche contractée, les prunelles fébriles, elle hochait par instants la tête, comme pour dire : « C'était donc possible ! c'est donc vrai ! c'est donc arrivé ! »

Et lui, du fond de sa chaise basse, il se penchait vers elle, mesurant d'un œil stupéfait son œuvre de ruine, constatant avec un remords affreux combien était misérable par lui celle dont jadis il avait rêvé, juré de faire le bonheur.

Tout à coup, il vit sourdre deux larmes dans les yeux éperdus qui le considéraient. Elles étaient si grosses de souffrance, elles sortaient d'un cœur si gonflé que, d'un seul flot, elles saillirent au-dessus des cils et roulèrent sur les joues.

Alors, traversé par une immense douleur, soulevé par un irrésistible élan de compassion, il vint s'abattre aux pieds de sa victime et lui embrasser les genoux :

— Pardonnez-moi ! implorait-il.

Mais déjà elle s'était ressaisie et, l'obligeant à se relever, elle le supplia silencieusement de sortir, tandis qu'elle-même s'enfuyait vers sa chambre.

Elle resta deux jours effondrée de chagrin, brisée dans tout son être comme on a les os rompus après une chute.

Elle avait, depuis des mois, prévu l'événement ; elle l'avait pressenti à l'instant même où il s'accomplissait ; elle avait, depuis lors, tendu toute sa volonté, tout son courage à s'y préparer. L'épreuve dépassait infiniment son attente.

XXV

Leurs relations continuèrent telles qu'autrefois. Rien, dans l'apparence, n'y fut changé. Mais le ton de leurs entretiens s'était modifié subitement. A tout propos, une gêne vague les envahissait, arrêtant une question sur les lèvres de madame de Brienne, ou une réponse sur celles de Vaudrec. Chaque fois que la causerie prenait le tour intime, l'un ou l'autre se dérobait, l'un par prudence, l'autre par discrétion.

D'un accord tacite, ils ne s'aventurèrent plus hors des sujets que leur fournissait l'art ou la littérature, la politique ou la société. Mais ces questions mêmes, qui naguère rompaient si agréablement la monotonie de leur amoureuse amitié, les laissaient indifférents aujourd'hui, parce que entre eux la communion morale n'existait plus, parce qu'il n'y avait plus entre eux ce magique élément d'illusion, l'amour, qui donne de l'intérêt aux plus banales choses, comme la musique fait paraître émouvantes les plus fades paroles d'un libretto.

Madame de Brienne n'avait plus d'ailleurs qu'une pensée : se retrouver seule à Morcerf, n'avoir plus à soutenir l'effort qui tendait ses nerfs depuis un mois, pouvoir enfin s'abandonner librement à son infortune.

La veille de son départ, elle sortit à pied, le matin, pour des emplettes. Le soleil, d'une ardeur précoce, épandait sa gaieté par les rues.

Tout à coup, place François Ier, elle aperçut devant elle Sophie Heller, qui descendait vers l'avenue d'Antin.

Vêtue d'étoffes claires, avec des fleurs au chapeau, des fleurs au corsage, des fleurs à la main, l'actrice allait chez son amant. Les hommes se retournaient à son passage, séduits par son élégance alerte, par son heureuse fraîcheur, par cette démarche libre, ondulante et sûre que donne aux jeunes femmes la pleine satisfaction de l'âme et des sens.

Madame de Brienne ne l'avait encore vue qu'au théâtre, sous le masque du rôle, dans la perspective illusoire du décor. Ici c'était la personne même de sa rivale triomphante qui lui apparaissait à la lumière vraie du jour et dans le cadre de la réalité.

A la voir ainsi, elle eut l'impression d'un heurt dans la poitrine. Et, toute haletante, elle pensa : « C'est chez *lui* qu'elle va sans doute... Dans quelques minutes, ils seront l'un près de l'autre ! »

Cependant elle ne se découvrait nulle irritation, nulle haine contre celle de qui lui venait tant de mal. Elle l'observait, au contraire, avec une curiosité sympathique, bien que douloureuse : elle l'admirait même pour la grâce de son allure, pour le goût de sa toilette, pour le délicat profil qu'elle venait de montrer en glissant une aumône dans la main d'un mendiant. « Comme elle doit lui plaire !... songea-t-elle encore. — Comme il doit l'aimer !... »

A l'angle de la rue François Ier et de l'avenue d'Antin, Sophie Heller prit à gauche, du côté où Vaudrec demeurait. Madame de Brienne, en la voyant disparaître dans cette direction, éprouva comme un vertige. Tout semblait vaciller autour d'elle, les maisons, le sol, les passants. Elle continua pourtant sa marche vers le Cours-la-Reine, pour atteindre la rue de Rivoli où elle avait affaire. Mais, parvenue à la place de la Concorde, elle abandonna soudain tous ses projets d'emplettes, et rentra chez elle à pas traînants : elle se sentait les jambes débiles comme si elle eût fait des lieues à pied.

Ce même jour, Vaudrec vint lui dire adieu. Pour lui témoigner son regret de la voir partir, il trouva des mots qui la touchèrent, un accent de tristesse qui ne semblait pas simulé.

Jusqu'à ce jour, il ne lui avait rien confié de ses intentions d'absence ou de voyage pour l'été. Aussi dressa-t-elle l'oreille lorsqu'il dit du ton le plus naturel :

— Je ne me rappelle plus si je vous ai dit que je passerai le mois d'août sur les lacs d'Écosse. Je chercherai quelque hôtel confortable et attrayant au bord du Lomond, et j'y séjournerai paisiblement pour mettre la dernière main à mon essai sur Carlyle.

Il ajouta, d'une voix moins ferme :

— Ensuite, si vous m'y autorisez, j'irai... je serai heureux d'aller, comme l'an dernier, vous faire visite à Morcerf.

Elle s'attendait si peu à cette demande, elle en comprenait si mal la signification, qu'elle demeura quelques secondes interdite.

Il poursuivit, avec la douceur caressante des paroles d'autrefois :

— Le temps me paraîtrait si long de rester jusqu'à l'entrée de l'hiver, cinq mois ! sans vous voir !

Elle dut faire un grand effort pour retenir cette réponse : « Pourquoi le temps vous paraîtrait-il long de rester sans me voir, puisque vous serez auprès d'une autre ? »

Elle déclara simplement :

— Vous serez toujours le bienvenu à Morcerf comme ici. Je crois, d'ailleurs, que mon mari compte sur vous pour l'ouverture de la chasse.

XXVI

La campagne était luxuriante, lorsque madame de Brienne revint à Morcerf.

Partout, dans une rosée de lumière, la sève et les parfums débordaient. Sur les parterres en fleur, des nuées d'abeilles voltigeaient en vibrant. Le ciel, immuablement bleu tout le jour, s'émaillait de pourpre et d'or aux approches du soir. Et, la nuit venue, des étoiles sans nombre s'allumaient dans

l'éther approfondi. Partout la vie palpitait, joyeuse, ardente et pacifique ; il semblait qu'une béatitude immense était répandue sur la terre.

Madame de Brienne en fut d'abord tout éblouie. Une sorte d'ivresse et de fascination l'empêchait de réfléchir et de penser. Elle cheminait, incertaine, à travers les allées ; elle s'égarait, inconsciente, dans le dédale fleuri des sentiers.

Mais, dès le troisième jour, le contraste entre son âme et le paysage lui apparut si violent, la félicité ambiante lui fit sentir si durement son malheur, qu'elle éprouva l'impérieux besoin de se cacher au logis, de se soustraire à l'éclat provocant du soleil, de fuir l'ironique insulte que l'allégresse extérieure semblait lancer à sa disgrâce intime. Où qu'elle se promenât, même dans ses retraites préférées de la grande charmille ou du bord des étangs, elle se sentait mal à l'aise et froissée, comme une personne en deuil fourvoyée dans une fête.

Alors elle passa des journées entières sans quitter le château.

Les circonstances, d'ailleurs, lui facilitaient cette réclusion. Le député de l'arrondissement venant de mourir, M. de Brienne avait été l'objet des plus vives instances pour le remplacer. Le succès était certain, lui affirmait-on ; nul concurrent ne lui serait opposé ; tous les votes se grouperaient sur son nom. Il n'avait pu se dérober.

Mais, si assurée que parût la victoire, il s'occupait de sa candidature avec la méthode et la conscience qu'il apportait aux moindres choses. Du matin au soir, il parcourait la circonscription : il allait voir tous les électeurs importants, discutait avec eux les besoins de la région, cherchait à se rendre compte de tout, sur place et par lui-même. Souvent, il ne rentrait à Morcerf qu'après le dîner. Le récit de ses démarches, de ses discours, de ses visites, le retenait longuement auprès de sa femme.

Elle l'écoutait avec soin ; car, à chaque instant, il provoquait ses remarques ou sollicitait son approbation. Mais, quand il avait fini, elle ne pouvait s'empêcher de sourire amèrement à la pensée de l'abîme d'ignorance qui le séparait d'elle, à l'idée qu'un homme puisse vivre ainsi tant

d'années à côté d'une femme, sans la comprendre, sans la pressentir, sans la deviner. « Il ne me connaît pas plus qu'au premier jour ! — songeait-elle avec stupéfaction. — Tout de moi lui est secret ! Il ne soupçonne même pas le drame qui se joue dans ma vie, le sacrifice quotidien que je fais à son honneur et à sa tranquillité ! J'aurai vécu près de lui, comme une étrangère dont il n'aura su que le nom !... »

Pendant ses longues heures de solitude, elle demeurait enfermée dans sa bibliothèque, étendue sur un divan, incapable de rien faire, plongée dans un chagrin immense, un chagrin si amollissant qu'elle s'y endormait parfois comme en un bain tiède où sa vie aurait coulé par ses artères ouvertes.

Devant elle, un petit vase de Chine, premier cadeau de Vaudrec, la contemplait mélancoliquement par les yeux de ses dragons d'or. Depuis qu'elle l'avait reçu, elle le gardait toujours auprès d'elle, à portée de sa main, dans le rayon de sa vue. Elle-même, chaque matin, l'ornait de fleurs, n'osant confier à personne ce soin, que la finesse de la porcelaine et l'exiguïté du col rendaient délicat. Elle avait presque animé ce frêle objet, à force de s'y attacher, de rêver tout haut devant lui, de l'associer à ses émotions intimes. Que d'espérances, que de joies, que d'alarmes elle lui avait confiées !

Et maintenant elle continuait à le parer chaque jour avec les mêmes précautions et la même piété, comme une prêtresse qui resterait fidèle aux offices après avoir perdu la foi.

XXVII

Un incident extérieur vint la distraire opportunément.

En face de M. de Brienne, un concurrent inattendu avait surgi. C'était un ancien avoué, malicieux, à qui de vieilles querelles locales donnaient une sorte de popularité. Du fait de sa candidature, l'élection, si calme jusqu'alors, dégénérait en lutte, une âpre lutte de haines campagnardes. Que produirait le scrutin? On ne savait plus. Les chances s'équilibraient, à quelques voix d'écart.

Pendant la dernière semaine, madame de Brienne s'adonna toute à soutenir le moral de son mari, tellement excédé de l'aventure où on l'avait engagé, tellement écœuré par la mauvaise foi de son adversaire, par les marchandages, les intrigues et toutes les vilenies de la besogne électorale, qu'il parlait sans cesse d'abandonner la partie.

Elle avait, en outre, d'actives obligations domestiques ; car maintenant tout le travail de l'élection se concentrait à Morcerf où les visiteurs affluaient comme au temps des chasses. Du matin au soir, il y avait table ouverte au château, grand mouvement aux écuries, de l'animation partout.

Quand, le 10 août, M. de Brienne fut élu aux deux tiers des voix, il dit tout radieux à sa femme :

— Eh bien, êtes-vous contente? Rien ne manque plus à votre bonheur, maintenant!... C'est à vous, d'ailleurs, que je dois mon succès. Sans vous, j'aurais tout envoyé promener, lorsqu'on m'a opposé cette candidature malpropre.

— Vous me faites trop d'honneur. Je vous assure que je ne suis pour rien dans votre succès.

— Pour beaucoup, au contraire! Vous m'avez donné d'excellents avis. Car vous avez beau être toujours plongée dans les livres; vous êtes, au fond, une femme très positive, très pratique.

Après cet intermède forcé, elle se retrouva non moins triste, mais moins lasse, moins déprimée. Elle ne s'enferma plus dans la solitude ; elle reprit ses promenades à cheval, les relations de voisinage, le cours habituel de sa vie.

D'ailleurs, il lui était venu, dans son chagrin, un adoucissement qu'elle ne prévoyait pas : les lettres de Vaudrec.

Après un mois de silence absolu, il avait recommencé à lui écrire, presque aussi souvent qu'autrefois. La plume à la main, il avait retrouvé son aisance de naguère. Ses lettres étaient longues, affectueuses, abondantes en détails sur ses occupations et ses travaux, pleines de questions sur ce qui se passait à Morcerf. Toutes semblaient dire : « Vous voyez que je ne vous oublie pas. Vous ne m'êtes pas moins chère que jadis. Quoi qu'il y ait dans ma vie, votre place y est toujours

réservée. » Et il parlait, sans la moindre gêne, de son prochain voyage en Écosse.

Le 20 août, elle reçut de lui une lettre de six pages, datée d'Inversnaid, sur le lac Lomond, où il venait d'arriver. Il en faisait un croquis charmant, souligné par un distique de Wordsworth ; puis il vantait la douceur de l'air, le confort de l'hôtel, la tranquillité du site : « L'endroit, disait-il, est merveilleux pour se recueillir et travailler. Cette retraite de silence me plaît infiniment. »

Elle voulut voir, dans ces mots, une façon détournée de lui apprendre qu'il était *seul* là-bas, et elle le remercia de cette attention par un sourire mélancolique.

Il terminait en confirmant sa visite à Morcerf pour la dernière quinzaine de septembre.

Mais la lettre suivante, postérieure de treize jours, était d'un autre style. Brève, ambiguë, écrite visiblement à la hâte, elle annonçait : « Mes belles résolutions de travail sont déjà en fuite. Je quitterai prochainement Inversnaid, non que l'endroit ne soit délicieux, mais l'envie m'est venue de revoir la mer. Je vais donc partir pour l'île de Wight, d'où je rayonnerai, au hasard, sur le rivage celtique. Je n'ose plus vous prier de m'écrire, craignant qu'une de vos missives ne s'égare à me suivre. Mais je compte toujours être exact au rendez-vous que M. de Brienne m'a donné pour le 22 septembre à Morcerf. »

Et, de même qu'elle avait compris l'attention cachée dans la première lettre, elle devina ce que dissimulaient ce brusque départ de son ami, cette incertitude laissée sur son itinéraire, ce voile subitement tiré sur ses faits et gestes.

Le soir de ce jour-là, elle était restée seule au bord de la terrasse qui précédait le château. Onze heures venaient de sonner. Le comte, qui devait se lever de grand matin, avait, depuis quelques instants, gagné son lit.

Sous les rayons de la pleine lune, les pelouses brillaient comme des lacs lumineux où l'ombre des grands arbres formait, çà et là, des îlots obscurs. Au loin, vers la campagne, le cours de la rivière se trahissait entre les saules par des reflets frissonnants. Une brise tiède mêlait l'odeur des bois

humides à celle des prairies fauchées. Un rossignol jetait dans l'espace ses modulations vibrantes.

Assise, les bras croisés contre sa poitrine, les yeux fixes et vagues, les nerfs amollis par les mystérieux effluves qui rendent si troublantes certaines nuits d'été, madame de Brienne sentait tout ce qu'elle avait de féminin s'émouvoir en elle.

Mais une étoile filante raya le ciel. D'autres suivirent peu après. Et, pendant plusieurs minutes, la coupole nocturne fut toute sillonnée de fusées vives.

Alors la jeune femme songea que la même lune, là-bas, éclairait les deux amants ; que la même nuit étendait sur eux son voile diaphane et parfumé ; que les mêmes étoiles tombantes leur faisaient lever les yeux, tandis que des souhaits montaient à leurs lèvres qui se recherchaient aussitôt.

A cette pensée, son cœur se déchira, et, la tête dans les mains, elle fondit en larmes.

XXVIII

La soirée finissait, quand Vaudrec arriva. Deux autres chasseurs l'accompagnaient. Il y en avait déjà huit au château, dont trois avaient amené leurs femmes.

A peine les nouveaux venus eurent-ils salué leurs hôtes, qu'un domestique ouvrit les portes de la salle à manger, où l'on avait servi, en même temps que le thé, une collation pour les voyageurs.

Le comte s'empara de Vaudrec :

— Vous devez avoir faim. Deux heures de chemin de fer et une heure de voiture, cela creuse, surtout la nuit ! Moi, quand je viens à Morcerf par le train que vous avez pris, je fais un vrai souper en débarquant. Allons ! un peu de terrine de perdreau.

Tout en maniant la fourchette, Vaudrec regardait madame de Brienne aller et venir parmi ses invités, une tasse à la main.

Elle portait une robe demi-ouverte, en drap de soie pervenche, qu'une haute ceinture de broderie serrait à la taille.

De la revoir après une si longue absence, il éprouvait une sorte de ravissement. Tous les souvenirs qu'il associait à cette femme, naguère tant aimée, tant désirée, lui affluaient à la mémoire. Et, traversé d'un frisson délicieux, il comprit qu'il l'aimait et la désirait toujours... Avait-elle jamais été plus séduisante?... Comme s'il la voyait pour la première fois, il admirait son profil pur, ses grands yeux noirs, l'ample spirale de ses cheveux relevés sur la nuque, tout son corps parfait, l'élégance de sa démarche, et cette souple sûreté de gestes qui donnait de la grâce à ses moindres mouvements. Elle avait en outre, dans le regard, une expression indéfinissable, quelque chose de muet, de lointain, de consumé, qui ajoutait comme une volupté douloureuse à son charme ancien.

La collation finie, on se retira.

En gagnant l'escalier qui menait aux chambres, Vaudrec se trouva seul, un instant, à côté de madame de Brienne. Très bas, il lui dit :

— Ah! que c'est doux de vous revoir!

Et cela fut prononcé si tendrement qu'elle tressaillit dans toutes ses fibres.

La chasse fut piteuse le lendemain. Un vent de bourrasque ne permit d'abattre que vingt pièces jusqu'à midi.

Aussitôt après le déjeuner, les tireurs retournèrent à la plaine, mettant tout leur espoir dans une ondée menaçante qui allait sans doute calmer les rafales.

Mais la pluie, une fois commencée, persista. Bientôt même, elle tomba si cinglante et si drue que, sur le coup de trois heures, on vit les chasseurs revenir, trempés jusqu'aux os, suivis de leurs chiens mornes dont le poil plaquait aux flancs.

Les cartes, le billard, la conversation occupèrent la fin de la journée.

Vaudrec observa que madame de Brienne, tout amicale qu'elle fût avec lui, s'appliquait à ce qu'il y eût toujours une personne tierce entre eux.

Au dîner, le comte interpella ceux de ses invités qui devaient repartir le jour suivant et dont Vaudrec était :

— Ah çà! vous n'allez pas nous quitter! La tempête est finie, le baromètre remonte, la journée de demain sera belle.

Vous ne me refuserez pas la revanche de ma déconvenue d'aujourd'hui. D'ailleurs, je n'aurais même pas de quoi vous composer à chacun une bourriche!

Sur cinq qui devaient partir, Vaudrec seul refusa. Il était désolé, mais une affaire importante, pour laquelle il avait pris rendez-vous chez son notaire, l'obligeait d'être à Paris le lendemain à deux heures, au plus tard.

Tous les chasseurs insistaient, car il était sympathique à tous. L'un d'eux, se tournant vers madame de Brienne, ajouta :

— Aidez-nous à le convaincre, madame.

Elle dit simplement :

— M. Vaudrec n'ignore pas le plaisir qu'il nous ferait en restant. Il faut donc qu'il ait de sérieuses raisons pour nous quitter : aussi, je n'insiste pas.

Alors, le comte suggéra :

— Pourquoi ne remettriez-vous pas ce rendez-vous? Une lettre que vous écririez ce soir et que je ferais porter à la gare aussitôt serait distribuée à Paris demain avant midi. Écrivez-la, cette lettre. Allons! un bon mouvement!

— Eh bien! j'accepte. J'écrirai ce soir.

Jetant un regard à madame de Brienne, il crut voir que ses lèvres tremblaient un peu.

Au sortir de table, elle murmura vers lui :

— Je vous remercie d'être resté.

Sans doute, la lettre qu'il avait à écrire demandait réflexion : il fut près de vingt minutes à la rédiger dans la bibliothèque contiguë au salon où les dîneurs prenaient le café.

Quand il revint, il demeura quelque temps silencieux, un pli au front, comme s'il poursuivait une méditation difficile. Et, pour passer au fumoir, il se leva le premier.

Mais, au retour, il avait l'air détendu, joyeux même. La comtesse était debout. Il l'entraîna vers un canapé, tandis qu'une des jeunes femmes présentes se mettait au piano et que les autres invités causaient par groupes :

— Il faut que je vous dise la joie que j'ai eue à vous revoir hier. Jamais peut-être je n'ai mieux senti combien votre amitié m'est chère et quelle affection j'ai pour vous. Je vous regardais pendant que vous serviez le thé. Chacun de vos

gestes, chacune de vos attitudes éveillait en moi un souvenir, et toute ma vie antérieure me ressaisissait peu à peu... Mais c'est votre voix surtout qui m'a ému. Je reconnaissais, au passage, toutes vos intonations; je les devinais, à l'ouverture de vos lèvres!... Ah! la voix d'une personne qu'on aime, est-il rien de plus délicieux et de plus troublant! La voix! ce souffle animé, cette haleine vivante, échauffée aux profondeurs de la poitrine, au foyer même de la vie!...

Il allait, il allait, grisé par le philtre ancien qui fermentait dans ses veines, sincère d'ailleurs, trop sincère même, puisque en ce moment l'image de sa maîtresse absente était comme éclipsée en lui.

Madame de Brienne l'écoutait avec une surprise de plus en plus inquiète, se demandant si elle n'était pas le jouet d'une hallucination, si c'était bien Vaudrec qui lui parlait de la sorte, si elle n'allait pas, d'un seul mot, d'un seul nom, arrêter un discours qu'il n'avait plus le droit de tenir. Mais simultanément une magnétique douceur la pénétrait, la paralysait, une suave douceur qui refluait le long de ses bras jusqu'à son cœur, comme lorsqu'une bouche aimée nous caresse les mains.

Au piano, la dame exécutait la grande sonate de Chopin. Un jeune homme, penché sur elle, lui tournait les pages. Des exclamations s'élevaient d'une table de poker. Une gerbe de lys, placée sur un guéridon voisin, dégageait un parfum très fort. Et madame de Brienne percevait toutes ces choses d'une façon intermittente et confuse, comme si elle allait s'évanouir.

Son trouble s'accrut encore dans la nuit. « Mon Dieu! se disait-elle, est-ce donc possible!... Avais-je désespéré trop vite?... M'aimerait-il toujours?... Me reviendrait-il déjà?... L'épreuve qui me fut si cruelle n'était-elle donc que passagère, est-elle donc finie?... M'aurait-il parlé comme il a fait, si...? Mais non, il n'a voulu qu'être bon pour moi, et je n'ai eu que sa pitié!... »

Le lendemain, de tout le jour, elle ne put voir Vaudrec. Partis dès le matin, les chasseurs déjeunèrent dans une ferme et ne revinrent au château qu'après le coucher du soleil.

Une gaieté bruyante anima le dîner; car il y avait eu, tant poil que plume, trois cents pièces au tableau.

La soirée fut courte, les hommes tombant de fatigue. Lorsqu'on se retira pour la nuit, Vaudrec dit à madame de Brienne :

— Je ne vous aurai guère vue aujourd'hui, hélas ! et, quand vous vous lèverez demain, j'aurai déjà quitté Morcerf. Mais vous savez que je serai, de nouveau, votre hôte bientôt?

— Ah !...

— Oui, votre mari m'a invité à revenir passer deux ou trois jours ici, à la fin d'octobre, pour l'arrivée des bécasses.

Il ajouta d'une voix qu'elle connaissait trop :

— J'attendrai ainsi plus patiemment votre retour à Paris.

Il dit enfin :

— Vous rentrerez, sans doute, pour la réouverture des Chambres ?

— Oui, le 7 novembre.

XXIX

« Avais-je désespéré trop vite?... M'aimerait-il encore?... Me reviendrait-il déjà?... » Pendant les trois semaines qui suivirent, madame de Brienne remua anxieusement ces questions.

Mais, le 26 octobre, on remit au comte, devant elle, un télégramme.

— Allons ! — fit-il après avoir ouvert le pli. — Voilà Vaudrec qui m'annonce qu'il ne viendra pas ce soir.

Et il lut :

« Une obligation imprévue me retient à Paris. Regrets amicaux.

» VAUDREC. »

Le surlendemain, madame de Brienne recevait de lui cette lettre :

« Il faut que vous m'excusiez de n'être pas venu, sans que je puisse vous dire pourquoi je ne suis pas venu. Sachez

seulement que je suis très triste, que vous n'êtes pas étrangère à ma tristesse et que j'envie votre paix. Je compte si bien sur votre indulgence que je vous prie d'attendre, pour me répondre, que nous ayons pu causer à Paris.

» A vous, d'un cœur fidèle autant qu'affligé,

» VAUDREC. »

Perdue en conjectures, partagée entre les sentiments les plus contraires sans pouvoir se fixer à aucun, madame de Brienne connut des heures presque aussi amères qu'au début de l'été.

L'automne, par surcroît, était lamentable. Jour et nuit, il pleuvait. Les feuilles mortes couvraient le sol ; mais elles n'offraient pas ces riches teintes, ces belles nuances pourpres et dorées, qui font paraître, en octobre, les sous-bois luxueux comme des tapis d'Orient. Moisies et décolorées par les averses continues, elles semblaient des loques sales qui pourrissaient par terre.

XXX

La première semaine de novembre s'achevait dans la brume ; l'ombre du crépuscule envahissait le petit salon de la rue Bayard.

Vaudrec, assis devant madame de Brienne, parlait sans la regarder, en phrases hésitantes, voilées, avec de longues pauses, comme s'il avait peine à trouver ses mots ou qu'il souffrît à les prononcer. Elle l'écoutait dans cette sorte d'effarement où l'on s'éveille après un cauchemar. A travers les détours et les réticences de l'écrivain, elle venait de comprendre, en effet, que sa liaison avec Sophie Heller était rompue.

— ... Plus tard, poursuivait-il, plus tard, je vous expliquerai. Aujourd'hui, je ne peux pas tout vous dire. Il faut que vous m'entendiez à demi.

Au prix d'un grand effort, elle prononça :

— Il me suffit de savoir que vous souffrez, pour que je

vous plaigne de toute mon âme. Il est cependant une question à laquelle je vous supplie de répondre, car elle m'a trop tourmentée. Vous m'avez écrit, dans votre dernière lettre, que je n'étais pas étrangère à votre tristesse. Même après ce que vous venez de me dire, je ne réussis pas à deviner comment j'ai pu vous causer de la tristesse, et c'est une véritable angoisse pour moi.

Après un silence, il reprit :

— Soit. Je vais vous expliquer. Puis nous en resterons là, si vous le voulez bien ; tout cela m'est trop pénible à remuer... Comme je vous le disais, il y a un instant, j'ai souffert surtout d'avoir fait souffrir. Or, pour épargner cette souffrance, il m'aurait fallu sacrifier une affection ancienne, un passé qui m'est et me restera toujours cher. Ce sacrifice, alors même qu'il ne m'eût pas tant coûté, je n'avais pas le droit d'y consentir. On me le demandait pourtant ; on l'implorait... on l'exigeait. Il ne faut pas en vouloir aux âmes qui sentent ainsi. C'est le propre des grands sentiments de n'admettre aucun partage, d'être exclusifs jusqu'à la déraison, jusqu'à l'injustice... Vous comprenez, maintenant?

Puis, se levant soudain, très ému :

— Adieu, ma chère amie, adieu !

Elle lui saisit la main et, la pressant de toutes ses forces, elle balbutia :

— Merci, merci !

Une gratitude et une pitié immenses la consacraient toute à cet homme, en cette minute.

Mais quand il fut sorti, quand elle n'eut plus devant les yeux le spectacle de sa douleur, une réaction se fit en elle. Des profondeurs inconscientes de son être, une joie surgit tout à coup, une joie qu'elle sentait inavouable, odieusement égoïste, quoique irrépressible, une joie qui la remplissait à la fois de honte et de délices, comme une femme qui se pâmerait sous une caresse détestée.

Elle se ressaisit enfin à des pensées dignes d'elle. Et, songeant à sa rivale, elle murmura sincèrement : « La pauvre créature ! Comme elle doit souffrir, comme je la plains ! »

XXXI

Quelques jours plus tard, les journaux annonçaient l'engagement de Sophie Heller à l'Opéra de New-York.

Du grand bonheur qui naguère illuminait sa vie, rien ne restait plus; elle l'avait tout détruit.

Comme Vaudrec l'avait dit, elle était de ces âmes exclusives qui exigent, de l'être qu'elles aiment, un don absolu et sans partage, parce qu'elles-mêmes se donnent entièrement et sans réserve. La devise de la Portia de Shakespeare lui aurait convenu :

Qui me choisit devra
Risquer tout ce qu'il a.

N'ayant jamais douté que madame de Brienne eût été la maîtresse de Vaudrec, elle avait toujours vu avec une secrète défiance leurs rapports persistants, au point que, la nuit de Salzbourg, dans les bras mêmes de son amant, elle n'avait pu retenir ce cri :

— Jure-moi que je possède seule ton cœur et que tu n'aimes que moi !

Il avait juré, en l'étouffant de baisers.

Durant les semaines qui avaient suivi, elle avait connu de tels transports, une telle ivresse qu'elle n'avait pas songé à vérifier les titres de son bonheur.

Mais, un soir de juillet, comme ils dînaient ensemble au Bois, le nom de madame de Brienne était venu dans leur entretien. Vaudrec s'était exprimé complaisamment sur elle, ne dissimulant pas le charme qu'il lui trouvait et l'amitié qu'il lui portait. Sophie Heller l'avait écouté avec une attention vive où n'entrait pourtant nulle jalousie. Elle savait gré, en effet, à son amant, de parler ainsi; elle voyait un procédé chevaleresque, bien digne de lui, dans cette façon d'affirmer devant la maîtresse nouvelle les mérites de la rivale évincée. Mais, au retour, elle avait remarqué en lui une vague distraction, des absences furtives de pensée. Dans la victoria qui les ramenait au travers du Bois, il n'avait pas dit vingt mots.

Cependant la nuit était douce, odorante et constellée, propice aux effusions poétiques, induisante aux épanchements amoureux. Une heure plus tard, assise à sa table de toilette et commençant à se décoiffer devant lui, elle avait surpris dans ses yeux une expression étrange.

— A quoi penses-tu? — lui avait-elle demandé brusquement. — Pourquoi me regardes-tu ainsi?

Et d'un geste inconscient, elle relevait sur sa gorge deminue les plis fins de sa chemise qui venait de glisser.

Il avait répondu, après une imperceptible hésitation :

— Je pense que tu es très belle et que je vais m'enivrer de ta beauté.

Deux fois encore, pendant leur voyage en Écosse et sur la côte anglaise, elle avait observé en lui ces éclipses de pensée, cette étrange expression des yeux.

Enfin, à peine revenu à Paris, ne lui avait-il pas annoncé qu'il se rendrait la semaine suivante à Morcerf. Elle le savait passionné pour la chasse : donc, en toute autre circonstance, ce déplacement ne l'eût pas surprise ; mais aujourd'hui!...

La veille encore, sur le bateau qui les ramenait en France, elle lui avait dit :

— Je ne peux croire que ce soit déjà fini. Tu m'as donné tant de bonheur que j'en suis comme étourdie. J'ai besoin de silence et de solitude pour reprendre possession de moi-même. Il me serait impossible de penser à autre chose qu'à notre amour, à nos ivresses, à tout ce que tu m'as révélé, à tout ce dont j'ai frémi près de toi... Heureusement, Paris est vide, car je serais incapable de voir personne. Je resterai tout le jour seule chez moi, dans l'attente délicieuse de toi.

Et, c'est au lendemain de pareils propos qu'il lui avait notifié, du ton le plus naturel, son intention d'aller passer deux jours auprès d'une ancienne maîtresse! Elle avait eu grand'peine, en recevant cette nouvelle, à dissimuler son chagrin. Mais toute sa rancune s'était fondue à la douceur des adieux qu'il était venu lui faire, sur le point de se rendre à la gare. Elle avait donc atteint, sans trop d'impatience, le terme de son épreuve. Et, le troisième jour, elle s'était réveillée dans la joie : « C'est aujourd'hui qu'il revient, songeait-elle. Ce soir, nous serons l'un à l'autre! » Une heure plus tard,

elle tenait en mains la lettre que Vaudrec lui avait adressée de Morcerf, la veille au soir, par exprès. Elle s'était immédiatement écriée : « Madame de Brienne l'a repris ! Il n'a pas eu la force de partir !... Peut-être cette nuit même était-il près d'elle !... »

Jusqu'au soir, elle était demeurée inactive et malade, l'esprit assiégé de terreurs, les nerfs vibrants, l'âme courroucée.

Le lendemain, elle avait pu encore se contenir en revoyant Vaudrec. Après une effusion de tendresse, il avait conté l'emploi de son temps à Morcerf, l'hospitalité cordiale de ses amis et leur insistance à le retenir un jour de plus. Sur ce dernier point, il s'était expliqué sans la moindre gêne, avec la tranquille autorité qui lui était habituelle.

Mais lorsqu'il en était venu à dire : « Brienne m'a engagé à revenir passer trois ou quatre jours, chez lui, vers la fin d'octobre, pour tirer des bécasses, et j'ai accepté », — alors elle n'avait pu se contraindre davantage.

Et, dans un flux de paroles, elle avait épanché sa tristesse, ses frayeurs, toutes ses émotions des jours derniers :

— Tu n'imagines pas ce que j'ai souffert en recevant ta lettre hier matin. J'ai été prise comme d'un vertige. Il m'a semblé que je te perdais pour toujours, puisque tu ne revenais pas. Aussi, je t'en supplie, promets-moi de ne pas retourner là-bas dans quinze jours. Tu iras y chasser une autre fois, plus tard, quand je serai remise de ma peur, quand tu m'en auras guérie...

Il l'avait d'abord grondée gentiment, lui faisant honte de ses alarmes et de ses soupçons :

— Madame de Brienne n'est et n'a jamais été qu'une amie pour moi. Je ne comprends pas tes inquiétudes à son égard. C'est une femme charmante que j'ai grand plaisir à voir. Je ne t'ai jamais caché mes rapports avec elle. A la rigueur, j'admettrais qu'elle fût jalouse de toi, bien qu'elle n'y eût aucun droit. Mais que tu sois jalouse d'elle, toi !... non vraiment, je ne comprends pas !...

— Je te sais trop loyal pour croire que madame de Brienne soit encore ta maîtresse ; mais *elle l'a été* et elle t'aime toujours !

— Tu es folle ! jamais madame de Brienne ne m'a aimé !

jamais elle n'a été ma maîtresse ! Qu'elle ait été plus ou moins troublée au début de nos relations, c'est possible. Mais elle est toujours restée impeccable. Et ce qu'elle a pu ressentir, je l'ignore. En tout cas, elle est parfaitement sereine aujourd'hui, parfaitement résignée à ne voir en moi qu'un ami.

— Madame de Brienne sereine !... Madame de Brienne résignée !... Allons donc ! Elle ne serait pas femme alors... Non, je te le jure : mon instinct ne me trompe pas. Sous les airs tranquilles qu'elle affecte envers toi, elle ne poursuit qu'une idée : te reprendre, te reprendre à moi...

— Si tu la connaissais tant soit peu, tu saurais qu'elle est incapable d'un calcul pareil. Elle est la droiture et la fierté mêmes !

— Alors, tu ne veux pas me promettre de ne pas retourner là-bas ?... Pourtant, si c'est le seul plaisir de la chasse qui t'attire à Morcerf, tu peux bien me le sacrifier une fois !

Il avait fini par promettre. Et, sur le moment, elle avait exulté d'allégresse.

Mais, de ce jour, une gêne douloureuse avait envahi leur amour, la gêne des pensées que l'on se cache, des sujets que l'on détourne et des malentendus qui s'aggravent.

Le 4 novembre, ils s'étaient rendus tous les deux à Versailles, où l'écrivain avait une recherche à faire au Musée.

Venus en voiture, ils avaient déjeuné à l'Hôtel des Réservoirs ; puis, leur visite aux galeries achevée, ils s'étaient fait conduire à Trianon.

Un soleil pâle dorait le jardin silencieux. Les deux amants s'y promenaient seuls, recueillis, l'âme lourde, comme était lourde aussi leur marche au travers des feuilles mortes qui obstruaient le chemin.

Dans la retraite du Belvédère, une angoisse commune les saisit, quoique nulle parole ne leur fût montée aux lèvres. Et soudain, il sentit qu'elle tremblait à son bras.

— Qu'as-tu, ma chérie ? demanda-t-il.

Au lieu de répondre, elle se mit à trembler si fort qu'il dut la faire asseoir sur un banc. Et, presque aussi ému qu'elle, il l'adjura de s'expliquer.

Elle essaya de parler ; mais tout de suite les larmes l'arrê-

tèrent, et elle pleura éperdument, avec des sanglots et des spasmes, comme si une douleur abominable la tenaillait. Elle finit par balbutier :

— Je ne peux pas m'y faire. C'est plus fort que moi. Depuis trois semaines, je ne cesse de penser à *elle*. L'idée qu'elle va revenir à Paris, que tu retourneras chez elle, qu'on vous rencontrera ensemble au théâtre, dans le monde, que vous reprendrez vos habitudes de causerie et d'intimité, — cette idée-là m'affole. Tout le temps que tu seras loin de moi, je te croirai près d'elle. Et, même près de moi, je croirai que tu penses à elle. Ma vie sera un supplice !... Il faut, vois-tu, il faut que tu renonces à la voir !... Jure-moi que tu ne la verras plus !

Avec une inflexible douceur, il recommença de la raisonner, comme il avait fait trois semaines plus tôt, en insistant sur les motifs de dignité qui l'empêchaient de consentir à ce qu'elle implorait de lui.

Un moment, il put croire qu'il la persuadait ; car elle n'objectait rien et ne pleurait plus. Mais, du banc où elle était assise, elle glissa soudain à genoux sur les feuilles mortes. Et, mains jointes, toute son âme dans les yeux, elle déclara :

— Pour la dernière fois, au nom de notre amour qui est ma vie, je te conjure de ne plus voir madame de Brienne.

Puis, immobile et affreusement pâle, elle attendit.

Une grande pitié ébranla Vaudrec. Mais le sentiment de l'honneur, cet étrange sentiment où les hommes enferment parfois tant d'orgueil et d'égoïsme, domina en lui. Et, d'un geste de la tête, il répondit : « Non. »

Alors, brusquement, elle se releva, sans même prendre les mains qu'il lui tendait.

— Partons ! fit-elle.

D'un pas rapide, elle se mit en marche, comme si elle fuyait. Il voulut la retenir. Elle l'écarta.

— Nous étions si heureux ! dit-il. Pourquoi détruis-tu notre bonheur ?

Elle ne répondit pas.

En quelques minutes, ils eurent rejoint leur voiture qui les attendait à la porte de Trianon pour les ramener à Paris.

Durant tout le trajet, elle resta muette, farouche, les yeux

tragiques. A deux reprises, il essaya de la fléchir. Le buste droit, le regard tendu vers la campagne nocturne, elle sembla ne point l'entendre.

Lorsqu'ils furent à la Porte Dauphine, il prononça :

— Nous ne pouvons cependant nous quitter ainsi! Viens un instant chez moi.

— Non, j'ai besoin d'être seule; laissez-moi. Je vous écrirai demain.

Et le lendemain, en effet, mue par l'illogique instinct qui pousse les êtres passionnés à n'admettre aucune transaction entre le bonheur infini et le malheur absolu, elle lui avait adressé une lettre de divorce et d'adieu qui se terminait ainsi :

« ... Puisque, par ma faute, il ne nous est plus possible de vivre ensemble, je veux vous quitter lorsque je vous suis chère encore et certaine de vous laisser un souvenir cher.

» A continuer l'existence que nous menons depuis quelques semaines, notre amour serait bien vite fini ; le passé même, notre divin passé, n'y résisterait pas. Croyez-moi et aidez-moi : sauvons à tout prix ce qui peut encore être sauvé. Épargnons à notre tendresse, qui fut si haute, les soupçons, les amertumes, les rancœurs et tout ce qui avilit les liaisons finissantes. Ayons l'affreux courage de nous séparer, si nous voulons qu'il nous soit possible de nous revoir plus tard.

» Vous vous rappelez qu'un impresario m'avait proposé naguère un engagement pour l'Amérique. Je viens de lui télégraphier que j'accepte ses offres, afin que, dès aujourd'hui, il y ait de l'irrévocable entre vous et moi.

» Adieu, vous à qui j'aurai donné le meilleur de moi-même et qui m'avez révélé l'amour! Je vous garde un souvenir inaltérable dans mon cœur brisé, dans mon pauvre cœur clos pour jamais et qui t'adorera toujours.

» SOPHIE HELLER. »

MAURICE PALÉOLOGUE

(A suivre.)

UN HÉROS DE ROMAN

AU GRAND SIÈCLE[1]

Le romanesque — au sens qu'a le mot aujourd'hui — n'est guère le propre du grand règne. Après les folies de la Fronde, criminelles quelquefois, mais souvent généreuses et d'allure chevaleresque, avant les libertines extravagances de la cour du Régent et des temps qui suivirent, s'étend une longue période de sagesse, de pondération et de gravité extérieure. La vertu, à vrai dire, n'y gagne pas grand'chose ; mais la mesure, la correction, la retenue imposée par l'usage en donnent tout au moins l'apparence, et voilent dans leurs effets — sans les détruire dans leur essence — les passions naturelles de l'homme. Parmi les familiers du Louvre et de Versailles, sauf d'assez rares exemples, le grand ressort des âmes est moins l'amour que l'ambition. On cherche à plaire au Roi plutôt qu'à plaire aux femmes; la faveur du souverain, les succès à la Cour, les distinctions honorifiques, sont des jouissances plus recherchées que la gloire d'arracher l'aveu d'une jolie bouche ou de dompter un cœur rebelle. Certes l'on parle encore le langage de la galanterie, mais la conquête

1. Sources principales : *Recueil de différentes choses*, par le marquis de Lassay. — Manuscrit de Lassay, de la collection de M. Hanotaux. — *Lettres galantes* de madame Desnoyers. — *Mémoires* de Saint-Simon, de la Grande Mademoiselle. — *Lettres* de madame de Sévigné. — *Journal* de Luynes, etc , etc.

d'une beauté à la mode est trop souvent moins un but qu'un moyen, un « chausse-pied », comme dit Saint-Simon, pour s'avancer dans les bonnes grâces du maître ; et l'amour désintéressé, le sentiment naïf et dégagé d'arrière-pensée, sont mis au rang des choses « gothiques » et surannées, bonnes tout au plus pour les petits bourgeois ou pour les braves gens de province. En ce milieu de sens pratique, en ce monde égoïste et sec, un homme s'est rencontré, dont la vie tout entière n'a été occupée que du désir de plaire, qui n'a connu d'autre ambition que d'aimer, d'être aimé, de suivre l'appel de son cœur, qui a pris l'amour au sérieux, et qui a fait du sentiment, au détriment de sa fortune, la carrière et l'objet de sa longue existence. D'un personnage, d'ailleurs intéressant à divers titres, c'est cet aspect particulier que, dans les pages qui suivent, je tenterai de mettre en relief, m'adressant à tous ceux qui sont curieux d'un siècle dont même les simples « figurants »[1] gardent un air et une allure qu'on chercherait vainement ailleurs.

I

La très ancienne maison de Madaillan de Lesparre est orinaire de Guyenne. Elle se trouvait représentée, au milieu du XVIIe siècle, par Louis de Madaillan, plus connu sous le nom de marquis de Montataire. De son mariage avec Suzanne de Vipart naquit, le 28 mai 1652, un fils unique, Armand de Madaillan, qui, d'une des terres de la famille, porta le nom de marquis de Lassay, et qui sera le héros de cette histoire. Ses premières années, semble-t-il, ne furent point égayées de ces chauds rayons de tendresse dont le doux et bienfaisant reflet se prolonge sur l'existence entière. Sa mère, créature terne et molle, écrasée sous le poids de l'autorité conjugale, ne fit que passer dans la vie sans y laisser de trace. C'était un terrible homme, par contre, que le marquis de Montataire ! Brutal, dominateur, égoïste et rapace, peu scrupuleux sur les moyens et, assure Saint-Simon, « grand men-

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi :* notice sur le marquis de Lassay.

teur de son métier », il ne songeait qu'à augmenter son bien par des spéculations et par des tripotages, où il laissait parfois des plumes, et plus souvent de son honneur. Sa tyrannie et ses colères faisaient trembler tous ceux qui vivaient près de lui. Son fils, d'après son propre aveu, ne ressentit jamais pour ce père despotique qu'un vif sentiment de frayeur, que tempérait peu de respect. La violence, au reste, comme il arrive avec les tempéraments énergiques, blessait l'âme de l'enfant sans parvenir à la briser ; il se renfermait en soi-même, attendait en rongeant son frein l'heure de l'affranchissement. « A peine étais-je sorti de l'enfance, confesse-t-il quelque part, que je secouai le joug de la domination paternelle, aux dépens de tout ce qui pouvait m'arriver ; et, pendant plusieurs années, je me réveillais la nuit avec un mouvement de joie, que me donnait la pensée de ne plus dépendre de personne. »

Ce goût vif de l'indépendance, par une alliance qui n'est point rare, se conciliait avec une humeur douce, rêveuse, impressionnable. « Mon esprit, écrit-il, ne me sert qu'à démêler les sentiments de mon cœur, et je ne pense qu'à proportion de ce que je sens... Je ne saurais, dit-il encore, voir souffrir personne, pas même les animaux. » C'était enfin ce qu'un siècle plus tard les contemporains de Rousseau eussent appelé « une nature sensible ». Mais il ne fallait pas trop se fier à cette mansuétude, et tel qui s'avisait de le harceler de trop près avait lieu de s'en repentir. « N'ayant encore que huit ans, rapporte Bussy-Rabutin, et étant le plus joli garçon du monde, il rêvait un jour, appuyé sur une fenêtre. » Le chevalier de Montataire, son oncle, personnage ridicule et connu pour *fâcheux*, lui vint demander ce qu'il avait : « Laisse-moi, mon oncle, lui dit Lassay. — Non, je ne te laisserai point, reprit le chevalier, que tu ne m'aies dit à quoi tu penses. — C'est, répliqua alors l'enfant, que je songe que j'ai ouï dire qu'à mon âge tu étais aussi joli garçon que je suis, et que j'ai peur qu'au tien je ne sois aussi sot que tu es. » Son épée s'affirma bientôt non moins acérée que sa langue. Encore adolescent, il eut querelle avec M. de Pompadour, officier des gardes du roi : Lassay, au premier engagement, fut traversé de part en part ; il voulut néanmoins

continuer le combat, blessa son adversaire de quatre coups d'épée, et pour finir le désarma. Dans une époque où le courage était considéré comme la première vertu, je laisse à penser si ce trait fit honneur au jeune débutant et lui valut l'estime de la galerie.

On peut induire de ce qui précède qu'Armand de Lassay était un garçon fort précoce, et que l'esprit et le sang-froid n'avaient pas attendu chez lui le nombre des années. Le cœur ni l'imagination n'étaient demeurés en arrière. C'est à l'âge de quinze ans qu'il rencontre un jour sur sa route celle qu'il devait aimer plus qu'il n'aima jamais personne; c'est à quinze ans qu'éclôt dans sa cervelle le roman ingénu qu'il réalisera par la suite et dont les péripéties rempliront la première moitié de sa vie. L'héroïne de cette belle passion n'est pas une figure banale, et l'aventure récente qui venait d'attirer sur elle les regards surpris du public mérite d'être contée avec quelque détail. Les mémoires et lettres du temps, et les notes de Lassay lui-même, ne nous en laissent rien ignorer, et je me bornerai seulement à coordonner ces récits.

Elle se nommait Marianne Pajot. Son père était apothicaire et sa mère était femme de chambre, l'un et l'autre attachés à la maison de la Grande Mademoiselle. Cette fille, de si mince extraction, était d'une beauté merveilleuse; son esprit, sa sagesse et l'élévation de son âme répondaient, de l'aveu de tous, aux séductions de son visage. Élevée à Saint-Fargeau, dans ce château princier dont les hôtes la traitaient avec une bonté familière, son instruction et ses manières étaient bien au-dessus de ce qu'impliquait sa naissance. La Grande Mademoiselle l'aimait fort et l'attirait constamment dans sa chambre; mais de méchants rapports détruisirent cette intimité. Marianne fut accusée d'écrire des lettres à Paris, où elle tournait en ridicule la princesse et ses dames d'honneur; Mademoiselle, sans rien écouter, la fit partir de sa maison; et, congédiée sur un simple soupçon, la jeune fille vint demeurer à Paris chez sa tante, femme de chambre au service de la duchesse d'Orléans. C'est ainsi qu'elle passa, dans sa vingtième année, du château de Saint-Fargeau dans le palais du Luxembourg, où son esprit et sa beauté lui attirèrent promptement tous les hommages. L'un des familiers du palais était, à cette époque,

le duc Charles IV de Lorraine, veuf depuis peu, prince passablement excentrique, galant avec les femmes, et perpétuellement amoureux, bien qu'il frisât la soixantaine. Voir Marianne et la courtiser fut pour lui l'affaire d'un instant; mais la demoiselle était fière, et sa farouche vertu ne se contentait pas d'une situation équivoque. Charles IV reconnut bientôt que, pour réussir dans ses vues, de la fille de l'apothicaire il fallait, de nécessité, faire une vraie duchesse de Lorraine, et son cœur était si bien pris qu'il ne balança pas à s'en passer la fantaisie. Il lui offrit son nom, son rang et la couronne souveraine. Sans paraître « éblouie » de la proposition, elle demanda du temps pour réfléchir, et dix-huit mois s'écoulèrent de la sorte, dix-huit mois où le duc, de plus en plus épris, ne bougeait guère d'auprès de sa fiancée; « il s'allait promener avec elle », dit dédaigneusement Mademoiselle, la voyait chez une tante, épouse d'un autre apothicaire, où il passait toutes ses journées, et soupait en cette compagnie « dans des plats d'étain et de faïence! » Ce dernier détail notamment excite au plus haut point l'indignation de la princesse.

L'histoire, ainsi qu'on pense, ne fut pas longtemps mystérieuse; on en jasait fort à la Cour, et mille intrigues s'ourdirent autour de cette idylle. C'est d'abord François de Lorraine, le frère de Charles IV, qui juge l'occasion bonne pour faire assurer à son fils l'héritage fraternel, à l'exclusion des fils qui naîtraient du futur mariage. Que Charles promette à son neveu les deux duchés de Lorraine et de Bar, et François, en bon frère, secondera les projets du soupirant à barbe grise. Louis XIV, de son côté, veut profiter des circonstances; la réunion des deux duchés à la couronne de France est un rêve qu'il caresse depuis nombre d'années; des négociations secrètes sont sur ce point dès longtemps engagées. Le Roi fait dire au duc que cette cession si ardemment souhaitée sera payée d'un consentement complet au mariage de Marianne Pajot, que la fille de l'apothicaire sera traitée au Louvre avec les honneurs dus à une princesse souveraine. Enfin, pour brocher sur le tout, la duchesse d'Orléans, sœur du duc de Lorraine, jette feu et flamme contre cette mésalliance, fait retentir la Cour de ses doléances irri-

tées. Parmi toutes ces agitations et toutes ces convoitises, Charles IV n'est occupé que de sa seule passion et ne se soucie de rien autre. Pour satisfaire son frère François, il fait dresser un projet de contrat par lequel il proclame, en termes solennels, son neveu, le prince Charles, pour « son successeur immédiat et incommutable en ses États et duchés de Lorraine et de Bar ». Presque en même temps il signe, à l'abbaye de Montmartre, le 6 février 1662, en présence du duc de Guise et de l'abbesse sa sœur, un traité qui cède à la France, après la mort de leur souverain actuel, les mêmes duchés légués à son neveu. Louis XIV connut la nouvelle du traité à la foire Saint-Germain, où il était en train de jouer avec les dames : « Il n'y a rien dans toute la foire, s'écria-t-il dans un transport de joie, qui vaille les deux bijoux que je viens de gagner ! »

Ayant réglé toutes choses avec cette bonne foi éclatante, Charles IV, l'esprit tranquille, ne songe plus désormais qu'à célébrer la noce. Les bans sont publiés dans le plus grand mystère, et l'on prend jour pour le contrat, la consécration religieuse devant avoir lieu le même soir. Le texte du contrat se trouve encore dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Le duc insiste avec chaleur sur les belles qualités de celle qu'il va prendre pour femme : « sa pudeur, sa piété solide, sa vertu rare, son mérite éminent » y sont consignés tout au long comme les apports de l'épousée, plus essentiels cent fois au bonheur de la vie que « les dons qui dépendent de la naissance ou la fortune ». Le 18 avril 1662, à la tombée du jour, Marianne, ses père et mère, quelques parents, et le duc de Lorraine, se réunirent pour « le festin de noce » chez « maître Tistonnet », oncle de la future, dont la boutique d'apothicaire se trouvait rue Saint-Honoré. Au sortir du souper, selon l'usage bourgeois, on devait signer le contrat ; puis, à minuit, l'Église bénirait le mariage. Le repas fut long et cordial, et toute la compagnie était encore à table quand, à la surprise générale, un messager survint, réclamant, de la part du Roi, un moment d'entretien avec la jeune fiancée. Ce trouble-fête n'était rien de moins que le sieur Le Tellier, ministre de la Guerre ; Lassay, dans son curieux récit, reproduit le dialogue qui s'échangea entre Marianne et

l'envoyé du Roi. Louis XIV venait d'apprendre — par un avis, dit-on, de mademoiselle de Guise — le double jeu de Charles IV, l'engagement pris, au mépris du traité, avec le fils du duc François ; l'influence de Marianne sur l'homme qui l'adorait pouvait seule, se disait le Roi, sauvegarder l'intérêt de la France et procurer l'exécution du traité du 6 février. Le ministre était donc chargé de dire tout nettement à Marianne « qu'il ne tenait qu'à elle d'être reconnue le lendemain duchesse de Lorraine par le Roi ; qu'elle n'avait qu'à faire signer à M. de Lorraine un papier qu'il avait apporté avec lui et qu'il lui montra, et qu'elle serait reçue au Louvre avec tous les honneurs dus à un si haut rang ; mais que, si elle refusait de faire ce que Sa Majesté souhaitait, il y avait à la porte un de ses carrosses, trente gardes du corps et un enseigne, qui avaient ordre de la mener au couvent de la Ville-l'Évêque, ce que madame la duchesse d'Orléans demandait avec beaucoup d'empressement ».

Marianne Pajot, dans cette alternative, se montra, par sa hauteur d'âme, supérieure aux puissants du jour qui voulaient faire de sa beauté l'instrument de leurs ambitions. Sans balancer un seul instant, elle répondit à Le Tellier « qu'elle aimait mieux demeurer Marianne que d'être duchesse de Lorraine » au prix que l'on y voulait mettre, que, si elle avait du pouvoir sur l'esprit du duc de Lorraine, « elle ne s'en servirait jamais pour lui faire faire une chose si contraire à son honneur et à ses intérêts », et qu'elle refusait le délai qu'on lui offrait pour réfléchir. Sur quoi, elle rentra dans la chambre, prit congé du duc de Lorraine, et, laissant sa famille en larmes et son futur « dans des transports de rage », elle monta fermement dans le carrosse du Roi, et s'en fut à la Ville-l'Évêque, d'où elle renvoya le lendemain à M. de Lorraine « pour plus d'un million de pierreries » dont il lui avait fait présent.

Je n'ai pas à décrire l'indignation de Charles IV. Il ne voulait rien de moins que forcer les murs du couvent pour enlever sa belle de vive force ; il fallut pendant plusieurs mois laisser autour de l'abbaye une compagnie des gardes pour s'opposer à l'entreprise. Enfin le duc quitta Paris, et passa bientôt en Autriche, où le temps fit son œuvre et chassa

Marianne de son cœur[1]. Mais l'héroïne de l'aventure en conserva longtemps un rare prestige et comme une auréole. Quand il lui fut permis de sortir de la Ville-l'Évêque, l'accueil qu'elle reçut de toutes parts la consola de ses épreuves. M. Le Tellier l'allait voir, et parlait d'elle avec admiration; le Roi lui-même rendait hommage au mérite de cette vaillante fille et s'intéressait à son sort; la Cour, à l'exemple du maître, chantait hautement les louanges d'une si extraordinaire vertu. Lassay, avant de la connaître, avait donc les oreilles remplies des plus enthousiastes récits; et l'on devine sans peine l'impression que dut faire cette pure et célèbre beauté sur un cerveau d'adolescent, bouillonnant d'ardeurs généreuses et d'aspirations romanesques. Du jour où il la vit, il se fit le serment de lui donner son existence, et le beau de l'histoire est qu'il se tint parole.

II

De mariage, à cette époque, il ne pouvait être question. Lassay, comme je l'ai dit, venait d'avoir quinze ans, et Marianne en comptait vingt-cinq. Il se contenta donc d'enfermer ses projets et ses rêves dans son cœur. Mais il la voyait fréquemment, lui confiait comme à une amie ses chagrins et ses espérances, lui demandait conseil dans les circonstances difficiles, bref, ainsi qu'il le dit, faisait de sa passion « la règle de sa vie », tous les jours plus charmé de cette bonté souriante et de cette douce raison. Quelques années s'écoulèrent de la sorte. A vingt ans il servit, comme tous les jeunes gens de son rang, fit la première campagne de Hollande, se distingua en plusieurs grandes affaires, et se fit vaillamment blesser. Ce fut l'année suivante, en 1673, que, de retour en France, il s'ouvrit à Marianne du dessein qu'il avait conçu. La longue

1. Quelques années plus tard, Charles IV étant de retour en France, le Roi le plaisanta sur cette aventure, et lui dit que « s'il avait épousé Marianne Pajot, il lui aurait fallu ajouter une seringue à ses armes. — « J'y aurais mis trois fleurs de lys au bout, répliqua le duc de Lorraine, et cela eût parfaitement ressemblé au sceptre de Votre Majesté ! » (Vie manuscrite de Charles de Lorraine par le P. Hugo, citée par le comte d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France.*)

intimité dont il avait joui auprès d'elle lui avait donné lieu de croire qu'elle n'était pas insensible à sa flamme, et son chagrin n'en fut que plus profond de se voir nettement refusé. « Non, lui répondit-elle avec une fermeté tranquille, je ne vous conviens pas; votre passion vous fait trouver toutes choses aisées, mais la mienne ne m'aveugle pas. Votre maison est bonne, mais il faut que vous fassiez un bon mariage pour la soutenir, et le mien ne vous apporterait ni alliance ni bien. Vous n'en auriez un jour que des regrets, qui me mettraient au désespoir, et auxquels je ne veux pas vous exposer[1]. » Elle conclut en le suppliant d'éviter à l'avenir toutes les occasions de la voir; et, pour l'aider à tenir cette promesse, elle se retira peu après dans le fond d'un couvent.

Trois mois s'étaient passés depuis cette entrevue, quand il reçut d'elle un billet le conviant à venir lui parler à sa grille. Il y courut, le cœur battant; mais sa surprise fut grande lorsqu'il connut l'objet de cet appel. Elle lui avait trouvé, dit-elle, par l'entremise des religieuses, le parti le plus sortable, le plus avantageux du monde, une jeune personne de dix-sept ans, de famille honorable, orpheline, et riche à millions. Elle était fille d'un conseiller au parlement de Normandie, et se nommait Marie-Marthe Sibourg. Marianne le conjurait, avec une touchante éloquence, d'accepter son bonheur de la main d'une amie qui, ne pouvant être sa femme, lui resterait toujours dévouée, et qui prendrait son consentement comme une dernière preuve de tendresse. La lutte fut longue dans le cœur de Lassay; il céda cependant devant de si pressantes instances, et le mariage se fit quelque temps après à Paris, le 11 février 1674, mariage sans amour et sans joie, froid comme la raison même, qui seule avait part à la fête. Deux mois plus tard, l'époux partait pour joindre l'armée en Hollande, où son intrépidité folle, la « passion tendre, comme dit Chaulieu, qu'il témoignait pour les coups de mousquet », faisaient dire à ses compagnons qu'il semblait rechercher la mort. Il la manqua de peu au combat de Seneffe; il y reçut le même jour trois blessures, et regagna Paris tout éclopé, en fort piteux état. Son tempérament vigoureux le mit néanmoins

1. Madame Desnoyers, *Lettres*.

hors d'affaire, et ce fut d'une autre façon que se brisa le lien qui pesait si lourd sur son cœur. Au mois de janvier suivant, la jeune marquise de Lassay mettait au monde une fille, et mourait quelques jours plus tard, à l'âge de dix-huit ans, après onze mois de mariage.

Elle ne fut pas longtemps pleurée. Lassay, dans l'année même, revenait vers Marianne. Les motifs du premier refus avaient désormais cessé d'être : les biens considérables qu'il tenait de sa femme avaient relevé sa fortune et « raccommodé ses affaires »; l'expérience qu'il venait de faire lui avait clairement démontré qu'il ne pourrait pas vivre heureux sans celle qui, huit années plus tôt, avait charmé ses yeux d'enfant et pour toujours troublé son cœur. Marianne ne résista plus, et mit comme unique condition qu'il quitterait la ville et la Cour et s'en irait à la campagne, pour y couler sa vie près d'elle, loin des méchants propos et du vain tumulte du monde, l'un à l'autre uniquement, dans une obscurité complète. Pour un homme jeune et ambitieux, qui se croyait, comme il l'avoue avec ingénuité, propre aux plus grands emplois et fait pour de hautes destinées, cette retraite sans lendemain n'était pas un mince sacrifice. Il le fit délibérément et après réflexion. « J'avais, a-t-il écrit, plus d'amour-propre que personne; mais, après mille combats cruels, je le sacrifiai à une passion fondée sur une longue connaissance et une estime parfaite... J'épousai cette chère femme, et le seul repentir que j'aie connu depuis notre mariage est celui de ne pas l'avoir épousée assez tôt. » La noce eut lieu loin de Paris, sans éclat et sans assistance; le public fut longtemps sans en soupçonner rien. Le Roi seul en fut averti et, pour marquer son consentement, ajouta vingt-cinq mille écus à la maigre dot de Marianne. Lassay quitta subrepticement et sans prendre congé le monde brillant où il avait jusqu'alors vécu, se démit même bientôt de sa charge d'enseigne des gendarmes du Roi; et le couple ignoré s'en aller cacher son bonheur dans la terre de Bois-Froust, située auprès du Mans, dans un cadre à la fois poétique et sauvage.

Cette demi-clandestinité, qu'on pourrait trouver surprenante, fut la condition imposée par la famille du marquis de

Lassay. Son père, M. de Montataire, sa grand'mère maternelle, la marquise de Sainte-Croix, sans s'opposer d'une façon absolue à une alliance si romanesque, avaient exigé tout au moins que le mariage ne fût point d'abord « déclaré », laissant espérer pour plus tard une approbation plus complète. La naissance, l'an d'après, d'un fils, qui reçut le nom de Léon, n'influa pas sur cette résolution. M. de Montataire pourtant venait souvent chez le jeune couple, y faisait d'assez longs séjours, parlait même de son intention de s'installer à leur foyer. « Il y a à peu près six semaines, écrivait Lassay à son père, que vous nous dites, avec une extrême bonté, à mademoiselle Marianne et à moi, que vous ne cherchiez qu'à trouver du repos et de la douceur dans votre famille, et que vous vouliez vivre avec nous. » Mais Montataire ne se pouvait résoudre à rendre le mariage public, alléguant l'opinion du monde, qu'il fallait, disait-il, « payer de quelque chose », pour lui faire accepter une pareille mésalliance. « Vous nous dites, lui rappelle son fils, que le meilleur moyen pour cela serait que le Roi vous parlât, et que, pourvu qu'il vous dît une seule parole, vous vous en serviriez pour contenter le public. » Lassay, sur cette promesse, se décida à venir ainsi que sa femme à Paris. L'audience royale fut accordée ; et Louis XIV fut plein de bonté pour Marianne. « Il lui demanda, dit Lassay, si elle lui avait pardonné de l'avoir empêchée d'être duchesse de Lorraine. Elle lui répondit qu'ayant contribué depuis à lui faire épouser un homme qu'elle aimait et dont elle croyait être aimée, elle lui avait pardonné aisément d'avoir rompu son mariage avec un souverain qui l'aurait rendue moins heureuse qu'elle n'était. » S'adressant ensuite au marquis de Montataire, le Roi le pria gracieusement d'accorder au mariage une investiture officielle, et reçut la promesse qu'il serait fait au gré de ses désirs.

Après une telle intervention, la question semblait résolue, et Lassay comptait bien qu'il lui serait enfin permis de donner à sa femme une situation régulière. Mais Montataire, loin de s'exécuter, réclamait de nouveaux délais, inventait de nouvelles raisons, éludait sous divers prétextes l'engagement par lui contracté. « Mon père partit d'ici brusquement, écrit un jour Lassay, pour venir à Paris, et me cacha avec soin le

dessein qui l'y conduisait, mais enfin il vient de me le découvrir. » La suite de cette épître nous révèle le mot de l'énigme : le vieux marquis, récemment veuf, voulait se remarier lui-même, et prétendait conserver pour soi seul tout le bien de sa première femme, lequel en bonne justice devait revenir à son fils. Ce projet, en effet, après bien des atermoiements, finit par se réaliser; Montataire épousa mademoiselle de Bussy-Rabutin, fille du célèbre auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Ce fut d'ailleurs un couple assorti et fait pour s'entendre, l'un et l'autre également avare, intéressé et chicaneur. « J'ai une belle-mère, écrira plus tard Lassay à madame de Maintenon, qui a plaidé toute sa vie, et qui plaide dans la perfection. Elle veut me faire cent procès, à moi qui les entends moins que l'hébreu! » Une anecdote contée par Saint-Simon vient justifier cette assertion. Les Montataire, au cours de l'un de ces procès, furent cités à l'audience du premier-président, M. de Harlay, fameux pour son esprit caustique. « Le mari, écrit Saint-Simon, voulut prendre la parole; sa femme la lui coupa et se mit à expliquer son affaire. Le premier-président écouta quelque temps, puis, l'interrompant : « Monsieur, dit-il au mari, est-ce là madame votre femme? — Oui, monsieur, répondit Montataire, fort étonné de la question. — Que je vous plains, monsieur! » répliqua le premier-président, en haussant les épaules d'un ton de compassion. Et il lui tourna le dos. » Quant à l'avarice du ménage, Chaulieu l'épicurien, invité par eux à dîner, fait une description lamentable de la chère qu'il a dû subir : « Ah! madame, mande-t-il plaintivement à sa femme, si vous aviez vu le lièvre que j'y mangeai! La pauvre bête était morte de veillesse et de caducité, et jamais arme à feu n'avait eu part à son homicide! »

Avec de pareils adversaires, la simple droiture de Lassay avait affaire à trop forte partie. Jamais il ne parvint à se faire restituer son bien, non plus qu'à obtenir la confirmation du mariage. Marianne et lui se résignèrent à vivre obscurément au sein de leur retraite champêtre, dans une entente que, semble-t-il, ne troubla jamais aucun nuage. Madame Desnoyers, il est vrai, fort méchante langue et prompte aux commérages, prétend savoir que le marquis allait parfois, sous différents

prétextes, « prendre l'air de la Cour » et se divertir à Paris[1], tandis que l'épouse délaissée se morfondait à la campagne, pleine d'inquiétude et de mélancolie. Mais aucun sérieux témoignage ne confirme cette médisance. La vérité sans doute est que, de dix ans plus âgée, Marianne était encline à quelque jalousie, et parfois exprimait des craintes, dont il la reprenait doucement. Un billet de Lassay adressé à sa femme, le seul de cette époque qui soit parvenu jusqu'à nous, vient à l'appui de l'hypothèse. Ces courtes lignes, écrites sans prétention, méritent d'être citées ; leur simplicité même a, ce me semble, quelque chose de touchant, et j'y crois démêler un accent à la fois tendre et grave, que l'on ne retrouve pas plus tard dans ses autres lettres d'amour :

« Ne croyez pas[2] que ce soit du bien perdu, ma chère Marianne, que ce que vous sentez pour moi. Je sais fort bien que vos plaintes et vos alarmes partent d'un cœur fort tendre, et qu'elles me disent que vous m'aimez, beaucoup mieux que d'autres choses qui pourraient me plaire davantage. Mais pourquoi vous tourmentez-vous sans raison? Ce qui vous afflige ne doit pas vous affliger. Soyez heureuse, charmante Marianne ; vous devez l'être, si mon cœur vous suffit comme vous me l'avez dit cent fois. Il est à vous, et il l'est pour toujours ; et nous avons grand tort si, étant aimés l'un de l'autre, nous ne sommes pas heureux. Adieu pour une heure ou deux. »

Cette lune de miel se prolongeait depuis bientôt six ans, toujours brillante et sans éclipse, quand la foudre tomba sur ce bonheur tranquille et le réduisit en poussière. Au mois d'octobre 1681, Marianne fut prise à l'improviste d'un mal qui, dès l'abord, mit toute la science des médecins en déroute ; elle mourait le 19 du mois, en cette même demeure de Bois-Froust, où s'étaient écoulées les seules années heureuses qu'elle eût jamais connues dans sa brève existence. Sa fin paraît avoir été douce et résignée comme sa vie. « Elle meurt entre mes bras, écrit douloureusement Lassay, et en mourant elle ne songe seulement pas à la vie qu'elle perd ; elle n'est occupée que de mon affliction, et ne regrette que moi. » Le

1. *Lettres historiques et galantes.*

2. Manuscrit de la collection de M. Hanotaux.

désespoir de son époux passa toute description, et le tableau qu'il trace de son accablement émeut par l'évidence de sa sincérité : « Dieu a rompu la seule chaîne qui m'attachait au monde ; je n'ai plus rien à y faire qu'à mourir. Je regarde la mort comme un moment heureux ; on n'en souffre les horreurs qu'une fois dans sa vie, et je viens de les sentir... Je passe la plus grande partie de la nuit sans pouvoir fermer les yeux, à attendre le jour, espérant qu'il dissipera l'horreur des ténèbres, qui ajoute encore à mes maux. Mon étude continuelle ne va qu'à me sauver de moi-même ! »

Dans le premier moment, il songea sérieusement à se réfugier à la Trappe. Son penchant pour l'indépendance le détourna de ce projet : « Je ne me soucie point de commander, dit-il avec candeur, mais l'obéissance m'est insupportable. » Le spectacle du monde lui inspirait pourtant un insurmontable dégoût ; il prit donc le parti de s'établir, loin des regards humains, dans une sorte de Thébaïde, de s'imposer pour ainsi dire une règle monastique, dont il serait tout à la fois le fondateur et le seul observant. Dans un des faubourgs de Paris, près de l'hospice des *Incurables*, il possédait une maisonnette, située au fond d'un grand jardin. C'est l'abri qu'il choisit pour y installer sa douleur, pensant judicieusement qu'en aucun lieu du monde il ne vivrait plus ignoré, et que la plus sûre solitude est celle qui se dérobe au milieu du tumulte et de l'agitation des foules. Il mena là, pendant plusieurs années, une existence réellement édifiante, seul avec son chagrin, partageant ses journées entre la prière et les larmes, et jouissant de son renoncement comme du dernier bonheur qu'il pût éprouver ici-bas. « Je ne sens que de la joie, écrit-il, en songeant que je vais, en attendant la mort, mener une vie plus triste qu'elle ; et j'aime si fort ma douleur, qu'il me semble que c'est encore un moindre malheur de la souffrir que de la perdre. » Le langage de Lassay, durant cette retraite volontaire, est d'un accent très juste, très pénétrant et très senti. « Ma chère Marianne n'est plus, écrira-t-il encore ; j'avais tout quitté pour elle, et Dieu veut que je la quitte pour lui. Il s'était servi d'une créature pour me détacher du monde ; et puis il m'a ôté cette créature, pour que je n'aie plus d'attache sur la terre. »

III

Faut-il nous indigner que cette crise de douleur ait subi à la longue le sort de tous les sentiments humains? Lorsqu'il disait à l'existence un irrévocable adieu, Lassay avait trente ans à peine. Avec son corps de fer, sa santé vigoureuse, il aurait pu dire, comme Louis XV, pleurant madame de Châteauroux : « Être malheureux quatre-vingt-dix ans ! Car je suis sûr que je vivrai jusque-là ! » Le premier symptôme apparent de sa résurrection morale fut le retour de ses goûts d'élégance ; « il ajusta sa petite maison [1] », y apporta quelques embellissements, fit peu à peu du sévère ermitage un nid coquet et confortable. Puis, en ce logis transformé, il reçut, discrètement d'abord, ses parents proches et ses amis intimes ; enfin il consentit à le quitter de temps à autre pour chercher dans la société quelque diversion à sa peine. Sa dévotion suivit le même chemin ; les jeûnes, les pratiques de piété lui devinrent une fatigue que ne compensait plus aucune consolation, et l'on a de lui des propos qui témoignent sur ce sujet de son désenchantement. On imagine bien que le monde triompha sans pitié de cette métamorphose ; il n'eut pas assez de moqueries pour ce désespoir éternel qui se reprenait à sourire, pour ce désert farouche dont la solitude effrayante se peuplait d'aimables visages ; et les railleurs le comparaient à feu la maréchale d'Albret, qui, après la mort de son père, se refusait à prendre aucune espèce de nourriture : « Avez-vous résolu, madame, — lui dit M. de Bourdeilles, son ami, — de ne manger de votre vie? S'il en est ainsi, vous avez raison. Mais, si vous devez manger un jour, croyez-moi, il vaut autant manger tout à l'heure. — C'est juste », dit la maréchale. Et elle fit apporter un gigot de mouton.

A fond, les railleurs avaient tort. Le gigot de madame d'Albret et le retour de Lassay dans le monde ne prouvent rien contre la durée ni la sincérité de leurs regrets. De ce que la nature reprend un jour ses droits et que l'on se sou-

1. Saint-Simon, *Mémoires*.

met sagement aux nécessités de la vie, il ne s'ensuit pas à coup sûr qu'on se console ou qu'on oublie ; et Lassay a, mieux que personne, exprimé cette pensée dans les lignes qu'à cette époque il adressait à M. de Tréville : « Je sais, lui écrit-il, que le temps adoucit les douleurs les plus vives ; mais les grandes afflictions font le même effet sur l'âme que les grandes maladies sur le corps : quoique l'on en guérisse, le tempérament est attaqué ; on vit, mais on ne jouit plus d'une santé parfaite. »

Tel était bien son état d'âme en 1685, quatre ans après son deuil. Sa tristesse atténuée se fondait en mélancolie ; et le vide de son existence lui causait un mortel dégoût, dont il souffrait presque autant, disait-il, que de sa première douleur. « Demeurer aux *Incurables* sans dévotion, confesse-t-il naïvement à la maréchale de Schomberg, porter une épée à son côté sans aller à la guerre, passer ma vie avec des femmes sans être amoureux d'aucune, c'est une vie qui me rend trop ridicule à mes propres yeux pour que je la puisse supporter plus longtemps ! » Un incident qui fit grand bruit dans le monde de la Cour vint le tirer fort à propos de ces dispositions fâcheuses. L'Europe retentissait alors de la lutte engagée entre les Turcs et l'empereur Léopold, et des victoires que Sobieski remportait sur les Infidèles. En mars 1685, malgré l'opposition du Roi, les deux princes de Conti, propres neveux du Grand Condé, quittèrent subrepticement la France pour aller en Hongrie participer à cette nouvelle croisade. Quelques jeunes gentilshommes se joignirent à l'expédition ; Lassay voulut être du nombre. Divers motifs se réunirent pour inspirer cette décision : l'envie de quitter un pays où tout, dit-il, lui rappelait son malheur ; l'ennui qu'il éprouvait de la disgrâce du Roi, qui lui gardait rancune d'avoir délaissé son service ; l'espérance d'acquérir quelque rayon de gloire ; et plus encore sans doute le prestige d'une lointaine et chevaleresque aventure, irrésistible attrait pour une âme exaltée. « On traitera encore ce voyage de folie, je le sais, écrit-il ; on dira qu'il ressemble au reste de ma vie ; mais, ayant à être blâmé, ce dernier blâme blesse moins mon amour-propre... Si par hasard le Roi songe à moi un moment, il ne saurait trouver mauvais ni extraordinaire qu'un homme qui

est assez malheureux pour lui avoir déplu aille en Pologne, en Hongrie, à la mort ! »

Lassay rejoignit donc les princes de Conti à Augsbourg et fit avec eux, en Hongrie, la campagne de 1685. On conserve les lettres où il en raconte les détails, mais le cadre de cette étude ne nous permet pas d'aborder cet émouvant et curieux récit. Il suffit de savoir qu'à la fin de septembre, peu après le retour des princes à la cour de Versailles, Lassay partit pour Vienne et de là fut en Italie, dans l'intention d'y voyager avant de regagner la France. C'est à Rome qu'il fixa bientôt sa résidence; il y trouva, semble-t-il, un grand charme; les descriptions qu'il fait de la ville et des environs sont empreintes d'un vif enthousiasme. Il redevient visiblement le Lassay d'autrefois ; la longue absence, les émotions, les dangers de la guerre, tout ce mouvement qu'il s'est donné, ont achevé de secouer son morne engourdissement ; la flamme qui paraissait éteinte se réveille avec force ; une ardente soif d'aimer brûle en son cœur inapaisé. Il put croire un moment, au cours de ce séjour à Rome, y avoir rencontré l'objet qui remplirait le reste de sa vie. Dans les salons qu'il fréquentait était une jeune princesse allemande, d'une figure ravissante, aussi spirituelle que jolie, Sophie-Dorothée de Hanovre, fille du duc de Zell, de la maison de Brunswick, et d'une mère d'origine française, Eléonore d'Olbreuse. On l'avait mariée à quinze ans à son cousin germain, l'électeur de Hanovre, qui fut plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Georges Ier. L'époux était brutal, ivrogne et débauché, de plus, d'une jalousie féroce ; et la princesse, fort malheureuse, joignait à toutes ses séductions celle de la faiblesse opprimée. La connaître et l'aimer fut tout un pour Lassay. Les difficultés, les périls, ne firent qu'enflammer davantage son imagination. A peine a-t-il causé trois ou quatre fois avec elle, qu'il s'échappe en aveux brûlants et en déclarations lyriques : « Il n'y a qu'une personne si fort au-dessus des autres qu'il n'est pas permis aux hommes de lever les yeux jusqu'à elle ; et c'est cette personne que mon cœur choisit pour aimer ! » Ainsi débute la lettre où il déclare ses feux. — « Je crains toute la Cour, poursuit-il, et je vous crains plus que tous les autres ensemble. Je voudrais parler sans cesse de vous et je

n'oserais seulement prononcer votre nom. Quand vos yeux me regardent, quand vous me donnez vos jolies mains à baiser, je suis si transporté que j'ai peur que tout le monde s'en aperçoive. Hélas! je me flatte : toutes vos bontés ne sont peut-être fondées que sur ce que vous ne pouvez pas imaginer ma folie, et vous rougirez de dépit en lisant ma lettre, si vous daignez la lire. » S'il en est ainsi, s'écrie-t-il, que la princesse ne ménage pas l'homme assez malheureux pour l'avoir offensée, et qu'elle aille tout conter au prince : « Montrez-lui cette lettre, et par pitié perdez-moi tout d'un coup ; car, vous ayant déplu, je ne veux plus de la vie ! »

La princesse, je dois en convenir, ne parut nullement offensée, et n'alla rien conter au prince. Cette passion audacieuse et cette furie française semblent, tout au contraire, avoir gagné le cœur de cette enfant de dix-neuf ans. La correspondance s'établit, de jour en jour plus intime et plus tendre. Les choses vont même grand train, car, dès la troisième lettre, perce chez l'amoureux comme un soupçon de jalousie : « Hier au soir, vous étiez jolie comme un cœur; et je m'enivrais du plaisir de vous voir; mais il me semblait que vous n'étiez point assez occupée de moi. » Et quelques jours après, éclate la certitude d'être payé de retour : « Quoi ! Je suis donc aimé de vous; et je puis croire qu'une personne que j'aime plus que ma vie n'est occupée que de moi! Je brûle d'impatience de vous revoir; j'espère que ce sera demain. »

Pendant plusieurs semaines se poursuit l'agréable idylle : causeries en tête à tête dans les bals, les spectacles, les soupers, les fêtes de tout genre où se retrouve presque chaque soir l'élégante société de Rome, promenades sentimentales dans les bosquets des belles villas, dans les campagnes solitaires qui entourent la Ville Éternelle, bref tout le train classique des galanteries mondaines, innocentes quelquefois et toujours périlleuses. Cette intimité quotidienne n'est pas sans être remarquée. Ils s'aperçoivent un jour qu'un « espion » s'attache à leurs pas. Imprudente autant qu'étourdie, la princesse ne s'en trouble guère; mais Lassay est fort tourmenté : « Quand on n'a pour tout bien qu'une chose au monde, lui dit-il, on a bien peur de la perdre. » Bientôt d'ailleurs les soupçons s'accentuent ; et, sur une scène de son époux,

Sophie-Dorothée à son tour prend peur, et demande à Lassay de s'éloigner de Rome pendant quelques semaines. Il obéit à contre-cœur : « Il faut donc que je vous quitte, puisque je vous causerais mille soucis en demeurant ici... Hélas! je ne sais même pas si vous savez bien aimer, et je vous laisse avec un mari jaloux, et une Cour qui, pour lui plaire, va mettre tout en usage pour effacer de votre cœur les impressions que j'y ai pu faire! » Il part cependant pour Venise, écrivant à sa belle à toutes les étapes du voyage, recevant en retour les plus tendres réponses.

Mais, tout à coup, silence complet; plusieurs postes se passent sans rien apporter à Lassay, dont on se représente le trouble et l'inquiétude. Enfin, un jour, arrive une lettre qui lui révèle la catastrophe : le prince a découvert toute la correspondance; le messager qui remettait les lettres a bassement trahi leur secret, et des scènes effroyables ont éclaté au palais de Hanovre. La princesse éperdue conjure Lassay de ne lui plus écrire, d'abandonner tout commerce avec elle, de disparaître à jamais de sa vie, pour ne point achever son malheur.

La façon dont Lassay supporta ce coup imprévu ne témoigne pas, disons-le, d'une passion bien enracinée. Sans doute il dit, avec une correction parfaite, ce que l'usage impose en pareille circonstance. Il maudit son destin et « son étoile empoisonnée ». La vie « lui est à charge », et il voudrait « en mourant pouvoir rendre à son amie le repos et le bonheur ». Mais, ces lamentations exhalées, il se fait une raison, observe avec scrupule les injonctions de la princesse, ne tente jamais le moindre effort soit pour la voir, soit pour au moins savoir parfois de ses nouvelles; et, par cette attitude, il nous donne le droit de penser que l'amour, en cet épisode, joue moins de rôle que l'amour-propre, que l'imagination y a plus de part que le cœur. Rien de plus justifié d'ailleurs que la prudence de Sophie-Dorothée; l'événement le prouva trop clairement par la suite. Quelques années plus tard, retournée en Hanovre, la princesse reprit un roman du même genre avec un autre adorateur, le comte de Kœnigsmark, jeune gentilhomme suédois, d'esprit brillant, grand héros d'aventures. L'intrigue fut découverte; l'électeur, fou de jalousie, fit assassiner son rival au seuil même du palais,

ordonna de jeter le corps dans la chaux vive, traduisit la princesse devant des juges serviles, puis, le divorce prononcé, l'enferma dans une forteresse, où elle languit captive et mourut trente-deux ans après, n'ayant jamais revu ni ses enfants ni sa famille.

IV

Quand ce drame se passa, Lassay depuis longtemps avait regagné sa patrie, où bien d'autres soucis avaient effacé de son cœur le souvenir fugitif d'une légère amourette. Il retrouvait, à son retour en France, une puissante protectrice en la personne de madame de Maintenon, à l'apogée de sa faveur. L'amitié qu'elle lui témoignait remontait à une date lointaine. M. de Montataire avait été jadis un habitué du logis de Scarron; il y menait parfois son fils, dont l'esprit et la gentillesse divertissaient la future favorite. « C'est un homme que j'ai vu naître, écrit-elle plus tard de Lassay, et qui n'en est pas plus jeune pour cela[1] ! » Elle lui fut toujours attachée; c'est à cette affection fidèle qu'il dut la fin de sa disgrâce et sa rentrée à la cour du Grand Roi. On le voit en effet, à l'époque de la prochaine guerre, reprendre du service comme aide de camp de Louis XIV; il est, pendant les campagnes de Flandre, familier des petits-levers, et plus d'une fois convive de la table royale[2]. Il fréquentait également beaucoup chez le prince de Condé, fils unique du héros de Rocroy; et c'est dans ce logis qu'il rencontra la femme qui fut la seconde grande passion de sa vie, Julie de Chateaubriand, fille naturelle du prince et de la comtesse de Marans, descendante fort originale de parents non moins excentriques.

Henri-Jules de Condé — qu'on appelait M. le Prince à l'instar de son père — portait médiocrement le poids écrasant d'un grand nom. Vers la fin de sa vie surtout, son humeur s'assombrit; il devint sujet à des crises qui touchaient presque à l'égarement. Lassay, qui le connut à l'époque de

1. Correspondance générale de madame de Maintenon. Lettre du 12 décembre 1695.

2. *Mémoires* du marquis de Sourches. — *Journal* de Dangeau, etc.

cette décadence, a tracé de celui qui devait être son beau-père un portrait peu flatté, mais plein de couleur et de relief. Voici les passages essentiels de ce morceau impitoyable :

« M. le Prince n'a aucune vertu ; ses vices ne sont affaiblis que par ses défauts, et il serait le plus méchant homme du monde, s'il n'était pas le plus faible... Souvent il est agité par une espèce de fureur qui tient fort de la folie ; ce ne sont quasi jamais les choses qui en valent la peine, mais les plus petites qui lui causent cette fureur. Cela vient de ce qu'il n'est point touché de ce qui est véritablement mal ; si bien qu'il ne regarde jamais les choses, mais simplement les personnes qui les ont faites. Si c'est quelqu'un qui lui déplaise, il grossit des bagatelles et en fait une affaire importante. Cependant il est si faible et si léger, que tout cela s'évanouit ; et il ressemble assez aux enfants qui font des boules de savon... Il est avare, injuste, défiant au-dessus de tout ce que l'on peut dire ; sa plus grande dépense a toujours été en espions ; il ne peut pas souffrir que deux personnes parlent bas ensemble ; il s'imagine que c'est de lui et contre lui qu'on parle, pareil à ces méchantes bêtes qui, voulant du mal à tout le monde, croient que tout le monde leur en veut... Il est craint de tous ceux qui l'approchent, haï de ses domestiques, et l'horreur de sa famille. »

Tel était le père de Julie. Quant à sa mère, quiconque a présentes à l'esprit les lettres de madame de Sévigné se rappelle à coup sûr cette comtesse de Marans, que la marquise affuble du sobriquet de *Mélusine*, fée malfaisante réputée pour ses cris perçants, ses prédictions funestes et ses allures extravagantes. Elle était née Françoise de Montalais, veuve en 1665 du comte de Marans, grand échanson de France, et passait pour avoir vivement égayé son veuvage. Assez jolie d'ailleurs, d'esprit alerte et incisif, elle gâtait tous ces dons par une humeur bizarre, une inlassable médisance, et des minauderies prétentieuses qui, croissant avec les années, valaient à son âge mûr les quolibets de toute la Cour. Madame de Sévigné ne tarit pas en railleries sur son compte. Quand les jeunes femmes adoptent la mode nouvelle des cheveux bouclés, « la Marans », comme dit la marquise, va chez madame de La Fayette : « Ah ! mon Dieu, s'écrie-t-elle en entrant, il

fuat que je me fasse couper les cheveux! — Mon Dieu, madame, ne le faites pas, riposte madame de La Fayette, cela ne sied qu'aux jeunes personnes. » Ce qui ne l'empêche pas de revenir huit jours plus tard bouclée, frisée, poudrée, coiffée enfin « en vrai fanfan », à la grande joie de l'assemblée. En revanche, l'an d'après, à la mort du duc de Longueville, dont elle était follement éprise, elle se jette subitement dans le deuil et la pénitence. « Je la trouvai fort négligée, écrit madame de Sévigné; pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe... Elle paraît soixante ans! » La coquette enragée, transformée du jour au lendemain, devient tout à coup une grande sainte, une Madeleine repentante, un « vrai miroir de dévotion... Elle aime autant le Créateur qu'elle aimait jadis la créature ». Cette sainte d'ailleurs, à l'occasion, déchire à belles dents son prochain, « d'une méchanceté et d'une noirceur comme quand on a fait un pacte avec le diable et que le jour approche de se livrer », toujours extrême en tout, sans tact, sans mesure et sans nuance.

De sa liaison ancienne avec M. le Prince, une fille était issue en 1668. Elle reçut le nom de Julie, auquel, par anagramme d'Anguien, on ajouta celui de Guenani. L'enfant, délaissée par sa mère, fut élevée par l'ordre du prince dans l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, où une vieille religieuse, madame Fagon, tante du médecin de Louis XIV, prit soin de son éducation. Elle vécut là jusqu'à plus de vingt ans, parfois mandée auprès du prince à l'hôtel de Condé ou au château de Chantilly, puis, dit madame de Sévigné, « refichée » dans son monastère, en dépit des instances de Madame la Princesse, qui s'était prise de gré pour cette enfant sans mère, et la voulait garder près d'elle. Ce fut, quelques années plus tard, l'intervention de cette même protectrice qui obtint que le prince légitimât Julie[1], et la déclarât pour sa fille. Elle quitta de ce jour son nom bizarre de Guenani, et fut appelée, de l'une des terres de la famille, mademoiselle de Chateaubriand. De sa double origine, la jeune fille, semble-t-il, avait également hérité les qualités et les défauts. De

1. *Mémoires* du marquis de Sourches.

tournure noble et imposante, et charmante de visage sans être régulièrement belle, avec un esprit vif, primesautier, prompt à la riposte, elle se ressentait par malheur des bizarreries de ceux qui l'avaient mise au monde; et sa réelle intelligence manquait de ce juste équilibre, de ce grain de bon sens, faute duquel les dons les plus rares restent trop souvent sans profit. « Elle est, écrit encore madame de Sévigné, vive, douce, complaisante, glorieuse et folle. » Madame de Maintenon, il est vrai, la traite avec plus d'indulgence : « L'élève de madame Fagon m'a paru fort aimable; l'esprit brille sur son visage; elle est timide, et je l'en estime davantage. Madame la Princesse la présenta au Roi dans ma chambre; le cœur lui battait. » Constatons, en passant, que cette ingrate Julie, devenue marquise de Lassay, ne rendit guère à madame de Maintenon la bienveillance qu'elle avait reçue d'elle ; comme son mari un jour s'échauffait fort en sa présence à soutenir la vertu de la vieille favorite : « Comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » s'écria-t-elle d'un grand sang-froid, à l'éclat de rire général.

Elle avait près de vingt-quatre ans lorsqu'elle connut Lassay, lequel était alors dans sa quarante-troisième année. L'amour qu'elle lui inspire éclate en coup de foudre; nous savons au surplus que c'est sa méthode ordinaire. A peine a-t-il subi son charme qu'il ne peut plus se passer d'elle; il ne bouge plus de l'hôtel de Condé, ne songe plus qu'à la voir sans cesse ou à vivre au moins dans son ombre, néglige toutes les autres affaires pour s'adonner à cette unique passion. Quand la saison d'été les sépare pour quelques semaines, il envisage cette courte absence comme une espèce de catastrophe, ajourne son départ à la dernière minute, dans l'attente du hasard heureux qui lui évitera cette épreuve : « Votre hôtel de Condé est le palais de l'incertitude, lui écrit-il la veille du jour fixé[1], et il me l'a communiquée. Je ne doutais pas hier matin que vous ne partiez pour aller à Chantilly, et moi pour aller au Mont-Canisy; aujourd'hui je ne sais plus ni ce que je crois ni ce que je ferai. Mes paquets et mes adieux sont faits; j'ai donné rendez-vous à un monsieur de Vaux à quinze lieues

1. Collection Hanotaux.

d'ici, où il m'attend demain à dîner, avec toutes les poules et tous les notaires du pays, pour signer un marché que j'ai fait avec lui; et je suis persuadé présentement que le marché ne sera pas signé, et que les notaires mangeront les poules sans moi. Car si vous ne partez point, je ne partirai pas; et vous réglerez mon voyage, aussi bien que ma vie... »

Julie s'éloigne cependant. Lui-même s'installe au château de Lassay[1], qu'il est alors en train de restaurer et d'agrandir; et de ce moment s'inaugure une correspondance assidue, qui permet de suivre en détail les phases de ce nouveau roman. Le tableau qu'il y trace de sa vieille demeure familiale et de l'existence qu'il y mène est d'une touche vive et colorée : « Je suis ici dans un château au milieu des bois, qui est si vieux qu'on dit dans le pays que ce sont les fées qui l'ont bâti. Le jour je me promène sous des hêtres, pareils à ceux que Saint-Amand dépeint dans sa solitude; et, depuis six heures du soir que la nuit vient, jusqu'à minuit qui est l'heure où je me couche, je suis tout seul dans une grosse tour, à plus de deux cents pas d'aucune créature vivante... Vous voulez, lui dit-il encore, que je vous rende compte de ce que je dis, de ce que je pense et de ce que je fais. Le compte ne sera pas long. Premièrement, je ne parle point du tout; pour penser, je pense beaucoup, mais c'est presque toujours à la même personne; et je fais tous les jours la même chose : le matin, je demande de l'argent à des gens qui font tout ce qu'ils peuvent pour ne m'en pas donner; l'après-dînée, je vais à la chasse dans un assez vilain pays; le soir, je me renferme dans ma grosse tour, et je fais des châteaux en Espagne, dans lesquels vous entrez toujours... » Aux protestations tendres, aux brûlantes effusions dont sont remplies toutes les lettres qui suivent, Julie répond d'ailleurs sur un ton analogue. Son imagination prend feu sur cette romanesque aventure; cette fougue de sentiments impressionne un jeune cœur trop longtemps comprimé par la règle austère du couvent, par l'étiquette glaciale des Cours; et elle ne cache pas à Lassay que sa flamme amoureuse est payée de retour. Elle ne peut s'empêcher, dit-elle, de dire à son ami tout ce qu'elle sent, tout ce qu'elle pense; et, si c'est un défaut, il

1. Dans le Bas-Maine. Forteresse datant du XIIe siècle, acquise en 1639 par les Madaillan. (Étude sur le château de Lassay, par le comte de Beauchesne.)

faudra qu'il le lui pardonne. Elle ne saurait d'ailleurs vivre désormais loin de lui; toutes les « persécutions » du monde ne pourraient la résoudre à l'oublier jamais; elle le suivrait au besoin « jusqu'aux Indes », et s'estimerait heureuse, en cette douce compagnie, sous le toit d'une humble chaumière, et voire même « dans le creux d'un arbre ».

Rien ne l'expose, hâtons-nous de le dire, à ces extrémités cruelles; car les vues de Lassay ne vont qu'à un honnête mariage, dont il lui peint d'avance toutes les félicités : « Vous feriez tout mon bonheur, et je ferais tout le vôtre... Ni devoirs, ni contrainte, ni lettres à écrire, ni visites à rendre : vous n'auriez rien à faire qu'à vous laisser aimer, et à faire tout le jour votre volonté. » Promesses sincères sans doute, mais singulièrement imprudentes, et d'exécution difficile ! Julie, à peine fiancée, voudra suivre à la lettre ce séduisant programme ; et d'un premier malentendu découleront dans l'avenir les suites les plus fâcheuses. Pour le moment, les choses ne marchent pas si vite. « Madame la Princesse, dit Dangeau, les ducs de Bourbon et du Maine, et la demoiselle elle-même, paraissent fort souhaiter cette affaire; mais M. le Prince n'est pas encore bien déterminé sur cela. » L'hésitation du prince ne dura guère moins de deux ans, avec des fluctuations incessantes. Un jour il consent au mariage; à aucun prix, le jour d'après, il n'en veut entendre parler. Et ce sont ensuite des chicanes, tant sur le rang et l'apport du fiancé que sur la dot de la future. Lassay en tombe malade de chagrin et d'ennui: « Faites que je vous aime moins, écrit-il à Julie, ou résolvez-vous à m'aimer si maigre, que je n'aurai plus que la peau et les os!... Ce n'est point, ajoute-t-il, la fille de M. le Prince que j'aime, c'est *vous*; et plût à Dieu qu'il voulût nous dire promptement: — Eh bien qu'ils s'épousent, s'ils s'aiment, mais je ne leur veux rien donner. »

De hautes influences interviennent, madame de Maintenon la première, puis le Roi en personne, qui offre à M. le Prince de donner à Lassay, en l'honneur du mariage, la lieutenance générale de Bresse, estimée cent trente-cinq mille livres[1]. Devant tant d'insistance et de si solides arguments, le prince

1. *Mémoires* du marquis de Sourches.

se laisse enfin fléchir ; au début de l'année 1696, il déclare publiquement qu'il accepte Lassay pour gendre. « Ce mariage tant désiré, tant promis, tant remis, écrit triomphalement madame de Maintenon, est enfin conclu, à la satisfaction des deux amants ! » Cette dernière assertion est, hélas! excessive; les lettres de ces mêmes amants y donnent un triste démenti. Ces lettres en effet révèlent un étrange phénomène. Du jour où les fiançailles sont officiellement proclamées, la future, naguère si bouillante, se refroidit graduellement d'heure en heure, et se montre aussi réservée qu'elle était jadis expansive ; soit qu'à voir de trop près son adorateur grisonnant elle eût senti fuir le prestige dont elle l'avait paré d'abord, soit — comme il paraît plus probable — qu'elle fût de cette race de rêveurs qui se passionnent de loin pour les choses difficiles, et s'en dégoûtent promptement dès qu'elles deviennent réalisables.

La tendresse de Lassay est trop sincère et trop profonde pour qu'il ne perçoive pas cette révolution intérieure; il en éprouve dans le début un trouble mêlé de stupeur : « A mesure que mon goût augmente pour vous, gémit-il, il me semble que le vôtre diminue... Il y a une bizarrerie dans votre humeur à laquelle il est impossible de résister. Je ne sais plus comment vous êtes faite... Vous avez, lui dit-il encore, un défaut effroyable : c'est que, dès qu'on vous perd de vue, vous oubliez comme une épingle un pauvre homme qui, tout le jour, n'est occupé que de vous. » Puis insensiblement la lumière se fait dans son âme, et ses yeux dessillés voient clair au fond du cœur de sa volage amie : « Vous m'aimez moins depuis que nous sommes parvenus, après tant de temps et de peines, à ce que vous m'aviez paru souhaiter si ardemment. Vous me regardez déjà comme un mari ! Ce n'est point sous cette figure que je veux paraître à vos yeux. » A mesure que le temps s'avance, sa désillusion s'accentue; et, du bonheur rêvé, l'instant arrive enfin où il ne demande plus que la seule apparence : « Quoi! s'écrie-t-il peu avant le mariage, ce jour que nous avons tant désiré vous fait peur! Ne laissez jamais voir cette bizarre fantaisie à personne. Quels jugements ne ferait-on pas de vous? Vous ne sauriez, à l'heure qu'il est, trop faire voir que vous m'aimez, pour votre honneur et pour le mien ! » La veille même du grand jour, le

dernier billet qu'eut de lui cette infidèle avant la noce est d'une mélancolie touchante et résignée : « Je n'ai presque pas la force de vous écrire... Pour me rendre heureux, il ne me fallait que vivre avec vous et en être aimé. J'ai fait presque l'impossible pour parvenir à cette félicité, et, après tant de peines et de souffrances, dans le moment que je crois y toucher, je vois que vous êtes changée. Il n'y a plus de bonheur pour moi dans ce monde ! »

La magnificence de la noce qui, le 6 mars 1696, se fait à l'hôtel de Condé, forme un contraste douloureux avec les sentiments intimes des deux intéressés. Chacun dans le public envie l'heureuse chance des époux; l'illustration de l'assistance, la richesse de la dot, le nombre des présents, la beauté des parures, le luxe qui rehausse toute la cérémonie, sont un objet d'admiration pour tous et de jalousie pour beaucoup : et nul ne se doute, à coup sûr, de l'amertume présente et des tristesses prochaines que couvre ce brillant décor. Ce que fut, en effet, une union célébrée sous de pareils auspices, il est aisé de se l'imaginer. « Je n'ai pas eu un moment de bonheur depuis », dira plus tard Lassay. « Il ne s'est pas passé un jour », si l'on en croit ses assurances, où il n'ait eu à constater que celle qu'il avait tant aimée « ne prenait aucune part à ce qui regardait son époux », qu'au lieu d'être pour lui une confidente et une amie, « ce qu'il avait pu croire sans chimère », elle n'était à vrai dire qu'une compagne de chaîne, indifférente toujours et souvent dédaigneuse. « Je vous laissai voir ma douleur, s'écrie-t-il, mais vous ne vîtes pas la millième partie de ce que je souffrais ! » Sa déception est telle et lui cause une peine si aiguë, qu'elle tue presque la jalousie, à laquelle cependant il est naturellement enclin. « J'avouerai à ma honte, arrive-t-il à dire à sa femme, que je n'ai rien souffert, par comparaison, en voyant sans en pouvoir douter que vous en aimiez d'autres, et que vous vous jetiez à la tête de tous les jeunes gens. Quels amants ! Quels confidents ! Que n'attendiez-vous à trouver quelqu'un qui vous aimât autant que je vous aimais ? Au moins il aurait eu soin de votre réputation ! »

Julie, rendons-lui cette justice, suit avec diligence ce conseil désintéressé, et travaille à se procurer un plus sérieux

adorateur. Des salons de l'époque, celui qu'elle fréquentait le plus était celui de sa sœur, Anne-Bénédicte de Bourbon, duchesse du Maine, de laquelle Lassay, dans ses notes, trace un assez piquant portrait : « Le corps et la raison de madame la duchesse du Maine ont eu le même sort, écrit-il ; ils sont demeurés l'un et l'autre à l'état où l'on est d'ordinaire à douze ans ; et quoiqu'elle en ait vingt-neuf, c'est encore un enfant, qui a véritablement beaucoup d'esprit, mais qui est gâté comme sont les enfants qu'on ne corrige point et à qui on souffre toutes leurs fantaisies, ce qui les rend insupportables... » En sa fameuse terre de Saint-Maur, elle tenait, comme on sait, une cour galante et littéraire, où se pressaient les beaux esprits du temps. Un des plus à la mode était alors l'abbé de Chaulieu, écrivain agréable et versificateur adroit, homme du monde frotté de belles-lettres plutôt qu'auteur de profession, apprécié par les dames comme « le poète de la bonne compagnie », et qui, de belle figure et de manières galantes, gardait, bien que sexagénaire, « la coquetterie d'une femme et l'imagination d'un jeune homme de vingt ans[1] ». La marquise de Lassay entreprit cette conquête et la réussit sans grande peine. Il devint son souffre-douleurs et son soupirant patenté. Désormais la muse de Chaulieu ne chante plus guère que pour Julie ; et c'est comme une pluie incessante d'odes et de madrigaux, de sonnets, de chansons, de « bouquets » poétiques et de billets en vers, où, sous la mièvrerie habituelle du langage, perce parfois l'accent d'un sentiment sincère :

Devenu constant et fidèle,
Mon cœur brûle pour vous d'une ardeur éternelle,
Et, livré tout entier à qui sut le charmer,
Il sert encore un Dieu, qu'il n'ose plus nommer !

Le monde couvrit d'un regard indulgent cette flamme discrète et peut-être innocente ; Lassay, de son côté, prit son parti en philosophe d'une situation délicate : « Je tiendrai ma parole, écrit-il à sa femme ; je vous laisserai une liberté entière ; c'est tout ce que je puis faire pour vous... Je me flatte que le monde, en me voyant agir avec vous d'une

1. *Mémoires* du maréchal de Richelieu.

manière froide et honnête, aura peut-être moins de sujet de se moquer de moi. Adieu, madame, je renonce pour jamais au plaisir de vivre avec vous et d'en être aimé. » Sa conduite en effet fut d'accord avec ses paroles, et la séparation se fit à petit bruit et sans scandale. La marquise de Lassay mit à profit sa liberté pour donner cours à son extravagance, et quand, en mars 1710, elle mourut à quarante-trois ans, elle était, assure Saint-Simon, « à demi folle » depuis plusieurs années.

V

Comme après la mort de Marianne, ce nouveau deuil est pour Lassay l'occasion d'une période de recueillement et de retraite. Mais combien différente est sa disposition d'âme! Au lieu du désespoir, de l'accablement résigné, c'est le dégoût, c'est l'écœurement, c'est la misanthropie légère et passagère de ceux qui, ayant trop demandé à la vie, lui gardent un moment rancune d'avoir mal rempli leur attente. Il mène à la campagne une existence fort retirée et distrait ses loisirs à confier au papier ses réflexions et ses pensées, à soulager son âmes en boutades ironiques, à aiguiser contre le genre humain de piquantes épigrammes. C'est alors qu'il écrit, si l'on en croit Chamfort, qu'il faudrait « avaler un crapaud chaque matin, pour ne trouver plus rien de dégoûtant tout le reste de la journée, quand on doit la passer dans le monde ». A quelqu'un qui s'étonne de son goût pour la solitude : « Il faut diablement aimer ses amis pour les voir! » répond-il avec amertume. « L'usage du monde, dit-il encore, corrompt le cœur et perfectionne l'esprit. » Dans ce dénigrement général, il malmène spécialement les princes; le commerce de son beau-père, de ses belles-sœurs et de sa femme ne lui laisse, à vrai dire, que des souvenirs peu engageants; et sa méchante humeur s'en prend à l'espèce tout entière : « Il n'y en a point, prétend-il, à qui on puisse dire la vérité, et on sent qu'ils ne vous aiment pas assez pour qu'on hasarde de leur déplaire; si bien qu'on leur parle toujours comme à des malades; chacun cherche à leur dire des choses agréables, et

tout le monde les gâte. » Enfin des princes il passe aux femmes, et c'est ici que sa rancune se donnera librement carrière. Sur ce sujet il est inépuisable : il dit d'elles tout le mal qu'en disent les gens qui les ont trop aimées, qui ont souffert de cet amour, et dont l'obscur désir est, au fond, d'en souffrir encore. Il ne leur reconnaît d'autre vertu que la beauté, d'autre utilité que de plaire. « Elles ne sont nées, dit-il, que pour l'amour; c'est la seule passion qui leur convienne; et quand il se trouve des femmes qui en ont d'autres, elles sont ordinairement fort méchantes. » Aussi ont-elles « grande raison », selon lui, « d'être folles de leur beauté; elle fait quasiment tout leur mérite, et elles ne sont plus bonnes à rien dès qu'elles cessent d'être aimables ».

Par une ironie du destin, Lassay, lorsqu'il traçait ces lignes injustement cruelles, était, sans s'en douter, à la veille d'y donner le plus éclatant démenti, en s'attachant, d'une forte et durable tendresse, à une femme sans beauté, sans fraîcheur, sans esprit brillant, dont tout le charme était fait de bonté, de douceur, de droiture et d'inlassable dévouement. Cette liaison marque une phase nouvelle dans l'existence sentimentale du héros de notre récit. Après l'amour ardent et pur de son printemps, après la passion orageuse de sa maturité, il lui reste à connaître les joies que peut offrir, en la saison d'automne, un attachement paisible et grave, l'aimable intimité de deux cœurs honnêtes et confiants, résolus à mettre en commun les plaisirs et les peines de leurs dernières années. « Je connais mieux que personne le prix de l'amitié, avait jadis écrit Lassay ; cependant je n'ai pas eu d'amis et il y a grande apparence que je mourrai sans en avoir. » Cette amitié consolatrice, sa bonne étoile la lui donna aux approches de la soixantaine, une amitié sans doute qui se ressent un peu de sa tournure d'esprit et qui emprunte parfois, par une vieille habitude, le langage fleuri de l'amour, mais dépouillée pourtant de tout élément destructeur, et telle qu'elle peut convenir à un homme de son âge, qui veut fuir à la fois la souffrance et le ridicule.

Nièce du grand Colbert et sœur du marquis de Torcy — qui fut, au déclin du règne de Louis XIV, ministre des

Affaires étrangères — la marquise de Bouzoles[1] était dans sa seconde jeunesse quand elle se lia avec Lassay. Il l'avait connue tout enfant dans la maison de sa mère, madame de Colbert de Croissy. Il la rencontra en visite, trente ans plus tard, à l'hôtel de Bourbon, et causa longuement avec elle. Il reçut peu de jours après un portrait écrit à la plume, selon la mode du temps, auquel était joint cet en-tête : « *Portrait de M. le marquis de Lassay par madame de X..., qui se fera connaître si elle apprend que M. de Lassay soit content de son portrait.* » La peinture, comme on pense, était des plus flatteuses ; Lassay en fut charmé, et ne se priva pas de le dire. La dame tint sa promesse, dévoila son incognito ; il répondit en termes enthousiastes ; et ce fut le point de départ de leur longue familiarité. Ce que l'on peut savoir de madame de Bouzoles la fait imaginer comme une femme d'aspect ordinaire, plutôt laide que jolie, d'un esprit calme et raisonnable, foncièrement bonne et s'oubliant toujours pour ne songer qu'à ceux qu'elle aime, bref en tout l'opposé de cette extravagante Julie ; et ce contraste même explique l'attrait qu'elle exerça sur lui. « Arrangez votre vie de façon que nous la puissions passer ensemble », lui écrit-il dès le début. L'étrange indépendance que laissait à sa femme un mari toujours absent et d'une complète indifférence, permit à madame de Bouzoles de réaliser ce programme. Sauf de courts voyages de Lassay, pas une journée, pendant douze ans, ne s'écoula sans qu'ils se vissent. « Je crains beaucoup le froid, lui écrit-il déjà vieux et cassé, mais je crains encore plus de ne pas vous voir. Avec mille occupations, je ne saurais attraper la fin de la journée, et avec vous seule elle me paraît si courte ! » Si par hasard ils sont séparés quelques jours, ce sont des lettres quotidiennes : « Je ne suis occupé que de vous, lui dit-il lors de sa première absence, de votre santé, de tout ce qui peut vous être bon ; connaissez bien le prix d'un attachement si parfait... Ne vous accoutumez pas à vous passer de votre Lassay, qui est en vérité un bon Lassay. Si vous le perdiez, vous n'en trouveriez jamais un pareil ! »

1. Marie-Françoise de Colbert de Croissy, mariée le 15 mai 1696 à Joachim de Montaigu, marquis de Bouzoles, lieutenant général.

Le ton de cette correspondance diffère, ainsi qu'on voit, de ce que jusqu'alors nous avions trouvé sous sa plume. Il est plus dégagé, plus libre, plus enjoué, d'une gaieté douce et familière, où l'on sent le changement qui s'est opéré dans son âme. Un jour qu'elle est restée deux ou trois postes sans répondre, il la reprend ainsi de ce silence inhabituel : « Voici comme je raisonne : si ma Bouzoles était malade, certainement mademoiselle Dupré (sa demoiselle de compagnie) me l'aurait mandé; si elle était lasse de moi, elle me dirait encore quelque petit mot par honnêteté; si elle en aimait un autre, elle m'écrirait pour me tromper; si elle ne recevait pas mes lettres, elle s'en plaindrait. Il faut donc que le diable s'en mêle, et qu'elle soit possédée de quelque démon muet! »

Une autre lettre du même temps cherche à divertir son amie par le piquant récit d'une de ses soirées de province : « Une dame de mes voisines, un peu sur le retour, mais qui est encore fort galante et bien fardée, me pria à souper avec une compagnie qu'elle avait choisie exprès pour moi. Après le souper, qui fut assez bon — parce qu'il est difficile d'en faire de mauvais dans ce pays-ci, surtout à un homme qui ne boit que de l'eau — elle me fit entendre qu'elle savait jouer de plusieurs instruments... Aussitôt elle entra dans son cabinet, et en ressortit dans le moment avec une vieille basse de viole, qu'elle se mit entre les jambes, et commença à jouer tant bien que mal toutes sortes d'airs; après qu'elle en eût joué quelque temps, elle rentra dans ce même cabinet, et parut ensuite avec un luth où il manquait quelques cordes, ce qui ne l'empêcha pas de s'en servir et de marier sa voix avec le luth; je croyais la musique finie et me préparais à prendre congé d'elle; mais cette dame, qui savait encore bien des choses, ressortit dansant une sarabande avec une guitare pendue à son côté, puis elle prit un tambour de basque, et, animant sa danse, se mit à faire des sauts fort surprenants; et cela finit par me dire des vers qu'elle avait faits pour moi. Je vous les envoie, madame, vous jugerez de leur bonté. Voilà un récit fidèle de la partie de plaisir d'hier! » Cette belle sérénité d'humeur n'exclut pas la note attendrie : « Je suis ici, lui écrit-il d'une de ses terres de Normandie, dans un lieu que j'aime, et qui est effectivement d'une beauté sur-

prenante dans cette saison. On n'y est point incommodé du chaud; l'air y est pur et parfumé; le bord de la mer, les pelouses, les champs, tout y est promenade et vous fait voir des objets admirables; tout ce qu'on y mange est bon, et ne se mange point ailleurs. Enfin il n'y manque que ma chère Bouzoles... Mais elle n'y est pas, et je me presse d'en partir.» Chaque année qui s'écoule ajoute à leur mutuelle tendresse, car le temps fortifie ce qu'il ne peut détruire. « Adieu, ma chère Bouzoles, je vous aime, je vous aime, c'est mon cœur qui vous le dit! » C'est par ces mots que se termine sa dernière lettre à son amie, en 1724. Elle avait plus de cinquante ans; lui-même en avait soixante-douze.

Elle tomba malade peu après; et, malgré l'assurance des médecins et des chirurgiens, Lassay pas un instant ne se fit illusion sur la gravité de son mal. « Elle est toujours entre la vie et la mort, mande-t-il à la duchesse de Bourbon. Helvétius publiait qu'il était mieux, parce qu'il avait envie de s'en aller. Mais nous sommes, elle et moi, dans un pitoyable état. » Continuellement à son chevet, il la veille nuit et jour, lui prodigue les soins les plus tendres, s'occupe, à l'heure voulue, de lui faire recevoir les derniers sacrements; c'est entre ses bras qu'elle expire, douce et souriante jusqu'au souffle suprême.

La mort seule les sépara.
Leur amitié tendre et fidèle
Aux amants un jour servira
Ou de reproche ou de modèle.

Ces vers, composés par Lassay pour servir d'épitaphe à sa dévouée compagne, résument avec une concise éloquence ce touchant épisode du déclin de sa vie.

VI

« Je suis un exemple que l'on ne meurt point de douleur », avait-il dit à la mort de Marianne. Il aurait pu le répéter après la mort de madame de Bouzoles. Ce n'est pas qu'il n'éprouve un violent chagrin. « Elle a fini sa carrière, gémit-il

mélancoliquement, et j'achève douloureusement la mienne. Il n'y a personne sur la terre que j'aie peine à quitter, ni qui m'y regrette quand je n'y serai plus. Je n'ai plus que des *connaissances*... Mon unique consolation est de penser que j'ai soixante-douze ans passés, et que je ne peux pas demeurer longtemps dans cette affreuse solitude. » Ce qu'il exprime ainsi, nul doute qu'il ne le sente dans le plus profond de son cœur ; mais, quatorze ans plus tard, il n'est pas moins sincère quand il écrit à son médecin : « Je vais vous dire franchement ce que je pense dans ma quatre-vingt-sixième année. Je sais que la farine est mangée, et qu'il ne me reste que du son. Je crains pourtant de perdre ce son ; je souhaite qu'il plaise à Dieu de me le conserver ; et j'étaie ma vieille machine tout de mon mieux. » Cette « vieille machine », d'ailleurs, demeure étonnamment solide : « J'ai de bons yeux et de bonnes oreilles, assure-t-il à la même époque, l'esprit et le jugement aussi sains et aussi entiers qu'à cinquante ans ; je digère bien, je dors bien, je ne sens aucun mal. »

Si son corps est robuste et son esprit présent, son cœur, son imagination gardent aussi quelque jeunesse. Non certes qu'il prétendre se survivre à lui-même, et donne — comme tant d'autres, hélas ! — le spectacle affligeant des passions surannées. Mais, pour employer l'expression de la reine Marie Lecsynska, il ressemble à ces « vieux cochers » qui, trop cassés pour monter sur le siège, aiment encore le « claquement du fouet ». Il se complait dans ses amours passées, et s'intéresse à celles des autres. Il recherche, en vieillard galant, la société, l'entretien des jeunes femmes, provoque leurs confidences, se constitue, pour toutes les choses du cœur, leur guide discret et leur directeur spirituel. Dans les derniers temps de sa vie, il tient école de galanterie mondaine, devient, qu'on me passe l'expression, une manière d'amoureux consultant, possédant la jurisprudence et ferré sur la casuistique. Les belles dames, les jeunes filles parfois, lui soumettent des cas de conscience, et lui demandent conseil avant de se risquer en de sentimentales aventures ; Lassay donne gravement son avis, disserte ex-professo sur ces matières délicates, et fait profiter les novices du fruit de sa longue expérience. On a certaines lettres de lui « à une fille de condition qui avait trouvé en son che-

min un homme fort aimable » et qui était tentée d'écouter ses propos, à « une femme dont l'amant avait été tué à la guerre et qui commençait à en aimer un autre », enfin un code complet à l'usage des jeunes débutantes.

Cet intérêt qu'il prend aux sentiments d'autrui ne lui fait point d'ailleurs oublier les siens propres. A chaque ligne, dans ses écrits, surgissent les noms de celles qui tantôt ont troublé et tantôt ont charmé sa vie. Tous les matins et tous les soirs, il récite à leur intention une prière qu'il a composée, où il invoque les trois qu'il a le plus aimées : « Ma chère Marianne, ma chère Julie, ma chère Bouzoles, priez, mon Dieu, pour moi. Être des Êtres, ayez pitié de ces chères femmes, et faites-moi la grâce de les revoir quand j'aurai accompli les jours que vous voulez que je passe sur la terre ! »

En attendant cette joie suprême, son dernier bonheur en ce monde lui vint, par un juste retour, de ce même sexe auquel il s'était donné sans réserve. Abandonné par ses enfants, presque étranger à sa famille, il trouva, plus qu'octogénaire, une compagne de ses vieux ans, une bienfaisante consolatrice. Une chanoinesse de Remiremont, qu'on appelait madame de Saint-Just, vieille fille « fort âgée et fort laide »[1], qu'il avait rencontrée jadis, consentit à quitter, pour vivre auprès de lui, sa belle prébende et sa retraite dorée. Jusqu'à son dernier jour elle lui tint fidèle compagnie, avec une telle assiduité que beaucoup les croyaient mariés. Il n'en était rien cependant, soit que Lassay craignît, à quatre-vingts ans bien sonnés, le ridicule d'un quatrième mariage, soit qu'elle-même aimât mieux se dévouer de plein gré qu'obéir aux devoirs de l'union conjugale. Elle l'appelait en riant « son maillot », nous dit encore le duc de Luynes, et « avait soin de lui comme une garde aurait pu faire ». Lassay, de son côté, lui témoignait une tendre gratitude, qui, par une pente invétérée, prenait parfois encore des airs de galanterie. « Une belle marque que je radote, écrit-il, c'est que je deviens poète à quatre-vingt-quatre ans passés, et que je fais des vers sans en savoir la première règle. » Ces vers, on le devine, sont pour la chanoinesse :

1. *Journal* de Luynes.

Vous faites, ma Saint-Just, le bonheur de ma vie,
Vous rendez mon hiver plus doux que le printemps...

Je fais grâce au lecteur de cet essai tardif, plus riche de cœur que de talent, et fait pour ôter tout regret qu'il n'ait point débuté plus jeune.

Le marquis de Lassay s'éteignit doucement à Paris, le 21 février 1738, dans sa quatre-vingt-septième année. Depuis longtemps retiré des affaires, n'ayant point d'envieux ni d'ennemis, et la plupart de ses amis l'ayant précédé dans la tombe, la fin discrète de ce vieillard aimable ne produisit que peu d'émotion dans le monde. Le roi craignit pourtant l'effet de cette nouvelle sur son premier ministre, le vieux cardinal de Fleury, contemporain du marquis de Lassay et lié avec lui de longue date, et voulut qu'on la lui cachât [1]. Cet ordre fut suivi; mais, à quelques semaines de là, le jeune duc de Brancas vint à l'audience de M. de Fleury avec une croix du Saint-Esprit enrichie de diamants, qu'il avait achetée récemment de la succession de Lassay. Le cardinal, « en badinant », complimenta Brancas sur la beauté de ce bijou; et M. de Maurepas, présent à l'entretien, eut un moment de distraction : « C'est la croix de Lassay le père, répliqua-t-il étourdiment. — Quoi! dit le cardinal, Lassay vend donc ses nippes? Et comment est-il? M. le curé est-il content de lui? » Un silence fort embarrassé répondit seul à ces questions, et le Roi, mis au fait, jugea qu'il était nécessaire d'instruire le cardinal de la mort de son vieil ami. L'impression fut tout autre que ce qu'on attendait : « Pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt? demanda le vieillard d'un ton de surprise. Il était plus âgé que moi. » Ce fut toute l'oraison funèbre.

Il fut sans doute un temps où Lassay en eût rêvé d'autre. Quelques années avant sa fin, il avait, dans une note intime, dressé comme l'inventaire de sa longue existence, et l'avait trouvée un peu vide. « Je m'en irai sans avoir déballé ma marchandise, conclut-il mélancoliquement; et, comme on ne m'a jamais mis en œuvre, on ne saura point si j'étais propre

1. *Journal* de Luynes, du 2 avril 1738.

à quelque chose. » Il se croyait, au fond, apte aux plus grands emplois ; et, dans un accès de franchise, s'était même un jour échappé à écrire cette phrase surprenante, justement raillée par Voltaire[1] : « J'ai pensé bien des fois, fort extravagamment, que, de toutes les charges qui sont dans un royaume, celle de roi serait celle dont je serais le plus capable. » Posséda-t-il vraiment des talents inutilisés? Eût-il été, si les circonstances l'eussent voulu, un habile homme de guerre, un remarquable diplomate, un ministre éminent — ou tout simplement un bon roi? C'est une question difficile à résoudre, et plus oiseuse encore que difficile. Pourtant, il semble, à première vue, qu'il ait rempli la vraie carrière à laquelle, en le formant, l'avait destiné la nature, celle de héros de roman, d'aventurier sentimental, transportant dans la vie réelle les fictions habituelles de la littérature.

De quinze jusqu'à soixante-quinze ans, aimer et être aimé fut son étude et sa fonction, son occupation d'âme, et le grand ressort de sa vie. Il aima les femmes dévotement, et comme il leur plaît d'être aimées, non en viveur, en libertin, en homme à bonnes fortunes, tel qu'un Fronsac ou un Lauzun, mais en amoureux convaincu, fervent, candide et désintéressé. Que ce soit là, pour toute une existence, un but un peu restreint, et qu'à l'activité humaine il convienne d'assigner un idéal plus haut, un plus large horizon, je me garderai bien certes d'y contredire. Mais des faiblesses des hommes, celle-là reste du moins une des plus excusables. Dans tous les cas, elle valut à Lassay la sympathie souriante de ses contemporaines; et peut-être à présent encore le fera-t-elle bénéficier d'un regain d'indulgence de celles qui, deux siècles plus tard, auront jeté les yeux sur cette légère esquisse.

PIERRE DE SÉGUR

1. Dans ses dialogues d'Evhémère.

UNE DANSEUSE JAPONAISE

Rien n'est plus silencieux qu'un banquet japonais à son début ; l'étranger qui y assisterait pour la première fois n'en saurait imaginer la fin tumultueuse.

Les convives en robe, sans bruit et sans paroles, prennent place, s'agenouillent sur des coussins, tandis que des servantes nu-pieds, dont le pas glisse, muet, sur les nattes, déposent devant chacun d'eux les services laqués. Pendant un instant, ce ne sont que sourires et manches voltigeantes. Il semble qu'on soit en un rêve. La maison où l'on traite étant, généralement, séparée de la rue par de vastes jardins, rien des rumeurs et du mouvement extérieurs ne vient troubler cette grande paix. Enfin, le maître des cérémonies, amphitryon ou régisseur, rompt le silence par la formule consacrée : « *O-somatsu dégozarimasu ga! dôzo o-hashi !* » Chacun, s'inclinant sans mot dire, prend en main le *hashi*[1], et le repas commence ; mais les hashi, habilement maniés, se rencontrent sans le moindre choc, et le *saké*[2] chaud, versé par les servantes, tombe dans les coupes si doucement qu'on n'en perçoit pas le murmure. Il faut avoir épuisé plus d'un plat et bu à maintes reprises avant que les langues viennent à se délier.

1. Bâtonnets qui servent de fourchettes.

2. Vin de riz.

Tout à coup la scène change : une troupe de jeunes filles pénètre dans la salle avec un léger éclat de rire et les prosternements et salutations d'usage; elles s'avancent entre les rangs des convives et, à leur tour, se mettent à servir le vin, avec une grâce, une dextérité dont n'approchaient point les servantes ordinaires. Très jolies, vêtues de somptueux costumes de soie, avec des ceintures qui leur donnent des airs de reines, la chevelure superbement parée de fleurs naturelles, d'épingles et d'étranges ornements d'or, elles vont à l'inconnu comme au devant d'un ami, badinent, plaisantent et rient avec lui, avec de petits cris bizarres : ce sont les geisha[1], ou danseuses, requises pour le festin.

Bientôt les *samisen*[2] résonnent. Les jeunes filles se retirent en un large espace resté libre, à l'extrémité de la salle, généralement assez vaste pour contenir un nombre d'invités beaucoup plus considérable que ne le comporte une réunion ordinaire ; les unes, sous la direction d'une femme d'un certain âge, forment l'orchestre avec quelques samisen et un petit tambour tenu par un enfant ; les autres, seules ou deux par deux, exécutent les danses qui ne sont, parfois, qu'une série d'attitudes gracieuses, animées et joyeuses — deux jeunes filles, par exemple, reproduisant les mêmes pas, les mêmes gestes, avec un ensemble, une conformité que seules de longues années d'entraînement ont pu rendre possibles. — Ces danses, presque toujours, diffèrent grandement de celles qui sont pratiquées en Europe. C'est plutôt une sorte d'action scénique accompagnée d'un extraordinaire mouvement de manches et d'éventails, d'expressions de physionomie douces, subtiles, contenues, du caractère le plus oriental.

Les geisha connaissent de plus voluptueuses danses ; mais elles représentent, le plus souvent, quelque belle et traditionnelle légende, comme celle du pêcheur Urashima, qui fut aimé de la fille du Roi de la Mer. Elles chantent ensuite, par intervalles, avec une délicieuse vivacité, d'anciens poèmes chinois, dont l'émotion naturelle s'exprime en paroles exquises, — cependant que le vin coule encore, ce doux saké chaud, d'un jaune pâle, qui pénètre les veines d'une molle langueur

1. A Kyoto, on les appelle *maiko*.

2. Guitares à trois cordes.

semblable à l'extase, à travers laquelle, ainsi qu'en un brusque sommeil, la nature apparaît lumineuse et belle comme elle ne le fut jamais, la lande stérile comme une terre merveilleuse et bénie, l'humble geisha comme une fille du paradis.

Le repas, tout d'abord si calme et si tranquille, s'anime bientôt par degrés. Les convives quittent leurs places, forment des groupes, tandis que les jeunes filles babillardes et rieuses passent et repassent entre leurs rangs, renouvellent le vin des coupes qui s'échangent et se vident au milieu de profondes salutations[1]. Les hommes, alors, entonnent de vieux poèmes chinois, chants des anciens samuraï[2]; d'autres se mettent à danser, accompagnés parfois d'une geisha qui, la jupe relevée et rattachée au-dessus des genoux, s'élance rapide et légère, au son de l'alerte mélodie « *kompira, funé funé* » en une course gracieuse, suivant une ligne qui ondule en forme de 8; un des danseurs, imitant la jeune fille, part à son tour dans le même sens, tous deux évitant avec soin de se rencontrer; si le heurt se produit, celui qui l'a causé doit boire une coupe de saké; les samisen accélèrent le mouvement, les coureurs pressent le pas, toujours et toujours plus vite, car il faut suivre et garder la mesure... et la geisha triomphe.

Vers un autre point de la salle, convives et geisha font une partie de *ken :* jeu des mains que, tout en chantant et se faisant vis-à-vis, les joueurs frappent l'une contre l'autre, et jeu des doigts qu'ils projettent en avant, par intervalles, avec de petits cris, tandis que les samisen marquent les temps :

Choîto-don-don!
Otagaidané;
Choîto-don-don!
Oidemashitané;
Choîto-don-don!
Shimaimashitané,

Toutefois la lutte avec une geisha exige un parfait sang-froid, un coup d'œil rapide et beaucoup de pratique; car ces

1. Il est souvent d'usage, entre invités, d'échanger ainsi les coupes, après les avoir dûment passées à l'eau; c'est toujours un honneur rendu à un ami, que de solliciter la faveur de boire dans sa coupe.

2. Ancienne caste militaire abolie par la révolution qui a mis fin au système féodal.

gestes ont un sens, et la geisha, dès l'enfance entraînée aux différentes et nombreuses variétés de ce jeu, ne saurait perdre la partie, à moins qu'elle ne le fasse par pure politesse.

Les signes du ken les plus usités sont l'« Homme », le « Renard », le « Fusil ». Si la geisha, par exemple, vous fait voir le signe du Fusil, vous devez instantanément, et en parfait accord avec la mesure musicale, lui opposer celui du Renard (qui ne sait se servir du fusil); si, à votre tour, vous lui présentez la figure de l'Homme, elle doit y répondre par celle du Renard (qui sait tromper l'homme); vous présente-t-elle le Renard, montrez-lui aussitôt le Fusil (par lequel le renard peut être tué). — Et songez qu'il ne faut pas un instant perdre de vue les beaux yeux brillants et les jolies mains souples de la geisha; et que, pourtant, si vous permettez à votre pensée de s'égarer, ne fût-ce qu'une seconde, sur cette grâce et sur cette beauté, vous êtes ensorcelé et... vaincu.

Malgré cette apparente camaraderie, une certaine réserve, assez rigide, règne invariablement dans ces banquets, entre convives et geisha : et, à quelque degré d'excitation que puissent monter les têtes sous l'influence du vin, vous ne verrez jamais un Japonais se permettre une privauté à l'égard de ces jeunes filles; il n'oublie pas que la geisha apparaît à ces fêtes comme une fleur humaine qu'il peut admirer, mais non toucher. La familiarité avec laquelle certains étrangers se comportent avec elles, ou avec des servantes, quoique supportée avec une patience souriante, est, en réalité, l'objet d'un profond mépris, et considérée par l'indigène comme le signe d'une extrême vulgarité.

Pendant quelque temps encore, la gaieté et les divertissements vont croissant; mais à mesure qu'approche minuit, les invités, un à un, s'éclipsent inaperçus. Graduellement les bruits de fête s'apaisent, la musique s'éteint, et ce n'est que lorsque le dernier convive a disparu, salué par les joyeux *Sayônara*[1] des geisha, que celles-ci, enfin libérées, prennent le droit de s'asseoir et de rompre leur long jeûne dans la salle déserte.

Tel est le rôle de la geisha. Mais le secret mystère de son âme, que peut-il être? Que sont ses pensées, ses émotions, sa

1. Adieu, au revoir.

vie intérieure? Loin de la lumière des fêtes nocturnes, dépouillée du voile d'illusions dont l'entourent les imaginations enivrées, quelle est sa véritable existence? Demeure-t-elle toujours l'espiègle et malicieuse fille qui égrène de sa douce voix moqueuse les paroles du poème :

Une fois encore demeurer auprès d'elle, ou conserver cinq mille kokou?
Que ferais-je des kokou? Auprès d'elle je demeure [1].

Ou devons-nous la croire capable de tenir cette promesse passionnée qu'elle exprime si délicieusement :

Bien-aimé, si tu mourais, la tombe ne t'aurait pas,
Mêlées au vin, les cendres de ton corps, je les boirais [2]!

« Eh bien! ce serment-là, me disait un ami, l'une d'elles l'a tenu l'an dernier! Sur le bûcher, O-kama d'Osaka recueillit les cendres de son amant et, dans un banquet, mêlées au saké, les but devant l'assemblée entière! »

Dans toute demeure occupée par une troupe de geisha, on remarquera, au fond d'une alcôve, une image étrange, objet de leur vénération. Devant elle, une lampe est allumée, l'encens monte et des présents sont offerts de pain de riz, de vin, de sucreries. Cette idole, quelquefois de terre, rarement en or, le plus communément en porcelaine, est celle d'un petit chat dressé sur son séant, à la patte étendue en un geste d'appel, d'où son nom : « Maneki neko [3] ». C'est le *genius loci*, celui dont la puissance assure les chances de bonne fortune, la protection du riche, la faveur des donneurs de banquets...; ajoutons que, pour ceux qui connaissent l'âme de la geisha, celle-ci n'est elle-même que la parfaite image de

1. Autrefois vivait un Hatamato (officier noble) nommé Fuji-eda-Geki, vassal du shôgun (maire du Palais), qui possédait un revenu de cinq mille kokou de riz (cinq mille cent trente boisseaux), ce qui, pour l'époque, était considérable. Devenu amoureux d'Ayaginu, il désira l'épouser; mais le vassal ayant été mis en demeure de choisir entre sa passion et sa fortune, les deux amants s'enfuirent dans la maison d'un fermier et s'y suicidèrent. C'est alors que fut composé ce poème qu'on chante encore aujourd'hui :

Kimi to neyaru ka, go sengoken toruka?
Nanno gosenkokon kimi to neyo?

2. *Omae shindara tera evvo yaranu!*
Yaete konishite sake de nomu.

3. Le chat qui invite.

ce dieu : comme lui, jeune, gracieuse, espiègle et jolie, douce aussi et caressante, mais cruelle ainsi qu'un feu dévorant.

On dit plus encore..., on dit que dans son ombre se cache le Dieu de la Misère ; que les Femmes-Renards[1] sont ses sœurs ; qu'elle est la ruine de la jeunesse comme de la famille, et la dévastatrice des fortunes ; qu'elle ne connaît de l'amour que les folies, source de ses gains, pour s'enrichir de la substance des hommes dont elle a creusé la tombe ; on dit encore... que sous ses charmes s'abrite l'hypocrite la plus consommée ; qu'elle est, de toutes les femmes, l'intrigante la plus dangereuse, et, mercenaire insatiable, la plus impitoyable des maîtresses. C'en est trop pour être vrai, quoiqu'il soit juste de reconnaître que, semblable au chat, la geisha est, par profession, une créature de proie : mais s'il y a des chats pleins d'attraits, pourquoi n'y aurait-il pas d'exquises danseuses?

La geisha est, à la vérité, ce que l'a faite la folie humaine soumise à l'illusoire désir d'un amour fait de grâce et de jeunesse, sans responsabilités ni regrets ; voilà pourquoi elle a appris à jouer avec les cœurs comme elle a appris à jouer au ken. Mais, s'il est loisible à l'homme, en ce monde douloureux, de se faire un jeu de bien des choses, il en est trois, au moins, que par une éternelle loi, il ne saurait risquer impunément : la Vie, l'Amour, la Mort. Celles-là, les dieux se les sont réservées pour eux-mêmes, parce qu'il n'est donné qu'aux dieux d'en savoir user sans mal faire. Gardez-vous donc bien de vous livrer avec une geisha à quelque jeu plus sérieux que le ken, ou le *go*[2], c'est déplaire aux dieux.

La danseuse commence sa carrière dès l'âge le plus tendre, sorte d'esclave-enfant vendue par des parents infiniment pauvres et misérables. Ses services deviennent alors la propriété de l'acquéreur pour une période de dix-huit, vingt ou vingt-cinq années. Élevée, habillée, nourrie dans un établissement uniquement occupé par des geisha, pliée sous une sévère discipline, elle y voit, tout d'abord, s'écouler la saison,

1. Il existe une croyance populaire au pouvoir surnaturel des renards ; quelques-uns, pour mieux tromper, prennent parfois la forme humaine.

2. *Go* : jeu beaucoup plus compliqué que les échecs, auxquels l'assimilent assez improprement les écrivains européens ; se joue cependant sur une sorte d'échiquier ; l'un des passe-temps favoris de la vie d'intérieur au Japon.

pour d'autres si douce, de sa première enfance. C'est là que lui sont enseignées les lois de l'étiquette, celles de l'élégance et celles du beau langage. Elle prend chaque jour une leçon de danse; puis il lui faut apprendre et retenir par cœur une multitude de chants, poème et musique, connaître nombre de jeux divers, l'art de la toilette et de la parure, enfin savoir remplir son office dans les cérémonies de mariage et dans les festins. Tous ses dons physiques sont précieusement cultivés. Plus tard, vient l'étude des instruments de musique: tout d'abord, celle du *tsudzumi*[1], dont il serait impossible de tirer même le moindre son, sans une longue et persévérante pratique. Puis, avec le plectre d'écaille ou d'ivoire, elle apprend à toucher les cordes du samisen. A l'âge de huit ou neuf ans, déjà la plus délicieuse petite créature qu'on puisse imaginer, elle est prête, surtout comme joueuse de tsudzumi, à figurer dans les festins, et sait déjà à merveille, entre deux battements de tambour, comment remplir de vin votre coupe, jusqu'aux bords, sans en répandre une seule goutte.

La discipline devient ensuite plus cruelle; la voix, bien qu'assez flexible peut-être, n'a pas la force nécessaire : pendant les heures les plus glacées des nuits d'hiver, on la contraint de demeurer sur le toit de la maison, et là, de chanter et jouer de son instrument jusqu'à ce que la voix vienne à mourir dans sa poitrine et le sang perler au bout de ses doigts. Le dénouement attendu est un rhume effrayant qui, pendant un temps, ne fait plus de la voix qu'un rauque et vague murmure; après quoi, le timbre change et se renforce. A partir de cet instant, la geisha est apte à exercer son métier de danseuse et de chanteuse publique.

C'est à l'âge de douze ou treize ans qu'elle se produit généralement, en cette double qualité ; si elle est jolie et habile en son art, ses talents sont extrêmement recherchés et payés à raison de vingt à vingt-cinq sen[2] par heure. Alors, seulement, ses maîtres commencent à se rembourser de leurs dépenses et des difficultés que leur a coûtées son éducation. C'est entre leurs mains que passent ses gains durant de longues

1. Petit tambour.

2. Un franc à un franc vingt-cinq.

années encore ; peu enclins, d'ailleurs à la générosité, ils ne lui laissent rien posséder en propre, pas même ses vêtements.

A dix-sept ou dix-huit ans, sa réputation artistique est faite ; elle s'est, à plus de cent reprises, montrée dans les fêtes et connaît de vue tous les personnages de sa cité, le caractère de chacun, les affaires de tous. C'est une fleur de nuit qui rarement a vu le lever du soleil depuis ses débuts de professionnelle. Elle s'est entraînée à boire le saké sans lui laisser jamais troubler sa raison et à jeûner pendant de longues heures sans en souffrir. Elle a eu nombre d'amants, libre, dans une certaine mesure de sourire à qui lui plaît ; mais elle a été bien dressée et n'use, avant tout, du pouvoir de ses charmes que dans son intérêt personnel. Son rêve est de rencontrer « quelqu'un » en état de lui acheter sa liberté... lequel pourrait bientôt découvrir une interprétation nouvelle, et non moins excellente, de certains textes bouddhiques sur les folies de l'amour et la fragilité des liaisons humaines.

A cette étape de sa carrière, nous pouvons quitter la geisha dont la vie va s'assombrissant, à moins que la mort ne la prenne jeune ; en ce cas, elle reçoit les funérailles réservées à sa caste, et ses compagnes perpétuent sa mémoire par certains rites étranges. Ainsi parfois, la nuit, errant au travers des rues japonaises, le bruit des samisen vient frapper votre oreille ; lorsqu'à ces sons flottants, échappés du portique de quelque temple bouddhiste, se mêlent de claires voix de jeunes filles, vous vous arrêtez surpris. Le peuple attentif et curieux emplit la vaste cour ; alors, vous traçant, jusqu'aux marches, un chemin parmi la foule, vous voyez, assises à l'intérieur, sur la natte, deux geisha, jouant et chantant, tandis qu'une troisième exécute des danses devant une petite table sur laquelle pose un *ihai*, ou tablette mortuaire ; un léger repas y est servi, fruits et friandises, ainsi qu'il est d'usage, lors des grandes fêtes, d'en offrir aux morts. En face de cette tablette brille une lampe, pendant que l'encens brûle dans une coupe de bronze... Vous apprenez que le kaimyo[1] tracé sur la tablette est celui d'une geisha et que ses compagnes, à certains jours, se rassemblent dans le temple pour apporter un peu de joie

1. Nom posthume conféré par le prêtre bouddhiste.

à l'âme de la morte par des danses et des chants. Chacun peut librement assister à la cérémonie.

Mais les danseuses d'autrefois n'étaient pas ce que sont les geisha de nos jours ; quelques-unes, du nom de *shirabyôshi*, portaient des costumes faits d'étoffes merveilleuses. Extrêmement belles, avec leurs coiffes de forme étrange et rehaussées d'or, elles allaient exécuter leurs danses des sabres dans les demeures des princes où elles étaient appelées. Leur cœur n'était pas tout à fait endurci ; sur l'une d'elles, une légende est restée qui vaut bien d'être contée.

*
* *

Une coutume des temps anciens, qui persiste encore aujourd'hui, voulait que les jeunes artistes japonais parcourussent à pied les différentes parties de l'empire afin d'y étudier les paysages les plus renommés, et les objets d'art célèbres conservés dans les temples bouddhistes : quelques-uns de ces temples placés en des sites d'un pittoresque extraordinaire.

C'est à ces artistes errants que nous devons, en grande partie, l'existence de ces admirables recueils de vues et d'études sur le vif, devenus si curieux et si rares aujourd'hui, et qui démontrent, sans conteste, que les Japonais seuls sont aptes à rendre le paysage japonais. Quand vous aurez bien pénétré les principes d'après lesquels ils interprètent la nature de leur pays, vous ne manquerez pas de remarquer combien sont plats et dépourvus de vie les essais tentés en ce genre par les étrangers. L'artiste étranger vous donnera l'exacte mesure de sa sensation, mais il ne vous donnera rien de plus ; l'artiste japonais exprimera le sentiment que lui inspire les choses; son œuvre recèle une puissance de suggestion qui n'a guère d'équivalent dans l'art européen. Le peintre de nos pays s'attache souvent au détail ; il satisfait peut-être l'imagination, mais son frère oriental — qu'il supprime le détail ou qu'il l'idéalise, qu'il noie ses lointains dans les brumes, ou dans la nue ses paysages — laisse seul survivre en sa mémoire ce que la nature enferme de beauté, d'originalité, ce qu'elle révèle de plus caractéristique. Il dépasse l'imagination, l'exalte et la laisse affamée du désir de ressaisir le charme des choses, à peine perçu dans un éclair.

De tels éclairs, cependant, lui suffisent pour rappeler, avec une intensité qui tient de la magie, le sentiment précis d'une époque, de l'heure, du lieu, de la saison. Il n'est pas le peintre de la rigoureuse et nette réalité, il est le peintre de l'impression fugitive et du souvenir; en cela gît le secret de son étonnante puissance que ne sauraient apprécier ceux qui n'ont pas connu les scènes de son inspiration. Son art est, en quelque sorte, un art d'abstraction; ses figures humaines ne sont jamais des images individuelles, mais des types, d'une valeur inimitable, incarnant les traits généraux d'une classe: la curiosité naïve du paysan, la timidité de la jeune fille, la séduction de la joro[1], la dignité du samuraï, l'amusante et placide gentillesse de l'enfant, la douce résignation du vieillard... Voyager, observer, telles sont les influences par lesquelles se développe son art, qui n'est, en aucun cas, un produit d'atelier.

Il y a de longues années, un jeune peintre, élève encore, s'en allait à pied, par la montagne, de Saikyo à Yédo. Les routes, en ce temps-là, étaient rares et pénibles, et les voyages tellement difficiles, qu'ils avaient donné naissance au proverbe : *kawai-ko wa tabi wa sasé* (un enfant gâté, seul, peut voyager.) Dans le pays, pourtant, rien n'a changé; c'était, alors comme aujourd'hui, les mêmes forêts de cèdres et de pins, les mêmes bosquets de bambous, les mêmes villages aux toits de chaume pointus, les mêmes champs de riz en terrasse que pointillent de jaune les grands chapeaux de paille des paysans courbés dans la vase; sur le bord des routes, les mêmes statues de Jizô souriant aux pèlerins en marche vers les mêmes temples; alors, comme aujourd'hui, de bruns petits enfants, nus, riant tout le long des rivières aux eaux basses, et toutes les rivières riant au soleil.

Le jeune artiste, pourtant, n'était pas *kawai-ko* (enfant gâté.) Il marchait depuis longtemps déjà, couchant à la dure et faisant piètre chère, mais prenant son parti de toutes choses.

Il arriva qu'un soir, le soleil couché, notre voyageur se trouva en un lieu inconnu, loin de toute région cultivée; il pensait avec mélancolie que même ce rude logis et cette

1. Courtisane.

maigre pitance pourraient bien venir à lui manquer; il regarda autour de lui, voulut prendre un chemin de traverse et s'aperçut bientôt qu'il s'était complètement égaré.

Le ciel était sans lune et l'ombre des pins faisait la nuit autour de lui. Dans ce lieu sauvage où l'on n'entendait rien que le vent murmurant dans les aiguilles des pins, et la cigale faisant sonner sans fin son grelot monotone, il errait au hasard, cherchant quelque rivage qui le guidât vers une demeure hospitalière, lorsqu'un brusque torrent qui s'élançait dans le vide, entre des précipices, lui barra le passage. Il revint sur ses pas, essaya d'atteindre le plus prochain sommet pour y découvrir quelque vestige humain; ce fut en vain: ses yeux n'entrevoyaient qu'une suite infinie de montagnes.

Il s'était à peu près résigné à passer la nuit sous les étoiles, lorsqu'il aperçut un fin rayon de lumière au bas de la pente lointaine qu'il venait de gravir; il reprit sa route en avant et, bientôt, discerna une petite maison, abri de paysan sans doute, qui laissait encore, à travers la porte mal jointe, filtrer la petite lueur secourable. Il se hâta et frappa.

***

Il frappa plus d'une fois avant qu'aucun signe fût donné de l'intérieur. Une voix enfin se fit entendre qui surprit grandement notre voyageur; d'une douceur infinie, la voix interrogeait dans la langue cultivée de la capitale! Il déclina sa qualité d'artiste, conta comment il s'était perdu dans la montagne, comment un asile pour la nuit et quelques aliments seraient reçus avec reconnaissance; à moins qu'on ne voulût bien le guider vers le village prochain, n'omettant pas d'ajouter qu'il était en mesure de payer ces services.

— Je viens, reprit la voix, la route est dangereuse et vous ne pouvez, dans la nuit, gagner aucun village.

La porte s'ouvrit; une femme apparut qui, le visage dans l'ombre, projetait sur celui de l'étranger la vive clarté de sa lanterne de papier. L'examen, sans doute, fut satisfaisant, car elle rentra aussitôt pour rapporter le bassin plein d'eau et la serviette qu'elle déposa sur le seuil de la porte. Il quitta ses sandales, baigna ses pieds pour en enlever la poussière du

voyage et pénétra dans une jolie chambre propre qui semblait occuper tout l'intérieur, à l'exception d'un petit espace fait de planches et servant de cuisine. Il trouva pour lui un brasier tout préparé et un *zabuton* de coton pour s'y agenouiller.

Il put alors observer son hôtesse. Sa beauté, la délicatesse de ses traits le frappèrent. Elle était dans tout l'épanouissement de la jeunesse, encore qu'elle parût de trois ou quatre ans plus âgée que lui... Ce n'était, certes, point là une paysanne !

— Je suis seule en ce lieu, lui dit-elle, et je n'y reçois jamais de visiteurs ; mais la difficulté serait grande d'atteindre jusqu'aux quelques paysans du voisinage ; restez ici jusqu'à demain ; ce que je vous offre est bien peu de chose, mais vous aurez du moins un lit : et voici quelques *shôgin-ryôri*[1].

Trop heureux d'accepter, le voyageur affamé accueillit la proposition ; la jeune femme, en silence, alluma le feu, fit cuire, avec un bol de riz grossier, des feuilles de *na*, un peu d'*aburagé* et de *kampyô*, disposa quelques assiettes et prestement déposa le plat, s'excusant encore de la pauvreté du mets. Durant le repas, elle parla à peine, gardant des manières réservées qui embarrassaient fort le jeune homme : et, comme aux rares questions qu'il risquait elle ne répondait que par des salutations ou des monosyllabes, il finit par s'abstenir de tout essai de conversation.

Cependant l'ordre, le soin qui régnaient dans la petite maison, la propreté immaculée des ustensiles qui avaient servi au repas n'avaient pas échappé à son observation, non plus que le goût discret des pauvres objets qui garnissaient la pièce. Les *fusuma*[2] des armoires et des garde-robes[3] n'étaient que d'humble papier blanc, mais ornés de ces grands caractères chinois si merveilleusement calligraphiés qui, d'après les règles de cet art décoratif, suggéraient les thèmes favoris de l'artiste et du poète : Fleurs de printemps, pluie d'été, ciel étoilé, mer, montagnes, eaux courantes, brises d'automne.

1. Aliment bouddhiste ne contenant aucune matière animale ; certaines sortes de shôgin-ryôri sont particulièrement appétissantes.

2. Les fusuma sont des feuilles glissant sur elles-mêmes et servant de portes.

3. *Oshiire* et *zendana* (sens approximatif de « armoires et garde-robes »).

En un coin de la chambre se voyait une sorte d'autel bas supportant un *butsudan*[1], dont les petites portes laquées, restées ouvertes, laissaient voir une tablette mortuaire devant laquelle brûlait une lampe parmi des fleurs sauvages; au-dessus du sanctuaire, une grossière image de la Déesse de Miséricorde[2], avec la lune pour auréole.

Après qu'il eut terminé son frugal repas, la jeune femme lui dit :

— Cet humble lit est le seul que je possède, avec sa pauvre moustiquaire de papier; mais je puis m'en passer pour cette nuit, parce que j'ai des occupations qui ne me laisseront pas le temps de dormir ; c'est pourquoi je vous prie de reposer ici.

Le jeune homme protesta, craignant d'abuser; mais elle lui fit comprendre, avec le ton d'une sœur aînée, qu'il devait accéder à son désir et se retirer bientôt ; elle le priait, en même temps, voyant fort bien qu'elle avait affaire à un *gentleman*, de lui permettre de préparer toutes choses pour qu'il fût le plus confortablement possible. Il fallut bien céder, la chambre étant unique. Elle étendit à terre le matelas, apporta l'oreiller de bois, suspendit la moustiquaire et, devant le lit, déploya un grand paravent pour le séparer du butsudan ; puis elle lui souhaita le bonsoir : il comprit qu'elle désirait être laissée seule.

*
* *

Malgré la gêne qu'il éprouvait à la pensée du trouble qu'il causait involontairement, harassé comme il l'était, le lit lui parut délicieux ; aussi n'eut-il pas plutôt posé la tête sur le petit banc de bois qu'il oubliait toutes choses dans le sommeil.

Peu de temps semblait s'être écoulé lorsqu'un bruit singulier l'éveilla : bruit de pas, sans nul doute, mais qui n'était pas celui d'une marche tranquille et régulière. C'était plutôt quelque chose de vif, d'agité, un mouvement rapide et plein d'animation... des voleurs, à coup sûr, avaient pénétré dans la maison?... Sans crainte pour lui-même, ayant fort peu à perdre, il ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude en songeant à celle qui lui faisait un si doux accueil. Il remarqua

1. Sanctuaire domestique consacré au culte bouddhique des morts.

2. Kwannon, divinité bouddhiste représentée sous des formes multiples.

alors, de chaque côté de la moustiquaire, un petit espace treillagé qu'on y avait pratiqué, en manière de petites fenêtres... Il essaya, par là, de voir ce qui se passait... effort inutile : le grand paravent fermait toute issue au regard. L'idée lui vint d'appeler, qu'il réprima aussitôt : car, en cas de danger réel, il était à la fois imprudent et inutile d'annoncer sa présence avant de s'être rendu compte de la situation. Les bruits insolites qui l'avaient troublé persistaient... devenaient de plus en plus mystérieux. Il se prépara aux pires conséquences et à risquer sa vie pour défendre sa jeune hôtesse. Se rhabillant à la hâte, il se glisse hors de la moustiquaire, se traîne en rampant vers l'un des bouts du paravent et furtivement se met à épier... Il s'arrête, frappé d'étonnement.

La jeune femme, magnifiquement parée, dansait toute seule devant le butsudan illuminé ! Son costume, plus riche et plus beau que tous ceux qu'il avait jamais vu porter aux danseuses professionnelles, était celui d'une shirabyôshi ! Rehaussée extraordinairement par cette parure, sa beauté prenait, à cette heure, en ce lieu solitaire, un caractère presque surnaturel ; sa danse, surtout, lui semblait une chose miraculeuse ! Il eut une minute d'éblouissement qui le fit un instant douter de lui-même... les superstitions des paysans, les légendes des « Femmes-Renards » flottèrent en son imagination... mais l'autel bouddhiste, l'image sacrée... là.. devant lui, chassèrent la folie de cette vision inquiète... il eut honte et, prenant soudain conscience de son indiscrétion il songeait à se retirer... La fascination du spectacle fut plus forte : il resta saisi de plaisir en présence de la danseuse la plus accomplie qu'il eût jamais rencontrée, peu à peu envahi par sa grâce et son charme ensorcelant. Tout à coup, épuisée, elle s'arrêta, délia sa ceinture et allait enlever sa première robe lorsqu'elle recula violemment, sentant ce regard braqué sur elle !

Balbutiant, confus, le jeune homme n'hésita pas, pour la rassurer, à expliquer comment il avait été brusquement éveillé, sa frayeur en songeant à elle, à cause de l'heure et l'isolement du lieu, son ravissement à cette vue inattendue et l'attraction exercée sur lui.

— Qui êtes-vous donc, — demanda-t-il, implorant le par-

don de sa curiosité — et d'où vous vient ce don merveilleux de la danse qui n'a point d'égal parmi nos danseuses les plus renommées de Sakyô? Dès l'instant où mes yeux l'ont vue, ils n'ont pu s'en détacher!

— Non, — dit-elle, un peu irritée d'abord, puis peu à peu souriante, à mesure qu'il parlait, — non, je n'ai pas de colère.

Et, s'asseyant près de lui :

— Je crains seulement qu'à me voir ainsi danser seule dans la nuit, vous n'ayez cru ma raison perdue ; écoutez-moi, je veux vous expliquer ce que vous ne pouviez comprendre.

Et elle lui raconta son histoire; son nom, il devait bien le connaître pour l'avoir entendu enfant; son nom professionnel, celui de la plus célèbre shirabyôshi de son temps, l'enfant gâtée de la Capitale qui, à l'apogée de sa gloire et de sa beauté, avait tout quitté, soudain, abandonnant honneurs et fortune, pour suivre celui qui l'aimait.

« Celui qui l'aimait était pauvre; mais ce qu'ils possédaient à eux deux pouvait suffire à leurs besoins; ils s'en étaient allés dans la montagne, y avaient bâti leur petite maison et là, s'adorant, avaient vécu l'un pour l'autre pendant quelques années. Le plus grand bonheur de son ami était de la voir danser et, chaque soir, elle dansait au son d'une mélodie aimée dont il l'accompagnait. Mais un jour, hélas, après un froid et long hiver, la maladie survint et la mort le prit malgré les soins d'amour qu'elle lui avait donnés!

» Depuis ce temps-là, elle avait vécu seule, gardant son souvenir, rendant à sa mémoire les pieuses attentions et les tendres hommages dont on a coutume de glorifier les morts. Devant sa tablette mortuaire, chaque jour elle plaçait les offrandes, et la nuit, pour lui plaire, dansait comme autrefois ; ainsi s'expliquait la mystérieuse apparition qui avait frappé le voyageur d'une si intense émotion ; croyant son hôte profondément endormi elle s'était efforcée de danser légèrement..., enfin lui offrant encore toutes ses excuses, elle l'engageait vivement à essayer de se rendormir et, sur ces douces instances, il retourna sous sa moustiquaire.

Il dormit longtemps, et ne songeait pas à s'éveiller, que déjà, le soleil était haut à l'horizon... Il se leva et trouva devant lui le même simple repas qui lui avait été servi la

veille ; il fallait pourtant songer au départ ; mais lorsqu'il voulut s'acquitter de toute la peine et de la dépense qu'il avait causées, ce fut un autre refus.

— Ce que je vous ai donné ne vaut aucune rétribution, repéta-t-elle, et c'est de tout mon cœur que je l'ai fait.

Il n'osa insister de peur de la froisser et ce fut avec des paroles de gratitude et d'adieu qu'il se sépara d'elle, gardant secrètement enfermé en son cœur un regret que, sous le charme de sa jeune beauté, il eût craint d'avouer à d'autres qu'à lui-même.

Une heure plus tard, il se retrouvait sur les chemins fréquentés. Une pensée, soudain, le saisit : la jeune femme ignorerait toujours son nom!... il n'avait pas songé à le lui dire!... « Bah, se dit-il, qu'importe, après tout? Je ne serai jamais qu'un pauvre artiste! »

Et il disparut.

*
* *

Les années s'enfuirent, les choses se transformèrent... et le peintre devint vieux... Mais en devenant vieux il avait acquis la célébrité; la fortune avait suivi, assurée par la protection que des princes, enthousiasmés de son génie, se disputaient l'honneur de lui offrir. Il possédait, dans la Cité des Empereurs, une splendide habitation qu'il partageait avec d'autres artistes, jeunes élèves venus des différentes provinces pour travailler sous sa direction ; et son nom s'était répandu dans le pays tout entier.

Or, il arriva qu'un jour une vieille femme se présenta devant sa maison, demandant à lui parler. Les serviteurs, la voyant pauvrement vêtue et de chétive apparence, la prirent pour une mendiante ; ils la questionnèrent assez rudement ; mais elle répondit :

— C'est à votre maître seul que je puis dire pourquoi je suis venue.

La croyant dérangée d'esprit, ils trouvèrent bon de la tromper :

— Notre maître est absent, nous ne savons quand il reviendra.

Alors elle s'en alla... puis vint et revint, de jour en jour,

de semaine en semaine, et, chaque fois renvoyée, sans se décourager reparaissait à la même heure, un pauvre paquet misérablement enveloppé dans la main. A la fin, force fut bien d'aviser le maître de ce qui se passait, de lui dire les visites obstinées, la volonté de ne parler qu'à lui seul, l'inutilité des moyens mis en œuvre pour se défaire de cette malheureuse, privée de raison... Le maître alors s'emportant :

— Et pourquoi personne ne m'a-t-il jamais rien dit de tout cela ?

Se rappelant les jours de misère que lui aussi avait connus, il courut à la porte et lui demanda avec bonté si elle désirait une aumône ?

« Non, ce n'était point l'aumône qu'elle sollicitait... point n'était besoin pour elle d'argent, ni d'aliments ; c'était... qu'il voulût bien... peindre... un tableau pour elle. »

Quoique fort étonné de cette étrange proposition, il la fit entrer dans la maison ; s'agenouillant dans le vestibule, elle se mit à délier le paquet qui ne l'avait pas quittée. Le peintre aperçut de riches et bizarres habits de soie, brodés d'or, bien usés, bien décolorés par le temps et l'usage, débris des anciens jours, parure merveilleuse des shirabyôshi.

Tandis que la vieille femme, un à un, dépliait les vêtements et, de ses faibles doigts, essayait de les lisser, un souvenir frémissait dans la mémoire du peintre... obscur, hésitant et confus, puis s'éclairant soudain d'une vive lumière ! Le rideau du passé brusquement s'écarta : il revit la montagne, la maison solitaire, la petite lampe brûlant devant le butsudan et l'étrange beauté de celle qui dansait là, seule dans la nuit profonde.

Alors, ô surprise ! elle entendit ce favori des grands lui dire avec respect :

— Pardonnez d'avoir, seulement un instant, méconnu votre visage, souvenez-vous d'autrefois... voilà quarante années !... l'asile que vous m'avez donné, l'histoire de votre vie que vous m'avez contée, vos soins, votre bonté, votre danse, votre nom, je n'ai rien oublié.

Il se tut. Étonnée et confuse, la mémoire fatiguée par l'âge et la souffrance, elle resta un moment sans paroles ; puis, peu à peu, encouragée par l'artiste qui l'aidait à se souvenir :

— Oh ! maître, dit-elle, Celui qui, de là-haut, entend la

voix qui prie, aura sûrement guidé mes pas; car lorsque de votre noble présence vous avez honoré mon pauvre toit, je n'étais pas ce que je suis aujourd'hui! Et que je puisse être reconnue de vous me paraît un miracle de notre seigneur Bouddha!

Et elle lui dit la fin de sa simple histoire :

« Au cours des années, la vie, devenue plus dure, l'avait obligée à quitter sa maison, à revenir, âgée et solitaire, dans la grande cité, où son nom était depuis longtemps oublié! C'était une lourde peine d'avoir dû laisser sa chère demeure; mais la grande, l'unique douleur de sa vieillesse était de ne pouvoir plus danser devant le butsudan pour réjouir l'âme de celui qui l'avait tant aimée.

» Voilà pourquoi c'était son si ardent désir de posséder, pour la suspendre devant la tablette funéraire, sa propre image! mais son image dans l'attitude de la danse et parée de ses beaux atours de shirabyôshi. Pour cela elle avait adressé à Kwannon ses plus ferventes prières et fait tant d'efforts pour découvrir le peintre fameux dont l'immense réputation était venue jusqu'à elle! car, par respect pour le mort, une œuvre vulgaire n'eût pu la satisfaire, mais seulement celle qui serait due à l'art du plus grand, du plus illustre! »

— Eh bien! répondit le peintre ému et souriant, il sera fait comme vous le désirez.

Mais elle dit :

— Quelque chose me tourmente, ô maître; je n'ai rien à offrir en retour d'une telle faveur, sinon ces vêtements de danseuse, aujourd'hui sans valeur; mais peut-être voudrez-vous les accepter à titre de curiosité, maintenant qu'il n'y a plus de shirabyôshi et que les *maïko* ne portent plus ces robes?

— Ne soyez pas en peine, reprit le bon peintre; vous ne me devez rien; c'est moi qui suis heureux de m'acquitter un peu envers vous et je suis encore votre obligé.

Mais il voyait bien qu'elle avait encore quelque chose à dire :

— Seigneur, dit-elle, se prosternant trois fois, ne voudrez-vous pas me peindre, non telle que m'ont faite les années, mais comme vous m'avez vue aux jours de ma jeunesse?

— Oui! Je me souviendrai! Vous étiez si belle!

Les traits ridés, à ces mots, s'éclairèrent de bonheur ; elle joignit les mains :

— Tout ce que j'ai désiré est maintenant accompli ! Oh ! maître, faites-moi jeune, faites-moi belle, pour que celui qui n'est plus me pardonne de n'avoir plus la force de danser pour lui !...

Ainsi fit-il. Sous ses doigts, refleurirent la grâce évanouie, les couleurs disparues. Les élèves, étonnés, contemplaient cette jeune femme au regard brillant comme celui de l'oiseau, souple comme le bambou, éblouissante en ses ornements d'or et de soie, semblable à une *tennin*[1].

Le *kakemono*[2] terminé et marqué de son sceau, l'artiste le doubla d'une riche étoffe de soie, le fixa sur les rouleaux de cèdre et d'ivoire, y mit la cordelette destinée à le suspendre et l'offrit ainsi, dans sa boîte de bois blanc, à la shirabyôshi.

Bien qu'il la pressât d'accepter quelque argent, obstinément elle refusait, disant :

— Tout ce que j'ai demandé est exaucé ; je ne désire plus rien en cette vie ; et si je meurs ainsi, sans plus rien désirer, j'entrerai sans peine dans les voies de Bouddha ! Prenez ces pauvres habits que je vous offre humblement ; je prierai chaque soir pour que votre vie soit une vie de bonheur, à cause de votre grande bonté !

— Oui, j'accepte votre don, répondit-il, affable, en souvenir de la nuit d'autrefois. Et maintenant, dites-moi où est votre demeure : je veux y aller voir le tableau à sa place.

— Non, elle ne le voulait pas... le lieu était trop misérable pour recevoir l'honneur d'une telle visite...

Et elle partit, emportant son trésor, pleurant et remerciant.

Le maître, alors, appelant un de ses élèves :

— Voyez où va cette femme et suivez-la sans être vu.

Il le fit et revint :

— Triste demeure ! s'exclama-t-il, une hutte repoussante, comme celle d'un *eta*[3] hors de la ville, vers la place des

1. Fille du Ciel (ange bouddhiste).

2. Panneau décoratif d'étoffe ou de papier.

3. Etas : classe des ouvriers tanneurs à peu près équivalente à celle des parias, ou impure.

exécutions, dans le lit desséché de la rivière! Un immonde lieu perdu, ô maître!

— Eh bien, nous verrons, cependant, cet immonde lieu perdu, car, moi vivant, cette femme ne manquera plus de rien.

Et comme les élèves s'étonnaient, il leur conta l'histoire de la shirabyoshi et ses paroles leur semblèrent moins étranges.

*
* *

Le lendemain, le maître et l'élève frappaient à la porte formée d'un unique contrevent; n'obtenant pas de réponse, et s'apercevant qu'il n'était point retenu à l'intérieur, ils le poussèrent légèrement, renouvelant leur appel. Personne encore n'y répondit. Le peintre, alors, aperçut la vieille femme, enveloppée d'une misérable couverture, étendue sur le sol et paraissant dormir. Devant le kaimyo de la tablette mortuaire brillait, aujourd'hui comme alors, la petite lampe du butsudan posée sur sa planche grossière. L'image de la Déesse de Miséricorde, à l'auréole lunaire, avait disparu; mais, suspendue au mur, en face de l'autel, se voyait l'autre image, son présent de la veille; et, au-dessous, l'*ofuda*[1] à *Hito-Kito Kwannon*[2], cette Kwannon qu'on n'implore qu'une fois, parce qu'elle n'exauce qu'une seule prière. Rien de plus dans cet asile désolé qu'une écuelle, un bâton de mendiante et son manteau de voyageuse.

Mais l'artiste ne vit pas ces choses : il avait hâte d'éveiller la dormeuse pour réjouir son cœur. Plusieurs fois, et doucement, il l'appela... puis il comprit, soudain, qu'elle ne s'éveillerait plus!...

Sur ses traits détendus, les sillons de douleur avaient disparu, un charme de douceur s'épandait, comme un voile de jeunesse, sous les doigts mystérieux d'un « Maître » plus puissant que lui.

LAFCADIO HEARN

(Traduction de Madame Léon Raynal).

1. Ex-voto, charme, prière pour obtenir les faveurs des dieux.
2. Son autel est à Nara, non loin du temple du Bouddha géant.

LA PETITE NICETTE

I

Dans la nuit obscurcie de froides brumes, les murailles lépreuses de l'hospice d'Hautefort se voient à grand'peine. A trente pas du pignon de l'ancien logis des chapelains, tout contre le mur du petit cimetière des pauvres, où dorment tant de générations de misérables que la mort a délivrés, un homme est assis sur ses talons, guettant. Aucune lumière ne passe à travers les barreaux entrecroisés des baies étroites. Nul bruit ne sort de ces vieux bâtiments mal dolés que surmonte le dôme de la chapelle. L'épaisseur des murs étouffe les geignements des vieillards infirmes et grabataires que leur mal tient éveillés. Au dehors, on n'entend que le petit clapotis de l'eau tombant goutte à goutte des toitures mouillées, le « clou! clou! » d'une « chevesche » au-dessus de la salle des malades, et, par moments, un vagissement d'enfançon nouveau-né sortant de dessous le « gipou » de bure du guetteur. Ayant épié longuement, l'homme se dresse, et, à pas silencieux, comme un loup, s'avance vers le grand portail. A droite de l'entrée, est une grosse pierre « montoire »; le quidam y dépose un petit paquet, frappe deux grands coups du lourd heurtoir, et s'ensauve.

Quelques minutes après, on sabote sur le pavé de la cour intérieure. C'est Géry, le vieux domestique de l'hospice, qui

vient avec sa lanterne. Il ouvre la haute porte à grand bruit de ferraille, grogne quelque chose en voyant le paquet, puis le prend et l'emporte.

— Encore un, Géry? demande une sœur qui s'est levée en oyant heurter.

— Oui, ma sœur, un ou une.

— Pauvre petite créature! Sans point de doute, elle a faim! — réplique la religieuse en dodelinant le léger paquet qui crie de toutes ses forces.

Après avoir sucé quelque peu de lait au bout d'une cuiller, l'enfant, déposé dans un vaste lit à quenouilles, à côté de deux autres petits abandonnés, s'endort.

Le lendemain, le vieux Géry, avec son bonnet de coton bleu et son tablier de cuir, s'en va chez le maire faire sa déclaration.

— Le monsieur? il est à la chasse, répond la chambrière.

— Et le clerc?

— Il est par là, qui trulle.

Et Géry se met à la recherche du clerc, qu'il trouve babillant avec d'autres flâneurs, sous la halle, où le « mazelier » écorche une « velle ».

Ils vont à l'étude, car le maire est notaire de son état, et Rupin, son clerc, fait aussi les fonctions de secrétaire de la mairie.

Dans cette pièce étroite, bourrée de vieux papiers jaunis et poussiéreux, enliassés par années dans des casiers, Géry se sied sur un banc pendant que le clerc écrit au registre, d'après ses indications.

— « L'an mil huit cent vingt-deux et le huit du mois de mars, à dix heures du matin, par-devant nous, maire de la commune de Saint-Agnan-d'Hautefort, officier de l'état civil soussigné, a comparu, Martial Géry, âgé de soixante-six ans, domestique à l'hôpital d'Hautefort, qui nous a exposé que hier, sept mars... » Quelle heure était-il?

— Déjà les onze heures.

— « ... à onze heures du soir, ayant ouï frapper à la porte dudit hôpital, il y serait accouru et y aurait trouvé un enfant tel qu'il nous l'a présenté, qui nous a paru avoir deux jours. Son bonnet est de velours de coton noir, garni d'une blonde

noire, sa chemise de toile de brin, sa brassière d'indienne fond bleu à fleurs blanches, sa bourrasse de cadis, sa drape de coton gris, son maillot de fil roux, sa couverture de serge rayée... » Il y a une marque, tu dis?

— La voilà, elle était au bras gauche.

— « Il est marqué d'un ruban noir broché, à dents, attaché au bras gauche. Après avoir visité ledit enfant, nous avons reconnu qu'il est du sexe... » Qu'est-ce que c'est?

— Une drole.

— « ... féminin. N'ayant sur son corps aucune autre marque, nous l'avons inscrit sous les nom et prénoms... » Voyons un peu l'almanach. Hier, c'était la fête de saint Thomas d'Aquin... D'Aquin, ça va bien, mais Thomas?... Trouvons un joli petit nom...

Et le clerc regarde les solives du grenier.

— Ah! Anicée! Comme cette belle demoiselle qui antan vint au château et chantait si bien à la grand'messe. « ... d'Anicée d'Aquin, et avons ordonné qu'il fût porté à l'hospice de Périgueux pour être mis en nourrice.

» De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, en présence de ... » Toujours les mêmes! « ... Jean Jugie, cordonnier, âgé de quarante ans, et de Guillaume Randal, laboureur, âgé de trente-cinq ans, tous deux habitants du présent lieu d'Hautefort. Les témoins et le comparant ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. » Voilà... Le patron signera ça en rentrant. Maintenant, mon vieux Géry, va-t'en dire à Jugie de te donner gros comme un pois de sa colle de bobelineur.

Un instant après, Géry revient avec un peu de colle au bout du doigt majeur. Le clerc l'étend sur l'envers de l'étoffe, puis colle le ruban par côté de son acte, sur la marge.

— Comme ça, si sa mère la veut reprendre, elle la trouvera aisément.

— Les coquines! — fait le vieux domestique, — voici bien du temps que j'en lève, de ces abandonnés; de soixante à nonante par an: c'est comme le blé, il y a des années où ça grène, d'autres non. Eh bien! de toutes ces gueuses qui marquent ainsi leurs petits droles, je n'en ai jamais vu une chercher à le ravoir!

— Que veux-tu, mon pauvre! presque toutes, ce crois-je, sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Le domestique grommelle quelque chose, incrédule, et s'en va dire à la femme d'Audet le tisserand, — à « l'Audète », comme on l'appelle, — qu'il y a trois petits « enfantelets » à porter à Périgueux le lendemain.

Demeuré seul, le clerc se met à feuilleter les registres pleins de telles marques de reconnaissance, avec un billet quelquefois, pour dire que l'enfant a été baptisé, ou « sucomblé », — qui signifie ondoyé; — ou encore pour le recommander aux sœurs avec promesse de payer les dépenses. Il y a dedans, collés en regard de l'acte, des bouts de ruban; — peut-être un morceau de celui qui fit chuter la mère; — puis des cotonnades rayées, à carreaux, des indiennes à pois, à fleurs, à palmes, bleues, rouges, vertes... étoffes paysannes, de pauvres presque toujours, qui encore, aujourd'hui, disent l'originelle extraction des petits « bâtards de l'hospice ».

Ils venaient des pays autour d'Hautefort, de loin quelquefois; du bas Limousin souvent. C'étaient de pauvres petits diables qui n'avaient pas demandé à venir traîner la misère en ce monde. Ils avaient été conçus au hasard, dans un fourré sur la « palène » des bois, à la saison de la sève montante; ou semés par surprise dans le fenil, au temps des engrangements, ou forgés nuitamment dans un galetas, à quelque pauvre jeunette chambrière, transie de peur sous la main brutale du mâle et du maître.

« Tout de même, les hommes sont rudement canailles! » se dit le clerc en pensant à tout ça.

II

Le jour ensuivant, de bonne heure, l'Audète vient prendre les « enfançons » avec sa bourrique. Dans les « bastes », sur du regain, on en met deux d'un côté, puis le troisième, de l'autre, avec une pierre pour faire le contrepoids. La meneuse emporte une bouteille de lait garnie d'une éponge au goulot pour les petits; et, pour elle, un « croustet » de pain noir, un

fromage de chèvre dur comme un caillou de rivière, et une chopine de petit vin « reginglet » venant des vignes de l'hospice, devers le Fornial.

Ayant reçu les papiers de naissance et de baptême, l'Audète les fourre dans son « parpaï », — qui est à dire son corsage, — puis, touchant sa bête, elle suit l'allée de noyers, traverse le « foirail » aux bœufs, passe sous le parc du château, descend vers le Pont-des-Épingles, et monte à Saint-Agnan où elle prend le vieux chemin de Périgueux.

Au Broussillon, elle caquète un bout de temps avec une commère de sa connaissance, puis tout à coup s'écrie :

— Coquine que je suis, de m'amuser comme ça !

Et elle ajuste un grand coup de verge sur la croupe de sa bourrique, qui, tout de travers repartant brusquement, secoue les petits et les réveille. Ils se mettent tous trois à « gimer » ensemble, « se parforçant », rouges comme des pommes d'amour, puis, au bout d'un moment, las de crier et bercés par le mouvement, ils se rendorment.

Le chemin est mauvais, montueux, bosselé, raviné, avec des bourbiers dans les fonds, qu'il faut traverser sur de grosses pierres. Aussi est-il sept heures, lorsque l'Audète passe le long des hauts murs de l'ancienne abbaye royale de Tourtoirac. Devant une auberge, en face de la halle, elle se plante avec sa bête et fait remplir sa chopine déjà vide. Ça n'est pas une mauvaise femme autrement, mais elle a toujours la gargamelle sèche.

Tandis qu'elle est là, trois ou quatre « platusses » de femmes s'assemblent et lèvent le mauvais châle, prêté par l'hospice, qui recouvre les bastes. Les petits « drolets », réveillés par le grand jour et par la faim aussi, vagissent et crient piteusement.

— Les gueuses, qui abandonnent ces pauvres innocents, devraient crever aux galères ! dit l'une.

Et, comme elle est nourrice, vivement elle dégrafe son corsage et, empoignant la petite Anicée, la colle contre son tétin :

— Tiens, bois ! Il en restera toujours assez pour mon drole.

La petite s'attache au mamelon comme une sangsue et pompe à pleines gorgées.

— Ça meurt de faim, ça pauvre !

Pendant ce temps, l'Audète fait boire à la fiole les deux autres petits malheureux. Mais ils n'y vont pas de bon cœur : le lait s'est refroidi, et puis une éponge, ça n'est plus un bon bout de mamelle où le lait monte tout seul.

— On devrait empêcher d'apporter comme ça les enfants à l'hospice, dit une autre femme.

— Et comment la chose se pourrait-elle faire? — riposte une troisième. — D'ailleurs, ça vaut encore mieux que de les enterrer dans le jardin ou de les faire manger à la truie !

— Vous avez raison, vous ! — dit l'Audète ; — et puis, si on ne les recevait pas à l'hospice, moi j'y perdrais mes deux livres dix sous par voyage !

Cependant les enfants, ayant quelque peu sucé l'éponge, sont remis dans leur « panière » et, de l'autre côté où est la pierre, la femme qui a fait la charité de son lait à la petite Anicée la replace sur le regain, endormie, bien repue.

Et puis, en route !

A Sainte-Yolée, — que les messieurs disent Sainte-Eulalie, — l'Audète s'arrête dans une maison où, de coutume, on lui donne des commissions lors de ses passages. Des commissions, il n'y en a pas cejourd'hui, mais elle mange un peu de soupe et avale dans l'assiette un bon « chabrol » d'une « roquille » de vin, puis repart.

A la Forge-d'Ans, elle fait encore remplir sa chopine à la cantine des ouvriers et continue son chemin. En traversant le bourg de Cubjac, où l'on fait ces bons fromages de chèvre pliés dans des feuilles de châtaignier, nouvelle halte pour garnir la chopine vide : c'est terrible comme la soif vient en buvant !

Après Cubjac, le chemin escalade les roides coteaux boisés qui séparent les deux vallées de l'Haut-Vézère et de l'Ille. Pendant que l'Audète commence à monter, survient une « horée », courte pluie d'une heure. Elle ouvre son grand parapluie rouge, attaché au bât de la bête, et continue à grimper péniblement dans le chemin pierreux. Tout à la cime des « termes », fatiguée, la meneuse s'arrête un moment sous un gros chêne et laisse sa bourrique brouter l'herbe du sous-bois. Pour son compte, elle coupe un morceau de pain

et le mange en grignotant un bout de son dur fromage; puis, ayant mangé, elle boit un petit coup à la régalade...

Pendant qu'elle est là, assise sous le chêne, la pluie cesse et le soleil se montre un peu entre les nuages. Au fond des deux vallées, de légères brumes flottantes dessinent les contours du massif qui sépare les deux rivières et va finir en éperon en aval du château d'Escoire. C'est là, près de l'emplacement de l'antique villa de Boulogne, que l'Haut-Vézère se jette dans l'Ille, après avoir contourné le puy abrupt couronné par les restes de la vieille forteresse d'Auberoche, ruinée au temps des grandes guerres des Anglais.

Le coup d'œil est beau des hauteurs où est l'Audète. Le soleil troue les nuées basses de faisceaux de rayons d'or, et le vent d'est les emporte par lambeaux vers la grande mer océane. A droite, dans les fonds, le haut fourneau de la forge de Saint-Vincent vomit des torrents de fumée que percent des langues de flammes, dardées comme celles de monstrueux serpents. A gauche, dans l'éloignement, un amas de vapeurs flottantes décèle la ville de Périgueux.

Mais l'Audète ne voit pas tout cela ; elle songe que sa chopine est vide et qu'elle a soif.

Il faut repartir. La meneuse va prendre la bourrique par le licol et la remet dans le chemin. Ce faisant, elle s'aperçoit que le vieux châle qui recouvre les bastes est tout trempé, et que l'eau dégoutte sur les petits ; mais le soleil séchera cela ! Elle secoue le châle, le replace et descend vers la vallée de l'Ille.

Laurière n'est qu'un tout petit hameau : il n'y a point d'auberge, et l'Audète passe en traînant un peu les pieds. Heureusement, là-bas, à Antonne, un « brandon » d' « agrafeil » est planté dans le mur de la maison qui borde la route, et la chopine se remplit de nouveau. Tout ça fait bien des chopines, mais la route est longue d'Hautefort à Périgueux : sept grosses lieues de pays, il faut bien prendre des forces ! Et puis, en ce temps béni, le vin n'est pas cher, trois sous la pinte de litre ; pour six liards on lui remplit son « bouteillou » de terre brune.

Enfin, sur les quatre heures du soir, l'Audète, poussant sa bourrique, longe les tanneries de l'Arsault, et, une petite

demi-heure après, elle est à Périgueux, devant l'hospice. Le portail s'ouvre, et, après vérification des papiers, les enfants sont reçus par une sœur, escortée d'une forte nourrice qui a deux gros pis de vache pendant sous sa robe d'indienne.

Ils sont un peu mouillés, les pauvres petits, et gelés par la bise aigre; sans compter qu'ils n'ont pas le ventre plein, surtout les deux qui n'ont tété qu'à la bouteille de lait froid.

C'est le commencement de leur apprentissage de misère.

III

A un millier de toises au midi d'Hautefort, d'un pli de terrain remontant vers Badefols, ou autrement Bonneguise, sort brusquement, pareille à un gigantesque pâté en croûte, la colline de Chasseins. Au sommet des pentes roides, pierreuses, abruptes, le village occupe une partie du plateau. Quelques anciennes maisons ombragées de noyers, des granges, des étables, de pauvres masures, des jardins, des « baradis », ou enclos, des chemins creux bordés de gros vieux murs, et, à la croisée de ces chemins, de grandes « cafourches » où foisonnent la menthastre et le plantain, voilà l'ancien lieu qualifié jadis « ville franche de Chasseins », mouvant de la fondalité de madame Catherine, duchesse de Bar et de Lorraine, sœur d'Henricou, le roi gascon de la poule au pot. Du temps de la guerre de Cent ans, il y avait là un château fort, rasé on ne sait à quelle époque, mais rasé consciencieusement, au point que l'emplacement où il était assis, encore appelé « le château », « travaille » maintenant, c'est-à-dire est en culture, et qu'on n'y trouverait pas une pierre pour « asséner » un chien. De cet endroit élevé on voit le château d'Hautefort, celui de Bonneguise, et le fameux ormeau de Châtres qui s'aperçoit de dix lieues à la ronde au-dessus de l'église de l'ancienne abbaye.

Le jour même où l'Audète part pour Périgueux, le « mérillier », ou sacristain, de la paroisse de Nailhac, monte à Chasseins, et vient dans une pauvre maisonnette écartée, bâtie près des vieux murs de soutènement de l'ancienne église détruite,

dédiée à saint Georges. Dans cette misérable demeure enfumée, qu'éclaire à peine un étroit « fenestrou », sur le lit recouvert d'une courtepointe de grosse toile, piquée d'étoupes en guise de laine, un petit cercueil est placé. A côté, sur un escabeau à trois pieds, une femme est assise et attend. L'homme entre, et, après quelques paroles, prend la caisse, qui semble une boîte à violon, descend la butte et s'en va vers le cimetière, suivi de la mère de la petite créature.

Pour ces enfançons si jeunets, le curé ne se dérange pas ; le « mérillier », qui a « cavé » la fosse, y descend la boîte à violon, comble le trou, relève le déblai sur laquelle la mère pose une croix de mousse, et c'est fini : l'enfant dort à jamais sous la terre fraîche, heureux petit évadé de ce monde où le guettait la misère.

Rentrée dans sa masure, la femme fiche sa quenouille dans sa ceinture et se met à filer. Les pauvres n'ont pas le temps de câliner leur chagrin, il leur faut travailler à force pour « affaner » la pâture de chaque jour, que le Dieu du ciel ne donne gratuitement qu'aux petits oiseaux.

Tout en tournant son fuseau, la mère désolée songe à ces malheurs qui l'écrasent : son homme mort il y a deux mois, sa petite hier. Maintenant la voilà seule, pauvre veuve et « relicte » ; que va-t-elle devenir? Et tandis qu'elle songe, la montée du lait lui gonfle les tétins jusqu'à les faire « douloir ». Pour le soulagement, elle s'en va faire téter le petit d'une voisine, et ça lui donne l'idée de prendre un nourrisson. A l'hospice de Périgueux, elle est sûre d'en trouver un. On ne paie pas cher, quatre francs par mois, mais c'est toujours ça.

S'étant décidée, le soir, la Guillone redescend de Chasseins, suit le grand chemin seigneurial d'Hautefort à Nailhac, et arrive à la cure comme le curé est en train de souper.

De la porte de la salle, laissée ouverte par la gouvernante, elle voit le curé attablé, la serviette au cou, avec un chapon devant lui et sa tabatière à côté. Rouge, la bouche pleine, il l'interpelle sans cesser de manger.

Ce qu'elle veut? Un certificat pour les sœurs de l'hospice de Périgueux, aux fins d'avoir un petit bâtard à nourrir.

— Va-t'en à la cuisine; après souper, nous verrons ça.

Et, après s'être écuré les dents, le curé se fait apporter du papier et sa grande écritoire de faïence à fleurs où est fichée une plume d'oie. Puis il appelle la femme et, l'ayant interrogée sur ses nom et prénoms, écrit sur le papier :

« Je certifie que la nommée Guillone Mauroux, veuve Caligne, est catholique, de bonnes vie et mœurs, et que l'hospice de Périgueux peut lui confier un nourrisson. »

Puis il signe :

— Tiens, avec ça, tu pourras tirer parti de ton lait.

Le lendemain, la pauvre femme se met en route de bonne heure, emportant un morceau de pain noir et « chaumeni » dans la poche de son tablier. Mais elle n'a pas de vin comme l'Audète; heureusement, les fontaines ne manquent pas sur la route.

Elle n'a pas de souliers non plus, et ses lourds sabots la fatiguent. Elle se déchausse alors et marche nu-pieds. Un peu plus loin que Cubjac, près de l'endroit où une partie des eaux de l'Haut-Vézère s'engouffre sous terre pour aller ressortir au « gour » de Saint-Vincent, la Guillone, lasse, les pieds meurtris, se sied au bord d'un boqueteau de chênes, et mange son pain. Pendant qu'elle mâche lentement le pain dur, voici venir l'Audète qui s'en retourne à Hautefort.

— Et que fais-tu là? — interroge-t-elle en arrêtant sa bourrique.

Lorsque l'autre a expliqué son affaire, l'Audète s'écrie :

— C'est trop de malheur!

Un peu plus, elle aurait pu lui rapporter son nourrisson! Puis, comme il reste une goutte de vin dans son bouteillou, charitablement elle le fait boire à la Guillone et l'encourage :

— Puisque c'est une drole que tu veux, demande cette petite que je portai hier; elle est tout plein bravillotte...

Et l'autre répond que pour les filles pauvres, ce n'est pas trop désirable d'être jolies : c'est trop dangereux... Pourtant, puisque l'Audète le lui conseille, elle la demandera.

— Comment s'appelle-t-elle?

L'Audète ne se souvient pas très bien : « Anicée, ou Nicée... Raquin?... » Elle n'est pas sûre, sûre, mais c'est quelque chose comme ça...

Puis chacune continue son chemin.

A l'hospice, on a pitié de cette pauvre femme qui n'a en tout que quatre sous noués dans un coin de son mouchoir. On la fait souper, coucher, puis déjeuner le lendemain de bonne heure; et, au vu du certificat du curé, on lui donne la « drolissette » inscrite sous le nom d'Anicée d'Aquin, avec une petite « vêture ».

Et la Guillone s'en retourne vers Chasseins. Toute la journée, elle marche, les langes et autres affaires dans son tablier relevé à la ceinture, l'enfant sur ses bras. Combien de fois la change-t-elle de côté pour se délasser! et combien de pauses sur le bord du chemin!

Enfin, le soir, tard, bien tard, elle arrive et entre dans la cahute noire et froide. Elle a faim, la petite l'a épuisée; elle voudrait faire chauffer un reste de maigre bouillon, mais ce n'est plus l'heure d'aller chercher du feu chez les voisins, qui dorment : pour ce soir, elle se contentera d'un morceau de pain; ce n'est pas la première fois.

Le lendemain, les femmes de la « franchise de Chasseins », curieuses, viennent voir la petite. La Guillone la démaillote, et ces « clampasses » de femmes font leurs réflexions sur ce petit corps blanc et joliet.

« Comment elle s'appelle? Le nom au juste, elle l'a oublié; il est bien là, écrit sur un papier qu'on lui a remis... ça finit en in... mais son petit nom, c'est Nicée... ou Nicette..., comme lui a dit la sœur. »

Chose étrange, la plupart de ces femmes ont « le gros cou », autrement dit, un goitre; gros comme une pomme, ou un « coujou » — qui est une gourde — à mettre un demi-litre de vin : ça dépend de l'âge. Dans « l'endroit », les hommes ont aussi le « gros cou », mais il y en a moins, en proportion.

D'où vient cette maladie? On ne sait. Le village, haut situé, bâti sur la colline d'ossature calcaire, balayé par tous les vents du ciel, n'est point humide ni malsain. A tort ou à raison, certains l'attribuent aux eaux qui sourdent au pied de la montagnette; mais d'autres villages usent de ces deux fontaines et n'ont pas de goitreux... Alors?

M. Rudel lui-même, le « chirurgien », dont la grande

maison est bâtie à l'extrémité de la haute butte, sur un bout de l'emplacement de l'ancien château, M. Rudel lui-même a donné sa langue aux chiens. Mais, par exemple, pour le remède, il n'hésite pas : il saigne. Du reste, il saigne pour toutes les maladies : pour les fièvres, les coliques, l'hydropisie, la jaunisse, la picote, le pourpre... et pour tout. Ce n'est pas lui qui a besoin de s'exercer sur une feuille de chou, ah! Dieu non! La raison pourquoi M. Rudel saigne toujours, est bien simple. La visite ordinaire est payée quarante sous par les paysans; mais la visite avec « phlébotomie », — comme il dit, — se paie trois francs dix sous : c'est pourquoi M. Rudel phlébotomise ferme; les pauvres seuls sont à l'abri de sa lancette.

Aussi M. Rudel est-il la terreur du pays.

IV

Cependant la petite Nicette grandit dans la maisonnette noire; elle « profite », comme on dit dans le pays. La voilà « dététinée » depuis tantôt un an. C'est une mignonne drolette aux cheveux frisés couleur de froment doré, aux yeux bleus comme des pervenches de buisson. Elle a un petit nez droit et fin, et une petite bouche rose comme une fleur d'églantier, qui, lorsqu'elle rit, laisse voir de jolies petites « rates » blanches. La Guillone l'aime tout autant que si elle était sa fille, mais, dans le village, les autres femmes sont jalouses de sa gentillesse.

A cinq ans, c'est une belle fillette, qui s'en va, tête et pieds nus, garder trois oisons que sa mère nourrice a fait éclore sous une poule, avec des œufs donnés quasi par charité. Sa tête est ébouriffée; sa robe trop courte, qui lui vient aux genoux, laisse voir ses jambes poussiéreuses; mais tout de même elle est toujours mignarde. Les enfants du village en sont jaloux, comme les mères, et l'appellent « bâtarde ». La pauvrette ne sait ce que ça veut dire, mais elle comprend bien qu'ils lui veulent faire de la peine : quelquefois, ils la battent et la font pleurer. Il y a surtout la Coulaude, de chez

Dubouret, qui lui fait des misères. C'est une drole de neuf ans, sale, méchante et laide, avec un petit goitre qui pousse. Cette Coulaude est très fière, elle « se croit », comme disent les gens, parce que ses parents ont un bien d'une quarantaine de « quartonnées », et qu'ils gardent une paire de bœufs toute l'année, presque.

Sans doute, il y a une très grosse différence entre les deux maisons, qui ne sont nullement comparables, mais cependant, après M. Rudel, les Dubouret sont les plus riches du village. Tout de même, ils ne sont pas bien vus des autres. Lorsqu'on parle de leur maison ou de leur famille, on dit : « chez le boucatier ». La raison de ce « saffre », ou sobriquet, c'est qu'ils tiennent le bouc auquel on mène les chèvres de par là. Les paysans ont quelque répugnance d'eux à cause de ça, parce que le bouc est une bête du démon. Dès les temps anciens, il est au su de chacun et de tous que c'est sous cette forme du velu que le diable se montre aux personnes qui ont de bons yeux. Et puis, quoique ça ne soit que des bêtes, il y a là une sorte de maquignonnage qui semble vilain à ces bonnes gens de campagne.

Mais depuis déjà six-vingts ans que les Dubouret sont « boucatiers » de père en fils, ils ont tant ramassé de pièces de dix sous par bique amenée, qu'ils ont bien vaillant aujourd'hui, peut-être sept ou huit mille livres, et, vous comprenez, quoiqu'on ne les voie pas d'un bon œil, les voisins ne le donnent pas à connaître... Bigre ! Des gens qui ont de quoi !

La Coulaude a un frère plus vieux qu'elle de trois ans, qu'on appelle Bourettou, diminutif du nom de famille, comme étant l'aîné. C'est une manière « d'homme des bois », c'est-à-dire de grand singe, laid à faire avorter une honnête femme; mal bâti, avec un gros corps, de courtes jambes, de longs bras qui lui viennent au genou et un goitre de la grosseur d'un œuf d'oie. Ce Bourettou est idiot, et puis méchant comme un âne rouge. Avec ça, des vices déjà. Il fait de vilaines choses, court après les drolettes pour les embrasser et puis ensuite les bat. La petite Nicette en a fort peur, et se sauve en le voyant. Heureusement, Jean, le fils à M. Rudel, un brave petit homme qui n'a que dix ans, la défend, et,

quoique plus jeune que Bourettou, le cogne et « tabuste » ferme.

Un qui ne fait pas peur à la petite, c'est Berny le « chabretaïre » aveugle. L'enfant aime à l'ouïr s'exercer à jouer des bourrées, des contredanses, des « sautières », et d'anciens vieux airs venus on ne sait d'où, transmis on ne sait comme. Des fois, Berny veut s'en aller au bout du plateau, vers le couchant, au-dessus de la carrière abandonnée ; alors, c'est la petite Nicette qui l'y mène. C'est un endroit écarté, plein de broussailles, d'où l'on voit beaucoup de pays, jusqu'au tuquet du ci-devant château de La Mothe. Cependant ce n'est point pour la belle vue que Berny vient là, le pauvre, mais pour être tranquille et fabriquer des airs à lui. Son père était « chabretaïre » de son métier, son grand-père et le bisaïeul aussi : c'est de famille, comme chez les « boucatiers ». Le père est mort il n'y a guère, en sorte que le fils le remplace. Mais ça n'est pas bien aisé pour un aveugle d'aller de droite, de gauche, jouer aux noces, aux « vôtes » et frairies, et aux bals paysans du dimanche, à Hautefort, Nailhac ou Saint-Agnan. Pour les noces, encore ça va, on le vient querir quelquefois, ou bien il chemine avec quelque parent convié. Mais, coutumièrement, il faut qu'il aille faire danser seul ailleurs : ce que voyant, le pauvre Berny convient avec la Guillone de lui donner deux sous par dimanche, en tant que la Nicette le conduira.

Dans le jour, passe ! mais la nuit, pour revenir à Chasseins, la drolette, menant ce garçon par la main, est grandement épeurée, tant elle a ouï parler des loups, au village, et aussi conter des histoires de voleurs et d'attaques de nuit sur le vieux chemin qui traverse les Bois-Lauriers, et va du pont Saint-Jamet, sous Hautefort, à Bonneguise.

Pendant que Berny fait sauter les danseurs, la petite, à côté de sa chaise, s'endort sur le plancher. Dans les commencements, lorsque les garçons, pour faire les farauds, tapaient de grands coups de pied, ça la réveillait, mais bientôt, tombant de sommeil, l'innocente, elle a fini par s'y accoutumer, et ne bouge jusqu'à ce que Berny la cherche à tâtons près de sa chaise et la secoue :

— Allons-nous-en, Nicette.

Ça dure quelque temps ainsi ; puis le curé, apprenant la chose, remontre à la Guillone de faire cesser ces conduites, attendu qu'il n'est point convenable qu'une fillette de sept ou huit ans aille de la sorte passer la moitié de la nuit dans les bals.

Il a raison, le curé, mais les enfants des pauvres sont exposés à bien des choses. La petite gagnait, ce faisant, environ deux écus l'an, et c'est quelque chose que deux écus dans une piètre maison comme celle-ci. Tant que l'hospice de Périgueux payait quatre francs par mois la nourriture et le gardiennage de la petite, ça allait encore, on était quasiment riche ; mais maintenant la Guillone a grand'peine à entretenir le pain dans la cassine. Le plus ordinairement, elle et Nicette vivent de bouillie de blé d'Espagne, de « miques », de « millassous », de châtaignes et de pommes de terre à l'étouffée. Souvent la mère nourrice s'en va travailler à la journée chez les uns et les autres, à sarcler, biner, faire les fenaisons et les « métives ». On lui donne quatre sous et nourrie, en sorte que, de ce temps, la petite reste seule et vit comme elle peut.

A douze ans, la Nicette fait sa première communion. Depuis longtemps, la Guillone épargne durement et empile sou sur sou pour lui acheter une robe, une coiffe, des souliers et un cierge. Le jour venu, elles s'en vont à Nailhac, et la petite, qui n'a jamais mis de souliers, ne sait marcher. Elle se croit bien vêtue, la pauvrette, avec sa brassière d'indienne bleue à pois blancs, son cotillon de serge et sa coiffe de linon. Mais, lorsqu'elle est dans l'église, et qu'elle voit les autres, en robes de mérinos, avec des bonnets à fleurs, et d'aucunes, les petites bourgeoises, tout en blanc avec des voiles, des couronnes sur la tête et de grands cierges garnis de rubans, elle sent sa pauvreté. Pourtant elle n'est point jalouse ni envieuse, et elle se résigne. Son cierge est tout petit, gros comme une chandelle de résine, et le curé ne gagnera guère dessus ; « mais le bon Dieu, se dit-elle, ne fait pas attention à ça ». Le bon Dieu, possible ; mais le curé, si. Lorsqu'on les lui porte, puis après, à la sacristie, il fait force compliments aux parents des filles à gros cierge et ne dit quasiment rien aux autres.

V

Maintenant que la petite Nicette a fait sa première communion, c'est le moment de penser à « la loger », c'est-à-dire à la louer, comme dindonnière ou bergerette. Chez les « boucatiers », la femme mourut n'y a guère, de manière que, afin de remplacer la Coulaude qui fait besoin à la maison, il leur faut une drolette pour toucher les brebis. L'homme propose à la Guillone de prendre la petite à raison de six écus l'an et une paire de sabots. La mère nourrice a dès longtemps grande envie d'avoir une chèvre : elle se dit que, l'an prochain venant, elle pourra en acheter une avec ces six écus, et elle accepte. Il fait grand'peine à la pauvre drole d'aller dans cette maison des « boucatiers », sous la main de la Coulaude qui la déteste et près de l'idiot dont elle a peur. Mais la Guillone l'encourage, tant elle a envie de sa chèvre ; d'ailleurs, il est convenu que la petite viendra coucher tous les soirs avec elle.

Enfin, pour complaire à sa mère nourrice, l'enfant se décide, et la voilà touchant les vingt ou vingt-cinq ouailles de chez Dubouret, et le bouc avec. On ne lui donne pas de chien : les « boucatiers » n'en ont pas, parce que ça mange, les chiens, en sorte qu'il lui faut courir après les brebis lorsqu'elles s'écartent. Tant qu'elle est dehors, seule avec son troupeau, dans les friches vers Badefols, ou dans les pentes roides et pierreuses du plateau de Chasseins, où viennent, à force, le « poil de chien », les carottes et l'angélique sauvages, ça va encore, l'enfant peut songer à son aise en filant sa quenouille. Mais à la maison, cette mauvaise Coulaude lui fait des misères. Si elle rentre tôt ses bêtes, c'est une « faignante » qui ne les laisse pas paître; si elle les ramène tard, c'est encore une « faignante » qui cherche à se tirer du travail de la maison. Et puis c'est une « gourmande ». La pauvre mange comme un petit oiseau; on lui plaint le pain et, craintive à table, elle n'ose écouter sa faim. En toute occasion, la Coulaude, maîtresse et ménagère maintenant, la brusque et la rudoie et lui dit des sottises.

La « boucatière » est maintenant une grosse fille de dix-sept ans, épaisse et lourde, aussi bien de l'entendement comme du corps. Cette laide enrage de voir la mignarde petite et elle prend un méchant plaisir à la tourmenter. Le grand crime de la Nicette, c'est sa bâtardise, comme si c'était elle la fautive, pauvre innocente! La vilaine Coulaude revient là-dessus de toutes les manières et toujours avec des paroles grossières, de sales mots, et souvent des sous-entendus dégoûtants.

La pauvre Nicette entend tout ça et s'efforce de ne pas laisser ces saletés, qui froissent sa délicatesse native, pénétrer jusqu'à sa pensée. Quelquefois, pour ne pas entendre, elle veut sortir, s'occuper à quelque chose, mais la mauvaise « boucatière » l'oblige à rester; et, comme elle voit que l'enfant souffre de toutes ces vilenies, elle prend plaisir à redoubler de grossièretés.

Nulle idée « vergogneuse » chez cette femelle brutale, point de sentiments et point de bonté. Pour les bêtes qui ne donnent pas de « profit », les oiselets, les chatons, par exemple, elle est mauvaise et cruelle; les autres, elle les soigne pour en tirer du gain. Son favori, c'est le bouc « Saute-Buisson ». C'est elle qui lui conduit, à l'étable, les chèvres qu'on amène; elle le flatte, le caresse et lui donne des « pugnerées » d'avoine : aussi pue-t-elle comme lui.

La petite Nicette, elle, a horreur de l'animal. Ces grandes cornes recourbées, cette longue barbe noire, et surtout cet œil rond et lascif, lui font peur. Et puis toutes ces histoires de sorcières qui, chevauchant un balai, vont au sabbat, où elles trouvent le diable sous forme d'un grand vilain bouc noir qu'elles baisent à la queue; toutes ces histoires, qu'elle a ouï conter à des vieilles, l'épouvantent : si, par hasard, « Saute-Buisson » était le diable?

— Tiens, mène cette chèvre à l'étable du bouc! — lui dit un jour la Coulaude, qui connaît ses répugnances, en lui mettant la corde dans la main.

L'enfant hésite, elle a peur et honte en même temps. Mais l'autre coquine la pousse brutalement :

— Allons, va! tu en verras bien d'autres!

Pour ce qui est de Bourettou, il guette sournoisement la

petite. Quelquefois, pendant qu'elle est dans les « raisses », du côté du Sol, accotée contre un arbre, surveillant ses brebis en faisant son bas, elle aperçoit là-haut, au bout du plateau, assis sur une grosse pierre, l'idiot qui l'épie et fait elle ne sait quoi. Dans la maison, il tourne autour d'elle, ou la regarde d'un œil imbécile, et lubrique comme celui de son bouc. Et puis il est sale, et sans vergogne aucune. La pauvre drole a peur et horreur de cet être immonde, encore plus que de « Saute-Buisson ».

— Embrasse-la, Bourettou ! — dit méchamment, un jour, à son frère, la Coulaude.

Et l'idiot, ricanant bêtement, court pour la saisir avec ses grands bras qui n'en finissent plus ; mais elle sort en criant et appelle au secours.

Justement, Jean Rudel passe lors, revenant de la foire de Badefols, une pousse de châtaignier à la main en manière de bâton. Ça n'est pas un bavard, ce Jean. Il commence par cingler l'idiot de deux bons coups de houssine, et puis dit à la Coulaude :

— Fais attention à lui et à toi ! Si vous faites des misères à cette petite, vous aurez affaire à moi !... Tu me le sauras dire, Nicette !

Pour quelque temps, la petite est un peu tranquille ; mais la gueuse de Coulaude la rattrape d'un autre côté : elle écrase de travail au-dessus de ses forces cette mince créature. Jean ne peut rien dire à ça : elle est louée, c'est pour travailler. Il faut bien qu'elle gagne ses six écus et sa paire de sabots. Et certes elle les gagne, la pauvrette. Une des principales méchancetés de cette saleté de « boucatière », c'est de « prodiguer » l'eau afin de l'envoyer plus souvent à la fontaine, qui est loin, tout au pied du grand terme de Chasseins. Pour remonter ses deux seaux pleins, elle ne peut, la petite menue ; rien qu'à moitié, ils la font plier sous la charge. Cette barre de bois un peu cintrée, avec une coche à chaque bout pour retenir les anses des seaux, qu'on appelle dans le pays un « chambalou, » lui mâche l'épaule ; et la rude montée l'essouffle et lui fait battre le cœur à force : aussi que de pauses elle fait !

Lorsqu'elle arrive, c'est des criailleries, de mauvaises pa-

roles : elle a mis trop de temps, les seaux ne sont pas assez pleins... et puis le refrain : « Grande faignante !... grande gourmande ! »

Le soir, lorsque le père Dubouret revient des terres, c'est des histoires, des inventions pour le mettre en colère contre la pauvre drole. Lui n'est pas méchant, mais il est bête et brutal. Très facilement il croit les menteries de sa fille, et, des fois, de sa lourde main durcie par le « bigot » ou hoyau, il donne une « buffe » à l'enfant.

Ce martyre dure deux ans tout près. Puis, aux alentours de sa quatorzième année, la petite devient malade. Ses yeux éteints, sa bouche décolorée, sa figure pâle comme la cire le disent assez. Sa faiblesse, l'air de souffrance de toute sa personne attendriraient un recors ; la Coulaude, non.

Un jour que la Nicette vient de monter à grand'peine deux seaux à moitié pleins, la vilaine « boucatière » la reçoit avec ses gros mots coutumiers, ses injures, lui reproche de voler le pain qu'elle mange, et, sans pitié pour la pauvrette qui est tombée assise sur un banc, lui crie :

— Tu vas aller querir d'autre eau !

— Je ne peux pas !

— Ah ! tu ne peux pas ! Moi, je vais t'aider !

Et, sautant sur la petite, elle lui arrache son mouchoir de tête et, lui empoignant les cheveux à pleines mains, la secoue rudement.

— Oh ! sainte Vierge ! ayez pitié de moi ! ôtez-moi de ce monde ! — implorait l'enfant en larmes.

Et, le soir, au lit, elle prend la Guillone au cou et l'embrasse en pleurant :

— Oh ! mère ! Ils me tueront !

VI

— Ah ! elle est malade ! répond M. Rudel à la Guillone ; eh bien, je passerai la voir.

Sur les deux heures de la vesprée, « housé » pour sa tournée le voilà qui attache sa jument « pécharde » à une « char-

rière », comme on appelle ces claires-voies des baradis, et entre.

La mère Guillone est allée querir de l'herbe pour ses lapins.

« Ce qui lui doult? tout; elle n'a ni force ni courage. »

— Voyons ça.

Et le « chirurgien » relève la couverture et découvre la petite qui tremble.

Il défait la coulisse de la chemise de grosse toile, et, sur la poitrine où pointent deux tout petits seins naissants, il pose sa grosse tête à cheveux rouges crépus, et prête l'oreille. La forte odeur de rousseau soulève le cœur de la petite malade, et la rude barbe de trois jours pique sa peau délicate; et puis la honte la ferait rougir si elle avait du sang assez. M. Rudel n'entend rien, rien que les battements précipités d'un petit cœur épeuré. Il se redresse et la palpe.

— Tu ne sens pas de mal là?

— Non, monsieur Rudel.

— Et là?... Ton estomac est gonflé.

Oh! non, elle ne sent pas de mal à l'estomac! Si elle osait, elle dirait qu'elle est guérie, tant elle souffre de se voir ainsi découverte sous l'œil dur du « chirurgien » et de sentir ses grands doigts poilus se promener sur elle.

Lui a fini son examen; il la recouvre et, instinctivement, cherche sa trousse... Va-t-il la saigner?... Non : il réfléchit qu'il ne sera jamais payé de cette visite... Une paire de poulets de vingt sous au jour de l'an, et ce sera tout : inutile de faire foisonner les frais. Conclusion heureuse, car il faudrait plutôt donner du sang à la petite que lui en tirer.

« C'est égal, pense-t-il, en remettant sa trousse dans sa poche; quelque jour, ce sera une jolie drole!... »

A ce moment, la Guillone rentre, son tablier plein de laiterons, et se plante, interrogeant humblement le médecin du regard.

— Ça ne sera rien, va, fais-lui de la tisane de douce-amère...

Et il sort.

Du bon bouillon de poule et un peu de vin vaudraient mieux que la douce-amère; mais les pauvres, qui n'ont déjà

pas le loisir d'être malades, n'ont pas trop non plus le moyen de se soigner.

Dans l'après-dînée, la Guillone fait cuire un œuf sous la cendre et le fait manger à sa Nicette. Un œuf, ce n'est guère, et c'est quelque chose, en ce temps où ils se vendent six ou sept sous la douzaine; mais, tout de même, la bonne mère nourrice lui en fait manger, un par un, une sixaine qu'elle a.

Les jours suivants, la petite se lève et va s'asseoir par là, au soleil, au-dessus de l'ancienne carrière. De là, elle voit une grande partie du cirque de coteaux au centre duquel se dresse l'âpre colline d'Hautefort. Sous ses pieds, les Bois-Lauriers mêlés de chênes et de sapins; à gauche, les hauteurs boisées de La Razoire et de Sigale; plus bas, La Genèbre; plus loin, l'ancien repaire noble de La Peyre, et en face, au couchant, la haute butte du ci-devant château de La Mothe, dont il ne reste plus qu'un pan de mur entouré par un fossé. Dans la vallée, sur un repli de terrain, pointe au-dessus des peupliers le clocher de Saint-Agnan; à droite, la masse ombreuse du parc, et le château d'Hautefort, dressé sur la grande esplanade où s'élevait la vieille forteresse de Bertrand de Born, ferment l'horizon du côté du septentrion.

Tirant vers le levant, à l'endroit où les hauteurs d'Hautefort s'abaissent pour se raccorder avec les ondulations de terrain qui remontent vers Badefols, est le vieil hospice, dont les bâtiments noirs sont groupés autour du dôme de la chapelle surmonté d'un lanternon borgne, dont les écailles d'ardoise brillent au soleil.

Tout à fait sur la droite, en tirant vers l'est, dominant le vallonnet de la Beuse, s'aperçoit le petit, petit clocher de La Noaillette, jadis paroisse de trente feux.

La petite Nicette contemple le paysage et rêve. Au-dessous de Chasseins, près du village du Sol, un bouvier pousse ses bœufs dans un « retouble », avec des excitations câlines, et colères parfois :

— *Ané Rougé ! Chabraü !*

Et les bœufs retournent lentement le chaume pour la semaille des raves.

— *Foutré ! Chabraü !*

La petite reconnaît à sa voix l'homme qui se fâche : c'est Guillentou, le métayer de M. Rudel.

Plus loin, du même côté, au delà du ruisselet le Thévenau, dans les champs de blé de la Jalovie, s'entendent les chansons à couplets alternés des moissonneurs. Ceux-ci sont un peu en retard, mais c'est qu'il y a beaucoup de blé à « métiver » dans ce bien.

La Nicette écoute et se laisse bercer à cette mélodie rustique. Ça n'est pas, mon Dieu, que les voix soient belles, non, par ma foi ! Oncques dans nulle contrée du Périgord on n'en ouït de moins plaisantes que dans ces « renvers ». Celles des hommes sont dures et rauques ; celles des femmes, aigres et fausses. Mais, à distance, le léger souffle du midi n'apporte à l'enfant qu'un écho affaibli, imprégné de poésie champêtre, de la chanson du *Bouyer de l'Aurado :*

Qui l'y pourtoro lou dina
Aü bouyer de l'aurado ?
Hou ! You !
Las drolas soun maduras !
Hou ! You !

La petite Nicette se demande ce que ça veut dire : « *Las drolas soun maduras !...* Les filles sont mûres !... »

Elle n'ignore pas certaines choses, l'enfant. Dans ce pays, où l'on pouvait voir une drolette de huit ou dix ans toucher avec une verge la vache que son père menait au taureau banal, les droles de la campagne étaient de bonne heure initiés aux façons de la génération des bêtes. La petite Nicette a vu assez souvent le coq du voisin Buffart « cocher » les poules de la Guillone ; et, gardant son troupeau, elle a vu le bélier, « hurtebiller » ses brebis. Et le bouc Saute-Buisson, lorsque la mauvaise Coulaude lui faisait mener une chèvre à son étable, elle l'a vu assez, n'est-ce pas, la pousser dans un coin, et, à grands coups de cornes, la réduire à sa volonté.

Mais toutes ces choses, vues dès l'enfance, ne la troublent point. Elle ne fait pas de réflexions là-dessus, ni de rapprochements, et ne cherche pas à sonder les mystères de l'amour entre « chrétiens », comme on dit dans ces cantons. La seule

impression qu'elle garde de ces accouplements, c'est que les mâles sont brutaux.

Sans doute elle n'ignore pas que les petits droles naissent de l'homme et de la femme, et que la mère les porte neuf mois ; mais sa connaissance ne va pas plus loin. Elle ne sait donc point ce que c'est qu'une fille mûre. Elle ne se doute pas qu'elle va l'être elle-même avant peu, cette crise passée.

La vue de l'hospice, là-bas, ramène sa pensée sur sa destinée. Qui sont ceux-là dont l'accointance féconde l'a jetée en ce monde? Pourquoi sa mère ne l'a-t-elle étouffée à sa naissance? Ou pourquoi le vieux Géry, ayant bu le soir quelques roquilles de trop, ne l'a-t-il pas laissée mourir de froid sur le banc de pierre? Elle a tant souffert déjà, la pauvrette, que la mort secourable lui semble à cette heure le plus grand des bonheurs.

Mais, un jour qu'elle est là, pensant à ces choses tristes, voici Jean Rudel qui vient à passer, descendant au Maine par une « écoursière ». Une légère teinte rosée monte à ses joues ; elle serait rouge comme la crête de ses poules si elle avait beaucoup de sang. Il a dix-neuf ans maintenant, Jean, il est « dru comme père et mère ». C'est un fier drole, grand, large d'épaules, avec une fine barbe qui lui pousse au menton. Le cœur de la petite bat fort lorsqu'il s'arrête pour lui « demander le portage ».

— Ça va un peu mieux, merci, monsieur Jean.

— Tu disais « Jean », sans plus, étant petite drolette !

— C'est que je n'avais pas d'entendement... Aussi bien êtes-vous un monsieur, à cette heure.

— Un monsieur ! Dieu m'en garde !... Je suis paysan, de race de paysans... comme le père de ma mère, le vieux brave homme Dumazy, mon grand-père !

Il a dit ça presque durement, et la drole s'en étonne un peu.

Lui, qui s'en aperçoit, sourit :

— Tu vois bien mon sans-culotte d'étoffe burelle? Ça n'est point une veste de monsieur.

— L'étoffe n'y fait rien... ni la façon...

— Tu as raison, petitote... avec ta méchante brassière et ton cotillon de droguet, tu as l'air d'une jeunette demoiselle...

Oh! comme son petit cœur bat éperdu!

— A Dieu sois, mignonne, et finis de te guérir bien vite! dit-il en s'en allant.

Ah! ce Jean! Depuis qu'il l'a défendue, toute drolette étant, contre les autres enfants, comme elle l'a gardé en un petit coin de son cœur reconnaissant! Fors sa mère nourrice, c'est le seul être qui lui ait montré de la bonté. Alors elle prend plaisir à se remémorer qu'une fois, la trouvant au bas de la butte, montant chez les « boucatiers » ses deux seaux d'eau, essoufflée déjà, il lui a enlevé le chambalou de dessus son épaule mâchée par le bois dur, et les a portés jusqu'en haut comme une plume. Et lorsque Bourettou la voulait embrasser, comme il le cingla de sa houssine!... Puis, jamais il ne l'a rencontrée sans lui dire une bonne parole... « Mignonne!... » un instant devant, il l'a appelée : « Mignonne... »

Pendant quelques jours, elle revient à la même place, et, ne sais comme ça se fait, Jean y passe aussi, et chaque fois il s'arrête et lui dit quelque parole « amiteuse », qu'elle recueille très précieusement dans sa mémoire.

Ah! quel remède c'est pour la guérir! Et autrement idoine à cette fin que la douce-amère!

Maintenant, cette pâleur de cierge disparaît de jour en jour, sa bouche redevient rose, ses yeux morts revivent. Elle a grandi beaucoup pendant sa maladie, de manière qu'il lui faut défaire le faux ourlet prévoyant de son cotillon. Sa jeune poitrine repousse la brassière trop étroite, ses hanches s'arrondissent, le sang coule à flots sous sa peau fine et la teinte délicieusement... puis, un matin, elle se réveille fille faite...

Las drolas soun maduras!

Elle est mûre, mûre pour l'amour, mûre pour la peine, mûre pour la souffrance et la mort.

VII

La demeure des Rudel est une vieille maison d'autrefois, à un étage, massive et vaste, avec de grands toits d'ardoises aigus. Elle est construite en belle vue, en bon air, à une

extrémité du plateau de Chasseins. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont grillées, et de hauts murs enferment l'habitation, la grange, l'écurie, le pressoir et les autres « aisines ». Une porte charretière cintrée, accolée d'une autre plus petite pour les piétons, donne accès dans une grande cour au milieu de laquelle est un puits large de six pieds, très profond, qui n'est pourtant pas celui de l'ancien château où est caché, selon la légende, un veau d'or qui fait rêver les gens de « la franchise » et que d'aucuns s'obstinent encore à chercher. Le jardin s'étend de la façade opposée à la cour jusqu'au talus de la butte où il finit en terrasse. Maison et dépendances, tout cela est solide et spacieux ; c'est une habitation de gros bourgeois campagnards, d'un genre autrefois assez commun en Périgord. Elle sent le temps où les familles étaient nombreuses, attachées à la terre, et où on avait encore à se garder des malandrins et voleurs de nuit.

Cinq générations des Rudel ont habité cette maison, tous officiers de santé, ou « chirurgiens », ainsi qu'on dit au pays. C'est de père en fils comme les « boucatiers » et les « chabretaïres », qu'ils ont exercé leur métier ; qu'ils ont purgé, clystérisé, saigné les infortunés malades d'alentour. S'ils se sont arrêtés tous à l'officiat, ce n'est point qu'ils aient manqué d'entendement ou d'argent pour monter plus haut. Mais ils se sont dit que le grade modeste d'officier de santé, c'est assez bon pour aller voir les paysans. C'est affaire aux médecins des villes d'être docteurs, pour soigner des maladies raffinées, recherchées, savantes, subtiles à découvrir et profitables à traiter. Quant aux gens de campagne qui ne se couchent guère que pour mourir, ils ont de bonnes vieilles maladies communes, et de tout temps connues, comme fièvres, « purésies », — comme ils disent, — fluxions de poitrine, coups de sang, et autres telles, vulgaires et mal portées. Pour toutes celles-ci, la lancette suffit. Aussi les Rudel ont-ils tiré aux paysans des ruisseaux de sang et des grands pleins « paillons » d'écus.

De ces écus, ils ont doté leurs filles, fait élever leurs garçons et acheté des métairies. A l'heure présente, le médecin a cinq domaines autour de Chasseins : au Puy-Ragouneix, au Terrail, au Sol, à Passemaître et au Maine-du-Roy. De

plus, il a dans « la franchise » une forte réserve de deux paires de bœufs.

Tous les Rudel, selon le dire des anciens du pays, ont été en leur vivant de rudes hommes ; et peut-être leur nom vient-il originairement de la rudesse de caractère d'un ancêtre devenue héréditaire. Ce qui est sûr, c'est que nul ne l'a été plus que le dernier, François Rudel, le père de Jean. Lorsqu'il parle, tout se tait. Comme maire, dans la paroisse il est maître ; à Chasseins, il est roi ; dans la maison, il est dieu.

Cette maison est pleine de chevance, largement fournie de tous les biens de la terre. Les planchers des greniers fléchissent sous les tas de grains ; la basse-cour est garnie de volaille et le cellier plein de vin. Les granges sont bourrées de fourrages, les armoires de linge et les placards de provisions de toute sorte.

M. Rudel est le seigneur de toutes ces choses ; il commande à trois domestiques, dont un petit dindonnier, à deux servantes et à sa femme, dont l'existence se passe à faire des enfants et à les élever. Pour ce qui est de Jean, son père et lui se parlent à peine.

M. Rudel vit chez lui d'une existence patriarcale, tellement patriarcale que les chambrières suppléent régulièrement madame Rudel, toujours grosse ou nourrice. Ainsi faisaient ces saints patriarches qui figurent honorablement dans les litanies ; ainsi faisait-on généralement autrefois à leur exemple, dans les grosses maisons de bourgeoisie campagnarde du Périgord. C'est à peine si ces bonnes vieilles mœurs commencent à se perdre, non par accroissement de vertu, mais par diminution de virilité.

Au reste, M. Rudel ne renvoie pas ses servantes au désert, comme Abraham : il n'y a pas de désert par là. Lorsqu'il s'aperçoit qu'elles sont « embarrassées », il leur donne quelques écus pour payer la ventrière femme-sage et les congédie. C'est une fille épaulée de plus, qui tournera au pire le plus souvent ; mais de ceci M. Rudel n'a cure : il est égoïste et ne songe pas au mal qu'il fait. Il lui faut des femmes, il en prend où il en trouve.

Et, en voyant ce grand fort homme, de belle carrure, qu'est M. Rudel, sa grosse tête, son cou de taureau avec un fanon,

le sang qui lui sort par les pores, et ses yeux qui brillent comme une vitre au soleil, on comprend qu'à un tel homme une seule femme ne suffise pas, ni même deux. Aussi lorsque, dans ses courses, d'aventure, il rencontre seulette au logis une fille qui lui plaît, ou encore une bergère à la lisière d'un bois, il les accole sans grande cérémonie, au moins aucunes de bonne volonté.

Sur ses terres, il exerce le droit de jambage des anciens seigneurs. Les métayères, les passables s'entend, ne lui échappent guère. Quelques-unes, il les a, moitié figue, moitié raisin, comme on dit; mais d'autres sont flattées d'avoir affaire à lui :

— C'est bien de l'honneur, notre monsieur !

Ce n'est point seulement par vice ou débauche que M. Rudel en use de la sorte; non, c'est aussi par nécessité. Il est polygame par tempérament, comme le coq. Lui qui saigne tant les autres, devrait, certes, pour rentrer un peu dans l'ordinaire, se faire tirer par un confrère quelques palettes de sang, quatre ou cinq fois l'an, comme faisaient, dit-on, certains abbés pour leurs moines trop vigoureux.

Eh bien ! cet homme à la constitution puissante, cet hercule qui charge seul une barrique de vin sur une charrette, cet homme audacieux que rien n'arrête, M. Rudel a une faiblesse.

Lui, qui ne croit quasiment à rien, et n'est pas autrement religieux, il a un respect superstitieux pour le nom de la sainte Vierge, au point de ne vouloir pas, chez lui, de servantes du nom de Marie. On a vu passer dans la maison tous les noms de fille usités dans le pays : des Fantille, des Jeanneton, des Miette, des Catissou, des Francette, des Rose, des Léonarde, des Margotille, des Toinette, des Pétronille, des Suzette, des Justine, des Nicolette, des Aubine, des Fillette, des Rosalie... De Marie, point. Ce respect est tel qu'il s'étend aux diminutifs. Avant d'attaquer une fille qu'il ne connaît pas, M. Rudel lui demande en badinant son nom. Si elle s'appelle Marie, Maria, Mariette, Marion, elle est sauvée. Il dit alors : « C'est dommage ! » et s'en va penaud.

Madame Rudel n'ignore pas les manières de faire de son mari, mais elle ne s'en soucie point. Dans les premiers temps

de son mariage, lorsqu'elle se donna garde de la chose, elle chantait pouilles à M. Rudel, qui afin de s'excuser disait :

— C'est pour te ménager...

— Je ne veux pas être ménagée !

Mais, maintenant, après tantôt vingt ans de vie commune et avoir eu une dizaine d'enfants dont il lui reste sept, elle se tient pour satisfaite et n'est point jalouse. Elle a honte seulement que son mari laisse un peu trop voir ce qui se passe. Mais elle a été tellement écrasée par la tyrannie de M. Rudel qu'elle n'ose parler haut.

Sa grande affection, c'est son Jean. On porterait son mari en terre, qu'elle n'en serait pas autrement émue et présiderait tranquillement au repas des funérailles. Mais Jean ! elle l'aime parce que c'est son premier-né, elle l'aime aussi parce qu'il n'est pas un Rudel. Les Rudel ont le poil rouge : Jean est brun comme sa mère, comme son grand-père Dumazy. Les Rudel sont durs, violents, autoritaires, paillards : Jean est doux, bon, et sage comme une jeune fille qui l'est.

Maintenant, Jean est un homme, et il voit clairement les déportements de son père. Cela le révolte, mais c'est un silencieux qui réfléchit, et il comprend que son intervention ne ferait que mettre les choses au pire. Pour la même raison que sa mère l'aime, son père ne l'aime pas : il n'est pas un Rudel.

Et puis il y a autre chose.

Ce qui irrite aussi l'officier de santé, ce qui lui fait même haïr son fils, c'est le refus de celui-ci de continuer la profession paternelle. Dès son jeune âge, l'enfant eut grand'pitié de ces malheureux paysans saignés à blanc et exploités par son père. Aussi a-t-il conçu une violente aversion pour la médecine. Lorsqu'à l'âge de onze ans, après avoir été cinq ans à l'école du magister d'Hautefort, son père le mène au petit collège d'Excideuil en croupe derrière lui, l'enfant se laisse faire sans mot dire. Mais le surlendemain il revient à la maison, fatigué, recru, et reçoit, pour réconfort, quelques coups de la cravache de M. Rudel. Ramené là-bas deux fois, il s'échappe deux fois. Il ne veut pas étudier, afin de n'être point médecin. Ses deux derniers retours sont marqués par d'autres coups de cravache, qu'il n'a jamais pardonnés, non plus que

les premiers. Enfin, son entêtement a raison de la volonté de son père qui finit par le laisser vivre à sa guise.

De ce jour, Jean mène la vie laborieuse du paysan. Levé de bonne heure, il va aux champs avec les domestiques, et fait son apprentissage de bouvier, de vigneron, de cultivateur. A présent, il est un maître ouvrier de terre, et, supposant qu'il fût pauvre, il trouverait bien à se louer douze pistoles par an.

VIII

Un matin, revenant de par les terres, dans le « codere » communal traversé par le chemin de Bonnefond, Jean avise la Nicette gardant son cochonnet et sa chèvre. Car le grandissime désir de la Guillone d'avoir une chèvre a pu se réaliser au moyen des gages de la petite. Les « boucatiers » prétendaient bien ne rien payer, sous prétexte du brusque départ de la drole; mais M. Rudel a parlé, il leur a fallu payer le temps qu'elle est restée chez eux.

Le cochon n'est pas gros, il est à peine « dététiné » de la mère « gore » ; ça n'est qu'un petit « nourrain ». Mais si Dieu lui prête vie, il deviendra « gourettou », puis « gouret », ensuite « tessillou », puis « tessou ». Après, il passera « gagnou », lorsqu'il « profitera », qu'il « gagnera » beaucoup, et enfin « por », lorsqu'il sera bon à mettre au couteau. Mais pour le pousser jusque-là, il faut bien des affaires : des pommes de terre, des raves, des châtaignes, de la farine de blé d'Espagne, toutes choses dont la Guillone est mal garnie. Tant que le petit cochon pourra se contenter d'herbes crues ou cuites, elle le gardera. Lorsqu'il sera « gouret » ou « tessillou » tout au plus, elle le mènera en foire et gagnera dessus trois ou quatre écus : ainsi les pauvres sont obligés de « s'aisiner » pour vivre.

Dans ce moment, Jean ne pense pas à la richesse du patois périgordin à l'endroit de cette pauvre bête, tant méprisée de son vivant et tant prisée après sa mort... Non, ce qui occupe Jean, c'est qu'un homme est là, tenant son cheval par la bride, qui parle à la Nicette, et cet homme est son père.

Il passe sans mot dire, ce qui n'est pas trop honnête, et même sans répondre au : « Bonjour, monsieur Jean », que lui donne une douce petite voix. C'est qu'il est « coléré », tellement que, s'il ouvrait la bouche, il dirait de dures paroles... Un peu plus loin, il s'arrête, et après que son père, remonté à cheval, a continué vers Bonnefond, il revient au coderc :

— Que te disait mon père, Nicette ?

— Rien..., monsieur Jean, — fait-elle en rougissant.

— Lorsqu'on parle, on dit quelque chose.

— Vous savez bien comment il est...

Ah ! oui, il le sait ! et c'est justement ça qui le colère.

— Entends-moi bien, Nicette ! n'écoute pas cet homme ! (cet homme !...) il t'arriverait malheur... et puis à d'autres aussi !

A la manière dont il a dit ceci, sourdement, en la regardant, la petite sent les larmes lui venir aux paupières.

— N'ayez crainte de ça, monsieur Jean !

— Il ne faut pas te trouver sur son chemin... garde-toi de lui comme d'un chien fou... tu me le promets ?

Si elle le promet ! Je crois bien ! La seule présence de M. Rudel la transit, et le regard de ses yeux brillants la « hontoie ».

Rasséréné un peu, Jean la contemple un instant avec grande affection et s'en va :

— Adieu, mignonne !

Eh bien, Jean a tort de craindre, du moins pour le moment. M. Rudel n'est pas de ceux qui aiment les fruits verts : il n'a pas besoin de ce ragoût. Il les aime à leur maturité, fermes et juteux. Il aime les filles faites, charnues, bien rablées, solides, telles qu'il les faut à un fier homme comme lui. Une jolie figure, de beaux yeux, avec un corps grêle, des formes délicates, à peine accusées, tout cela n'est pas son fait. Adonc la petite Nicette, qui est dans ses quinze ans et demi, un peu mince, maigrelette, ne risque rien quant à présent : M. Rudel lui donne le temps de venir en bon point. Elle est là, sous ses yeux, à deux pas ; il se dit qu'elle ne peut lui échapper et ne se presse pas, ne voulant gâter son plaisir futur. Dans les alentours, il a toujours comme ça deux ou trois jolies poulettes en mue qu'il a remarquées, et dont il surveille la croissance. Lorsqu'elles se trouvent sur

son chemin, il les « amignarde » de paroles, et leur baille deux sous pour acheter un « tortillon », le dimanche, devant la porte de l'église. Quelquefois il leur touche bien le menton, histoire de les apprivoiser, mais c'est tout. Puis, une fois d'âge compétent, bien venues, bien en chair, fortes, et idoines à faire l'amour, si elles sont restées gentes, et que quelque galant ne les ait pas détournées, il les prend comme chambrières. Pour celles qui n'ont que la beauté du diable, elles vaudront toujours bien une passade.

Mais Jean ne raisonne pas sur tout cela. Il voudrait que son père ne regardât même pas la petite Nicette : il lui semble que ce regard convoiteux soit une salissure.

Quoiqu'il ait confiance en la drole, comme il n'en a aucune en son père, il ne la perd guère de vue. Par son conseil, la petite ne mène pas ses bêtes le long des chemins où M. Rudel est coutumier de passer, mais au milieu des terres en jachère, dans les friches pleines de ronciers où broute la chèvre, sous les chênes de bordure où le porcelet trouve la glandée.

Souventes fois, tandis qu'elle file sa quenouille, il survient là, tout d'un coup, ainsi qu'un champignon, et lui parle un moment. De quoi? point n'est difficile de le dire : de la pluie et du beau temps, des apparences de la récolte, des travaux de la saison... avec quelque gentille parole amiteuse par-ci, par-là.

Il est très bon, ce Jean, bon comme du pain de fine fleur de froment, et ça lui fait grand'peine de voir la Nicette et sa mère nourrice si pauvres que la petite en pâtit des fois peut-être. Aussi s'ingénie-t-il à leur venir en aide sans qu'on s'en donne garde. C'est un panier de haricots, une « quarte » de blé, un sac de châtaignes, et autres choses comme ça qui leur aident à vivre. A la saison, elles vont glaner dans les retoubles et « hallebotter » dans les vignes de la réserve, et, en cachette, il s'arrange de telle manière qu'elles trouvent des javelles oubliées au bout du sillon et des grappes laissées au cep. Il voudrait faire plus, le brave cœur, mais il n'ose. Ce n'est pas qu'il ne soit libre, ayant tout le gouvernement du bien, car M. Rudel ne s'occupe de la terre que pour « ensacher » les écus qui en proviennent et les placer sur bonnes hypothèques ou autrement. Mais c'est que, si l'on voyait la Guillone un peu

trop à son aise, on en babillerait, et il ne manquerait pas de mauvaises langues pour dire que c'est la Nicette qui affane toute cette chevance à la peine de son corps. Il voudrait bien leur faire gagner de bonnes journées en les occupant à des petits travaux point trop pénibles, tels que les fenaisons, les vendanges, la cueillette des haricots et du blé d'Espagne; mais les journaliers, mâles et femelles, sont nourris par le maître, et pour rien au monde il ne veut que la petite Nicette mette le pied dans la maison.

Ça lui ferait plaisir pourtant de l'avoir là, tout près de lui, à la grande table de la cuisine, car il ne vit pas avec la famille au « salon à manger ». Comme les heures des repas, déjeuner, dîner, « merenda », souper, sont différentes pour les « messieurs » et les domestiques et journaliers à cause de l'ouvrage, Jean, qui travaille avec ceux-ci, a pris l'habitude de vivre avec eux, ainsi que ça se faisait autrefois chez les moyens propriétaires faisant valoir et comme ça se fait encore dans quelques maisons où se sont conservées les vieilles coutumes.

Et puis, pour dire vérité, il ne tient pas à tabler en face de son père.

Il le fait bon voir, Jean, au bout haut de la table, comme le maître, servant à chacun sa pitance et ayant soin que la bonne piquette ne manque pas. Ça n'est pas lui qui la ferait gâter pour qu'on en boive moins, comme ça se fait des fois dans des maisons sentant la lésine. Et même, lorsqu'au temps des fenaisons et des métives on a peiné fort, il fait apporter quelques pintes de vin pour donner du cœur au ventre à ses travailleurs. Lui, mange même pain, soupe et ordinaire et boit même piquette ou vin qu'eux. Comme il dit, il n'est pas « d'une espèce différente que ses hommes » et n'a point besoin d'une autre nourriture qu'eux. Toujours bon, attentif, il veille à ce que chacun mange à sa faim et s'en aille bien réfectionné.

Aussi tous l'aiment fort. Les garçons, petits et grands, sont à son commandement, corps et âme et se mettraient au feu pour lui. Quant aux droles, il n'en est point qui ne l'écoutât s'il voulait leur en conter. Mais pour lui il n'y a qu'une fille dans « la franchise de Chasseins » et dans tout le monde de dessous le soleil.

IX

Aujourd'hui on fait « beau blé » chez M. Rudel : la fête du blé nourricier, après les battaisons. Ça n'est pas l'usage dans ces cantons, où le repas de la « gerbe-baude » — comme qui dit la belle ou la joyeuse gerbe — se fait aussitôt après la moisson chez les métayers. Mais Jean a trouvé qu'il était juste que le maître festinât à son tour tous ceux qui sont sous sa main et il leur fait fêter le « beau blé », le blé nourricier.

Cette année-ci, ça a grené beaucoup et il y a de la paille aussi, de manière que tous sont contents, maître et métayers. Depuis le matin, des cinq métairies on apporte le blé à pleines charrettes dans le chemin creux qui contourne en pente roide le flanc de la haute butte. Les sacs s'empilent dans la cour et c'est Jean qui porte les deux premiers. De son père il n'a hérité que la force. Il prend un sac dessous chaque bras et les monte au grenier par deux marches à la fois.

— Quel homme, notre jeune monsieur! — disent tous, métayers et domestiques.

Quasiment ils sont fiers de lui.

— Et avec ça, bon comme du pain de choine! — ajoute quelqu'un; ça serait dommage qu'il lui arrivât du mal!

La cuisine serait trop petite pour tout ce monde, « mestiveurs » et batteurs, hommes et femmes. La tablée est dressée dans le grand pressoir, où une charrette à bœufs tourne tout attelée. M. Rudel n'est pas là, il ne se plaît pas avec les paysans; il est fier et ne s'occupe d'eux que pour les saigner au bras et à la bourse. Jean se met donc à la place du maître, puis chacun se sied à sa volonté, les vieux ensemble et les garçons près de leur mie. En voyant ceux-ci se serrer l'un contre l'autre, Jean pense à la petite Nicette... Ah! s'il l'avait là, tout à son côté!

Ça n'est point un repas fin, mais un bon repas plantureux qui dure quatre grosses heures. Une barrique est là derrière, en chantier, bonne marque qu'on ne crèvera pas de soif. Aussi, bientôt, une gaieté un peu bruyante court parmi les convives; et puis il y a des farceurs qui les font s'esclaffer.

Comme on a mis sur la table des tourtières pleines de boulettes de chair de porc hachée, d'abattis de volailles, de crêtes de poules et de rognons de coqs qui ressemblent à des haricots, voici Janicou, le fils du métayer du Maine, qui sert malicieusement de ces rognons aux filles :

— Tiens, deux mongettes!

Elles rient et mangent les prétendues mongettes.

Un autre badin, c'est Mémy, le maître valet. Il est assis à côté de la grosse Tourille, une drole très sensible et titilleuse, qui pousse des petits cris aigus et effarouchés aussi peu que son voisin la pince... ce qui fait rire tout le monde :

— Hé, Mémy, que lui fais-tu?

— Sans comparaison, — ajoute un vieux, — on dirait une cavale chatouilleuse.

Et tous à rire, derechef.

Nonobstant cette gaieté, « notre jeune monsieur » ne s'amuse pas beaucoup pendant le repas. A son gré, il l'eût accourci de trois bonnes heures. Mais il croit devoir être avec son monde, à la fête comme au travail, et les laisser s'amuser à leur façon. S'il eût suivi ses préférences, il fût descendu vers les « champs-froids » de la Gerbaudie, où la Nicette est allée garder sa bique. A son esprit, la drole est toujours présente : soit qu'il mène des bœufs en foire, soit qu'il fauche un pré, ou qu'il tienne le manche de l'antique « araire » encore en usage dans le pays en ce temps-là, toujours il voit devant ses yeux la tête fine et toute la personne joliette de la petite. Il trouve qu'elle ressemble à la sainte Vierge d'un tableau de l'église de Nailhac, où un peintre de passage a représenté l'Annonciation. Maintenant, c'est fait, il l'aime d'un amour d'homme. Ce n'est plus le rêve d'un enfant, ni le désir vague d'un jouvenceau; mais la passion exclusive et forte d'un qui veut celle-ci, corps et âme, présentement et jusqu'à la mort.

Le surlendemain, Jean descend de Chasseins par une écoursière et suit une de ces combes qui « étoilent » autour de la colline. Il a vu la petite Nicette s'en aller par là, menant sa « cabre » par la corde, et il va vers elle. Tourmenté par le désir de déclarer son amour à la bergerette, il l'est grandement : mais ne sait comment s'y prendre. Il voudrait aussi savoir au

juste si elle l'aime. Il s'en doute bien un peu, le pauvre grand innocent : il n'y a qu'à la voir, lorsqu'il lui parle. Mais en ces choses on n'est jamais trop certain... et puis il est si bon d'en ouïr l'assurance !

Dans un vallon au midi de Chasseins, court le ruisseau du Thévenau. C'est un vaillant petit rieu, ce Thévenau. Depuis la combe du Verdier, où il naît, au pont Saint-Jamet, où il se jette dans la Beuse, sur un cours de trois quarts de lieue, il faisait tourner trois moulins : petits moulins, c'est vrai, mais qui avaient pourtant une paire de meules pour le blé froment et une autre pour le blé rouge ou blé d'Espagne.

Aujourd'hui il se repose, le brave petit ruisseau ; les moulins sont détruits ; — le dernier, il n'y a guère.

Dans un fonceau, sous des futaies, sont les ruines de celui de Montferrier, pleines de bourdaines, de « bonnets de prêtre » et autres arbrisseaux où la chèvre de la Nicette broute avec une jeune cabrette que la Guillone a gardée d'une portée de deux. L'enfant est là debout contre un arbre, filant sa quenouille de chanvre et rêvant à son ami Jean. Il faut beaucoup user de salive pour faire le fil, aussi la petite a la bouche sèche. Il y a bien là des mûres et des prunelles de buisson ; mais les mûres puent la fourmi et les prunelles sont âpres...

« Si j'avais des prunes de conserve !... » se dit la fileuse.

Pas plutôt elle a pensé ça, qu'elle oit quelqu'un descendre dans le bois châtaignier. Elle se retourne : c'est Jean. Le cœur lui sursaute tandis qu'il approche, et ses joues deviennent roses comme les fleurs de l'églantier.

— Bonjour, petitote !... Tu es bien cachée là, mais tout même je t'ai trouvée.

« Trouvée !... Il me cherchait donc ? » se dit-elle.

— Bonjour, monsieur Jean...

— Hier, en foire d'Hautefort, je me suis imaginé, Nicettou, que tu avais du mal à filer ton brin, et je t'ai porté quelque chose.

Et Jean tire de dessous sa veste une pochette de papier gris qu'il ouvre :

— Tiens... des pruneaux d'Agen...

La petite lâche de filer, et pâlit un peu.

— Est-ce que ça te fait de la peine ?

De la peine? Ah! non, mais un plaisir très grand qui l'étreint au cœur.

— C'est, dit-elle, qu'il y a une minute je souhaitais avoir des prunes sèches... Ça m'a surprise!...

Ce qu'elle ne dit pas, c'est la joie qu'elle a ressentie de ce que Jean a pensé à elle.

— Alors, tâtes-en une.

Après qu'elle a mangé une belle prune, charnue, savoureuse, choisie par Jean, il lui dit :

— Ne jette pas le noyau, donne-le-moi.

— Et qu'en voulez-vous faire?

— Je le veux semer.

— Il ne viendra pas.

— Donne tout de même.

Et Jean plie le noyau dans une feuille de châtaignier et le met dans la poche de son gilet; s'il eût osé, il l'eût mis dans sa bouche.

Le voilà enhardi un petit.

— Laisse un peu ta quenouille, mignonne, et sieds-toi là : je te veux dire quelque chose.

Étant assis tous les deux sur la mousse, au pied du grand chêne, Jean prend la main de la Nicette :

— Si un jeune homme te venait dire qu'il t'aime, que répondrais-tu?

— Ça dépend... qui ça serait...

— Si c'était moi?

— Vous!

— Oui, moi!

— Je ne suis pas une fille pour vous...

— Pourquoi? Si je le veux et que tu le veuilles!

— Il y a tant de choses qui nous séparent!

— Quelles veux-tu dire?

— Vous êtes d'une bonne famille; moi, je suis bâtarde et n'en ai point...

— Souvent, ça vaut mieux ainsi pour épouser.

— Je suis pauvre et vous êtes riche...

— Qu'est-ce que ça fait, si j'ai assez pour nous deux?

— Afin de conserver la maison, comme étant l'aîné, on vous mariera avec une demoiselle ayant de quoi...

— On ne me mariera pas, c'est moi qui me marierai à ma fantaisie.

— Vous vous brouilleriez avec vos parents.

— Avec mon père, ça se peut; mais c'est déjà plus qu'aux trois quarts fait... Voyons, ma Nicettou, — dit-il en lui passant la main autour de la taille, — moi, je t'aime plus que je ne puis dire... Ne veux-tu pas être ma mie?

— Où ça nous mènera-t-il, monsieur Jean?

— Ne crains rien... Mais, d'abord, point de monsieur! — fait-il en l'attirant vers lui; — dis : « Jean. »

— Je n'ose.

— Ose.

— Jean! — fait-elle en rougissant.

— Bien! Maintenant, dis : « Mon Jean. »

— Oh!

Et elle penche sa tête sur l'épaule de son grand ami.

— Dis, ma Nicettou, dis!

— Mon Jean! — murmure-t-elle en fermant les yeux.

Alors il baise la bouchette qui a dit cette tant douce parole, et, un instant, il la tient embrassée, tandis que contre sa poitrine, le cœur de la petite bat à coups précipités.

— Donne-moi, à présent, petite mie, cette épingle que tu as là fermant ton fichu. Bien! maintenant, ta menotte.

Et Jean pique légèrement le pouce de la Nicette, puis suce le sang vermeil qui perle.

— A toi, maintenant!

Et la drole, tremblante, pique le pouce de Jean et boit le sang de son ami.

— A cette heure, dit-il, je suis à toi, ma Nicettou, et tu es à moi, à la vie, à la mort!

— A la vie, à la mort, mon Jean!

X

Dans le vieux chemin creusé par les roues des charrettes et bordé de sureaux, M. Rudel, la bride de sa jument au bras, monte à Chasseins. Il est content : trois saignées dans

la matinée, c'est bien travaillé. Il a été loin, c'est vrai, jusqu'à l'ancienne abbaye du Dalon, mais ni lui ni sa bête ne craignent la fatigue. Arrivé là-haut sur la butte, en passant devant la pauvre maisonnette de la Guillone, il « se va penser » que depuis longtemps il n'a vu la petite Nicette, et, se plantant, interroge la mère nourrice qui, sur la porte, file sa quenouille.

— La drole n'a pas été malade, depuis ?

— Non point, notre monsieur.

— Il y a du temps que je ne la vis ?

— C'est qu'elle va garder la chèvre.

— Ah !

Et M. Rudel continue son chemin, préoccupé.

Quand il est à distance, la Guillone grommelle quelque chose entre ses dents et regarde le médecin d'un mauvais œil.

C'est que, dans le pays, il est connu que, lorsque M. Rudel s'informe d'un homme, c'est pour le saigner ; d'une fille, c'est pour la mettre à mal. C'est même passé en proverbe :

« Gare le portage de M. Rudel ! »

Jean, lui, voit la petite Nicette plus souvent que son père. Il n'y a guère de jour qu'ils ne se rencontrent. S'il y a quelqu'un en vue, ils se croisent sans s'arrêter, avec un mot amiteux et un coup d'œil qui en dit long. Si l'endroit est abrité des curieux, ils se prennent la main et babillent longuement. Et, hasard ou non, c'est le plus souvent dans un lieu idoine aux parlers amoureux qu'ils se trouvent.

A l'heure même où M. Rudel interrogeait la Guillone, Jean, par un détour à travers champs, va retrouver la Nicette sous le Maine-du-Got, dans un petit fonceau en nature de pâtis, entouré de bois et traversé par un ruisselet, large comme une rigole, qui descende à la Beuse. Le lieu est joli, frais, bocager, peuplé d'oiseaux, bien caché. C'est un plaisir grand que de parler là d'amour avec sa mie. La joie de s'aimer ravit ces deux êtres ; ils s'abordent avec un sourire, et leurs regards se pénètrent longuement. Tous deux jouissent de l'heure présente, dont la douceur leur dérobe l'avenir. Il leur suffit pour être heureux de s'être promis l'un à l'autre et d'avoir foi dans leur parole :

« A la vie, à la mort ! »

Tous deux sont innocents ; non point de cette innocence faite d'ignorance, car la nature les a de bonne heure initiés à l'universelle loi d'amour ; mais innocents de calculs intéressés, de motifs vils, de pensées coupables. Ils ne recherchent pas le plaisir charnel. L'union des corps n'est pour eux que le sceau et la consécration irrévocable d'une mutuelle affection. Pourtant ils se désirent, parce qu'ils sont tous deux jeunes, sains, et que la fin naturelle des êtres le veut ainsi.

L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

Elle sait ça, certainement, la petite Nicette, et que c'est un gros péché mortel de se donner avant le sacrement : le curé le leur a assez dit au catéchisme. Mais elle aime tant son Jean, elle a tant foi en lui, elle est si désintéressée que, sans rien lui demander, ni promesses ni serments, par pure bonté de cœur, elle se damnerait pour le rendre heureux.

Mais Jean ne le demande pas ; il n'est pas égoïste et ne veut pas que son bonheur coûte des chagrins à sa petite mie. Ils se parlent bouche à bouche, s'embrassent, s'étreignent, se lâchent pour se regarder dans les yeux, se reprennent vingt fois... puis, de crainte d'être surpris par quelque braconnier, Jean s'en retourne vers Chasseins.

Est-il vraiment le fils de M. Rudel, cet honnête garçon qui ne veut pas abuser de l'amour de ce pauvre être charmant et l'exposer à une éventualité à laquelle il ne pourrait encore parer ?

M. Rudel, lui, va droit où le porte son désir, sans se soucier des malheureuses qu'il fait, des innocents qu'il jette à la misère et souventes fois à la mort.

Peu de jours après avoir parlé à la Guillone, allant à Hautefort par le mauvais chemin du Charreyrou, qui longe les Bois-Lauriers, il aperçoit la Nicette qui revient du marché où elle a porté des fromages. La petite le voit venir aussi, et cette rencontre la contrarie. Dans un coude où M. Rudel ne la peut voir, elle se sauve à travers le bois.

« Où diable a-t-elle passé ? » se demande le « chirurgien » en arrivant à l'endroit où il l'a vue.

Il s'arrête et regarde dans les taillis : rien. Alors, colère,

il donne un coup de cravache sur le flanc de sa jument et continue sa route :

— Petite mâtine ! je te jointerai bien, quelque jour !

Le lendemain, sur le sentier poussiéreux où traîne une puante odeur de bouc, M. Rudel s'en va comme un propriétaire de loisir. Il suit la piste de Saute-Buisson et trouve la Coulaude avec son troupeau, dans les talus à pic de la butte, du côté du nord où il fait meilleur que sur le plateau brûlé par le soleil.

Elle rit méchamment à la demande de M. Rudel, en sorte que son goitre tremble sur ses grosses tétasses.

— Où elle garde ses chèvres, la Nicette ? Dans les endroits où on ne la peut voir.

— Mais où ?

— Des fois, au moulin ruiné ; d'autres fois, dans la combe du Sol entre les bois, ou dans les fonds proche la Gerbaudie...

— Écoute, demain tu épieras où elle va et tu me le viendras dire... Je te baillerai vingt sous... Tu feras celle qui est malade et vient prendre une consulte...

Vingt sous à gagner ! je crois bien, qu'elle guettera, la Coulaude ! elle le ferait rien que par « mauvaiseté ».

Et le lendemain, M. Rudel, bien enseigné, descend de Chasseins et passe chez le métayer du Sol, par semblant, puis s'en va vers le moulin ruiné de Montferrier.

La petite Nicette est là, accotée contre cet arbre qu'elle affectionne parce qu'il fut le témoin muet de leurs premiers aveux. Elle pense à Jean et l'espère un peu. Tout à coup elle entend dans la châtaigneraie descendre quelqu'un, là, tout près ; elle se retourne : c'est M. Rudel.

L'enfant veut se sauver, mais ne peut, fascinée par le regard brillant du médecin et paralysée par la peur. Elle jette un cri, et des larmes lui viennent aux yeux, comme à une biche forcée.

— Petite bête ! crois-tu que je te veuille manger ? dit M. Rudel en la saisissant par le bras.

— Oh ! grâce ! grâce ! laissez-moi ! — crie-t-elle en se débattant.

Lui, l'enlace par les reins ; il va l'emporter dans le taillis

voisin comme un loup fait d'une agnelle, lorsque derrière lui surgit Jean, pâle, essoufflé.

Il attrape son père par sa lévite et l'attire violemment en arrière :

— Misérable! Vous voulez donc passer en cour d'assises!

— Polisson!

M. Rudel n'en peut dire davantage; il étouffe de colère et lève le bâton sur son fils.

Mais Jean le saisit et le lui arrache :

— Allez-vous-en, scélérat!

— C'est comme ça que tu respectes ton père?

— Il est si respectable!

— Je vais te corriger, mauvais galopin!

Et M. Rudel empoigne son fils au collet.

Les deux hommes se crochent et se saboulent. Un reste de considération de la parentèle les retient. Ils ne se portent pas de coups, mais, comme deux lutteurs, cherchent à se terrasser. Le père est dans toute la vigueur de ses quarante-cinq ans; le fils a la force et l'agilité de la jeunesse. Après bien des efforts inutiles, tous deux s'arrêtent, essoufflés, honteux, et se séparent.

— Écoutez! — dit Jean. — Vous en avez assez d'autres, n'est-ce pas?... Pour celle-ci, elle est mienne... n'y touchez pas!

— Personne encore n'a taillé sa portion à François Rudel... Ce n'est pas toi qui commenceras, méchant morveux! Je veux cette drole et je l'aurai.

Alors Jean, fou de colère, tire de sa poche un couteau dont la lame aiguë a bien six pouces de long; il l'ouvre et le met sous le nez de son père :

— Si jamais vous la touchez du bout du doigt seulement, celui-ci fera votre affaire! Regardez-le bien!

Intimidé par cette lame brillante près de sa gorge et par le regard farouche de son fils, M. Rudel recule et s'en va :

— Tu paieras tout ça cher, mauvais goujat!

Lors revient Jean vers la petite Nicette qui pleure, tremblante, affaissée sur ses jarrets. Il la relève, la console et l'embrasse :

— Ne crains rien, ma Nicettou, je suis là, il n'y reviendra pas.

Lorsque la petite remonte à Chasseins, la Coulaude est sur sa porte, l'attendant :

— Te gêne pas, petite gueuse ! Le père même le fils !

La Nicette passe sans répondre, suivie de ses deux chèvres.

Une heure après, Jean monte à son tour et la « boucatière » le salue :

— Bonsoir, monsieur Jean ! Avez-vous point trouvé votre père au moulin ruiné ?

— Vilaine sale ! Va-t'en trouver ton bouc !

XI

Elle aura seize ans bientôt, la petite Nicette. C'est une belle drole, bien idoine à faire le bonheur d'un honnête garçon. Le bon air de la campagne, qui tient lieu de viande aux paysans, lui a aidé à se développer. Point trapue, ni courtaude, ni épaisse comme les filles de par là, elle est grande assez, bien faite, bien proportionnée. Pour la force, on n'en saurait que dire. Elle a l'air de venir d'une race de paysans riches, un peu affinés déjà, croisée avec un mâle supérieur.

Ses mains ne sont pas faites pour travailler la terre, ni, non plus, pour caresser exclusivement. Ce sont des mains de ménagère, assez petites, point épaisses ; des mains à donner l'appétit du pain qu'elles ont pétri ; des mains aptes à manier le corps délicat des enfançons nouveau-nés.

Sa figure est délicate et un peu courte. Ses longs cheveux dorés sont une exception dans ce pays, où les chevelures blondes sont ternes et maigres. Sa bouche est mignarde, et ses yeux d'un beau bleu de pervenche inconnu dans ces renvers. Il faudrait aller vers le couchant, jusqu'à Sainte-Yolée, à plus de deux grosses lieues de pays, pour en trouver de pareils : vient-elle donc de cette contrée? Elle a la jambe fine d'une limousine : viendrait-elle des pays devers Ayen, Juillac ou Ségur? Qui le sait? L'homme qui la portait sous sa veste ne l'a pas dit. Nulle fille ou femme n'est venue

confronter avec le ruban collé au registre de la mairie un autre bout de ruban pareil. Elle est abandonnée à toujours. De ça, elle ne se chagrine point: elle a son Jean, qui lui tient lieu de toute famille, qui pour elle est son père et sa mère, et son ami bien-aimé.

Il ne perd aucune occasion de lui montrer son affection. Cet hiver, environ la Noël, on «énoise» dans la grande cuisine des Rudel, et, comme de coutume, les garçons font passer le « cacalou » aux filles. Jean est là avec son monde, ainsi que toujours. Le hasard fait que devant lui, sur la table, dans le tas de noix qu'il casse d'un coup de maillet sec, il se trouve un « cacalou », petite noix naine, grosse comme une cerise bigarelle, bien formée tout de même, et joliette avec ses nervures délicatement gravées sur la coquille.

De suite Jean pense à sa Nicette, et il met le « cacalou » dans sa poche de gilet.

— Hé! notre jeune monsieur! — lui demande gaiement un « énoiseur », — vous le gardez pour quelqu'une!

— Mon pauvre Blazy, si mon chapeau se doutait de ce que j'en veux faire, je le ficherais au feu, coup sec!

Tous se mettent à rire.

Dans ces rieurs énoiseurs il y en a peut-être bien qui soupçonnent quelque peu « notre jeune monsieur » d'aimer la Nicette. Non point qu'ils aient rien vu : Jean prend trop de précautions pour ça; mais parce que c'est la plus gente fille de la paroisse, telle qu'il n'y en a pas une pareille, même à Hautefort; et, après ça, parce qu'on ne leur connaît pas, à l'un et à l'autre, une mie et un galant. Des deux qui le savent, M. Rudel n'a garde d'en parler, et la Coulaude a « posé sa langue », depuis qu'un jour Jean lui a dit entre quatre yeux, la tenant par le bras:

— Fais attention de ne plus nous épier, ou nous faire épier par ton singe de frère, la Nicette et moi... Et puis, tiens ta sale bouche close, sans quoi, ni ton père, ni le mien ne t'empêcheront de passer par mes mains!

A la première rencontre, Jean donne le « cacalou » à sa mie en l'embrassant:

— Tiens, garde-le tant que tu m'aimeras!

— Tant que je vivrai, alors!

— Oh ! Nicettou ! mienne petite !

Et leurs lèvres se joignent encore.

Puis ils se mettent à babiller. Ils n'ont, pour le moment, point de grands soucis présents. Depuis la scène du moulin ruiné, M. Rudel n'a pas adressé la parole à son fils, mais il n'a pas cherché à revoir la Nicette, et Jean souhaite que ça continue toujours ainsi. Il croit que son père a eu honte de sa conduite et ne récidivera plus. Il se trompe, le brave et honnête drole : M. Rudel « espère » une occasion, tout bonnement.

Si la Nicette tient déjà ses seize ans, Jean en aura bientôt vingt et un : il va tirer au sort prochainement, et c'est là que son père l'attend.

Vingt ans auparavant, la première année que M. Rudel fut maire, la commune n'avait que bien peu de conscrits ; de manière que, lors du tirage au sort, le préfet en ayant fait la remarque, le nouveau maire répondit en riant, assez cyniquement :

— Dans vingt ans, il y en aura le double, je vous le promets, monsieur le préfet !

Le jour du tirage est venu, et le préfet d'alors n'est plus là pour vérifier la chose : mais le fait est que le nombre des conscrits s'est beaucoup accru. D'en faire honneur au seul M. Rudel, ce serait trop s'avancer ; cependant il y a là plusieurs conscrits qui ont les cheveux rouges comme lui, et plein la figure de taches de son : pour sûr, ceux-ci sont de sa race.

De tous les conscrits des treize communes du canton d'Hautefort, Jean est sans comparaison le plus beau, le mieux bâti.

— Quel superbe cuirassier vous feriez ! lui dit le préfet.

Jean tire le numéro sept ; il ne s'en émeut pas trop, et se dit qu'au pis aller, ce n'est qu'une douzaine de cents francs perdus. Mais s'il avait pu voir la figure de son père à ce moment, il eût connu que son affaire était claire.

Les jours se passent et M. Rudel ne dit rien. Pourtant, il est tellement d'usage dans les familles riches de faire remplacer les fils tombés au sort, surtout l'aîné, que Jean ne s'en inquiète pas et suppose que la colère de son père ne le fera pas déroger à une coutume si religieusement observée dans la bourgeoisie campagnarde du Périgord.

Le jour de la revision, lorsque Jean se présente nu, tout le monde admire ce beau corps d'homme bien proportionné, puissamment musclé; et le général lui dit comme le préfet :

— Quel magnifique cuirassier vous feriez!

Mais Jean se soucie peu du compliment. Les façons de son père commencent à le préoccuper et des soupçons lui viennent.

Après la revision, où il est déclaré « bon, très bon pour le service », M. Rudel garde toujours le silence. Interrogé par la mère inquiète, il répond :

— Nous avons le temps!

L'ordre de départ arrive, et Jean comprend le plan de son père. Lui absent, M. Rudel prendra sa revanche : que deviendra la Nicette, lorsqu'il ne sera plus là pour la défendre? A cette pensée, le désespoir le saisit et ce grand drole pleure comme un enfant dans les bras de sa mère. Puis, ayant essuyé ses yeux, il lui conte tout. La pauvre femme en a tellement su, de ces gueuseries de son mari, qu'elle ne s'en étonne pas. Elle console son premier-né, l'enfant de son cœur, et lui promet de veiller sur la petite.

— O mère! protège-la bien! S'il lui arrivait quelque chose, je ferais des malheurs!

— Oh! mon Jean!...

Et madame Rudel va prendre dans sa « lingère » le boursicot qu'elle a fait avec les petits profits de la basse-cour. Il y a près de cent cinquante francs dans la bourse de filet vert aux anneaux d'acier; la mère en larmes la met dans la poche de son Jean :

— Je t'en enverrai d'autre pour te servir au régiment...

La nuit venue, Jean embrasse sa mère une dernière fois, puis ses frères et sœurs, passe à la cuisine, serre la main des domestiques, des métayers montés pour lui dire adieu, et sort sans voir son père.

En passant, il entre chez la Guillone et trouve sa petite mie en pleurs.

— Écoutez-moi, Guillone, donnez-vous bien garde de cette mienne Nicette! Que rien ne lui arrive! Je tuerais quelqu'un! Ne la laissez pas aller toucher les chèvres seule; ne la quittez pas un moment, ni jour ni nuit... vous entendez! Méfiez-vous

de tous... surtout d'un!... vous savez qui! En un besoin, allez trouver ma mère... Et puis, tenez, pour vous aider, voici quelques sous.

Et il tend à la bonne femme cinq louis pliés dans un papier.

— En bien vous remerciant, monsieur Jean... mais n'ayez point de crainte!... La pauvre drole!... J'aimerais mieux que le feu du ciel m'écrase!

Alors Jean prend dans ses bras la pauvrette qui toujours pleure et sanglote, et il la berce un moment sur son cœur, avec de douces paroles :

— Prends courage, ma Nicettou! C'est long, sept ans, mais quand on est sûr l'un de l'autre, le temps dure moins... D'ailleurs, peut-être, ça s'arrangera plus tôt que d'aucuns ne voudraient... Aime-moi toujours, mignonne, et garde-toi pour ton homme... Adieu, ma petite Nicette tant aimée!

Et, ce disant, tout bellement il la mène jusqu'à la porte, et là, ils s'étreignent désespérément. La pauvre enfant, pendue au col de son ami, ses lèvres collées aux siennes, ne se peut déprendre de lui.

— Tenez, mère Guillone, dit Jean, voilà votre drole... et rendez-la-moi telle que je la vous laisse!

Et, après un dernier baiser au front de la petite à moitié pâmée, il ouvre la porte et s'en va dans la nuit.

XII

Jean parti et forclos de la « franchise de Chasseins », M. Rudel se figure avoir pris la pie au nid, comme on dit. Mais lorsqu'il s'aperçoit que la petite n'est jamais seule, qu'elle et sa mère nourrice s'en vont toujours deux à deux, comme les scieurs de long, ça le met en colère. Il comprend que son fils a mis la Guillone en défiance de lui. Jamais, depuis qu'il a l'âge d'homme, personne à Chasseins, ni même dans la commune, n'a osé lui résister, ni en face, ni de biais. Sa haine contre Jean s'accroît de cette déception ; il le voudrait savoir mort. Mais quand on lui parle de

son fils, et que des amis s'étonnent que, riche comme il est, il n'ait pas fait remplacer son aîné, un si brave drole et un si bon travailleur, il répond en père miséricordieux :

— C'est une mauvaise tête... Lorsqu'il aura mangé un peu de vache enragée, nous verrons...

Mais quand il est seul et s'en vient à penser que Jean est aimé de la Nicette, que c'est lui l'obstacle, ses mâchoires se contractent, ses dents craquent et il serre les poings dans ses poches.

C'est que cette résistance à ses volontés irrite sa passion : la petite lui en paraît plus désirable. Elle n'est point pourtant de celles qui allument les désirs sensuels, mais de ces douces créatures qu'on commence à aimer par le cœur. M. Rudel ignore ce genre d'amour, mais il voit combien la Nicette est plus belle que les filles qui sont de son gibier ordinaire. Au lieu de ces tailles ramassées, de ces traits forts, de ces grosses attaches, elle a une figure fine, sa taille est élancée, bien faite, et tout dans son corps est bien proportionné. Il n'y a qu'à la voir marcher. Les lourds sabots la gênent bien un peu mais, lorsqu'elle est nu-pieds, sa démarche élastique, cadencée, le mouvement harmonieux de toute sa personne font plaisir à voir, et M. Rudel parfois la suit de l'œil comme un loup guettant une gentille ouaille.

Et puis cet air d'honnêteté qu'elle porte sur son joli visage, la modestie de son regard, sa petite bouche close par la chasteté, tout ça la lui rend plus convoitable. Il ressent à l'avance un sauvage plaisir à profaner de sa grossière brutalité les dons charmants de cette enfant innocente et vierge.

Il voudrait l'avoir comme chambrière, aux lieu et place de cette grande bringue de Marsillaque qui est chez lui depuis tantôt quinze mois, ce qui est un peu beaucoup pour M. Rudel, fort amateur de changement. Mais celle-ci, se trouvant bien où elle est, n'a nulle envie de s'en aller. Aussi M. Rudel, qui prévoyait cette résistance, a pris ses mesures en conséquence. Voilà bientôt que la Marsillaque est obligée d'élargir la ceinture de sa robe : force lui est bien de partir, avec quatre écus pour ses frais de gésine et payer la matrone ventrière. C'est un prix fait comme les tortillons, et M. Rudel paie « recta », comme il dit.

La Marsillaque partie, il s'agit de la remplacer par la Nicette. Mais les précautions de la Guillone marquent bien que ça n'ira pas tout seul et qu'il faudra négocier. Heureusement, la Michone est là. Dans sa jeunesse, étant accorte et belle drole, elle a servi aux plaisirs de M. Rudel; maintenant elle fait la cuisine, et aussi un autre vilain métier. Elle lui sert à piper les belles filles et à arraisonner des fois les parents d'icelles qui ont quelque appréhension de les laisser entrer à son service.

Passant devant chez la Guillone en faisant son bas, la Michone, avec un air chattemite, demande si par aventure on n'aurait pas vu un petit « canetou » qui avait la crampe et qui a dû rester par là sur le bord d'un chemin.

Non, la Guillone ne l'a pas vu.

Mais une rencontre de deux femmes de village ne va pas sans quelques « platusseries ». Elles bavardent donc un peu pendant que la Nicette étend du linge sur une haie derrière la maison.

De fil en aiguille, la Michone en vient à dire qu'elle cherche une chambrière en remplacement de la Marsillaque, partie chez elle pour se marier...

« Une jolie nôvie! » pense la Guillone.

— Par exemple, il faut une brave fille, honnête... oh! oui... on n'en prend pas d'autres dans la maison.

— Ça, c'est vrai; M. Rudel ne veut pas les restes des galants.

Et peu à peu, l'apparieuse en vient à parler de la Nicette. Est-ce que la Guillone ne la voudrait pas louer?

La mère nourrice ne veut pas : la petite est faible...

— Faible! — se récrie la Michone.

D'ailleurs, l'ouvrage n'est pas pénible : servir à table, balayer, faire les lits...

« Et les défaire aussi! » se dit la Guillone.

C'est égal, elle ne veut pas.

— Vous l'auriez là, tout près...

— Non, voyez, Michone, j'aime mieux la garder comme moi.

— Elle gagnerait de bons gages, autant que le valet de labour... douze pistoles!...

La Guillone secoue la tête.

— Allons, ma pauvre, — dit l'autre, — pensez-y... Ce que je vous en dis, c'est dans votre intérêt et celui de la drole... Je m'en vais voir si je trouve ce canou.

Plusieurs fois, l'air indifférent, traînant ses savates en passant, la cuisinière reparle de la chose. Il lui tarde autant qu'à M. Rudel d'avoir la petite Nicette : elle est seule avec une drolette des métayers du Terrail, pour faire tout l'ouvrage...

Mais la Guillone ne veut toujours pas.

On lui donnerait quinze pistoles !

« Quinze pistoles ! Ça n'est point pour rien d'honnête que M. Rudel donne d'aussi forts gages », se dit la Guillone.

Et elle remercie beaucoup de l'intérêt qu'on lui porte... mais la petite ne se veut pas louer.

Alors la Michone épie l'occasion de parler à la Nicette et tâche de l'enguirlander.

Elle serait tout à fait bien chez M. Rudel. La dame est une bonne femme, point ennuyeuse pour les chambrières... Lui, le monsieur, avec son air rude, est pourtant un bon homme. En plus de bons gages, elle aurait des étrennes, des cadeaux... de jolies robes d'indienne... des mouchoirs de tête en soie... des petits souliers fins...

Mais la Nicette aime mieux n'être point bien habillée, et rester avec sa mère nourrice.

Et elle laisse la Michone sur la cafourche où celle-ci l'a accostée, et va rejoindre la Guillone, qui l'attend sur le chemin du gué Gonthier.

Non ! quand même on lui donnerait tous les écus qu'il y a ensachés dans cette maison, elle n'y voudrait pas entrer d'un pied tant seulement. Elle se veut conserver pour son Jean, pour « son homme », comme il a dit. En ce moment, elle a une lettre pour lui, que madame Rudel lui a fait tenir pour la porter en cachette à la boîte aux lettres d'Hautefort, de crainte de M. Rudel. La drole a mis cette lettre entre ses deux petits seins, elle la sent là avec bonheur : il lui semble que, la recevant, Jean y trouvera quelque chose d'elle, et ça la rend heureuse.

Elle a rejoint sa mère nourrice ; les deux femmes descen-

dent avec leurs chèvres le chemin qui s'en va passer sous l'hospice d'Hautefort, et s'arrêtent à deux ou trois portées de fusil du gué de la Beuse. La petite Nicette tire la lettre de sa poitrine et la regarde. Elle ne sait lire, la pauvrette, elle en est bien fort marrie, et interroge la grosse écriture de l'adresse :

A Monsieur,
Monsieur Jean Rudel,
cavalier au 2e régiment de cuirassiers, 3e escadron,
à Meaux en Brie.

Elle se dit, la douce enfant, que si elle savait écrire, comme madame Rudel, elle ferait une lettre pour son grand ami :

« Mon Jean, je vous aime toujours et je pense bien à vous. Tous les jours, je prie le bon Dieu et la sainte Vierge de vous garder de tout mal et de vous tenir en bonne santé. Il me tarde bien de vous revoir et de vous embrasser, mais je prends patience en pensant à vous.

» Votre petite Nicette qui vous aime de tout son cœur. »

Malheureusement, elle ne sait... Alors elle cueille un brin de marjolaine, le baise à plusieurs reprises, puis, adroitement, avec son aiguille à bas, elle le glisse entre les pliures, dans la lettre... Jean devinera bien de qui ça vient : souventes fois il lui a demandé le brin qu'elle avait entre les lèvres, pour le mettre à sa bouche... Puis elle replace la lettre dans le petit nid chaud.

— Il n'y a personne par là, — dit la Guillone, — cours-y vite.

Alors la petite monte à Hautefort, s'en va acheter, pour le semblant, un écheveau de fil de deux liards, et puis passe devant la poste. Elle regarde de tous côtés : personne... Elle glisse la lettre dans la boîte et revient grand'erre.

XIII

Ah ! si M. Rudel savait ce qu'il y a dans cette lettre !... La bonne mère écrit à son Jean que le bon-papa Dumazy a

vendu son bois châtaignier de la Merlie, pour lui acheter un homme, et qu'aussitôt payé il lui enverra l'argent, « coup sec ».

Elle lui fait savoir ensuite que « quelqu'un » fait tout le possible pour prendre la Nicette comme chambrière à la maison. Elle est bien sûre que la Guillone n'y voudra jamais entendre, mais d'ailleurs elle est là aussi, et, « au bon besoin », s'y opposerait.

Pour son Jean, elle se révolterait contre M. Rudel, ce qu'elle n'a jamais fait pour son compte.

Et puis elle l'encourage, lui dit qu'il n'a plus longtemps à souffrir, et que d'ici son retour il ne se tourmente point, qu'il n'y a point de danger...

La bonne mère s'excuse aussi de ne payer point le port de la lettre, mais elle se cache de « quelqu'un » et la fait jeter secrètement à la boîte par la Nicette... Elle pense, d'ailleurs, qu'il a encore un peu de l'argent qu'elle lui envoya, « quinze jours il y a ».

Ah! la bonne lettre! et comme elle fait du bien au cuirassier qui s'ennuie du pays, à Meaux en Brie! Il ne regrette pas les vingt et quelques sous de port qu'elle lui coûte, ah! non...

Et puis, ce brin de marjolaine! il le met entre ses dents et croit y retrouver le goût des lèvres de sa petite Nicettou...

— Vous dormez, cavalier Rudel!

Non, il ne dort pas, le cavalier Rudel; mais tout en trottant sur la piste, il a la vision de deux femmes qui l'aiment, là-bas au fond du Périgord blanc, dans « la franchise de Chasseins », et ça lui donne des distractions, de manière que des fois il n'exécute pas le commandement assez vite...

De toutes ces choses, de ce remplacement prochain, M. Rudel ne se doute point. A cet égard, il est bien tranquille : Jean ne reviendra pas de sitôt.

Quant à ce qui est de la petite, ça ne va pas. M. Rudel a eu beau la faire épier par la Coulaude, chercher à la rencontrer par là, sans sa mère nourrice, il n'a pu l'accoster seulette. La Michone lui a rapporté qu'elle a perdu son temps à patrociner près de la jeune et de la vieille : aucune ne veut entendre à ses raisons.

Tout ça le rend fou, cet homme qui a toujours fait à sa volonté. En s'en allant par les chemins, il rage et ronchonne tout seul. Il ne ferait pas bon alors lui demander de la monnaie de deux sous, ah! non. Et quand sa jument butte dans un mauvais pas, de quel coup de cravache il la relève!

En cheminant, M. Rudel rumine la situation et cherche les moyens d'en venir à ses fins. Il n'en voit plus que deux : acheter la Guillone pour avoir la petite, ou prendre celle-ci de ruse ou de force, l'occasion se présentant.

Il croit bien que la Guillone ne se laissera pas acheter... Cependant il en a vu tant d'autres, mères et filles, rétives en diable, s'apprivoiser à la vue de l'or!...

Afin de savoir à quoi s'en tenir, M. Rudel donne commission à la bonne femme de lui ramasser de la petite centaurée pour faire de la tisane à couper les fièvres : ça ne vaut pas la quinine, mais c'est beaucoup moins cher.

Lorsque la Guillone va lui porter sa cueillette, le médecin, soi-disant pour la payer, étale sur la table de sa chambre une poignée de louis d'or tirés d'une grande bourse de cuir, et les aligne : un, deux, trois, quatre, cinq...

— Hé! hé! — fait-il, — avec ça tu pourrais te mettre à ton aise... Qu'en dis-tu?

Elle n'en dit rien, la mère nourrice; mais elle regarde les louis et pense qu'avec les autres cinq de M. Jean elle pourrait acheter le petit baradis des Berny qui jouxte sa maisonnette... Ils veulent le vendre : le fils aveugle ne le peut travailler et la mère est trop vieille...

Et un soupir sort de sa poitrine.

— Eh bien? demande M. Rudel.

— Que voulez-vous que je vous dise?... Ils ne sont pas miens.

— Aisément tu les peux faire tiens.

— Et comment?

— Je te le vais expliquer. Nous avons besoin d'une chambrière pour remplacer la Marsillaque... et la dame veut une drole qui soit honnête et pas sotte... Tu n'as qu'à louer la Nicette chez nous.

— Pour ça, notre monsieur, je ne le peux faire.

— Et la raison?

— La petite n'est pas trop forte... et, de plus, elle ne se veut louer...

— Ça dépend de toi : si tu le veux, elle le voudra... tiens, regarde !

Et M. Rudel aligne cinq autres louis sur la table.

Les yeux de la Guillone flambent en voyant tout cet or. Non qu'elle consente, même en pensée, mais ces pièces qui brillent, ça fait toujours un effet... Non, certes, elle ne consent pas : elle sait que toutes les servantes qui entrent chez M. Rudel sont perdues... et elle aime trop sa drole pour la vendre... Et puis M. Jean qui l'aime tant, la Nicette !... Elle a encore dans les oreilles ses paroles du départ : « Que rien ne lui arrive ! Je tuerais quelqu'un ! »

Elle soupire derechef et se lève :

— Vous voulez rire, notre monsieur !... Excusez... il faut que je m'en aille...

M. Rudel croit qu'elle hésite... Enragé de désirs, il vide la bourse sur la table et remue l'or avec la main :

— Laisse-la venir... tout ça est pour toi...

Mais la Guillone s'enfuit épouvantée.

— Tu t'en repentiras ! Vieille bourrique !

Et M. Rudel, furieux, ramasse ses louis, serre la bourse dans son grand cabinet, jure, sacre, et descend passer sa colère sur son monde. Puis il se fait amener sa jument « pécharde » et part en tournée.

Malheur aux malades qu'il va voir ! Ils seront copieusement phlébotomisés ! Si par hasard la Guillone était dans le cas d'avoir besoin de lui, elle serait saignée à blanc, sans miséricorde ! Sûr que, de quelque temps, elle ne le gênerait pas !

Heureusement, elle n'est pas malade. Il ne reste à M. Rudel qu'à chercher quelque moyen détourné de l'éloigner. Il songe à la faire en aller au loin sur un faux avis donné par quelqu'un d'aposté : mais la chose est difficile. Pendant un mois, il est quasiment fou d'avoir failli à son dessein. Les autres filles ou femmes, il ne les regarde tant seulement pas. C'est la Nicette qu'il veut, avec une rage de passion qui lui fait dire parfois tout seul :

« Quand je devrais tuer la vieille, je veux cette drole ! Je la veux et je l'aurai, ou je ne m'appelle plus François Rudel ! »

Un jour, rentrant de voir ses malades, il trouve sur son chemin la « boucatière » qui l'arrête avec un mauvais rire :

— La Guillone est partie pour Moncibre, dans la paroisse de Villac... Sa sœur, qui est à la mort, l'a fait demander...

— Ah ! — fait M. Rudel, dont les yeux brillent.

— Seulement, la vieille de chez Berny doit venir garder la drole...

M. Rudel hoche la tête, comme point embarrassé de ça, et rentre chez lui.

Peu après, la Michone, bien embouchée, s'en va parler à la bonne femme Bernique.

Aussitôt qu'elle a compris, celle-ci se récrie : jamais de la vie elle ne fera ça ! La Guillone lui a fait jurer par son âme, sur la croix de son chapelet, de bien garder sa drole de tout méchef !

— Écoutez, Bernique, — lui dit l'autre ; — vous connaissez le monsieur ! S'il vous trouvait chez la Guillone, peut-être il vous étranglerait... Et puis, vous savez, quand on est dans les dettes des gens, il faut en passer par leurs volontés : les pauvres ne sont pas libres de faire à leur fantaisie. Si vous ne faites pas ce que veut le monsieur, il fera vendre votre maison pour être payé des huit cents francs hypothéqués dessus... Pensez bien à ça !

La pauvre femme ancienne pleure à l'idée de s'en aller, chassée de chez elle avec son fils aveugle...

— Et puis, personne n'en saura rien... Vous ferez semblant d'avoir besoin de sortir. Ça n'est pas la drole qui parlera de ça... Elle fera, voyez-vous, comme tant d'autres qui font beaucoup de manières avant, et qui puis après s'apprivoisent à venir manger dans la main...

— Mais j'ai juré ! — fait la Bernique, en larmes.

— C'est bien quelque chose !... Enfin, choisissez : si vous ne faites pas ce que je vous dis, demain l'huissier viendra vous porter un commandement à payer les huit cents francs...

Terrifiée, la Bernique promet.

Le soir, vers les dix heures, couchée avec la Nicette, elle se lève, disant :

— Ces prunes que je mangeai le soir me font mal à l'estomac. Je vais prendre l'air et me promener un peu.

Et après s'être habillée, elle sort.

Un instant après, la porte se rouvre, quelqu'un entre, referme la porte et pousse le verrou.

Pauvre petite Nicette !

XIV

Dans la maisonnette solitaire, l'enfant martyre gît étendue, fiévreuse. Sa tête est comme noyée dans ses cheveux dénoués. De grosses larmes coulent lentement de ses yeux, et, par moments, un sanglot désespéré soulève sa poitrine meurtrie que la chemise déchirée laisse à découvert. Elle ne bouge pas, elle n'en a ni la force ni la volonté. Le moindre mouvement lui est douloureux. Au cours de cette trop longue nuit, la brutalité de l'homme l'a brisée. Dans l'ombre elle l'a reconnu à sa voix dure, à son odeur de rousseau; et, le matin, dans ses doigts crispés, elle tient encore quelques cheveux rouges arrachés à M. Rudel. Impuissante défense, comme le coup de bec de la poulette enserrée par l'épervier.

Mais ce qu'elle souffre en son pauvre corps froissé, en sa chair mortifiée, n'est rien auprès de sa souffrance morale. Le crime de cette horrible nuit la désespère, non seulement pour elle, mais encore parce qu'il atteint Jean dans ce qu'il a de plus cher. Pauvre Jean ! Que dira-t-il, sachant ceci ? Car de le tromper, elle n'y veut pas songer. Son bonheur envolé, sa vie brisée, elle n'essaiera pas d'en racheter quelques bribes au prix d'un mensonge odieux... D'un mensonge !... Et pourtant il lui faudra sur un point mentir à son ami ! Elle se souvient du moulin ruiné, et comment Jean portait le couteau à la gorge de M. Rudel pour l'avoir seulement saisie au bras. Certainement, s'il sait le crime de son père, il le tuera ; d'ailleurs, il l'a dit en partant à la Guillone :

« Gardez-la bien, ou je tuerai quelqu'un ! »

Et alors, dans son imagination enfiévrée, elle voit son Jean arrêté par les gendarmes, la cour d'assises et l'échafaud où le fils parricide monte avec un voile noir... comme elle a ouï dire que ça se faisait.

Horreur ! il faut le sauver de cela !

Toute la journée, elle songe à ces tristes choses et pleure sa virginité perdue, son bonheur détruit à jamais.

Sur le soir, elle prête attention à ses chèvres affamées qui, dans l'étable, bêlent à force. Elle se lève, se vêt et se traîne jusqu'à la porte. La pauvre hésite un instant avant de sortir, craignant d'être vue : il lui semble que tout le monde connaîtrait ce qui lui est arrivé. Ne voyant personne, elle va péniblement jusqu'à l'étable et jette à ses bêtes une brassée de feuilles ramassées la veille, puis elle rentre dans la cassine et pousse le verrou.

En ces misérables demeures, point de serrures aux portes. De dehors, pour ouvrir et fermer, les gens de la maison se servent d'une « clef torte », qui est une tige de fer, recourbée comme une faucille, qu'ils passent par un petit trou, et avec laquelle ils font jouer le verrou intérieur.

Pour se mettre à l'abri, la petite attache à un clou de la porte la poignée du verrou. Puis elle ferme le petit « fenestrou », au moyen du « renard » en fer qui tient le contrevent clos.

Et elle se recouche, plus fatiguée d'avoir fait quelques pas que d'une journée de travail aux champs. Depuis la veille au soir, elle n'a pas mangé, mais elle n'a point faim : la pensée de son malheur lui ôte tout autre sentiment.

De son lit, elle voit dessous la porte le jour baisser, et elle entend passer dans le chemin les gens qui reviennent des terres. A la nuit tombante, elle reconnaît le pas de la jument de M. Rudel qui rentre de sa tournée. De savoir cet homme si près d'elle, ça la fait frémir ; et, quoiqu'elle ait pris ses précautions, elle tremble et s'angoisse en songeant qu'il pourrait bien revenir...

Il est nuit close. La petite, les yeux grands ouverts, a devant ses paupières brûlées par les larmes et l'insomnie la vision de l'horrible scène, et elle a peur : peur de tout, de l'obscurité qui l'enveloppe ; peur surtout de M. Rudel... S'il allait forcer la porte !...

Vers dix heures, une main soulève le loquet ; puis, la porte ne s'ouvrant pas, une clef torte passe par le trou et tente de faire jouer le verrou : heureusement, il est bien

attaché. Mais la voix sourde de M. Rudel crie par le passage de la clef : « Ouvre ! » et la porte est secouée avec force. De la porte il passe au fenestrou, derrière la maison, essaie de l'ouvrir, et, ne pouvant, cogne et jure, furieux. Longtemps il tourne autour de la bicoque comme un loup autour d'une bergerie : le cœur de la petite bat fort pendant ce temps. Puis le bruit cesse, elle se croit délivrée. Soudain, entre le mur et le contrevent du fenestrou, M. Rudel introduit le tranchant d'une pioche trouvée auprès de l'étable. Affolée, la Nicette, les jarrets coupés par la peur, monte à grand'peine l'échelle de meunier du grenier, et, par la « chatonnière » ouverte dans la tuilée, elle crie haletante :

— Au secours ! au secours !...

Et l'assaillant s'enfuit.

La Guillone revient le lendemain soir, sa sœur enterrée. La petite Nicette a raccommodé sa chemise ; elle ne dit rien à sa mère nourrice de ce qui s'est passé : à quoi bon ? Que faire contre l'irrémédiable ? Et que faire contre M. Rudel ? La bonne femme voit bien que sa petite est pâle, que ses yeux sont mâchés, qu'elle est alanguie ; mais cela arrive aux filles, et elle ne s'en inquiète pas autrement. L'enfant a sur une joue la marque des doigts de M. Rudel étouffant ses cris : elle explique ça par une branche de fagot qui lui a fouetté la figure.

Le temps se passe et la Nicette ne reprend pas ses belles couleurs. La Guillone parle de faire venir M. Rudel, mais la petite proteste fort avec des larmes dans la voix : elle n'est point malade, Dieu merci !

Et, en effet, des fois, il semble à la mère nourrice que sa Nicette engraisse...

Quatre mois se sont écoulés depuis l'horrible nuit, lorsque le bruit se répand dans « la franchise de Chasseins » que Jean Rudel, remplacé, revient du régiment. Ah ! comme cette nouvelle lui étreint le cœur, à la pauvre petite ! Que va dire Jean ? Une mortelle tristesse la prend, et, lorsqu'elle est seule, elle pleure silencieusement.

Après sa venue, elle le fuit pendant quelques jours, mais enfin il la trouve seule, un matin, dans la carrière abandonnée, où les chèvres broutent les pointes de ronces.

— Non, mon Jean, — fait-elle lorsqu'il veut l'embrasser, — non, ça ne se peut.

— Et pourquoi? — fait-il, étonné.

— Mon doux ami, — dit-elle en se mettant à genoux, comme une coupable, la pauvrette! — mon doux ami, je ne suis plus celle que vous laissâtes honnête, fille pucelle, en partant... Je n'ai plus la fleur de mon corps..., votre petite Nicettou n'est plus digne de vous...

Lui pâlit et serre les dents tandis que, tout en larmes, elle fait le récit de son malheur.

— Et qui est celui-là? — demande-t-il d'une voix étranglée après qu'elle a fini.

— Hélas! je ne sais!

— Celui du moulin ruiné?

— Non!

— Il n'y a que celui-là capable de ça!

— Pourtant, ça n'est point lui!

— Comment le sais-tu?

— A des cheveux noirs qui me restèrent dans la main.

— Et de qui te doutes-tu?

— Ce jour-là passa un peyrolier du pays d'Auvergne qui vint deux fois me demander des cuillers à étamer...

— Malheur!

Et Jean la regarde... Ainsi agenouillée, elle lui rappelle encore la Vierge de l'Annonciation de l'église de Nailhac...

— O mon Jean, — gémit-elle, — moi, pauvre fille, qui n'avais que mon corps innocent à vous donner!... Que ne m'avez-vous prise là bas, au moulin ruiné, le jour où nous bûmes notre sang!

Malheur! Ah! s'il savait sur qui venger ce crime, fût-ce sur M. Rudel, comme il lui planterait son couteau dans le bon endroit, sous la quatrième côte!... Mais ne savoir sur qui faire tomber la colère qui lui brûle au creux de l'estomac!...

— Pauvre petite! pauvre petite!

Et il s'en va. Dans le bois du Sol il se jette à plat ventre et mord la palène en pleurant de rage.

Les jours ensuivants, il erre seul à travers pays, évitant les chemins. Où va-t-il? Nulle part. Il marche au hasard, sombre, farouche : ceux qui l'aperçoivent le prennent pour

un fou. Ce bon fils oublie sa mère, ce vaillant travailleur ne pense plus au travail : une chose le mine, le ronge, le malheur de la petite Nicette...

Puis une pensée de pitié lui vient, et, une après-midi, il va la rejoindre le long des Bois-Lauriers :

— O ma petite Nicette ! Le coup fut dur, l'autre matin... Depuis, j'y ai pensé : tu n'es point fautive, mais seulement malheureuse...

— Oui, mon Jean, bien malheureuse !

— Eh bien, ma Nicette, console-toi un peu... je t'aime toujours !...

— Merci, mon Jean ! Vous êtes bon comme le bon Dieu ! Tant que j'aurai vie au corps, je me souviendrai de cette parole... Mais, mon gentil ami, je suis encore plus malheureuse que vous ne croyez !...

— Que veux-tu dire ?

— Tenez, regardez ma ceinture !

Et elle laisse tomber le tablier plein de feuilles...

Oh ! misère ! Et ne savoir qui tuer !

XV

Jean est reparti ; voici déjà un mois qu'on ne l'a vu dans « la franchise de Chasseins », où on ne le reverra plus jamais. Pour la petite Nicette, elle grossit toujours. Elle a lâché un peu son cotillon par devant et ne serre pas sa brassière : ainsi ça ne se voit pas autant. Et puis, lorsqu'elle est dehors avec ses chèvres, dans son tablier relevé elle porte de l'herbe ou des feuilles. Mais tout cela ne peut avoir qu'un temps ; avant peu la chose sera tellement visible qu'elle ne la pourra plus céler. Déjà la Coulaude, la vilaine « boucatière », la regarde passer en ricanant :

— Tu « profites », bâtarde !

Il est bien étonnant aussi qu'au lever et au coucher, lorsque la drole se pouille et se dépouille, la Guillone ne s'en soit point donné garde, malgré toutes les précautions de la pauvrette.

Elle se dit, l'infortunée petite, que, quand même elle cacherait son malheur jusqu'à la fin, il faudra bien pourtant que ça se sache un jour...

Que deviendra-t-elle alors ?

Puisque son Jean est perdu pour toujours, puisque tout est fini, qu'elle ne peut plus être heureuse dans ce bas monde, pourquoi y resterait-elle ? Et sa pensée se tourne vers la mort secourable. Oui, ça vaut mieux que de voir les ricanements méprisants des gens, que de s'entendre baptiser de sales noms ! Ça vaut mieux surtout que de mettre au monde une créature vouée à la misère, et, si par malheur c'est une fille, destinée peut-être, comme sa mère, à être victime des passions brutales des hommes.

Depuis que cette idée consolante est entrée dans sa tête, elle est plus calme. La pauvre drole sait que, lorsqu'elle voudra, tous ses malheurs seront finis. Parfois, pourtant, sa jeunesse se révolte et de folles imaginations lui viennent... Jean l'aimait tant !... Peut-être reviendra-t-il lui dire que, malgré tout, il l'aime toujours...

Oui, mais un coup de pied de l'enfant la rend à la réalité : décidément, il faut mourir.

Le soir, elle sort de la maison et descend dans le vallon du Thévenau. Elle suit le ruisseau en disant son chapelet. Arrivée au moulin du Coucu, elle épie un instant : point de lumière, le meunier et son monde dorment. Sur la chaussée de l'étang, elle se met à genoux, fait sa prière, demande pardon au bon Dieu et à la sainte Vierge, puis donne une dernière pensée à son Jean, mort ou vivant. Ensuite, elle attache ses cotillons autour de ses jambes, et se suspend à une branche d'un vergne crû entre les pierres. La froideur de l'eau la saisit : elle a comme un mouvement de révolte de sa chair qui frissonne devant la mort. Mais le sentiment des misères qui l'attendent lui revient, elle lâche la branche et se laisse couler au fond de l'eau.

Pauvre petite Nicette !

Cependant, le matin, la pelle levée, le meunier trouve que l'eau ne vient pas bien dans le coursier, et il va voir.

Pardieu ! il y a là, bouchant l'ouverture, une femme noyée !

Avec une perche, il l'amène peu à peu sur le bord et la tire à moitié de l'eau.

C'est la drole de chez la Guillone !

Il la tire encore un peu, mais lui laisse les jambes dans le ruisseau jusqu'à l'arrivée de la justice... Diable !

Dans l'après-dînée, le juge de paix d'Hautefort, qu'on est allé querir, vient avec son greffier. De gendarmes, point : ils sont trop loin, à Excideuil. Un instant après le juge, arrive M. Rudel, requis par lui pour expertiser les causes de la mort.

On étend le corps sur une vieille meule usée, hors de service, et le greffier fouille la morte. Dans les poches, un chapelet, puis un mouchoir. Dans un coin du mouchoir est noué un cacalou.

— C'est peut-être ce cacalou qui l'a perdue ! s'écrie le juge.

— Ça se pourrait ! fait M. Rudel.

Ensuite il procède à l'examen. Pour cela, il faut ôter les habillements ; mais ils sont mouillés, ce n'est pas facile : le médecin les coupe avec les ciseaux de sa trousse.

En attachant ses cotillons, la pauvre enfant n'avait pas prévu que la justice veut y voir clair en ces affaires. Voici ce pauvre corps étendu sur la meule, nu comme au jour où il issit du ventre de sa mère. Autour, le meunier et les gens de village le regardent avec une curiosité déshonnête. La Guillone, accourue, pleure, la figure dans son tablier.

La peau est très pâle, avec la chair de poule ; l'intérieur des mains et la plante des pieds sont blanchâtres et plissés. Les seins sont gonflés, les yeux fermés, et sur les lèvres closes se voit un peu d'écume rosée.

Tout d'abord, l'officier de santé constate la grossesse.

— De combien? demande le juge.

— De quatre ou cinq mois, environ.

Il pourrait le dire au juste, le misérable, mais il continue son examen sans ciller.

Il retourne le cadavre.

De blessures, de traces de violences, point ; pas une égratignure sur ce beau corps. M. Rudel le remet sur le dos et, froidement, conclut au suicide.

— Vous me donnerez votre rapport sans tarder, — dit le juge en s'en allant.

— Demain, vous l'aurez.

Puis, ayant fonctionné comme médecin, M. Rudel fonctionne comme maire. Il fait mettre la morte dans deux vieux sacs à blé qu'on assujettit avec des ficelles. La peau se voit çà et là par les trous faits par les rats, mais qu'importe? Sur l'âne du moulin, chargée comme un sac de mouture, la petite Nicette s'en va vers le cimetière, suivie par sa mère nourrice.

Pour quarante sous, M. Rudel s'en tirera : c'est une économie de dix francs sur les quatre écus coutumiers.

Derrière la chapelle ruinée des Gonthiers, est un terrain maudit, plein de ronces, d'orties et de mauvaises herbes. Là on enterre les mort-nés, les déconfès, ceux qui se sont défaits; là on mit, une vingtaine d'années devant, un vieil huguenot du Fleix, qui s'était habitué dans le pays comme taupier.

Le fossoyeur, prévenu il n'y a qu'un moment, arrive et commence à faire le trou. Le meunier enlève le corps, le dépose dans les hautes herbes et s'en retourne à son travail. La Guillone, accroupie auprès, regarde et pleure.

La fosse se creuse lentement; l'homme est vieux et se repose souvent. Enfin sa tête blanche, s'enfonçant peu à peu, disparaît presque : il s'arrête et sort. Il triche bien d'un bon pied, mais qui le saura?

Le vieux homme, à l'autre bout du cimetière, va querir une longue, solide planche, et la place dans la fosse en plan incliné. Puis, avec la Guillone, ils prennent le corps et le portent sur la planche où le fossoyeur le fait glisser avec précaution. Ensuite, il retire la planche tout doucement, et la petite Nicette se couche au fond du trou.

— Ma drole! ma pauvre drole! — crie en sanglotant la mère nourrice.

— Que veux-tu, femme! à cette heure, toutes ses misères sont finies, — dit le vieux en rejetant la terre qui tombe sur le cadavre avec un bruit mat.

Maintenant, la fosse est comblée, tout est fini ; la Guillone s'en retourne vers Chasseins à travers les terres, tant elle a honte de traverser le bourg.

Tout est fini ?

Pas encore.

Le dimanche suivant, le curé monte en chaire, et, après son prône, trompé par les apparences, il fait un bout de sermon sur cette mort pitoyable :

« Voilà où conduisent les passions honteuses ! voilà les funestes effets du libertinage ! Que l'exemple de cette malheureuse vous serve, jeunes filles ! Fuyez ce vice détestable qui l'a perdue ! Ne prêtez jamais l'oreille aux propos des galants ! Pour les avoir trop écoutés, celle-ci est déshonorée en ce monde et damnée en l'autre ! »

Pauvre petite Nicette !

Heureusement, pendant que le curé la flétrit et la damne, sous la terre où vont faire leur œuvre les travailleurs nécrophages, la douce créature dort en paix aux bras de la Mort libératrice.

EUGÈNE LE ROY

L'AFFAIRE DES TROIS ROUÉS

Le 12 août 1785, le bailliage de Chaumont condamnait aux galères à perpétuité trois paysans, Lardoise, Simare et Bradier, accusés de s'être introduits, la nuit, chez le fermier Thomassin et d'avoir pillé la maison, après s'être livrés à de graves violences sur la personne du fermier et celle de sa femme. Le 20 octobre suivant, la chambre des vacations du Parlement de Paris, sur l'appel *a minima* du procureur du roi, transformait la peine en celle de la roue, à la majorité de neuf voix contre trois.

Parmi les magistrats qui avaient concouru au jugement, l'un, moins convaincu que ses collègues de l'infaillibilité de la théorie des preuves légales, avait eu des doutes sur la culpabilité des accusés. Ce magistrat était Fréteau, alors conseiller au Parlement, plus tard député à la Constituante, un des plus nobles esprits qui aient préparé l'œuvre de la Révolution et contribué ensuite à son succès. Fréteau plaida chaudement la cause des trois paysans. Mais il se heurta au parti pris de la Cour :

Un de nos collègues, a dit Thouret à la Constituante, juge dans l'affaire Lardoise, fut réprimandé par le président qui lui dit que c'était une prévarication de ne pas céder à la preuve faite par deux témoins non reprochés.

Battu dans le délibéré, Fréteau ne se découragea pas. Les convenances judiciaires ne lui permettaient pas de se porter lui-même accusateur de ses collègues et de dénoncer l'arrêt auquel il avait participé. Mais il avait pour beau-frère le président Dupaty, du Parlement de Bordeaux, avec lequel il était en étroite communion de sentiments et à qui sa situation laissait une plus grande liberté d'allures. Très lancé dans le monde des philosophes, Dupaty était l'un des correspondants de Voltaire. Pourvu, en 1779, d'une charge de président à mortier au Parlement de Bordeaux, il avait été mal accueilli par ses collègues, à cause de ses opinions, et il avait fallu, pour l'installer, un acte de l'autorité royale. En butte à la malveillance du monde parlementaire, il avait dû, à partir de 1784, renoncer à l'exercice de sa charge, et quitter Bordeaux, où il laissait quelques amis, entre autres un jeune avocat qui avait été son secrétaire et son collaborateur, Vergniaud. Le garde des sceaux le chargea d'une mission pour l'étude des réformes du droit criminel. Il alla en Italie, d'où il écrivit des *Lettres sur l'Italie* qui sont un véritable essai sur la législation pénale, inspiré par les idées de Voltaire et de Beccaria.

Mis au courant des scrupules que causait à Fréteau l'arrêt du Parlement, Dupaty prit en main la cause des condamnés. Dès le lendemain de la rentrée du Parlement, Fréteau s'adressa au président de Rosambo et se fit remettre le dossier qu'il communiqua à Dupaty. Déjà, les condamnés étaient en route pour le lieu de leur exécution. Ils avaient fait une journée et demie de chemin quand survint un ordre de surséance qui les ramena à Paris. Dupaty put communiquer avec ses protégés, fit procéder par leur famille à une nouvelle enquête et publia un plaidoyer intitulé : *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue.* Le *Mémoire* était adressé au Conseil du roi, saisi d'un recours en cassation. En réalité, il passait par-dessus la tête des pouvoirs établis pour déférer l'organisation criminelle du pays à l'opinion publique.

Dans une première partie, Dupaty s'efforce de démontrer l'innocence de ses clients. Sa discussion, parfois emphatique, est, en général, serrée, à certains moment éloquente. Elle

ne m'a point convaincu. Dupaty avait, je le crains, égaré sa pitié. Les accusés étaient reconnus par les Thomassin ; l'un d'entre eux avait été trouvé nanti d'une partie des objets volés. Dupaty combat habilement ces charges accablantes : il tire un bon parti de certaines contradictions dans les dépositions des témoins, mais l'audience eût éclairci ces contradictions. Placé entre la déclaration des victimes et la dénégation des accusés, je crois qu'un jury aurait condamné.

Le public ne prit pas garde aux lacunes de l'argumentation de Dupaty. La suite du *Mémoire* élargissait beaucoup le débat. Coupables ou non, les accusés avaient passé par toutes les phases de la procédure secrète instituée par l'ordonnance de 1670. Ils avaient été traînés successivement dans les prisons du juge prévôtal, dans celles du juge seigneurial, dans celles du bailliage, dans celles du Parlement. Victimes de la négligence du magistrat instructeur, ils étaient restés détenus pendant vingt-six mois sans qu'on s'occupât de leur affaire, sans qu'il leur fût permis de recevoir la visite d'un défenseur ou les avis d'un conseil. Les juges avaient prononcé contre Bradier, Lardoise et Simare la peine des galères et celle de la roue sans entendre ni dépositions de témoins, ni réquisitoire, ni plaidoiries. Ils n'avaient connu l'affaire que par l'exposé d'un rapporteur, fait à huis clos, dans une audience secrète. Telle était en effet la procédure criminelle de l'ancien régime.

L'opinion, qu'eût rassurée un débat contradictoire, où les accusateurs eussent été confrontés avec les accusés, ne se contentait pas de la preuve tirée des huit cents pages de paperasserie, rédigées en sept jours par l'enquêteur. Il lui paraissait inadmissible que le Parlement eût pu condamner à un supplice terrible trois hommes pour la défense desquels aucune voix ne s'était élevée, que leurs juges souverains avaient aperçus un instant seulement, dans le suprême interrogatoire de la sellette.

Dupaty tirait de la procédure des moyens de nullité qu'il développe en criminaliste de l'ancienne école. Mais le révolutionnaire perce bientôt sous le juriste et, dans des échappées courageuses, dans une conclusion passionnée, il fait le procès des juges et des institutions.

Le passage relatif à l'interrogatoire sur la sellette devrait être classique. C'est mieux qu'un morceau oratoire, c'est un acte. Il a entraîné l'adhésion du peuple français à la cause du jugement oral et public des procès criminels.

Quoi, dit Dupaty, vous appelez l'interrogatoire sur la sellette[1] dans les tribunaux souverains une formalité frivole, gréveuse, un temps perdu? Un temps perdu, dites-vous, que ce moment sacré où, pour la première et dernière fois, les malheureux accusés, souvent après des années entières de prisons et de procédure, comparaissent enfin devant les magistrats suprêmes qui, d'un mot et dans une minute, vont leur permettre de vivre ou leur ordonner de mourir! Un temps perdu, que cet instant que la loi accorde aux accusés à l'extrémité du procès pour se plaindre à l'autorité souveraine des irrégularités, des injustices et

1. Le procès-verbal de l'interrogatoire subi sur la sellette par les trois accusés figure aux Archives nationales, X2a 1149, dans le registre du 12 novembre 1784 au 27 octobre 1785, sous le n° 133. Voici ce curieux document.

MM. le Pt Gilbert.	du jeudi vingt octobre 1785	
—	—	
Serre. Duport. Frédy. Fréteau. Clément de Blavette. Leriche. Guerrier. Clément de Verneuil. Lambert. Robert. Chupin.	Nicolas Lardoise après st, âgé de 33 ans, terrassier. Si la nuit du 30 janvier 1783 il ne s'est pas introduit dans la maison de Thomassin. *(Non.)* S'il n'a pas fait effraction. *(Non.)* S'il n'était pas avec Bradier et Simard. *(Non.)* S'il n'a pas pris à la femme 9l et ses clefs. *(Non.)*	Chaumont en Bassigny — Gal. G. à perpétuité.
	Jean-Baptiste Simard après st, âgé de 44 ans, md de chevaux. S'il ne s'est pas introduit avec Lardoise et Bradier dans la maison de Thomassin, s'il n'a pas pris une croix d'argent à la femme, 9l et ses clefs. *(Non.)* S'il n'a pas porté un coup de couteau à Thomassin. *(Non.)* S'il n'a pas pris cinquante écus dans un cabinet. *(Non.)*	*Id.*
	Charles Bradier après st, âgé de 42 ans, md de chevaux. S'il ne s'est pas introduit avec Lardoise et Simard dans la maison de Thomassin. *(Non.)* S'il n'a pas maltraité Thomassin et sa femme et s'il ne les a pas volés. *(Non).* M. Lambert.	*Id.* Arrêté, sent. inf. Simard, rompu, 3 coups vifs. Bradier, *idem.* Lardoise, *idem.*

des vexations qu'ils n'ont que trop souvent éprouvées dans les premières prisons et les premiers tribunaux de la justice criminelle! Un temps perdu, que ce moment unique où ils peuvent montrer enfin aux arbitres de leur destinée, leur innocence non plus muette, falsifiée, morte dans les papiers menteurs ou infidèles, mais pure, éloquente et vivante sur leurs fronts, dans leurs regards, dans leur contenance, dans leur langage, dans ces accents de la nature qui disent mieux la vérité que tous les discours! Un temps perdu que celui où vous-mêmes, n'ayant vu jusque-là l'accusé que dans l'ombre de la procédure, n'ayant entendu sa voix que dans le lointain des cachots, vous pourrez enfin le voir en face et l'entendre parler de près! Un temps perdu que celui où, tout près d'un jugement définitif, la vue du danger qui menace peut faire faire un effort à la raison ou à la mémoire en faveur de l'innocence. Un temps perdu qu'un interrogatoire où vous pouvez vous assurer de la fidélité et de la sincérité des premiers interrogatoires, réparer les omissions ou les négligences des premiers juges trop fréquentes, en effet, et trop nombreuses, et, si l'intérêt de l'accusé ne saurait vous émouvoir, un interrogatoire enfin où l'intérêt de l'accusation peut obtenir, par vos questions, des hésitations, du trouble, de nouveaux indices; de la voix du repentir, la vérité; du cri du remords, un aveu.

A la fin Dupaty, laissant de côté l'affaire des trois bandits, s'en prend directement à l'ordonnance de 1670, originaire de l'Inquisition et des tribunaux de Tibère, puisée presque tout entière dans la tyrannique loi de l'impie Poyet :

Non! je ne me tairai point sur les vices et les rigueurs de notre ordonnance criminelle, lorsque la France et l'humanité possèdent enfin Louis XVI.

Il revendique pour les accusés le droit à l'assistance d'un conseil :

Hélas oui! s'ils n'avaient pas été pauvres, comme les riches ils auraient eu des conseils; comme les riches, ils auraient fait appel; comme les riches, ils auraient connu le secret de la procédure à l'audience ou ils l'auraient acheté dans les greffes; ils auraient présenté des requêtes, ils auraient publié des mémoires; enfin croira-t-on que les juges de Chaumont eussent enseveli pendant trente mois dans leurs cachots trois hommes riches?

Quoi donc! les pauvres, les misérables et, comme dit l'orgueil, la lie de la nation, vingt millions d'hommes seraient réduits à l'avenir à n'apprendre qu'ils ont un roi que par les vexations des traitants, des magistrats qu'à la vue des échafauds et un Dieu qu'après leur mort?

Le mémoire de Dupaty venait à l'heure propice. Plus de vingt ans auparavant, Voltaire avait compris que l'esprit nouveau trouverait un terrain favorable pour battre en brèche les institutions établies, en prenant position contre la procédure secrète et la rigueur des lois pénales. Dans une campagne de ce genre, les novateurs auront toujours pour eux les plus généreux instincts de l'âme française. De 1762 à 1775, Voltaire avait consacré aux erreurs judiciaires la meilleure partie de son infatigable activité. Il avait eu successivement pour clients Calas, la Barre, Sirven, Montbailli et le comte de Morangiès.

L'année même où Voltaire entreprenait la réhabilitation de Calas, un jeune Milanais de vingt-quatre ans, lecteur assidu des philosophes français, le marquis de Beccaria, composait le *Traité des Délits et des Peines*, où il traçait les principales lignes d'une législation pénale fondée sur le respect de l'humanité. Ce livre, devenu la Bible de l'école criminaliste moderne, a été écrit par son auteur en matière de passe-temps littéraire. Voltaire y reconnut immédiatement la formule scientifique de ses idées. Le succès de l'ouvrage fut prodigieux. On le traduisit dans toutes les langues, même en grec moderne. Voltaire en écrivit le commentaire.

A la suite de Voltaire et de Beccaria, toute une phalange de penseurs, philosophes et jurisconsultes fit le procès de la procédure secrète. Les académies proposèrent comme sujet de concours la réforme du droit pénal : Marat et Robespierre concoururent.

Ce mouvement aboutit à un premier progrès. En 1780, Louis XVI abolit la question préparatoire.

Les idées réformatrices, jusque-là contenues dans un milieu restreint, commençaient à pénétrer dans les masses. Des incidents particuliers vont prendre une importance énorme. Une brochure suffira pour ébranler l'édifice vermoulu de l'ancienne organisation judiciaire. Le mémoire de Dupaty produisit une sensation profonde. A partir de sa publication, il n'y eut plus d'accusés que les juges, de condamnées que les institutions. Tout Paris lut le *Mémoire*, mis en vente au profit des condamnés. Marie-Antoinette leur envoyait un secours, La Fayette, dans tout l'éclat de sa jeune renommée, présentait

à son bureau dans la première assemblée des Notables un vœu pour la réforme de la procédure criminelle. Condorcet, alors épris d'une nièce de Fréteau et de Dupaty, qu'il épousa quelques mois plus tard, entraîna l'opinion du monde académique. Ses *Reflexions d'un citoyen non gradué sur un procès très connu*, imprimées clandestinement, attaquent avec une véhémence extrême les juges de Bradier, Lardoise et Simare; l'écrivain anonyme les défiait de faire brûler son pamphlet.

Le Parlement tenta de se défendre. Pour se mettre en règle avec la discipline, Dupaty avait gardé l'anonyme. Son *Mémoire* avait paru sous la signature des condamnés, accompagné de la consultation d'un jeune avocat, Legrand Delaleu. A l'instigation des magistrats, Legrand Delaleu fut frappé d'interdiction par ses confrères. L'avocat général Séguier déféra le *Mémoire* au Parlement.

Séguier a eu la mauvaise fortune d'être obligé par sa fonction de requérir contre toutes les théories nouvelles, proposées par les créateurs de la société moderne. Il s'est opposé à l'enregistrement des ordonnances sur la liberté du travail et sur l'état civil des protestants. Il a poursuivi l'ouvrage de Boncerf sur la suppression des droits féodaux et tous les écrits réformateurs du temps. La collection de ses réquisitoires formerait une petite encyclopédie, où toutes les questions qui agitaient la France à la veille de la Révolution sont traitées, mais dans le sens opposé aux solutions sur lesquelles a été établi notre droit public.

Dans la tâche malheureuse qui lui incombait, Séguier a cependant fait preuve de finesse et de modération. Les magistrats du Parlement ont dû sourire lorsque, prenant à partie l'auteur anonyme du mémoire pour les condamnés à la roue, il lui demande, sous le voile dont il se couvre, s'il est jurisconsulte ou magistrat :

> Comme magistrat, quel motif peut donc l'attacher à ses fonctions auxquelles sa conscience répugne, à un état qu'il croit incompatible avec la qualité d'honnête homme?

Les gens de goût trouveront que Séguier n'avait pas tout à fait tort; mais ce ne sont pas les gens de goût qui font les révolutions.

Le réquisitoire est une longue défense de toutes les pratiques de la vieille justice criminelle.

Dans la succession des âges, dit-il, nos lois pénales sont parvenues au degré de perfection dont la législation humaine est susceptible.

On a peine à se défendre d'une indignation rétrospective en lisant les raisons que donne Séguier pour défendre l'ordonnance qui refuse un conseil aux accusés :

En matière de grand criminel, de quelle utilité un avocat peut-il être ? L'accusé ne sait-il pas ce qu'il a fait ou n'a pas fait aussi certainement que le témoin sait ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu ? Dans un procès criminel, il n'y a, le plus souvent, qu'un fait principal. Il s'agit d'avouer ou de nier ce fait, de prouver que le crime a été commis par un autre ou que l'accusé n'a pu le commettre. Pour répondre sur un fait si simple, un conseil est inutile.

Le 11 août 1786, le Parlement condamna au feu le *Mémoire* de Dupaty. Quelques jours après, les chambres assemblées se réunirent à nouveau pour délibérer sur les mesures à prendre vis-à-vis de Dupaty et de Legrand Delaleu. Le président d'Ormesson ouvrit une opinion tendant à ce qu'ils fussent décrétés d'ajournement personnel : « L'effet terrible qu'a produit le *Mémoire*, disait-il, doit excuser les sévérités de la Cour. » Son avis passa, à cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, « hommage que le Parlement devait à la patience vraiment chrétienne avec laquelle ce magistrat avait laissé torturer et exécuter le chevalier la Barre, son neveu à la mode de Bretagne », disent les *Mémoires de Bachaumont*.

Le ministère, très favorable à Dupaty, évoqua cette nouvelle poursuite au Conseil du roi, déjà saisi du recours des trois roués. L'arrêt rendu contre Bradier, Lardoise et Simare fut cassé le 30 juillet 1787 et l'affaire fut renvoyée au bailliage de Rouen qui déchargea les inculpés de l'accusation.

Ils furent mis en liberté, le 18 décembre 1787, en vertu d'un arrêt du Parlement de Rouen, exécuté sur-le-champ, aux applaudissements de vingt mille personnes, dit Dupaty, qui exagère peut-être un peu. Le soir même, Dupaty fit souper ses protégés avec quelques magistrats, quelques personnes de qualité et quelques dames de Rouen. Dupaty mourut

en 1788, trop tôt pour assister au triomphe définitif de ses idées. Legrand Delaleu, son collaborateur, fut rétabli au tableau des avocats par ordre du roi et le barreau répara ses torts envers lui en le chargeant, en 1788, de prononcer le discours de rentrée.

Pendant que le procès des trois roués traversait ses diverses phases, les événements s'étaient précipités. L'affaire du Collier avait creusé un fossé entre le pouvoir et les magistrats. Le Parlement se trouva isolé, en hostilité ouverte avec la couronne, sans contact avec l'opinion.

Pour briser l'opposition parlementaire, Lamoignon élabora les édits de mai 1788, qui donnèrent lieu aux bruyantes manifestations du conseiller d'Éprémenil. L'édit relatif à la réforme de l'ordonnance criminelle est une première consécration des idées de Dupaty. Il corrige une partie des abus signalés par le *Mémoire*. Dupaty avait obtenu comme une grâce que ses clients ne fussent pas exécutés pendant que le Conseil du roi examinerait leur recours : désormais, ce sursis sera un droit.

L'édit supprime le caractère infamant de la sellette. Les accusés pourront comparaître devant leurs juges, revêtus des marques distinctives de leur état, même des marques extérieures de leur dignité. L'ordonnance de 1780 avait laissé subsister la question *préalable*, celle que l'on inflige au condamné avant l'exécution pour lui arracher le nom de ses complices : cette horrible pratique est abolie. Un article pose le principe du dédommagement en faveur des victimes des erreurs judiciaires.

Quelques mois après, les Assemblées électorales convoquées pour la réunion des États Généraux de 1789 étaient appelées à rédiger les vœux des populations. Aucune voix ne s'éleva pour défendre l'ordonnance de 1670. Les cahiers des ordres privilégiés sont d'accord avec ceux du Tiers pour réclamer la publicité des procès criminels et l'adoucissement du système pénal.

Dans le programme primitif de ses travaux, la Constituante avait décidé d'ajourner l'organisation du pouvoir judiciaire jusqu'au moment où elle aurait arrêté la division du territoire et fixé les bases constitutionnelles du régime nou-

veau. Mais le sentiment public s'était si fortement prononcé contre l'ancien système pénal que la Révolution ne voulut pas, même pour un temps, en accepter la solidarité. Dès le mois de septembre 1789, la commune de Paris mettait l'Assemblée en demeure de décréter immédiatement la réforme de quelques-unes des dispositions les plus justement décriées de la procédure pénale. Un comité fut chargé de faire, dans les trois jours, un rapport sur la demande de la commune.

La discussion s'ouvrit le 5 octobre, interrompue un moment par les clameurs de la horde de femmes qui était venue de Paris, conduite par le clerc d'huissier Maillard, et qui, après avoir envahi la demeure royale, pénétra dans la salle de l'Assemblée. « Que nous importe la jurisprudence criminelle, criaient ces mégères, tandis que Paris est sans pain! »

Le décret des 8 et 9 octobre 1789 abolit la sellette et la question. Il impose au magistrat instructeur, pour le début de son information, la surveillance de deux notables-adjoints, choisis parmi les citoyens. A partir du moment où le prévenu est entre les mains de la justice, l'instruction et le débat seront intégralement publiés. Un conseil assistera l'accusé.

C'est donc à cette date qu'a été définitivement aboli le jugement secret des procès criminels et qu'a disparu une procédure justement odieuse. Les juridictions répressives modernes, qui placent face à face l'accusation et la défense dans une discussion publique, sont nées en octobre 1789. Le mouvement déterminé par l'effort heureux de Dupaty avait été si puissant que la Constituante a dû revenir un peu en arrière quand, en 1791, elle a organisé définitivement la procédure pénale : elle a supprimé la publicité de l'instruction préparatoire qui rendait trop difficile la conviction des criminels.

Le 14 octobre, un substitut du procureur général alla donner communication du décret de l'Assemblée à la Chambre des vacations du Parlement de Paris, qui assurait le service pendant les vacances judiciaires. L'orateur du Parquet requérait l'enregistrement en engageant les magistrats à accepter sans protestation la loi, qui allait bouleverser leurs antiques traditions, « pour ôter, disait-il, tout prétexte aux troubles qui pourraient subvenir et qui pourraient inquiéter la tranquillité du roi ».

Et les mêmes magistrats, qui, sur les conclusions de Séguier, avaient condamné au feu le *Mémoire* de Dupaty, enregistrèrent.

Trois jours plus tard, le Parlement tint sa première audience criminelle publique. Le président à mortier, le Peletier de Rosambo, présidait. Il harangua le public, admis, pour la première fois, à suivre, dans la chambre Saint-Louis, les débats criminels, et l'exhorta au calme et à la bienséance.

Puis, déférant sans tarder au décret de la Constituante, la Chambre des vacations procéda au jugement public de la première affaire inscrite à son rôle. C'était l'appel d'une sentence du bailliage de Meaux en date du 24 avril précédent, ordonnant un « plus ample informé » d'un an, avec prison, à propos d'un vol dans un cabaret. Le Parlement avait commis d'office pour la défense l'ancien bâtonnier Cailleau. Quant au prévenu qui a inauguré la justice criminelle moderne, il s'appelait Nicolas Lardoise.

Nicolas Lardoise, n'avons-nous pas déjà rencontré ce nom?

Mais oui. Allons aux Archives nationales, compulsons les minutes d'arrêts de 1785 et celles de 1789. Nous ne nous trompons pas. Nicolas Lardoise, c'est un des trois clients de Dupaty, un des condamnés de 1785, un de ces trois braves paysans dont la condamnation a ému le XVIIIe siècle, dont l'innocence, établie par arrêt de justice, a mis en pièces l'ordonnance de 1670, déconsidéré et ébranlé l'ancienne magistrature. Et voilà qu'un nouveau délit relevé à la charge de ce martyr de l'arbitraire fait revivre les graves présomptions de culpabilité qui pesaient, en 1785, sur ses camarades et sur lui. Dupaty et, avec lui, la France entière, auraient-ils été les dupes d'une sensibilité mal placée?

Il est vrai, le bailliage de Meaux n'a ordonné qu'un plus ample informé d'un an gardant prison. Ce n'est pas tout à fait la condamnation[1], mais le dossier existe encore aux

1. Pour comprendre la portée juridique du plus ample informé dans l'ancien droit, il faut savoir que, dans un délibéré, l'avis ouvert pour la « question » était considéré comme plus doux que celui tendant au plus ample informé, parce qu'il impliquait une croyance moindre à la réalité du crime.

archives du département de Seine-et-Marne. La lecture en est édifiante et nous renseigne sur la valeur morale de Lardoise.

Après que le Parlement de Rouen eut mis en liberté les trois roués, Dupaty avait placé Lardoise à la campagne, dans une maison amie. Au bout de trois semaines, le vagabond, repris par ses goûts d'aventure, s'en était allé, courant de ferme en ferme. Le 11 octobre 1788, il se présentait à Faremoutiers dans l'auberge de la femme Defert, vêtu d'un vieux frac en laine grise, en compagnie d'une *quidante*[1] rencontrée sur quelque grande route. La cabaretière, qui surveillait ces clients de mauvaise mine, constata la disparition d'une tasse d'argent et de trois cuillers d'étain. Elle interpella Lardoise qui déguerpit, sans payer, en la menaçant de son bâton. Arrêté par le maréchal de logis Huot, de la maréchaussée, Lardoise prit une attitude très arrogante. Il se nomma, rappela le procès qu'il avait subi et le triomphe par lequel cette première affaire s'était terminée. Le brave gendarme ne se laissa pas intimider. Il conduisit Lardoise devant le procureur fiscal qui le fouilla et trouva dans son sac les trois cuillers volées. Quant à la tasse d'argent, elle avait disparu. Mais Lardoise avait eu le temps de s'en débarrasser dans sa fuite. Le vagabond répondit audacieusement que c'était l'aubergiste qui avait mis, par malice, les cuillers dans son sac.

La modération de la sentence du bailliage de Meaux s'explique, soit par le peu de gravité relative des faits constants, soit par la protection dont l'ombre de Dupaty couvrait encore Lardoise. Mais, après l'examen du dossier, on ne conserve plus aucun doute sur la valeur morale du condamné. La nouvelle procédure, en nous faisant connaître l'écumeur de routes qu'était Lardoise, jette une lumière décisive sur le procès de 1785.

Ainsi, par une rencontre singulière et sans doute préméditée, le Parlement, devant qui était porté l'appel de la sentance contre Lardoise, inaugurait le régime nouveau qui lui était imposé en jugeant un des héros de l'affaire des trois

1. Dans le langage des procès-verbaux du temps, ce mot sert de féminin à *quidam*.

roués, cette affaire qui avait été l'occasion de violentes attaques contre la magistrature. Cette magistrature, à qui on avait reproché une erreur judiciaire, était en état de prouver une erreur d'opinion. Le conseiller qui proposa à ses collègues de faire appeler cette cause ce jour-là était sûrement un homme d'esprit.

Les magistrats de la Chambre des vacations ont savouré, sans bruit, devant une salle à peu près vide, leur petite vengeance. Ils ne l'ont pas signalée aux journaux, dont aucun n'a constaté la piquante ironie de l'anecdote. Très prudents, ils se sont bien gardés de faire montre, vis-à-vis de Lardoise, d'une sévérité qui eût passé pour du ressentiment. Tenant compte de la détention subie entre le jugement et l'appel, ils ont réduit de six mois le temps pendant lequel les juges de Meaux avaient prescrit que l'accusé garderait prison.

Si les juges de Lardoise ont cru que le doute ainsi jeté sur l'innocence des clients de Dupaty diminuerait la mémoire de leur illustre adversaire, ils se sont trompés. Il nous importe assez peu que Bradier, Lardoise et Simare aient ou n'aient pas dévalisé la maison du fermier Thomassin. Dupaty n'en a pas moins, à l'occasion de leur procès, assuré la réalisation d'une des plus belles réformes dont bénéficie la société actuelle. Qui voudrait lui faire grief d'une erreur dont les conséquences ont été si heureuses ?

EDMOND SELIGMANN

RIMES PARISIENNES

I

MES ARBRES

Dans le jardin d'en face, enclos parisien,
Un carré de gazon chétif, « grand comme rien »,
Je les vois, au-dessus d'un treillage gris tendre
Profiler nettement leur silhouette, et tendre
Vers les ciels de novembre inquiets et brouillés
Leurs longs bras, par l'automne à demi dépouillés.

Ils sont deux, rien que deux, deux marronniers vulgaires.
On en comptait bien trente en cet endroit naguères,
Aux temps où, sans tramways ni métropolitain,
Notre quartier passait pour un quartier lointain.
A la place où jadis montaient les fines branches,
Des maisons « de rapport », grandes casernes blanches
— Ascenseur, téléphone et confort à foison —
De leur masse uniforme ont barré l'horizon.
Aussi, l'œil écrasé par ce toit gigantesque,
J'ai de l'affection, de la tendresse presque
Pour ces deux marronniers qui seuls ont résisté
A l'incessant assaut de la modernité.

Ce sont deux compagnons, deux amis, deux compères
Que, dans les jours de deuil ou dans les jours prospères,

Sous le ciel nuageux ou le ciel éclatant,
Mon regard triste ou gai rencontre à chaque instant.
Ma vie intimement à leur vie est mêlée.
Quand j'aperçois, le long d'une branche effilée,
Sous les baisers d'avril qui palpite dans l'air,
Naître les bourgeons bruns pointillés de vert clair,
En mon cœur vieillissant, que l'effort souvent lasse,
Un souffle frais et pur, un joli souffle passe,
M'apportant les parfums printaniers d'autrefois ;
Plus tard, par les juillets superbes, quand je vois
Mes deux arbres amis cacher dans leur feuillage
Un nid de moineaux francs au joyeux babillage,
Il a, ce même cœur que traverse un frisson,
Des attendrissements à la Mimi Pinson.
Enfin, pendant l'hiver, quand, les bises venues,
Mes arbres ne sont plus que des branchettes nues,
Fins et subtils dessins d'éventails japonais,
Il sent, ce pauvre cœur que trop bien je connais,
Un engourdissement, une torpeur mauvaise ;
La tristesse des jours plus lourdement lui pèse ;
Il fait, pour l'alléger, d'inutiles efforts...
Hélas ! il gèle en lui comme il gèle au dehors !

Ce matin, c'est un vent furieux de tempête
Qui douloureusement fait incliner la tête
De mes arbres jumeaux, demi-couverts encor
Des débris clairsemés de leur feuillage d'or.
Luttez, amis, luttez ! Agitez vos panaches
Jusqu'ici respectés par le tranchant des haches !
O derniers survivants des arbres que j'aimais,
Sous les noirs ouragans ne vous brisez jamais !
Grâce à vous, dans ce coin de grande ville triste,
C'est un peu de nature — oh ! bien peu ! — qui subsiste...
C'est assez cependant pour que la vision
Me revienne — ici-bas tout n'est qu'illusion ! —
D'un vaste horizon clair, d'une plaine déserte,
Un moment aperçus par la glace entr'ouverte
De la voiture lente ou du wagon pressé...
Pareils au coquillage à l'oreille placé

Qui semble contenir la mer, la mer immense,
O mes chers marronniers, vous dont la pauvre essence
N'a rien de la splendeur des chênes glorieux,
Vous évoquez en moi les bois mystérieux,
Les grands bois assoupis dans l'ombre et le silence;
Les rayons du soleil, tels que des fers de lance,
M'apparaissent, trouant les feuillages épais;
J'entends le ruisseau clair qui là-bas coule en paix;
J'aspire la senteur à la fois âcre et douce
De la feuille flétrie et de la jeune mousse;
Oui, vous me rappelez, ô mes arbres chéris,
Les heures de repos, l'été, loin de Paris.
Et, pleine de parfums, de rêve et de murmures,
L'âme de la forêt chante dans vos ramures!

II

LE VIEIL ALBUM

Avec son lourd fermoir doré,
Sa reliure en cuir gaufré,
— Pas laid, mais pire! —
Ce vieil album, ce bon doyen,
Ah! comme il est, comme il est bien
Second Empire!

Il fut acheté chez Giroux.
Giroux?... Ça ne dit rien pour vous,
Jeunesses vaines?
C'était le temple où, sans élan,
On s'entassait, au jour de l'an,
Pour les étrennes.

En ces temps-là, je travaillais
Dans les rhétoriques ou les
Philosophies:
Et c'est pour quoi l'on m'estima
Digne de ce bel album à
Photographies.

Quel bonheur, quand je le reçus
Avec mon chiffre en or dessus !
Et quelle ivresse,
Quand, dans les cadres faits exprès,
Je glissai ces petits portraits
Avec tendresse !

Voici d'abord le groupe fier
Des grands hommes que Reutlinger
Vendait par masses,
Et qui se font, très étonnés
De se rencontrer nez à nez,
Force grimaces :

Garibaldi, Cavour, Hugo,
Changarnier, Bismarck, Arago,
Le Petit Prince ;
Monsieur Thiers en pantalon gris...
L'Univers... l'Europe... Paris
Et la Province !

Voici les savants, les auteurs,
Les artistes et les acteurs,
Madame Doche,
Littré, Meissonier, Sivori,
Dumas, Bressant, la Ristori
Et Rigolboche !

Puis, après les « célébrités »,
— Chançards que la gloire a traités
En bonne fille, —
Voici, dans un même salmis,
Les connaissances, les amis
Et la famille.

Ils sont là, posés avec art,
Veillant à ce que leur regard
Point ne dévie ;
Gros, minces, chauves, chevelus,
Victimes du : « Ne bougeons plus ! »
Qui pétrifie.

Ils sont là, ces êtres humains
Dont les mains furent par mes mains
Souvent pressées ;
Dont je connaissais autrefois
Le maintien, le geste, la voix
Et les pensées.

Ils sont là, les jeunes d'alors :
Pieds en dedans, bras en dehors,
L'humble potache :
Sous le « casoar » incliné
Le Saint-Cyrien, ceinturonné,
Svelte et bravache ;

L'avocat, d'un air de combat,
Arborant son premier rabat,
Sa robe neuve,
Et, l'œil sérieux ou malin,
Prêt à défendre l'orphelin
Ou bien la veuve.

Et les voilà toutes aussi
Les fillettes, dont le souci
Est d'être belles ;
Et qui, gamines au teint vif,
Ont passé devant l'objectif
Par ribambelles.

Donzelles de cinq à dix ans,
Airs coquets, regards séduisants,
— Déjà des femmes ! —
Communiantes aux fronts blancs,
Cachant sous leurs voiles tremblants
Des candeurs d'âmes ;

Des « quinze ans » aux cheveux nattés ;
Des « dix-huit ans » déjà hantés
De rêveries ;
Tout un printemps épanoui...
Ah ! combien de fleurs aujourd'hui
En sont flétries !

Ces jeunes-là sont maintenant,
Ou bedonnant ou grisonnant,
Des gens sévères;
Le Saint-Cyrien est colonel;
Ces fillettes aux yeux de ciel
Sont des grand'mères.

Quant aux « déjà vieux » de ce temps,
Hélas! ils ont depuis longtemps
Quitté la terre...
Partis un peu plus tôt que nous,
A présent ils connaissent tous
Le grand mystère!

Ah! combien d'yeux connus, aimés,
A tout jamais se sont fermés!
A chaque page
Qui tourne, prompte, sous mes doigts,
C'est un mort, deux morts que je vois...
Ou davantage!

O pauvre album qu'on admirait
Et dont nul maintenant n'aurait
La moindre envie,
Il me semble, en te feuilletant,
Que s'évoque, pour un instant,
Toute ma vie.

Et souvent, souvent! tu le sais,
En revivant ces jours passés,
— Tristesse ou charme? —
Sur tes feuillets jaunis et vieux
J'ai senti tomber de mes yeux
Plus d'une larme!

III

LE JOUR DE MADAME

C'est le vendredi : madame est chez elle,
Madame reçoit cet après-midi ;
Du salon voisin m'arrive, assourdi,
Un bruit continu de vague crécelle...
C'est le vendredi : madame est chez elle.

Elles sont là cinq, six et souvent plus,
Jacassant ainsi qu'oiselets en cage...
Gentils gloussements, joli verbiage,
Compliments sucrés, propos superflus...
Elles sont là cinq, six et souvent plus.

Ce bruit continu me vrille l'oreille :
Je veux travailler, je veux lire ; en vain !
Crécelle, ai-je dit? Non, plutôt lointain
Et très irritant murmure d'abeille...
Ce bruit continu me vrille l'oreille.

Un moment, voici qu'à toutes ces voix
Se joint une voix plus mâle, plus grave :
C'est un visiteur — cet homme est un brave! —
Qui mêle un trombone à tous ces hautbois
En joignant sa voix à toutes ces voix.

D'abord je l'entends, ferme et masculine...
Mais, à l'unisson, le sexe opposé
Reprend le dessus; et, vite écrasé,
L'humble visiteur renonce, s'incline...
Et je n'entends plus la voix masculine!

Et puis tout à coup, sans raison, pour rien,
— Il leur faut si peu pour être amusées! —
Un rire enfantin, partant en fusées,
Naît, grandit et meurt, — sans qu'on sache bien
Quelle en est la cause... ou si c'est pour rien.

Voici maintenant — ô joie! — un silence...
Non!... Une arrivée, ou bien un départ :
« Bonjour... Au revoir! » Alors, sans retard,
L'éternel babil reprend, recommence...
Il faut rattraper le petit silence!

Et les langues vont, les langues, toujours
Vont, vont... Et le thé bouillonne et chantonne
Dans le samovar son chant monotone...
Le thé! vain prétexte à ces vains discours!...
Et les langues vont, vont, vont, vont toujours.

L'heure cependant vient — l'heure bénie! —
Où le bruit des voix cesse peu à peu...
Trois... puis deux... puis rien... Serait-ce, ô mon Dieu!
Le dernier soupir de la symphonie?
Toucherai-je enfin à l'heure bénie?

Soudain : « Quel plaisir de vous trouver là,
Si tard!... Je craignais... Sept heures passées.
Chère, excusez-moi... Des courses pressées...
Un petit quart d'heure, et je pars... voilà! »
Huit heures sonnant, elle est encor là!...

Tous les vendredis, madame est chez elle,
Madame reçoit chaque vendredi :
Chaque vendredi m'arrive, assourdi,
A travers le mur, ce bruit de crécelle...
C'est le vendredi : madame est chez elle!

JACQUES NORMAND

LES RETRAITES OUVRIÈRES

> Celui qui n'a besoin de rien parce qu'il se suffit à lui-même ne saurait faire partie de la cité; il faut que ce soit une bête ou un dieu.
>
> ARISTOTE

La question des retraites ouvrières a fait, depuis plusieurs années, dans les sociétés savantes, dans les congrès et dans la presse, l'objet d'un nombre considérable de recherches et de tâtonnements. L'étude en paraît assez avancée aujourd'hui pour que le Parlement, devant qui cette question est posée depuis plus de vingt ans, puisse être appelé sans tarder à se prononcer sur elle.

On sait quelle place éminente le souci de la retraite occupe dans l'esprit des travailleurs français : jouir tranquillement et dignement, au déclin de sa vie, d'une pension de repos, c'est l'objet que chacun d'eux propose à son activité, et c'est dans l'espoir de réaliser cet idéal qu'ils puisent en bonne partie le ressort et la force. Cette conception, à vrai dire, n'est pas universelle, et il y entre une part de sentiment qui est la marque de notre race. La législation germanique, notamment, est partie, en matière de prévoyance sociale, d'un point de vue très différent : la nécessité de cesser tout travail, au delà d'un certain âge uniformément fixé d'avance, ne lui a pas semblé impérieuse, et c'est l'idée d'invalidité qu'elle a fait passer au premier plan. L'assurance allemande ne

comporte donc, à le bien prendre, que des pensions d'invalidité; tout au plus a-t-on admis, par une sorte de concession, et pour atténuer ce que la théorie pouvait avoir d'un peu absolu, que l'échéance de l'âge de soixante-dix ans suffirait, sans justification médicale, à motiver l'attribution, non pas d'une rente de repos, mais d'un secours viager représentatif de la diminution de forces provoquée par l'âge, et évaluée à forfait. Encore le chiffre de ce secours doit-il demeurer, dans tous les cas, inférieur à celui de la pension d'invalidité proprement dite.

On ne saurait nier que cette manière de voir soit, au point de vue scientifique, plus exacte, et, au point de vue spécial des assurances, plus correcte que la conception française. Il est permis d'y voir le premier pas vers l'adoption d'un système rationnel d'assurance unique et générale, destiné à prémunir le travailleur et les siens contre la suppression momentanée ou définitive du salaire, quelle qu'en soit la cause : maladie — invalidité ou vieillesse — mort prématurée. Cependant elle n'aurait que peu de chances de prévaloir en France contre l'intensité d'un sentiment qui provient sans doute d'une confusion persistante entre la notion de l'épargne et celle de l'assurance, mais qu'il pourrait bien être téméraire, au moins quant à présent, de heurter. La plupart des auteurs de projets présentés sur la matière ont tenu compte de cette considération en continuant à faire de la rente de vieillesse le pivot de leur réforme ; l'invalidité proprement dite, survenant avant l'époque normale d'entrée en jouissance de cette rente, est demeurée à leurs yeux l'accessoire, et la pension à laquelle elle peut donner lieu porte, dans leurs systèmes, le nom bien significatif, à cet égard, de pension anticipée d'invalidité.

Mais le risque de vieillesse et le risque d'incapacité prématurée de travail ne sont ni les seuls, ni même les plus urgents contre lesquels un ouvrier prévoyant ait à se garantir; il en est un autre, le risque de mort, dont la réalisation toujours imminente a pour effet de priver de ressources tous ceux, enfants, veuve ou ascendants, qui vivent du salaire gagné par le chef de famille. Quelle que soit la force d'évidence de cette remarque, le travailleur français, préoccupé jusqu'à l'obsession de conjurer une vieillesse miséreuse, n'a pas encore

cherché, au moins en général, à élargir l'assurance en cas de décès au delà du paiement des frais funéraires. Les propositions nouvelles font état de la nécessité qu'il y a pour lui d'aller plus loin. Elles ne lui laissent plus, comme fait la Caisse nationale des Retraites, la faculté d'opter entre l'aliénation et la réserve du capital versé à son compte en vue de la constitution d'une pension viagère : la rente à capital réservé, outre qu'elle est très onéreuse, a ce résultat illogique de donner lieu à une assurance croissante avec les années, ce qui est aller précisément à l'inverse de l'intensité des risques courus par une famille. On remplacera ce moyen, désormais condamné, par la combinaison d'une rente de vieillesse à capital aliéné avec une assurance temporaire en cas de décès, celle-ci cessant de produire son effet au moment de l'entrée en jouissance de celle-là.

Ainsi : acquisition, à capital aliéné, d'une pension de vieillesse — faculté, malgré certaines restrictions, d'anticiper, en cas d'invalidité prématurée, la liquidation de cette retraite en proportion des versements effectués — constitution d'une assurance en cas de décès — voilà le triple avantage que se propose de garantir aux travailleurs la réforme projetée, telle qu'elle ressort des laborieuses études préparatoires effectuées jusqu'à ce jour, et notamment du rapport présenté à la Chambre des députés par M. Paul Guieysse, au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales.

***

L'urgence de cette réforme n'est plus sérieusement contestée par personne et l'on peut dire d'elle ce que M. Vincent Magaldi disait, au dernier Congrès international, de la législation italienne des accidents du travail, que le principe en est entré dans la conscience du pays. Dans cette organisation méthodique de la démocratie, qui s'annonce comme l'œuvre immense et passionnante du siècle nouveau, elle occupe, par le nombre des travailleurs qu'elle intéresse, par l'étendue de ses conséquences sociales, et par le retentissement moral auquel elle est appelée, une place de première importance. Toutefois elle n'est pas, comme on le pense, sans soulever un

certain nombre d'objections et de difficultés, qui, sans doute, ne sont pas insurmontables, mais qu'il convient de regarder en face et de ne point résoudre par prétérition,

Une question préjudicielle se pose avant tout : l'affiliation à un régime général des retraites doit-elle être obligatoire ou facultative? ou, en d'autres termes, l'État ne sort-il pas de son rôle en ne laissant pas l'individu juge en dernier ressort de son propre intérêt, en lui ôtant le mérite de l'initiative, et en lui imposant le bien malgré lui? On aperçoit aisément l'ampleur des discussions de principe auxquelles cette question pourrait donner lieu, Mais la délimitation théorique des attributions de l'État est une entreprise trop incertaine, et, d'une façon générale, la vérité des lois économiques est d'un ordre trop contingent pour offrir au droit positif une base pleinement solide. C'est d'un point de vue moins ambitieux qu'il convient d'aborder le problème, et l'on sera bien près d'en avoir trouvé la solution si l'on admet cette vérité assez simple que l'intervention de l'État est justifiée dans toutes les circonstances où la tâche excède manifestement les forces de l'initiative privée. Que la prévoyance libre soit théoriquement supérieure à la prévoyance forcée, et d'une valeur morale abstraitement plus haute, c'est ce qui n'est pas contestable en bonne foi, mais c'est aussi ce qui n'est pas en question. C'est de raison pratique, et non de raison pure qu'il importe de s'inspirer pour organiser un régime général des retraites. Or la bonne volonté des patrons et l'initiative des intéressés, quelque réelles et fécondes qu'elles soient dans un grand nombre de cas, ne sont pas universelles et demeurent forcément arbitraires : c'est assez pour qu'on ne s'en rapporte point à elles, si l'on est impatient d'obtenir des résultats effectifs. Et lors même que l'initiative privée serait plus éclairée encore et plus active qu'elle n'est en fait, elle n'en serait pas moins matériellement impuissante à mener à bien, seule, une tâche si lourde. « Même dans les États les plus développés au point de vue industriel, dit le docteur Zacher, cette prévoyance personnelle, ce *self-help* n'a assuré qu'à une faible fraction de la population ouvrière, déjà dans une meilleure situation que le reste, un secours tant soit peu réglé ou garanti, tandis que la grande masse et les travailleurs les plus nécessiteux en

étaient réduits à leurs seules ressources ou à l'assistance publique. » Et le même auteur ajoute avec raison : « Le problème posé dépasse de beaucoup la portée de la volonté et des ressources de presque tous les ouvriers. »

D'autre part, on ne peut nier que la meilleure utilisation et la conservation des moyens physiques ou intellectuels de chaque individu importent à la « cité ». L'intérêt de chacun est ici l'intérêt de tous, et le souci d'assurer sa persistance suffit à fonder en droit l'intervention de la société. Il est vrai que l'on fait valoir, à l'encontre de ces considérations, la nécessité d'assurer le respect absolu de la liberté individuelle; mais qui ne voit que, dans un état social parvenu au point de complexité qui caractérise le nôtre, la situation n'est pas entière, et que la liberté de chaque individu n'est qu'une liberté atténuée et amoindrie, bornée de tous côtés par l'indépendance des autres? Dans une telle société, dont les membres sont dans des relations de dépendance mutuelle et de solidarité étroites, où l'ignorance et le mauvais vouloir des uns réagissent en mal sur la destinée des autres, il faut prendre bien garde de ne pas pousser l'individualisme jusqu'à ses extrêmes conséquences logiques. *Summum jus, summa injuria.* On ne saurait assez protester contre le sophisme de l'argument libéral qui consiste à considérer la liberté surtout comme le droit pour l'individu d'être passif: c'est là rabaisser singulièrement et n'en donner qu'une définition littérale et négative. La vraie liberté a une signification à la fois plus haute et plus pratique; elle diffère de l'autre comme la vie diffère de l'abstraction; elle n'est pas un principe stérile, et ne revendique pas la faculté de ne pas agir, parce que ne pas agir c'est se rayer du corps social et commettre l'absurdité de se nier soi-même. C'est un jeu d'esprit qui est assez vain, et qui n'a pas le mérite d'être inoffensif. A cette liberté égoïste et inorganique, contrefaçon de la liberté utile, il ne faut pas se lasser d'opposer une notion qui tienne un compte plus exact des nécessités sociales. Lorsqu'un individu est mis en mesure d'opter consciemment entre deux partis, et qu'il est pleinement libre de sa décision, il ne lui est pas plus permis de préférer l'imprévoyance à la prévoyance, que le désordre à l'ordre ou l'ignorance à l'instruction. Mais c'est émettre un

vœu bien platonique que de se reposer sur le temps du soin d'inspirer à chaque homme le sentiment exact et intense de ses véritables intérêts, — il n'est ni juste ni habile d'ajourner *sine die* la solution d'un problème lorsqu'on peut y pourvoir par un moyen pratique — et c'est une étrange entreprise que de vouloir refaire l'éducation de tout un peuple. Il appartient donc légitimement à l'État, comme au plus considérable et au seul qualifié des facteurs sociaux, de parer au plus pressé et de devancer le temps en prenant, au nom de tous, des précautions contre l'impuissance ou l'incurie de chacun. C'est une mesure préventive d'hygiène sociale et d'ordre public que son devoir et son intérêt s'accordent à lui imposer, et dont l'objet est de conjurer ce suicide par ignorance que commet le travailleur imprévoyant. Il n'est coupable, en la prenant, d'aucun abus de pouvoir : il se borne à susciter les volontés en les révélant à elles-mêmes, et s'il met les travailleurs en lisière, ce n'est que pour leur apprendre à marcher. Agir ainsi, c'est, pour un État, demeurer fidèle à l'obligation qui lui incombe de « dire le droit ».

A ces raisons d'une portée générale s'ajoute, pour recommander le système de l'obligation, un motif d'un ordre plus pratique : c'est que l'assurance doit, pour être efficace, reposer sur le nombre, et que le nombre ne peut être obtenu que par l'obligation. Aussi, est-ce le système qui a prévalu, et dans le projet de loi déposé en 1898 par M. Maruéjouls, ministre du Commerce, et dans le rapport récent de M. Paul Guieysse. Le régime général des retraites sera obligatoire ou il ne sera pas.

Quelques auteurs, il est vrai, désireux à la fois d'affirmer la nécessité de l'assurance et de rendre au moins un hommage de forme au principe de la liberté et de la responsabilité individuelles, ont imaginé un moyen terme, une sorte de transaction entre le régime de l'obligation légale et celui de la pure faculté : c'est le système de la présomption légale d'adhésion. Dans ce système, dont on ne peut nier l'ingéniosité, les intéressés conservent en théorie leur pleine indépendance de décision, mais ils sont présumés, jusqu'à preuve contraire, adhérer à la législation nouvelle : s'ils entendent demeurer en dehors, ils doivent en faire la déclaration

expresse. La solennité des formes dont cette déclaration est entourée a pour objet de retenir l'attention des travailleurs sur la gravité de l'acte qu'ils commettraient en repoussant, de propos délibéré, les avantages que leur offre la loi. Toutefois, on ne saurait s'empêcher d'observer qu'elle constitue une véritable pression indirecte sur la volonté des intéressés : à ce titre, cette solution mixte ne satisfait point l'esprit, et, comme elle aboutit à une obligation de fait, on ne voit pas de raison sérieuse pour ne pas faire un pas de plus, en se ralliant franchement à l'obligation de droit. Des raisons analogues semblent s'opposer à l'adoption du système de demi-obligation proposé par M. Audiffred, et d'après lequel l'initiative demeurerait libre, mais le versement de l'ouvrier entraînerait obligatoirement celui du patron, et *vice versâ*.

***

La participation, même obligatoire, des travailleurs à un régime de retraites, ne suffirait point à assurer à chacun un chiffre raisonnable de pension viagère, s'ils étaient abandonnés uniquement à leurs propres moyens. L'individu isolé est voué à une irrémédiable impuissance. Un grand nombre de patrons s'en sont rendu compte et n'ont pas attendu d'y être légalement contraints pour accorder à leurs ouvriers un véritable sursalaire sous forme de versements à la Caisse nationale ou à une Caisse spéciale de retraites. La législation nouvelle n'aura d'autre fin que de réglementer et de généraliser ces pratiques, en constituant entre tous les affiliés une sorte de gigantesque mutualité d'office, où les patrons et l'État joueront un rôle comparable à celui que jouent les membres honoraires dans les Sociétés ordinaires de secours mutuels. Mais l'effort personnel du travailleur est la première condition d'un régime rationnel de retraites; il importe qu'il demeure le premier artisan de sa propre sécurité et qu'il l'achète de quelques sacrifices. Il n'y a prévoyance que là où il y a une série de privations supportées avec esprit de suite, en vue d'atteindre un objet déterminé; toute concession gratuite de pension à des travailleurs valides serait sans valeur morale et constituerait une aumône aussi humiliante pour

celui qui l'accepterait qu'onéreuse pour l'État qui en prendrait la charge.

Ce point mis une fois pour toutes hors de contestation, il était naturel de demander un concours pécuniaire au patron qui, d'ailleurs, dans bien des cas, l'a spontanément offert; ce concours est une conséquence logique de la collaboration étroite, de la solidarité — que l'on voudrait voir plus intime encore — du capital et du travail. La contribution patronale n'enlève nullement à la retraite son caractère d'œuvre de prévoyance; elle se justifie par ce fait que, « la protection sociale des facteurs les plus nobles de la production, les ouvriers, étant rendue nécessaire par les procédés industriels modernes, les frais de cette protection doivent être logiquement et, au premier rang, compris parmi les frais de production ». M. l'avocat général Duboin, en rapportant ces paroles du docteur Zacher, ajoute que la contribution patronale est une condition de travail qui lie les deux parties, et peut être considérée comme un supplément ou quote-part du salaire, mis à part avec une affectation spéciale.

L'intervention de l'État s'exerce d'abord en traçant les règles organiques du système adopté, et en répandant sur son ensemble, par une sorte d'apport en crédit, la sécurité de sa caution ; elle s'exerce ensuite d'une façon plus précise et plus directe, en majorant jusqu'à concurrence d'un certain chiffre, dans des conditions déterminées, les pensions insuffisantes.

On est généralement d'accord aujourd'hui sur le principe de cette participation en tiers de l'intéressé, de l'employeur et de l'État, dans la formation de la rente de vieillesse. La cotisation de l'intéressé peut être fixée, soit à une certaine quotité de son salaire : par exemple, 2 p. 100, soit à une somme journalière déterminée : par exemple, cinq ou dix centimes selon l'âge et le chiffre du salaire. La contribution du patron peut être équitablement fixée à la même somme que celle qui est prélevée sur l'ouvrier. Quant à la part de l'État, qui ne vient qu'en troisième ligne et subsidiairement, elle ne saurait être exactement évaluée à l'avance; ce n'est qu'au cas où les versements réunis du patron et de l'ouvrier ne suffiraient pas à assurer à ce dernier un minimum déterminé de rente viagère qu'il y aurait lieu de réclamer le concours pécu-

niaire de l'État : en régime normal, avec affiliation obligatoire, ce concours sera vraisemblablement nul pour les pensions normales de vieillesse, et ce n'est pas de ce chef qu'il y a lieu de redouter une surcharge pour les finances publiques ; mais il sera important pour les pensions d'invalidité, si l'on s'en tient au système des liquidations anticipées qui demeure comme une survivance du passé et comme une anomalie dans un régime général et obligatoire d'assurance ; au plein fonctionnement de la loi, M. Paul Guieysse l'évalue à une somme annuelle de dix millions. De toutes façons, au reste, les concours prévus par la loi devront s'arrêter à la formation d'un chiffre fixe de pension, considéré comme suffisant aux besoins strictement alimentaires. La société ne doit à ses membres rien au delà, et ce n'est qu'à ce prix que son encouragement peut demeurer un objet d'utilité publique ; le reste est affaire d'initiative privée, et aussi de bonnes ou de mauvaises occasions ; il n'appartient pas à l'État de corriger la chance.

*
* *

La question capitale dans l'organisation du régime des retraites est celle de l'aménagement des fonds. Deux systèmes opposés sont en présence pour la résoudre : le premier consisterait à traiter les recettes et les dépenses auxquelles donnerait lieu l'exécution de la loi comme de simples recettes et dépenses budgétaires ; c'est le système dit de *répartition* ou de *distribution* ; — le second serait une application rigoureuse des principes mathématiques de la science des assurances, et aurait pour effet de constituer les recettes et les dépenses nouvelles en un grand service hors budget, se suffisant à lui-même ; c'est le système dit de *capitalisation*, de la *couverture*, ou des *primes*. Dans l'un, on répartirait après coup, entre les intéressés, le montant de la dépense faite ; dans l'autre, on assurerait par avance, à l'aide de calculs, la péréquation des recettes et des dépenses.

Les partisans de la répartition s'appuient, pour justifier leur système, sur les craintes que leur inspire l'énorme accumulation des capitaux qu'entraînerait le procédé contraire, et

sur la difficulté de faire emploi de ces capitaux. D'autre part, ils considèrent que la baisse progressive du taux de l'intérêt — qu'il est permis d'escompter dans l'avenir — rendrait impossible le service, à l'aide des seuls fonds perçus, des pensions que l'on se serait engagé à constituer; l'État serait donc obligé, sous peine de faillir à ses promesses, de contribuer à ce service dans une proportion qui pourrait bien être très supérieure à celle qu'il aurait d'abord prévue. Il y a, à leurs yeux, un moyen très aisé d'éviter ces graves inconvénients : c'est de procéder par simple inscription aux budgets annuels des arrérages des pensions à servir; la proportion entre les générations anciennes et les générations nouvelles demeurant sensiblement constante, le service aura lieu d'une façon en quelque sorte automatique, par l'application des cotisations versées par les hommes encore valides au paiement des pensions dues à leurs aînés — sous la condition qu'ils auront droit, à leur tour, à la même contribution de la part de ceux qui les suivront dans la vie. Que si l'on objecte la nécessité d'affecter un gage à l'acquittement des retraites, on répondra que ce gage est dans le crédit même de la nation : « Une nation ne liquide jamais; elle est perpétuelle par définition; elle ne saurait disparaître que par une catastrophe dans laquelle les questions particulières comme celles des caisses de retraites occuperaient une place insignifiante. » La sécurité des pensions ouvrières serait celle de l'État lui-même; il en répondrait sur ses ressources générales et sur sa pérennité.

Le système de capitalisation procède d'un point de départ tout autre; il consiste à « préparer à l'avance le capital nécessaire au service des pensions, en exigeant le versement annuel de primes mathématiquement calculées d'après les tables de mortalité et un taux d'intérêt déterminé ». Les charges nouvelles et le capital qu'elles exigent marchent de pair avec le nombre des assurés et le montant des salaires, et le capital nécessaire au service des allocations en cours est précisément celui qui suffit à y faire face pour toute leur durée. Sans doute — et les adversaires de la capitalisation en tirent argument en faveur de leur thèse — ce parallélisme cesserait de se maintenir au cas où, par suite d'une hausse

générale des valeurs à revenu fixe, une baisse correspondante du taux de l'intérêt se ferait sentir sur l'ensemble du portefeuille des Caisses de retraites ouvrières. Mais, outre que c'est là, quant à présent, une simple hypothèse, dont l'échelonnement successif des placements autorise à ne pas trop redouter la réalisation prochaine, il est aisé d'observer que l'objection n'a rien de spécial au système de capitalisation, et qu'il n'est aucune institution dont la solidité soit à l'abri de l'incidence des phénomènes économiques généraux. Et il y a, semble-t-il, d'autant moins lieu de s'alarmer de cette perspective qu'il est relativement facile de parer aux conséquences de cette baisse éventuelle par la constitution d'un fonds spécial de réserve, indépendant des réserves mathématiques; c'est la principale raison d'être de la personnalité civile que l'on s'accorde généralement à attribuer aux organes d'exécution de la loi projetée. Il convient de remarquer en outre qu'au cas où une baisse continue du taux de l'intérêt se manifesterait dans l'avenir, il est vraisemblable qu'elle serait accompagnée d'un mouvement corrélatif de hausse des salaires; il en résulterait une atténuation sensible à la réduction que l'on craint dans le chiffre de la retraite, celle-ci étant déterminée par le chiffre des cotisations, lequel est proportionnel au salaire. La capitalisation, conforme aux règles techniques des assurances, a, suivant l'expression de M. Cheysson, l'avantage de « demander de suite, en toute loyauté, les sacrifices nécessaires à son fonctionnement normal et de les maintenir, par la suite, indéfiniment au même niveau ».

Aussi bien, la répartition a ce caractère paradoxal de pourvoir à l'exécution d'une loi d'assurance suivant un mode absolument étranger aux règles de la science actuarielle, et qui se résout en une simple extension du système général actuellement en vigueur pour les pensions des fonctionnaires civils. On sait que ce système est l'application exacte à un service qui ne le comporte point, des principes de la législation budgétaire; il s'ensuit qu'en vertu de la règle fondamentale de l'unité du budget, qui défend toute assignation spéciale de recettes, il n'y a aucune corrélation entre les ressources prélevées, à titre de retenues, sur les salaires des intéressés et le chiffre des pensions qui leur sont servies; ces ressources

se confondent avec la masse générale des revenus publics, où elles sont considérées comme de simples recettes en atténuation de dépenses. On aperçoit sans peine le danger d'une pareille conception : la séparation complète établie entre les recettes annuelles et les dépenses également annuelles tend à faire oublier que celles-ci doivent être la contre-partie exacte de celles-là ; on perd peu à peu de vue le lien étroit qui les unissait à l'origine, et si les versements effectués conservent, au regard des participants, le caractère d'une véritable prime d'assurance, le paiement des rentes viagères, n'étant pas prélevé sur les ressources spéciales accumulées à cet effet, cesse d'être pour l'État la contre-partie exacte du versement de cette prime, et devient une simple dépense d'administration courante, assimilable — on l'a dit avec raison — à un service de traitements de non-activité. De là une tentation constante et une facilité singulière d'augmenter la quotité des pensions ou de diminuer celle des retenues : au lieu de la stabilité que présenterait une organisation scientifique autonome, soustraite, dans son fonctionnement, à l'action des pouvoirs publics, c'est, par le fait même de la discussion du budget, une sorte de revision annuelle obligatoire de tout le système, qui n'offre que peu de résistance aux entraînements. Le grave défaut de ce procédé est de laisser planer un mystère inquiétant sur les charges progressives qu'il exigerait, et de fausser la notion que les parties intéressées à l'exécution de la loi doivent avoir de leurs obligations et de leurs droits respectifs ; car ce n'est pas seulement au point de vue de l'État, c'est encore à celui de l'assuré lui-même qu'il est désirable de maintenir une sorte de corrélation tangible entre le montant des versements effectués et le chiffre de la pension obtenue ; c'est à cette condition que le système adopté méritera le nom de système de prévoyance. C'est aussi pour cela que, suivant l'expression de M. Paul Guieysse, la seule méthode normale et rationnelle paraît être celle de l'application des versements à la formation du capital constitutif des pensions ; c'est celle qui comporte le minimum de surprise, parce qu'elle ne grève point l'avenir au profit du présent.

*
* *

Toutefois quelques écrivains, qui sont des autorités en la matière, et dont les préférences personnelles sont pour la capitalisation, paraissent craindre que ce système soit incompatible avec un régime général et obligatoire des retraites; ils ne séparent point ce régime du procédé dit de répartition qui leur semble former avec lui un tout cohérent. Tout au plus admettraient-ils un système mixte suivant lequel on capitaliserait les fonds provenant des versements ouvriers et patronaux, tandis que la subvention de l'État serait aménagée selon le mode de répartition. Leur défiance provient du chiffre inusité qu'atteindra l'accumulation des capitaux nécessaires au service des pensions, et qui, d'après les évaluations forcément approximatives faites jusqu'à ce jour, variera entre huit et douze milliards.

C'est là, on ne saurait le nier, un très grave sujet de préoccupation : l'accumulation de ce capital s'étendrait, il est vrai, sur une période assez longue, soixante-dix ans environ; mais ce délai même sera-t-il suffisant pour permettre de trouver à des sommes aussi importantes un emploi à la fois sûr et rémunérateur ? Il ne le sera qu'à la condition qu'un nouvel essor, qu'une impulsion énergique soit donnée aux entreprises industrielles, aux travaux publics, et à la mise en valeur de notre domaine colonial. L'exécution d'une loi des retraites est intimement liée, ainsi que l'observe M. Audiffred, à l'activité économique et à la prospérité générale du pays.

Et si l'on admet la supériorité du système de capitalisation, l'énormité du chiffre des fonds que la loi nouvelle mettra en jeu ne sera point un obstacle à son adoption, pourvu que l'on se rallie au principe de la multiplicité et de la variété des caisses. Car c'est dans le choix des moyens que l'initiative privée manifeste son excellence pratique, et qu'il convient de laisser une grande latitude à ses ressources ingénieuses. Au lieu de créer de toutes pièces des organes administratifs nouveaux, caisse unique ou caisses régionales — qui, pour le dire en passant, risqueraient fort, dans l'état présent de nos mœurs publiques, de n'avoir d'autonomie que le nom, et de

prendre aveuglément leurs directions au centre, — il faut, semble-t-il, mettre tous ses efforts à rendre l'exécution de la loi des retraites industrielle, locale et en quelque sorte familière. Le groupement professionnel apparaît ici encore comme la base toute naturelle et comme la cellule type de cette exécution ; toute occasion de développer les conséquences normales de sa personnalité doit être saisie avec empressement comme un heureux moyen de mettre en présence les patrons et les ouvriers, et de substituer, entre eux, aux préventions et à l'hostilité, des rapports de confiance cordiale. Ce n'est qu'à défaut de caisse patronale ou syndicale qu'on pourrait s'adresser, par exemple, aux caisses autonomes formées, en exécution de la loi du 1er avril 1898, par les unions de sociétés de secours mutuels, ou même créer une caisse locale, mais à condition que son ressort fût peu étendu. La personnalité civile serait accordée une fois pour toutes à toutes ces caisses, présentes et à venir, par la loi d'institution, ainsi qu'on l'a fait naguère pour les caisses des écoles. Et cette dissémination des capitaux rendrait moins inquiétant le problème de leur emploi, encore qu'il s'agisse de la même somme totale ; car, chaque caisse opérant sur des sommes relativement peu considérables, il serait assez aisé d'en trouver l'utilisation en valeurs à revenu fixe, en un domaine immobilier productif de revenus, en prêts sur première hypothèque, et autres placements du même genre. Suivant les circonstances et les pays, ces fonds pourraient aussi contribuer à susciter ou à étendre des œuvres locales de crédit agricole ou populaire — quoiqu'en pareille matière il faille se garder des hardiesses faciles et des entraînements de cabinet, le capital représentatif des retraites ouvrières n'étant pas une valeur d'expérience qu'on puisse exposer à des aventures. Ce système mixte de l'obligation du principe et de la liberté des moyens, intermédiaire entre le *self-help* anglais et le despotisme éclairé de source germanique, serait assez conforme au génie français.

Il ne saurait être question d'entrer dans le détail de ce que serait une organisation si complexe, dont la formule définitive est d'ailleurs à trouver ; il suffit d'en esquisser les traits principaux et d'indiquer dans quel sens il y aurait avantage à orienter la réforme. L'État, garant du fonctionnement régu-

lier du système, serait tenu de prendre ses sûretés contre la gestion inhabile de ces caisses, mais les armes ne lui manqueraient pas. Le corps des commissaires-contrôleurs des Compagnies d'assurance, récemment créé, pourrait être refondu et élargi de façon à former une inspection spéciale des assurances, et à jouer, auprès des organisateurs de caisses autonomes, un rôle analogue à celui que jouent actuellement, auprès des préfets, les délégués du ministre de l'Intérieur au contrôle de l'assistance médicale gratuite. Ce contrôle ne ferait nullement double emploi avec les vérifications auxquelles toutes les caisses publiques sont soumises de la part de l'Inspection générale des Finances. Ainsi encadrés entre une inspection technique, chargée du contrôle *a priori* de l'observation des lois mathématiques de la science actuarielle — et une inspection financière, chargée du contrôle *a posteriori* de l'exécution des règles de la comptabilité publique, ces organismes nouveaux présenteraient, au regard de l'État, toutes les garanties qu'il est en droit d'exiger.

Ce n'est point en quelques pages que l'on peut épuiser les questions et les difficultés auxquelles donne lieu l'adoption d'un régime général des retraites, et c'est à peine si l'on en peut marquer les lignes générales ; elles suffisent peut-être, néanmoins, à faire comprendre la portée et le sens d'un projet qui intéresse pour le moins sept millions de travailleurs. Ce n'est rien moins qu'un droit nouveau qui va naître, et qui, fondé sur des principes également nouveaux, substituera à des efforts sincères, mais dispersés et chaotiques, une organisation scientifique et rationnelle. L'heure est venue, en s'inspirant de cet idéalisme dans l'objet et de ce réalisme dans la méthode dont la réunion fait les lois utiles, d'accomplir enfin cette grande réforme que l'opinion réclame, que l'intérêt social exige, et que la justice impose.

GASTON SALAUN.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

LIVRES NOUVEAUX

LE ROI DU KLONDIKE,
par **Raymond Auzias-Turenne.**

Toute cette horrible et fiévreuse vie du Klondike et des chercheurs d'or, M. Raymond Auzias-Turenne — nos lecteurs le savent — nous l'a décrite en ce dramatique roman. L'action est rapide et se renouvelle à chaque page; on est emporté de scène en scène par une sorte d'impétueux courant. Et sans cesse de nouveaux personnages apparaissent: ils sont accourus de toutes parts, de tous les pays, soutenus dans toutes leurs fatigues par l'immense espoir de découvrir le gisement aurifère qui, en quelques jours, les fera riches. Qu'importe la misère d'aujourd'hui! Demain ce peut être l'opulence, et, sans prendre garde à ceux qui meurent, tous ils continuent leur tâche surhumaine, endurant la faim et le froid, sans jamais se plaindre, jaloux les uns des autres, toujours prêts à jouer du revolver ou du couteau. Tout le monde voudra lire, ou relire, cette œuvre originale et puissante.

COTES ET PORTS FRANÇAIS DE L'OCÉAN
— Le travail de l'homme et l'œuvre du temps —
par **Charles Lenthéric.**

L'auteur a voulu seulement présenter au public une vue d'ensemble de notre littoral océanien « et dérouler le tableau de ses variations successives depuis l'aube de l'histoire écrite et même légendaire jusqu'à nos jours ». Il nous fait remonter avec lui de la côte basque et de l'embouchure de l'Adour jusqu'à cette « côte de la fin des terres » où abondent les ports de pêcheurs. Et il nous décrit en chemin la côte des Landes, la Gironde et l'ancienne île du Médoc, Bordeaux et les ports de la Gironde, puis ceux qui s'égrènent de la Gironde à la Loire et enfin les côtes du Morbihan. L'auteur nous fait faire en quelques heures un voyage utile et charmant.

CLAUDINE A PARIS, par **Willy.**

Il faut dire bien vite que ce nouveau journal de Claudine n'est pas pour les petites filles, et il faut prévenir les grandes personnes mêmes qu'elles y trouveront de quoi s'offaroucher. On connaît Claudine; Willy nous l'avait montrée à l'École, et à quelle école! Elle était tout de même bien gentille, avec ses façons à elle de tout regarder et de tout dire. Elle n'a point changé à Paris: elle y est charmante, alerte, espiègle... et terrible. Mais la corruption des autres ne l'entraîne point, et, tout avertie qu'elle soit, elle a pour elle-même un vrai dégoût de tout ce qui l'amuse chez les autres. Quand elle s'avise d'aimer, c'est loyalement et pour toujours; elle apporte à celui qu'elle épouse un petit cœur neuf que lui seul a fait battre. Ils n'auront peut-être pas beaucoup d'enfants; on ne sait jamais; du moins sauront-ils être heureux...

TABLEAUX DE L'ANNÉE TRAGIQUE, 1870-1871.

Pasteur avait souhaité une anthologie de la guerre de 1870-71. Littérateurs, romanciers, poètes, historiens, combattants, hommes de guerre, orateurs politiques et de la chaire apportent en ce livre leur témoignage personnel sur les événements de l'année terrible. Les éditeurs ont mis à contribution les mémoires et les correspondances, et toute la guerre s'évoque en ces pages d'émotion profonde avec ses angoisses, ses misères et son héroïsme. Ce n'est pas une histoire, c'est plutôt une série d'impressions ou de méditations, où sont réunis et méthodiquement classés « les tableaux douloureux et vivants de ces six mois de luttes, les plus terribles et les plus pesants de lourdes conséquences que la patrie ait traversés depuis les débuts du siècle qui vient de s'achever ».

MYTHOLOGIE DU BUDDHISME AU TIBET ET EN MONGOLIE, par **Albert Grünewedel,** traduit de l'allemand par **Ivan Goldschmidt.**

Le prince Hespère Oukhtomsky, l'auteur du célèbre *Voyage en Orient de l'empereur de Russie*, a écrit la préface de ce livre dont l'auteur est un érudit; et la collection lamaïque du prince a fourni à l'écrivain le cadre de son étude. Cette collection remarquable, dont une partie fut visible au public français dans le département sibérien de la dernière Exposition, a fourni l'illustration de cet ouvrage que le public souhaitait depuis longtemps. On connaissait mal cette mystérieuse religion buddhique des Mongols et des Tibétains, qui conserve aujourd'hui encore ses adeptes et ses dignitaires, qui a ses monastères et ses temples, et dont les dieux étranges et les démons s'évoquent à toutes les pages de ce livre. M. Albert Grünewedel nous l'expose clairement et simplement; et il faut remercier M. Ivan Goldschmidt dont la traduction rendra de grands services non seulement aux orientalistes et aux théologiens, mais encore à tous les fervents collectionneurs d'art indien, chinois ou japonais.

LA VIE A PARIS, par **Jules Claretie.**

Plus encore que les années précédentes, cette année de *Vie à Paris* mérite d'intéresser le public. Personne, mieux que M. Jules Claretie, ne sait voir et faire voir: il a visité l'Exposition dans ses coins et dans ses recoins: partout il a su découvrir ce que les autres voyaient distraitement, pareil au chercheur de livres rares, qui, parmi cent volumes, au premier coup d'œil va d'instinct au seul intéressant. Et c'est une joie de refaire ainsi dans le détail, guidé par un tel cicerone, toutes ces promenades merveilleuses de l'Exposition. M. Jules Claretie sait tant de choses! Tout évoque en lui toute une série d'anecdotes et de souvenirs, et il nous en fait les honneurs avec une bonne grâce familière et courtoise à laquelle on ne résiste pas.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 4922-3-01. — (Encre Lorilleux).